VITT. EMANUELE

Digitized by Google

SERMONS

DES

VESTVRES,

PROFESSIONS RELIGIEVSES,

ET ORAISONS FVNEBRES,

PRESCHEZ

Par M. JACQVES BIROAT, Docteur en Theologie, Prieur de Beuſſan de l'Ordre de Cluny, Conſeiller, & Predicateur du Roy.

A LYON,

M. DC. LXXXII.

Avec Approbation, & Permiſſion.

Digitized by Google

TABLE
GENERALE
DES MATIERES
ET
DES DESSEINS
Contenus en ce Volume des Veſtures, Profeſſions Religieuſes, & Oraiſons Funebres.

Premier Sermon pour la priſe d'habit d'une Religieuſe. page 1

Une fille entre en Religion pour ces deux Offices: 1. Pour eſtre la victime de Dieu: 2. Pour eſtre l'Eſpouſe de Ieſus-Chriſt.

Second Sermon pour la priſe d'habit d'une Religieuſe. 24

Quand une fille entre en Religion : 1. Elle doit regarder Jeſus-Chriſt comme ſon Roy ; & en cet eſtat elle lui doit la ſoûmiſſion : 2. Elle le doit regarder comme ſon Pere ; & en cet eſtat elle luy doit ſon amour.

Troiſiéme Sermon pour la priſe d'habit d'une Religieuſe. 42

Une fille qui entre en Religion : 1. Se conſacre à Marie : 2. Mais Marie ſe conſacre de ſon coſté à elle.

Premier Sermon pour la Profeſſion Religieuſe. 70

Une fille qui fait Profeſſion en Religion fait voir : 1. Le grand amour qu'elle a pour Jeſus & pour Marie : 2. Mais auſſi Jeſus & Marie font voir le grand amour qu'ils luy portent.

Second Sermon pour la Profession Religieuse. 94

La Profession en Religion est comme un mariage Sacré entre Iesus-Christ & la Religieuse avec ces trois heureuses circonstances: 1. Il y a union entiere de cœur: 2. Il y a donation reciproque des corps: 3. Il y a indissolubilité & eternité en cette alliance.

Troisiéme Sermon pour la Profession Religieuse. 113

Quand une fille fait Profession, elle reçoit trois choses: 1. Elle devient la fille de Iesus-Christ, mourant à la croix: 2. Elle reçoit l'esprit qui a conduit Iesus-Christ à la croix: 3. Elle entre en possession de l'heritage que Iesus-Christ a acquis par cette croix.

Sermon pour la Renovation des vœux. 135

Une Religieuse doit renouveller: 1. Sa teste par l'estime qu'elle doit avoir de sa vocation: 2. Son cœur par la charité, qui doit animer son Ministere: 3. Ses mains par l'application qu'elle en doit faire aux fonctions de son état.

Oriſon Funebre de feu Meſſire Abel Servien. 164

Il a apporté une élevation d'eſprit extraordinaire aux trois differens eſtats de ſa vie : 1. Quand il a agy en qnalité d'homme de Iuſtice: 2. En qualité d'homme d'Eſtat: 3. En qualité d'homme Chreſtien.

Oraiſon Funebre de feu Monſeigneur Dominique Seguier, Eveſque de Meaux. 219

Il a exercé trois differentes ſortes de pieté dans les trois differents eſtats de ſa vie: 1. Comme Juge il a pratiqué une pieté juſte & équitable ſur les Tribunaux : 2. Comme premier Aumoſnier de ſa Majeſté, il a pratiqué une pieté fidele dans le cœur: 3. Comme Eveſque il a pratiqué une pieté charitable ſur le Thrône Epiſcopal.

Oraiſon Funebre de feuë Madame la Ducheſſe de Boüillon. 275

Elle a eu quatre principaux rapports avec

quatre differens objets: 1. Avec ce qui a eſté au deſſus d'elle, rendant à ſes Anceſtres la gloire qu'elle avoit receuë d'eux: 2. Avec ce qui eſtoit autour d'elle, cooperant efficacement au bien & au ſalut de ſon Eſpoux: 3. Avec ce qui a eſté au deſſous d'elle s'employant à l'éducation de ſes enfans: 4. Avec ce qui eſtoit au dedans d'elle-meſme, travaillant à ſa propre ſanctification.

Oraiſon Funebre de feuë Anne d'Auſtriche Reyne de France & de Navarre. 343

Les trois differens objets de ſa vertu, qui l'ont renduë le Royaume vivant de Dieu: 1. Le Troſne où elle a affermy & augmenté la gloire de l'Eſtat: 2. L'Autel où elle a ſoûtenu les intereſts de l'Egliſe: 3. La Croix où elle a travaillé à ſa ſanctification par ſes ſouffrances.

Oraiſon funebre de Monſeigneur le Duc de Longueville. 400

Il reçoit trois ſortes de vies apres ſa mort: 1. Vne dans la memoire des Braves pour ſes vertus Guerrieres: 2. Vne ſeconde dans la memoire des Sages; pour ſes vertus Politiques: 3. Enfin une troiſiéme dans la memoire des Saints & dans la poſſeſſion de Dieu, pour ſes vertus Chreſtiennes.

Oraiſon Funebre du Reverend Pere Martial Capucin. 431

Par ſa mort il triomphe des trois differentes victoires que la mort remporte ſur les hommes: 1. Il triomphe de la ſeparation qu'elle fait de l'ame d'avec le corps, l'uniſſant plus eſtroitement à Dieu: 2. Il triomphe de la ſeparation que fait la mort du corps d'avec le reſte du monde, recevant par avance pour ſon corps les ſemences de l'éternité: 3. Il triomphe enfin de la ſepation que la mort fait du commerce des autres hommes, puiſqu'il vivra eternellement dans la memoire de ſes freres.

Fin de la Table.

PREMIER

SERMON

POVR LA PRISE D'HABIT

D'VNE RELIGIEVSE.

Adducentur Regi Virgines post eam. *Psal.*47.

On conduira des Vierges au Roy à la suite de Marie pour contracter avec luy des nopces. Au Pseaume 47.vers.15.

CE que Dieu Avoit promis à la glorieuse Vierge Marie par la voix du Prophete Royal, s'accomplit tous les jours dans l'Eglise, quand nous voyons des filles quitter le monde pour entrer dans la Religion, *Adducentur Regi Virgines post eam*: Ce sont les suites des exemples de Marie, qui la premiere de toutes, a levé l'étendart de la virginité, comme dit saint Ambroise: Ce sont les recompences de sa vertu, qui a merité cette gloire; & encore de ses prieres qu'elle appliquoit singulierement pour obtenir ces sortes de graces. Et c'est par une heureuse rencontre aujourd'huy

que nous faisons cette ceremonie pendant l'Octave de sa Purification. Vendredy passé Nostre-Dame vint presenter son Fils au Temple, & aujourd'huy une fille considerable par ses qualitez vient se presenter aux Autels: pour dire que cette offrande que cette fille va faire, est une suite, une recompense, & un effet de ce que Nostre-Dame a faite. Marie offrant son Fils aux autels, enveloppa son cœur dans ce mesme sacrifice : & celle-cy vient s'offrir elle-mesme aux Autels de la Religion : Marie consacra sa virginité d'une extraordinaire façon, puis qu'elle en immola la gloire sous la loy de la Purification; & celle-cy consacre sa virginité par ses exemples. Ne separons pas ces deux ceremonies, qui sont liées si étroitement ; montrons qu'une fille qui entre dans la Religion & dans une Religion de Marie, doit faire son offrande avec le mesme esprit à peu prés que Marie a fait la sienne. C'est de vous, ma Sœur, c'est le seul nom qui vous reste maintenant, c'est de vous que nous allons parler, puis que vous estes le sujet de cette ceremonie, vous le serez de mon Discours: je veux seulement seconder vôtre pieté; & en montrant avec quelle disposition vous devez faire vôtre offrande, je diray seulement ce que vous faites, & je feray de mon exhortation vos loüanges. D'autre fois le feu descendoit du Ciel pour allumer les sacrifices; prions-le qu'il descende maintenant des flammes, & se place sur vostre cœur pour le faire saint, & sur ma langue pour en parler: Pour obtenir cette ferveur, nous nous adresserons à la plus pure des Vierges, & luy dirons avec l'Ange: *Ave Maria.*

BIen que Dieu aye un domaine abſolu ſur les creatures, & qu'il en puiſſe diſpoſer pleinement à tous les uſages de ſa gloire, il veut neanmoins que les creatures libres s'offrent volontairement à l'execution de ſes deſſeins ; ſoit parce que les offrandes ou les conſecrations ſont d'elles-meſmes glorieuſes à ſon authorité ; ſoit parce que ce ſont des diſpoſitions de leur liberté, afin qu'il puiſſe accomplir plus doucement & plus efficacement les deſſeins de ſa Providence. Ie trouve que les grands deſſeins que Dieu fait ſur la liberté des hommes, ſe peuvent reduire à deux chefs, ou à des deſſeins rigoureux, ou à des deſſeins agreables. Comme il a des perfections & des qualitez imperieuſes & ſouveraines ; & des qualitez douces & aimables, il veut exercer ce double Empire, & vſer de ces deux ſortes de droits: Comme Souverain il commande des rigueurs ; comme aimable il demande des hommages plus doux : Comme ſouverain il ordonne des ſacrifices, comme aimable il demande des alliances. Semble-t'il pas que l'Epouſe aye exprimé ces deux conduites de Dieu par ces deux diferentes loüanges qu'elle donne aux lévres de ſon Eſpoux; *Labia eius lilia diſtillantia myrrham?* Ses levres ſont comme des lys qui diſtillent la myrre: Elles expriment les lys, quand elles demandent des hommages doux & agreables ; mais elles diſtillent la myrrhe, quand elles font des commandemens rigoureux: C'eſt une bouche de myrrhe, quand de ſes creatures elle fait ſes victimes ; mais c'eſt une bouche de lys, quand elle les fait ſes Eſpouſes. C'a eſté ſous ces deux qualitez que Marie a eſté predeſtinée, & qu'elle s'eſt Can. 5. 13.

preſentée elle-meſme : Elle eſt entrée deux fois dans le Temple, le jour de ſa Preſentation, & le jour de ſa Purification; la premiere fois elle ſe preſenta pour eſtre ſon Eſpouſe; mais la ſeconde fois elle parut à l'Autel pour y offrir des ſacrifices, pour s'offrir elle-meſme comme victime de ſon Fils, & pour recevoir le glaive de la douleur dont le prophete menace ſon ame. *Adducentur Virgines poſt eam.* Vous marchez aujourd'huy, ma Sœur, à la ſuite de Marie; vous entrez dans le Temple aprés elle; mais c'eſt pour remplir ces deux deſſeins differens dans cette ceremonie.

Diviſion du diſcours. 1. Afin de vous offrir à Dieu pour eſtre un jour ſa victime: 2. Afin de vous preſenter à Jeſus pour eſtre ſon Epouſe : Vous devez donc prendre un double eſprit, correſpondant à la rigueur de ce ſacrifice, & à la douceur de cette alliance ; vous devez prendre un nouveau cœur & une preparation à ces deux qualitez differentes; l'une demande la preparation de vôtre courage; l'autre la diſpoſition de vôtre amour.

I. POINT. Commençons par ce qu'il y a de plus rigoureux, & préſuppoſons d'abord qu'il y avoit deux temps à conſiderer dans les ſacrifices anciens, & comme deux eſtats differens de la victime, l'offrande & l'immolition. La premiere choſe que faiſoit le Preſtre, c'eſtoit d'offrir à Dieu la victime par quelque ceremonie ſenſible : Ordinairement il l'élevoit vers le Ciel, pour montrer par cette action qu'il la ſeparoit de la terre & de tous les uſages prophanes pour la conſacrer à Dieu & la remettre entre ſes mains; afin qu'en vertu de cette conſecration il en diſpoſaſt pour ſa gloire: Et puis quand le temps du ſacrifice eſtoit arrivé,

il immoloit de ſa main la victime, il prenoit de l'encens, il égorgeoit cet animal, il en répandoit le ſang ſur les Autels, & détruiſoit ainſi la matiere du ſacrifice pour honorer la ſouveraineté de Dieu, pour montrer qu'il eſtoit l'Arbitre de la vie & de la mort des hommes, & qu'il pouvoit diſpoſer de leur eſtre. Détournons nos yeux de ces anciens ſacrifices, que Jeſus a abolis par celuy de ſa Paſſion, & ſubſtituons en la place de ces ſanglãtes ceremonies, les ſacrifices innocens & inuiſibles des cœurs ; Iettons la veuë ſur l'eſtat de la Religion, que les Peres communément appellent du nom de ſacrifice, où le meſme eſt le Preſtre & la Victime tout enſemble cõformement à ce que ſaint Pierre a dit de tous les Chreſtiens, quand il les a appellez, *Regale Sacerdotium*. Ie trouve icy deux fonctions differentes de ce Sacerdoce ſpirituel, & deux temps conſiderables; le temps de l'entrée en la Religion, & puis le temps de la Profeſſion: Le premier eſt comme l'offrande & la conſecration; & le ſecond eſt comme l'immolation & la deſtruction de la victime : avec cette correſpondance que l'une eſt une diſpoſition à l'autre, & celuy-cy eſt comme l'achevement & la conſommation du premier. 1. Petr. 2. 9.

Ne vous eſtonnez pas que j'appelle la profeſſion Religieuſe du nom d'immolation & de ſacrifice; quoy que nous n'y voyions rien de rigoureux en apparence ; que lorſqu'une fille fait les veux, on ne voye ny fer, ny glaive, ny gibets ; on peut dire neanmoins que l'amour qu'elle a pour Dieu dans ſon cœur, fait inuiſiblement tous ces offices, & qu'à proportion il fournit luy-meſme toutes ſes rigueurs. Nous avons dit aupara-

vant que dans toutes sortes de sacrifices il y avoit quelque espece de mort & de destruction, où pour honorer la souveraineté de Dieu, la victime perdoit la vie. Quelle est la vie qu'on immole sur les Autels de la Religion? la vie raisonnable de nos esprits, qui consiste dans la possession de nos volontez, qui tiennent quelques choses de la souveraineté & de l'indépendance de Dieu: La vie sensitive de nos corps, qui consiste dans l'usage de nos sens, & le droit mesme de pouvoir choisir l'estat du mariage : & la vie civile, qui consiste dans le droit & dans la possession des biens qu'on appelle communement de la fortune. Un homme vivant doit posseder ces trois vies; mais elles cõposent, pour ainsi dire, la matiere du sacrifice qui se trouve dans la Religion en general. Lorsqu'on fait profession en cet estat, on immole ces trois vies par trois vœux qui sont comme les causes ou les instrumens de leur destruction; La vie de l'esprit par l'obeïssance; La vie des sens par la chasteté; & la vie des biens par la pauvreté volontaire. Mais il faut adjoûter que pour ce qui regarde vôtre sexe & vostre estat, vous adjoûtez une quatriéme immolation à ces conditions communes du sacrifice: C'est une espece de vie, qui est une vie de liberté, un droit de pouvoir aller en divers lieux, & de jouïr par ce moyen des diverses parties du monde: Les Religieux en general ne renoncẽt pas à cette liberté, & n'immolent pas cette vie; mais ce vœu de Closture que vous faites, vous oste encore cette liberté, vous vous arrachez le droit que la nature laisse aux plus miserables; & de tout le monde vous ne retenez qu'un coin

& les murailles de voſtre Monaſtere: C'eſt par cette action ſevere qu'on peut appeller voſtre Profeſſion comme l'immolation de l'holocauſte, qui ne laiſſoit rien dans la victime qu'elle ne ſacrifiât à Dieu : Si bien que nous pouvons comparer une Religieuſe qui fait ce vœu à cet Ange de l'Apocalypſe, de la bouche duquel on voyoit ſortir un glaive. Vne fille à ce momẽt eſt un Ange qui porte un glaive dans ſa bouche, qui en prononçant ſes vœux, eſt un glaive & une eſpée qui d'un coup fait quatre playes ou plûtoſt quatre differentes morts. Que c'eſt donc avec raiſon que nous pouvons appliquer à ces illuſtres mourantes ce que S. Paul dit de tous les Chreſtiens qui ſe mortifioient pour Dieu, quand il les appelle des hoſties vivantes, *Hoſtiam viventem* ! Ce qui ſouffre trois explications: Premierement, c'eſt une hoſtie vivante qui fait l'office de Preſtre & de victime tout enſemble : Comme Preſtre elle eſt vivante ; Comme victime, elle meurt : Elle vit d'une partie d'elle-meſme pour immoler l'autre à Dieu, non pas comme les victimes anciennes, qui ne ſe tuoient pas elles-meſmes, *Hoſtiam viventem*. Secondement, c'eſt la meſme vie qui reſide dans le cœur & dans les ſens ; mais comme reſidante dans le cœur, elle s'immole elle-meſme; & cõme reſidante dans les ſens, elle ſuſpend cette vie animale; avec cette difference qu'elle reſide dans le cœur cõme animée de l'eſprit de Jeſus; & comme reſidante dans les ſens, elle eſt animée de l'eſprit du viel homme, qu'une Religieuſe ſacrifie tous les jours à l'eſprit de Jeſus. Troiſiémement, c'eſt une hoſtie vivante, par ce qu'elle ſurvit à elle-meſme pour mourir pluſieurs fois, & Rom. 12. 1.

pour sentir à loisir ses douleurs. Vn agneau égorgé ne ressuscite pas peu apres pour revenir sur les Autels, afin d'estre immolé une seconde fois: Mais une Religieuse est toûjours vivãte pour toûjours mourir, & pour goûter peu à peu & lentement les rigueurs de son premier sacrifice, dont toute sa vie n'est qu'une ceremonie qui en renouvelle à tous momens la peine: *Ita feri, vt se mori sentiat:* Ie ne dis pas cecy, ma Sœur, pour estonner vôtre courage par la veuë de ces rigueurs; c'est plûtost pour faire de ces rigueurs la matiere de vôtre courage. Ie vous ay dit le sacrifice qui se fait dans la Religion, afin que vous appreniez quelle est l'offrande que vous faites aujourdhuy, & quel en doit estre l'esprit: Car si vous n'avez pas encore appris qu'est-ce que prendre le voile, qu'est-ce qu'entrer au Noviciat de la sainte Religion; sçachez que c'est se presenter à Iesus pour estre un jour sa victime, & que ce temps qui se doit écouler depuis ce moment jusqu'à vôtre profession, n'est qu'un apprentissage du sacrifice. Il me semble qu'on peut dire que ce temps est comme le prélude de l'immolation, & qu'il est donné à ces innocentes victimes pour deux principales fins: Afin que pendant cet interval elles se preparent au sacrifice, & qu'elles se separent peu à peu des usages prophanes du monde: qu'elles effacent les taches qui peuvent rester de ce commerce pour se rendre dignes d'estre presentées aux Autels: Et l'autre dessein de ce temps, est afin qu'elles essayent leurs forces, & qu'elles apprennent par l'experience des rigueurs de la Religion à les souffrir par aprés comme il faut quand elles y seront engagées, qu'elles s'apprivoisent peu à peu

par la veuë reiterée de ces mortifications & de ces penitences à les ſouffrir plus aiſément. Comme ſi pour diſpoſer un Chreſtien à endurer le martyre on luy donnoit un an, pendant lequel on luy fit montrer à loiſir les raſoirs qui le doivent couper, & eſſayer les flammes qui le doivent brûler: Cet homme, pour ainſi dire, feroit pendant ce temps le noviciat ou l'apprentiſſage de ſon martyre; & apporteroit un cœur preparé & ferme pour cette derniere & ſanglante occaſion. C'eſt la penſée de Tertullien, quand parlant aux Chreſtiens priſonniers, il leur dit que la priſon eſt pour eux l'apprentiſſage du martyre: Pourquoy? parce que les incommoditez des priſons, l'obſcurité de ces lieux, l'horreur des fers & des chaînes, ſont, dit-il, comme des images de mort; à la veuë deſquelles ils eſſayent leurs forces, ils apprivoiſent leur imaginatiõ, ils fortifiõient leur courage, ils preparoient leurs corps à ſouffrir par apres la mort: *Vt ad ſtadium tribunalis bene exercitati modis omnibus prodeant.* C'eſt à de ſemblables conditions que vous entrez aujourd'huy dans ces priſons volontaires, dont l'amour de Dieu fait les principaux liens; c'eſt pour en eſſayer la violence & vous preparer par cette épreuve au dernier ſacrifice qui vous attend: Voyez avec quel courage, & quelle fermeté vous devez faire voſtre offrãde, qui va vous expoſer à toutes ces rigueurs. Ie ſçay que vous avez montré l'vn & l'autre dans la reſolution que vous avez faites; cet adieu que vous avez cõmencez à dire au monde, ces vœux tacites que voſtre devotion a déja faits pour la Religion, ſont des effets de voſtre generoſité, aſſiſtée de la puiſſãce de la grace. On couronnoit au- Tertul.

trefois les victimes qu'on menoit à l'Autel; pour montrer l'honneur qu'elles avoient d'estre consacrées à ses vsages, & le plaisir qu'elles devoient avoir d'estre destinées au sacrifice : Ces ornemens dont je vous voy revestuë, sont les couronnes des Vierges qui marquent la gloire que vous avez, qui montrent la royauté de l'estat où vous entrez,& les triomphes que vous remportez par les premieres resolutions de vostre courage: Mais comme quand l'occasion de combattre approche les soldats renouvellent & redoublent leurs courages;souffrez que pour animer vostre esprit à ce moment qui s'approche,je dise à vostre cœur les mesmes paroles que Iesus adresse à S. Iacques & S.Iean, pour les disposer au sacrifice de leur sang: *Potestis bibere Calicem, quem ego bibiturus sum?* Pouvez-vous boire mon Calice? & ces genereux Disciples répondent,Nous le pouvons: *Possumus.* Il me semble qu'un semblable commerce se passe entre Jesus & vne Religieuse pendant le temps de son Nouiciat,& que j'entends vne mesme interrogation & vne mesme réponse;Pouvez-vous, ma fille, dit le Sauveur,boire mon Calice ? Pouvez-vous endurer ce sacrifice innocent?Ie le peux, dit-elle,mon Dieu,avec vostre sainte grace, & faire ces vœux; *Possumus*:endurer ces mortifications, & pratiquer ces obeïssances, *Possumus*:Ie le puis,mon Dieu,puisque c'est pour vous,comme mon motif;Ie le puis,puisque c'est avec vous comme mon Sauveur ; Ie le puis, puisque c'est avec vous comme mon exemple; *Possumus*. Mais ce qu'il vous dira pendant cette année sainte & rigoureuse,je vous le dis à ce moment qui la cõmence, & qui la continuëra toûjours : Repre-

entez vous que le Preſtre qui va tenir la place de Jeſus, vous preſente vn voile & vn calice ; mais vn calice couvert de ce voile, comme lorſque le Preſtre va à l'Autel portant vn calice ſous vn voile: C'eſt vn voile precieux, ma Sœur, puiſqu'il vous donne place dans la Religion, & ſinguliere-ment dans vne cõpagnie illuſtre par les excellentes qualitez des perſonnes qui la compoſent; plus illuſtre mille fois encore pour les vertus & l'obſervance de la Regle qu'elles pratiquẽt: Mais ſous ces voiles & ces ornemens, ſouvenez-vous qu'il y a un calice; & qu'en vous mettant ce voile ſur le front, il vous dit, Ma Sœur, pouvez-vous boire ce calice que je preſente à voſtre cœur, ce calice plein d'abſynthe & de fiel, *poteſtis bibere?* Mais avant que de répondre, ma Sœur, ſouvenez-vous que c'eſt le calice de Jeſus; c'eſt ſon calice, parce qu'il vous le preſente de ſa propre main, il en eſt le maiſtre; c'eſt ſon calice, parce qu'il veut que vous le preniez pour l'amour de luy, il en eſt le motif; c'eſt ſon calice parce qu'il vous aide de ſes graces & de ſes conſolations, il en eſt le ſecours; C'eſt ſon calice, puiſqu'il l'a bû le premier, & qu'il l'a adoucy par ſon exemple, il en eſt l'exemplaire; c'eſt ſon calice enfin, puiſqu'il en doit recompenſer l'amertume par des douceurs eternelles, il en eſt la recompenſe. En faut-il davantage pour reſoudre voſtre volonté à dire, ce que voſtre cœur a déja dit mille fois ; *Poſſumus* ; Ouy, mon Dieu, je veux endurer l'aigreur de ce calice, puiſqu'il vient de vos mains, puiſque c'eſt pour l'amour de vous, puiſque c'eſt auec voſtre grace, puiſque c'eſt à voſtre exemple, & puiſque vous devez me recompenſer de voſtre eternelle poſſeſ-

ſion, *Poſſumus:* Ie veux que toutes les facultez de mon ame & toutes les puiſſances de mon corps, ſe preſentent à vous, pour dire, *Poſſumus*; Ie m'offre pour eſtre voſtre victime, mais encore,

II. voſtre épouſe.

POINT. a C'eſt ſous cette douce & aimable qualité que Marie a eſté predeſtinée de toute eternité pour eſtre l'Eſpouſe du S. Eſprit, & qu'elle s'eſt preſentée à Dieu la premiere fois qu'elle a paru dãs le Temple : lors meſme qu'elle y eſt venuë pour la ſeconde fois pour y ſubir la Loy de la Purification, conſacrer ſa pureté, elle a comme continüé & renouvellé cette alliance. Mais ne croyez pas qu'elle ſuive toute ſeule cette bouche de lys de ſon Epoux qui l'appelle ; *Adducentur Virgines poſt eam.* Elle traiſne vn nombre infini de Filles à ſa ſuite qui conſacrent à ſon exemple leur virginité à Ieſus, & qui participent en quelque façon à la qualité de ſes épouſes; *Adducentur Virgines poſt eam.* Admirable fecõdité de la virginité de Marie, qui d'vn coſté perd Ieſus, en le donnant pour Eſpoux aux ames des hõmes; mais auſſi de l'autre elle attire les ames des hommes, & les donne pour épouſes à Ieſus, les obligeant à dire avec ces Compagnes de l'Amante des Cantiques ; *Currimus in odorem vnguentorum tuorum.* c'eſt l'odeur de ces parfums, chere Sœur; c'eſt la fumée de cet encens, que Noſtre-Dame répandit à ces Autels dans ſa derniere offrande, qui vous appelle aujourd'huy à ſa ſuite pour venir cõſacrer voſtre virginité à ſon Fils, & vous preſenter en meſme temps pour eſtre vn jour ſon épouſe. Les ames de tous les Chreſtiens ſont les épouſes du Sauveur d'vne façon generale; parce

qu'il les appelle par les lumieres de la Foy & de la Charité, qui ſont enſemble les liens & les ornemens de ce mariage; *Sponſabo te mihi in ſempiternum.* Les ames des Religieux en particulier participent encore plus étroitement à la gloire de cette alliance; parce que la nature & la fermeté de leurs Vœux leur donne quelque avantage: Mais dans le ſentiment des Peres, les filles conſacrées à Dieu meritent encore ſingulierement cette qualité d'épouſe, à cauſe du Vœu de virginité qu'elles font, qui eſt le caractere de leur eſtat. S. Ambroiſe en parle de la façon, & S. Auguſtin, *Illæ enim pertinent ad illas nuptias Eccleſiæ, in quibus Chriſtus ſponſus eſt*: Ne croyez pas, dit-il, que le Vœu de virginité qu'elles font, ou la ſolitude qu'elles embraſſent, leur oſte la gloire du mariage, elles ſont appellées aux nopces de l'Agneau, & ont IESVS pour leur Eſpoux. Pourquoy ce privilege des Vierges? premierement, en conſacrant à Dieu la virginité de leurs corps, elles ont plus de raport à l'Incarnation du Verbe qui eſt le fondement de tous les mariages ſpirituels qu'il contracte avec les ames des hommes. Secõdement, parce que par la Profeſſion de la pureté qu'elles font, elles imitent à peu prés la pureté de l'Egliſe, qui eſt la premiere Eſpouſe de JESUS. Mais vous remarquerez à noſtre ſujet que dans les mariages cõmunément on fait deux ſortes de contracts, on donne deux ſortes de paroles; les premieres ſont appellées *verba de futuro*; les paroles qui regardent l'avenir, & on les appelle communément fiançailles: Les parties ne contractent pas effectiuement le Sacrement de Mariage, mais elles promettent de le contracter,

Oſeæ. 2. 6.

Aug.

c'est vne obligation presente d'vne obligation avenir; Ie m'oblige de m'obliger par aprés: *Verba de futuro.* Les autres paroles sont celles qu'on appelle, *Verba de presenti*; les paroles de present, par lesquelles les parties s'acceptent mutuellement l'une l'autre, & ce sont celles qui font la verité essentielle du mariage; & qui par l'expression du consentement des parties, composent ce Sacrement. Appliquons cecy au mariage spirituel qui se contracte dans la Religion; on donne pareillement deux sortes de paroles à Jesus, *Verba de futuro, verba de presenti:* Les premieres à l'entrée de la Religion; & les autres au jour de la Profession. Quand est-ce qu'une Religieuse épouse effectivement Iesus? C'est lors qu'elle fait sa Profession, & qu'elle dit ces paroles, Ie voüe, *Voueo.* Il y a trois choses dans le mariage, l'vnion de cœur, la donation mutuelle des corps, & puis l'indissolubilité ou l'eternité de cette alliance. L'vnion du cœur est exprimée par cette Loy que Dieu fit pour les mariages dans le premier qui se fit entre Adam & Eve; *Propter hoc relinquet homo patrem & matrem, & adhærebit vxori suæ.* La donation du corps est exprimée par ce beau discours de l'Apostre, où apres avoir dit que le mariage est un Sacrement qui represente l'vnion de Iesus auec l'Eglise; il adjoûte que la femme n'a plus de pouvoir sur son corps, mais qu'il est passé dans l'autorité & sous la puissance de son mary: *Mulier corporis sui potestatem non habet, sed vir.* Enfin l'eternité se doit répandre sur cette vnion, & sur cette donation, & ce sont les trois choses qui sont contenuës eminemment dans ces paroles; *Ie veux, je consens, je l'accepte.* Adorable Sauveur, Es-

Genes. 1.

1. Cor. 7. 4.

poux aimable de mon ame ; que de vostre costé vous obſervez & executez exactement ces loix que vous avez faites; il s'vnit de ſon costé tres-étroitement, il ſe donne pleinement , & comme dit ſaint Bernard; il ſe conſacre tout entier à nos vſages, *Totus nobis datus, totus noſtros ex penſus in vſus.* En vertu de cette donation nous avons particulierement la poſſeſſion de ſõ corps, de ſon ſãg,& de ſa grace;nous faiſõs de ſon corps nos Sacremens,de ſon ſang nos ſacrifices , de ſes graces nos ſecours. Enfin pour ce que regarde la donation mutuelle des corps,il ſe donne,il s'vnit à nous pour vne eternité,& promet ne rompre jamais ny ſa donation ny ſon alliance. Mais où eſt-ce qu'il trouve vne parfaite correſpõdance à ſes inclinations, où à ſes engagemens , que dans l'eſtat de la Religion?C'eſt là proprement où vne ame touchée de l'eſprit de Dieu quitte le monde, ſes pretentions,& renonce à toutes ſes poſſeſſions & eſperances pour s'vnir entierement à Jeſus;c'eſt là où elle ſe donne pleinement à luy: Si bien qu'õ peut dire ce que dit S.Cyprien à vn autre ſujet de la Magdelaine ; *Nil ſibi de ſe retinens, totam ſe tibi devovit:* Elle ne retient aucune choſe pour ſoy; elle fait paſſer tout ce qu'elle a ſous les droits de voſtre puiſſance;d'où vient que les Religieuſes perdent tous les autres noms,leurs poſſeſſions,leurs domaines,leurs maiſons & leurs alliances pour prendre le nom de leur Eſpoux;& ſuivant la belle parole du Prophete, *Vocaberis voluntas mea in ea.* Voulez-vous ſçavoir comment s'appelle vne bonne Religieuſe? C'eſt vne Chrétienne qui execute la volonté de Dieu en elle-meſme,volonté de commandement, volon-

Bern.

Cap. de Cardin. operib. Chriſti cit. de Ablut. ped.

Iſaiæ. 62. 4.

té de consentement, volonté de complaisance. Elle prendra son nom de l'obeïssance qu'elle rendra aux volontez de son Espouse. Enfin l'indissolubilité du mariage se trouve encore excellemment dans l'estat de la Religion, puis que les vœux sont d'eux-mesmes eternels, & enveloppent dans vn seul moment toute l'eternité suivante, puis qu'ils s'ostent eux-mesmes la liberté de la rompre. Si bien que comme cette sainte parole, *Ie le vœux*, fait le Sacrement de mariage, & le rend en quelque façon eternel; cette parole, *Ie vouë*, fait ce mariage spirituel, & vne liaison indissoluble. On disoit d'vn ancien Heros que les chaînes sortoient de sa bouche: mais nous pouvons dire qu'vne bonne Religieuse qui fait les vœux de sa Profession, fait sortir autant de chaînes que de mots, qui attachent son cœur à celuy de Jesus, & celuy de Iesus, au sien.

Mais quand est-ce que se donnent les paroles de l'advenir dans le mariage spirituel? Quand se font pour ainsi dire, les Fiançailles, & les promesses de ce contract, sinon dans l'entrée de la Religion? Dans la ceremonie que vous allez faire, vous ne prenez pas encore Iesus pour vostre Espoux de cette façon solemnelle & inviolable que vous aurez au jour de vos vœux; mais vous vous offrez à luy pour estre alors sõ Espouse; Ces voiles, ces habits qu'on vous prepare, sont les livrées de Iesus qui marquẽt que vous commencez d'estre à luy, & que vous voulez resider dans sa maison pour vivre à l'ombre de sa protection, & vous disposer à l'achevement de ce mariage. Il me semble que le tẽps du Noviciat est vn tẽps de preparation où vne Espouse doit preparer

rer deux choſes: ſa beauté & ſon amour : ſa beauté pour ſe rendre plus agreable aux yeux de ſon Eſpoux ; ſon amour, afin qu'il puiſſe par apres luy-meſme avoir plus d'ardeur, & par reconnoiſſance correſpondre à l'activité de ſes flammes. Le Texte ſacré raconte qu'Eſter demeura un an renfermée pour ſe preparer, & pour ſe rendre digne de l'Alliance & du Trône d'Aſsüerus; quelle uſa pendant tout ce temps-là de tous les ornemens du corps & de tous les onguens qui pouvoient ſervir à ſon embelliſſement, & contribuer à l'accompliſſement de ſon mariage avec ce Roy. Voila, ma chere Sœur, les ſoins que vous commencez à ce iour, que vous devez continuër pendant cette année; voila les ſuites de vos offrandes. Ie trouve deux diſpoſitions neceſſaires à ce deſſein, l'une paſſive & l'autre active : La premiere doit venir de Ieſus, & l'ame ſe doit diſpoſer à la recevoir : dans la ſeconde l'ame doit agir elle-meſme avec la grace de Jeſus. C'eſt le propre de Dieu de diſpoſer les ames qu'il veut prendre pour ſes epouſes, & de les rendre dignes de ſon alliance. Les Rois pour puiſſans qu'ils ſoient n'ont pas ce pouvoir dans leurs mariages, ils peuvent les choiſir quoy qu'elles ſoient de baſſe condition, & leur donner des biens eſtrangers, comme la Nobleſſe, les revenus, & de ſemblables conditions ; mais ils ne peuvent pas leur donner ny la beauté, ny l'eſprit, ny la vertu, qui ſont les qualitez eſſentielles dans les mariages. Mais quand Dieu donne cette gloire à une ame Religieuſe, & qu'il la deſtine pour eſtre l'eſpouſe de Jeſus, il dit qu'il a vû la Jeruſalem deſcendre du Ciel propre comme

une espouse que Dieu avoit preparée de ses mains
Apoc. 21.2. *Vidi Ierusalem novam descendentem de Cœlo à Deo paratam sicut sponsam ornatam.* Iesus se presente luy-mesme, & descend dans une ame par sa grace prevenante, & la dispose par ce moyen : Puis l'ayant ainsi preparée, il s'unit & allie à elle par une grace d'amour, *Paratam à Deo sicut sponsam ornatam.* A peu prés comme le Soleil pour peindre l'Arc-en-Ciel sur une nuë, fait deux differentes fonctions, il l'éleve par sa chaleur, il la prepare par son influence ; & puis il imprime sur elle ses lumieres, & fait les mariages de ses rayons avec ses ombres. Voila l'operation de Iesus sur vostre ame : Il vous appelle aujourd'huy par la grace de vocation, & vous attire comme vne vapeur des eaux boüeuses du monde, par ce moyen il vous esleve peu à peu par ses graces & par ses consolations ; & puis enfin il s'unira inviolablement à vostre cœur au jour de vostre Profession,
Genes. 11.19. *Pactum meum illi in fœdus sempiternum*; ce iour est comme un pact par advance de son alliance. Mais vous devez disposer vostre cœur à recevoir cette grace, & agir de vostre costé pour preparer vostre amour, bannissant peu à peu les vanitez du monde qui peuvent empescher son avenuë, & deplaire à ses yeux ; & mettant en leur place les vertus qui vous peuvent rendre aimable. *Sponsa Christi Arca testamenti,* vne Espouse de Iesus est comme l'Arche du testament. Il y avoit trois choses dans l'Arche, les Tables de la Loy, une cruche de Manne, & la verge d'Aaron. Les Tables de la Loy marquent la Regle que l'on professe en la Religion, qui impose une obligation étroite de quitter sa propre volonté & de suivre celle des

Superieurs. La Manne eſt le ſymbole de la pureté & de la virginité que vous offrez à Ieſus, le prenant pour voſtre Eſpoux. La Verge d'Aaron fait connoiſtre qu'il y a de la difficulté à obſerver ponctuellement les rigueurs & les mortifications qui s'y rencontrent. Mais, ma Sœur, vous recevez aujourd'huy avec joye ces loix, cette obligation de virginité, & ces mortifications, pour vous diſpoſer aux nopces de l'Agneau immaculé, & vous quittez toutes les pretentions que vous aviez ſur le monde pour ſuivre entierement celles que Dieu vous donne ſur ſon corps & ſur ſon heritage : ſouffrez donc, ma Sœur, que j'applique à ce voile blanc que vous allez recevoir ce que le Preſtre dit aux ceremonies du Bapteſme, quand il donne la robbe blanche à l'enfant ; ou que ie renouvelle celles que vous dites à ce deſſein, *Accipe veſtem candidam, quam immaculatam proferas ante tribunal Domini Ieſu Chriſti:* Voila ce voile blãc qui eſt la marque de la pureté de Marie, & de celle que vous offrez à Ieſus pour eſtre ſon Eſpouſe, & que vous devez porter ſans ſoüillûre devant ſon tribunal. C'eſt, m'a Sœur, le deſſein que vous devez former aujourd'huy pour recevoir les fruits de cette ceremonie que vous allez commãcer par les mains de ſon Miniſtre; acceptez ces marques de ſon amour, & ces ornemens de ſon alliance, avec leſquels il va faire ſur voſtre corps & ſur voſtre eſprit deux differentes ceremonies : L'une exterieure ; il vous va donner ce voile ſur voſtre front pour commencer cette ceremonie, en ſuite de laquelle il prendra poſſeſſion de tous vos mẽbres; Il va vous couvrir de ce ſaint habit pour Ritual.

Posseder vostre corps mesme, & vous dire qu'il pretend que tous les mouvemens de vostre corps & toutes les actions de vos sens soient attachées & appliquées à son amour & à sa gloire : Mais il fait une ceremonie interieure sur vostre ame, il vous revest de sa grace & de son esprit? Il vous couvre du voile de sa protection. Ha, ma Sœur, que vous estes heureuse de changer ces habits pompeux & ces parures de Princesse en un voile blanc d'une pauvre Religieuse, qui vous rend bien plus glorieuse par sa pauvreté, que ceux que vous quittez par leur éclat ; puisqu'il vous rend par avance comme l'Espouse de Iesus-Christ.

Conclusion. Et nous, Messieurs, qui assistons à cette ceremonie ; ne regardons pas cette action qu'on y va faire avec des yeux indifferens, & comme une chose où nous ne sommes pas interessez nous-mesmes ; mais où nous servons seulement de spectateurs & de témoins: apprenons de l'offrande que cette fille fait à ce iour, celle que nous devons faire nous-mesmes, puisque nos ames sont les espouses de Iesus, & nos corps ses victimes : nous devons donc participer & à cette action qu'elle va faire, & à cette alliance qu'elle contracte. Il est vray que c'est pour nous un sacrifice de surerogation & de conseil ; mais nous devons à Dieu d'autres sacrifices, *sacrificium Iustitiæ*: le sacrifice de justice distributiue pour honorer la majesté & la souveraineté de Dieu, & pour reconnoistre ses bien-faits; il nous a donné nous-mesmes à nous-mesmes, n'est-il pas juste que luy appartenant necessairement par tant de titres, nous soyons à luy par une volontaire offrande de

noſtre liberté ? *Sacrificium Iuſtitiæ* ; Sacrifice de Iuſtice cõmutative, il s'eſt immolé pour nous à la Croix,& s'immole tous les jours à l'Autel,ne merite-il pas que nous nous ſacrifions nous-meſmes pour luy ? Encore ne demande-t'il pas ſang pour ſang,ni vie pour vie ;il ſe contente que nous détruiſions la vie coupable des ſens,&que nous faſſions qu'il vive à nous-mêmes.*Sacrificium Iuſtitiæ*; Sacrifice de Iuſtice vindicative, puiſque nous avons offenſé Dieu,nous devons reparer ſa gloire; & puiſque nous avons ſacrifié nos corps & nos ames aux Demons,nous devons reparer ces ſacrifices abominables par des ſacrifices pieux&ſacrez.

Mais helas!comment nous acquitterons-nous de ces obligations de Iuſtice?Pour une fille qui s'offre aujourd'huy à Ieſus, on en trouve mille autre qui s'immolent à la vanité,aux plaiſirs & au Demon,& qui combattent ſous ſes ombres : Ce qui nous oblige de renouveller les plaintes de Moyſe,*Immolaverunt Dæmoniis,& non Deo.*Ie trouve pſ.105. des Autels, des Veſtures, & des Sacrifices ; mais 19. pour qui?pour le Demon,*& non Deo.*Non ce n'eſt pas pour vous mon Dieu,retirez-vous Autels,retirez-vous Croix,vous n'avez pas de part aux ſacrifices : Qui donc ? la vanité, les plaiſirs,& le Demon. Choſe eſtrange, dit S. Auguſtin, que l'ambition & l'avarice font pour le monde tout ce que la charité fait pour Ieſus,& qu'elles diſent les mêmes paroles. Que dit la charité;*Propter te mortificamur tota die*;Voila ce que dit une Religieuſe, voila ce que dit un Chreſtien;Mon Dieu je vous ſacrifie ma vie, ma liberté,& mon repos: *Hoc dicit & avarus:*C'eſt ce que dit l'Avare à ſon or,*propter te* : l'Ambitieux à ſon honneur,*propter*

te;le Libertin à son amour, *propter te*, sacrifice des biens, sacrifice de repos, de conscience, de salut & d'eternité. Ha, mon frere, faut-il que nous traitions ainsi Iesus,& que nous nous traitions ainsi nous-mesmes?Est-ce le fruit de nos sacrifices & de nos sentimens que Dieu nous a donnez.

Mais encore,regardons nos ames comme les Epouses du Sauveur:Nous avons contracté cette alliance dans nostre bapteſme par la Foy;nous l'avons mille fois renouvellée par laCharité,nous devons la consommer & l'achever dans la gloire. N'est il pas juste que je dise avec S. Ieroſme,
Hier. *Serva Christo sponsam*?Ha,mon frere, vous avez une ame qui repose en vous, je la recommande à vos soins,c'est l'Epouse de Iesus,gardez-la luy, & preparez la à ce thrône qui l'attend; & ne permettez pas qu'un amour estranger vous ravisse la gloire de cette alliance, ou l'esperance de ce bon-heur? Ha! Iesus c'est dans l'azyle de la Religion, & sous l'ombre de ces voiles que vos espouses sont en asseurance, que leur innocence & leur fidelité est à l'abry:Dans le monde, ha que d'accidens! que de precipices & que d'oppositions à leur salut!

Car, Messieurs, entrons dans l'esprit de cette ceremonie qu'on va faire, & joignons-y nos pensées, rappellons nostre cœur de ces prophanes autels & de ces passions estrangeres pour en faire une partie de cette offrande;Et vous, Mesdames, qui estes principalement interessées dans cette Feste, retirez-en aussi les principaux avantages; rentrez dans le premier esprit de l'offrande que vous avez faites, souvenez-vous quels

furent vos ſentimens alors ; faites revenir à ce moment où vous eſtes, ce que cette fille fait aujourd'uy; rallumez dans voſtre eſprit ce flambeau que vous teniez alors, & renouvellez en vous l'ardeur de voſtre amour pour vous offrir de nouveau à Dieu avec le meſme zele comme ſes victimes & comme ſes eſpouſes : & tous enſemble mettons-nous en eſtat de pouvoir acquerir les vertus dignes de ſes qualitez, afin qu'ayant correſpondu a ſes graces en ce monde, nous en recevions les recompenſes en l'autre dans la gloire: Où nous conduiſe le Pere, &c.

SECOND

SERMON

POVR LA PRISE D'HABIT D'VNE RELIGIEVSE.

Notas facite in populis adinuentiones eius *Iſaiæ*. 12. 4.

Faites connoiſtre aux peuples les inventions de l'amour Divin. En Iſaïe, cha. 12. verſ. 4.

C'Eſt par un heureux effet de la Providence de Dieu, qu'en meſme temps que l'Egliſe celebre l'invention de la ſainte Croix, nous voyons une fille quitter le monde pour ſe conſacrer à Ieſus-Chriſt dans la Religion: En meſme temps que le Prophete commande aux Predicateurs de montrer aux peuples les inventions de l'amour de Dieu ſur la Croix; cette fille veut gouſter par advance les fruits de ce bois ſacré. Ne ſeparons pas dans noſtre Diſcours ces deux Feſtes de l'Egliſe; & montrons que l'entrée dans la Religion eſt comme une participation de la Croix; & que c'eſt proprement dans cet eſtat qu'un Chreſtien reçoit tous les fruits avantageux de ſa Paſſion. C'eſt

à vous, ma Sœur, qui faites aujourd'huy le ſujet de cette ceremonie, que le Prophete parle, *Notas facite in populis adinuētiones eius*; Montrez à tout le monde quel a eſté l'amour de Jeſus-Chriſt en voſtre endroit, qui vous a retirée du monde, & vous a fait entrer à l'ombre de ſa Croix, afin d'eſtre inviolablement à luy : Sçachez que c'eſt de cette meſme Croix qu'ont deſcendu toutes les graces qui ont operé cette merveille; & qui vous faiſant quitter une famille & des alliances terreſtres, vous fait entrer dans des alliances celeſtes. Le S. Eſprit a eſté le premier principe de cet heureux écoulement, prions-le d'accorder les graces neceſſaires, & à nous pour en parler & à vous pour les achever; Il nous les accordera ſans doute, ſi nous les demandons par l'entremiſe de la Vierge, que nous ſalüerons avec l'Ange, en luy diſant: *Ave Maria.*

NOus pouvons conſiderer la Croix ſous deux qualitez, & par rapport, à deux differens offices que Jeſus-Chriſt y a exercez; Il monte ſur la Croix comme noſtre Roy, il y monte comme noſtre Pere: Comme Roy ſur ſon Trône; & comme Pere ſur un lit ſacré. C'eſt ſous ces deux excellentes qualitez, que l'Egliſe honore la Croix dans la celebrité de cette Feſte, où apres avoir eſté cachée dans la terre, elle commence à paroiſtre avec éclat. Mais vous allez voir que ce qui ſe fait generalement dans l'Egliſe, ſe fait particulierement dans la Religion; & qu'vne fille qui ſe conſacre à Jeſus dans cét eſtat, trouve la Croix & l'honore ſous ces deux differés viſages: Elle l'honore comme le throne de ſon Roy; &

elle l'honore cõme le lit ſacré de ſon Pere. Elle l'honore comme le thrône de ſon Roy, puiſqu'elle ſe preſente à luy pour eſtre ſa ſujette : Elle l'honore comme le lit ſacré de ſon Pere, puiſqu'elle ſe preſente à luy pour eſtre ſa fille. C'eſt, ma Sœur, de ces deux principes & de ces deux Inventions de la Croix, que vous devez tirer les deux diſpoſitions que vous devez apporter à cette ceremonie: 1. Vous vous approchez de ce thrône, approchez-vous en avec ſoûmiſſion : 2. Vous vous approchez de ce lit ſacré, approchez-y avec amour. L'obeïſſance que vous devez à Ieſus-Chriſt comme à voſtre Roy, & l'amour que vous luy devez comme à voſtre Pere feront les deux Points de ce diſcours, & les deux parties de vos ceremonies.

Diviſion du diſcours.

I. POINT

C'a eſté en qualité de Roy que Ieſus a monté ſur la Croix ; où comme dit S. Auguſtin, il a fait de ce thrône de ſon ſupplice, le trhône de ſa majeſté, où ſes ennemis meſme le faiſant monter comme coupable, le declarerent Roy par le titre qu'ils mirent ſur ſon gibet; *Crucifigendo regem gentium, fecerunt regem quem occiderunt.* Soit qu'il veüille dire que le Sauveur meritât la qualité & dignité de Roy par l'humiliation de ſa Croix ; ſoit encore qu'il exerçât glorieuſement en cet eſtat, la puiſſance royale qu'il avoit acquiſe. Les Rois ont principalement trois puiſſances dans leſquelles conſiſte la grandeur de leur dignité & l'élevation de leur thrône. Vne puiſſance imperieuſe qui cõſiſte à dõner des loix aux peuples, & à ſe faire obeïr ; une puiſſance rigoureuſe qui conſiſte à cõdamner les coupables ; une puiſſance bien-faiſante, qui conſiſte à pardonner les crimes,

Aug.

à donner des abolitions & des graces. Voilà trois genres de puiſſances que Ieſus a acquiſes, & qu'il a exercées ſur la Croix; il donne des Loix, il fait des condamnations, & il fait des abolitions. 1. C'eſt là où il donne des loix & aux elemens qui le reſpectent, & aux Apoſtres qui l'adorent, & aux hommes qu'il aſſujettit a ſon empire: 2. C'eſt là où il condamne le monde par les exemples de ſa ſainteté, & par les differens arreſts de ſa bouche. 3. C'eſt là où il donne la grace aux pecheurs & les abolitions de leurs crimes, en faiſant de ceux qui le crucifierent par leur rage, les favorables ſujets de ſa miſericorde.

1. Mais ce qu'il a commencé ſur le Calvaire, il le continuë dans la Religion, & ſingulierement dans l'entrée que fait une Religieuſe; c'eſt dans cette action qu'il exerce une authorité ſouveraine ſur elle, & qu'il fait regner ſa croix, parce qu'elle obeït à la grace de ſa vocation, qui eſt un effet de la Croix: Soit parce que par le Vœu d'obeïſſance qu'elle fait, elle s'aſſujettit pleinement à ſon Empire: Soit encore parce que l'eſtat meſme de la religion où elle s'engage pour lors, eſt vn eſtat & une dependance des loix & des maximes de ſoûmiſſion & de dependance de la croix. Ha! ce n'eſt pas aſſez qu'on obeïſſe à ſes commandemens, on paſſe plus avant; on obeït à ſes conſeils, & on ſuit ſes exemples les plus rigoureux: Et n'eſt-ce pas à la veuë de ce commandement impérieux, que nous pouvons dire que le Royaume de Jeſus crucifié eſt dans une veritable Religieuſe *Regnum Dei intra vos eſt*? Et que dans le moment de ſon entrée en la Religiõ, elle dreſſe, pour ainſi dire, le thrône de ſa Croix,

Luc. 17. 21.

qu'elle fait regner & au dedans d'elle & au dehors d'elle?

2. Et ce d'autant plus glorieusement qu'elle contribuë encore à la condamnation du monde, que Jesus a faite sur la Croix : Il dit quelque temps avant sa Passion que le Iugement du monde s'approchoit; *Nunc iudicium est mundi.* Il le fit excellemment sur la Croix, non seulement parce qu'il y condamna ses maximes, par les arrests de sa justice; mais parce qu'il condamna les déreglemens des mondains, par les exemples de sa pauvreté, de son humilité & de sa patience : C'est pourquoy S. Leon l'appelle le tribunal de Iesus, où il exerce comme Roy & comme Sauveur cette double iustice: *In quâ tribunal est Domini.* Ie sçay bien que les impies condamneront vos Arrests, & que mesme pour éviter cette condamnation ils cacheront vostre Croix dans l'obscurité de la nuit : Mais il se trouvera des Chrestiens qui la produiront & mettront au iour, qui porteront cette Croix sur le Calvaire, & qui y condamneront le monde. En effet il me semble qu'une fille qui entre en Religion, contribuë à c'est arrest de la iustice de Dieu, & peut dire excellemment; *Nunc iudicium est mundi*: Premierement; parce qu'en elle-mesme en quittant le monde, elle le foule aux pieds, elle le condamne comme digne de ses mépris & de sa haine, comme vn criminel & son ennemy avec ces paroles, *Mihi mundus crucifixus est, & ego mundo.* Secondement, parce que la gloire & l'exemple de cette action, est une condamnation du monde : Tertullien dit que l'hõme de bien condamne par ses vertus les vices des méchans. Disons que les

Ioan. 12. 31.

Leo.

Galat. 6. 14.

Vœux de pauvreté, d'obeïſſance, de chaſteté & d'humilité, ſont la condamnation du monde, qui repreſente celle qu'en a fait Dieu: *Nunc indicium eſt mundi.*

3. Illuſtre authorité de l'empire de la Croix, mais qui s'acheve glorieuſement par ſes bienfaits; en ce que dans la Religion c'eſt un Thrône bien-faiſant ſemblable à celuy de l'Agneau dãs l'Apocalypſe, qui eſtoit entouré d'un Arc-en-Ciel. C'eſt par les pardons, par les abolitions & par les graces que les Rois regnent abſolument; & ce droit de pardonner eſt une des marques eſſentielles de leur Souveraineté, & vn des plus illuſtres fleurons de leur Couronne. Ieſus-Chriſt a acquis & exercé ce pouvoir ſur la Croix, où ſelon l'Apoſtre S. Paul il exerce le commencement de cette authorité, & comme les arrhes de cette puiſſance bien-faiſante: *Delens quod adverſus nos erat, chirographum decreti*: C'eſt là où il pardonne à ſes bourreaux, où il leur donne des graces apres l'avoir fait ſouffrir; & au lieu de faire deſcendre ſur eux les carreaux de ſa Iuſtice, par les ruiſſeaus de ſon Sang, il en fait ſortir les torrens de ſes Graces & de ſa Miſericorde. Mais il rappelle encore cette Croix bien-faiſante dans la Religion pour y exercer ce méme empire, pour en faire un Royaume d'amour, vn Thrône de ſa Bonté, & vne vie perpetuelle de grace. La raiſon ſe prend, de ce que diſent les Theologiens aprés S. Thomas, qu'à ce moment de la Profeſſion nous recevons le pardon de nos pechez, non ſeulement quant à la coulpe, mais encore quant à la peine. Ieſus nous fait comme une application generale de ſa miſericorde pour nos offenſes, & comme un

Ad Coloſſ. 2. 13.

Iubilé vniverſel ; qui fait que S. Ierôme le compare au Bapteſme: *Secundus poſt baptiſmum gradus.* Mais adjoûtons que c'eſt dans l'entrée en la Religion que nous commençons cét eſtat d'vne vie perpetuelle de grace,& qu'on la conſerve à la faveur & à l'ôbre de la Croix;c'eſt dés ce moment qu'on commence à devenir , pour ainſi dire,des crucifiez aux pechez,& des reſuſcitez à la grace, pour dire avec l'Apoſtre,*Vetus homo noſter crucifixus eſt,vt deſtruatur corpus peccati,& omnes vltra non ſerviamus peccato.*

ad Rom. 6. 6.

Voyez donc , ma chere Sœur , auec quelle diſpoſitiõ d'eſprit vous devez faire aujourd'huy cette ceremonie,& cõmẽcer à porter cette Croix de voſtre Religion,qui eſt comme les arrhes de ſa Miſericorde. Les diſpoſitions que le Sauveur demande à une Religieuſe à la veuë de ce Trône, conſiſtent dans vne parfaite ſoûmiſſion , qui aye ces trois qualitez;qu'elle ſoit obeïſſante pour ſuivre les commandemens de ſa bouche ; qu'elle ſoit forte pour executer les arreſts de ſa Iuſtice , & qu'elle ſoit reconnoiſſante pour luy rendre grace des bien-faits de ſa Bonté : Vous trouverez ces trois avãtages dans voſtre Religiõ;vous y trouverez avec les impreſſions de ſes Loix,les caracteres de ſa Iuſtice,auſſi bien que les marques de ſa Bonté.1. C'a donc,apportez-vous à cette Croix & à cet Autel une obeïſſance non ſeulement pour ce moment que vous prenez cet habit qui vous ſepare de vous-meſme , mais qui aye une eſpece d'eternité qui s'eſtẽde ſur le reſte de voſtre vie ? Vous engagez-vous de tout voſtre cœur à ſuivre ponctuellement ſes commandemens portez par ſa bouche,& exprimez par la bouche de vô-

tre ſuperieure ? Dites donc avec joye ces paroles de S. Auguſtin, *Da quod jubes,& jube quod vis* : Aug. Commandez,mon Dieu, ce qu'il vous plaira & en ce jour & en tous les autres de ma vie; j'eſpere avec voſtregrace executer parfaitement voſtre volonté. C'eſt, ma Sœur,ce que vous devez dire à la veuë de ce Thrône,& pour ſuivre ſes commandemens, & pour executer les arreſts de ſa Iuſtice.2. Ce n'eſt pas aſſez d'avoir entré en Religion,il faut ſe ſoûmettre à tous les actes de mortification qui y ſont attachez ; ce n'eſt pas aſſez d'avoir quitté le monde de veuë , il faut en arracher juſqu'à la moindre racine de voſtre cœur pour l'immoler entierement à cette Croix: Ieſus-Chriſt l'a condamné ſur le Calvaire , vous deuez renouveller tous les jours cet arreſt dans la Religion par voſtre humilité & voſtre obeïſſãce par l'aneantiſſement de vous-meſme , & par le ſacrifice de vos paſſions. 3.Enfin apportez-vous à cette action vn eſprit de reconnoiſſance pour cette grace bien-faiſante que vous avez reçeuë , & pour cette infinie bonté qui eſt enveloppée dans voſtre vocation qui vous a retirée du mõde? Ah! que cette grace eſt grande du coſté du Principe,puis qu'il vous a preferé à tant d'autres ames,& qu'il n'a eu cet amour prevenant que pour vous : Grande du coſté du moyen , puis qu'il vous fait entrer dans vn eſtat,où vous eſtes ſeparées des aſſauts des Demons , & où il vous fait trouver la Croix qui eſt voſtre azile: Grande du coſté du temps,puis qu'il vous ravit au monde,& vous conſacre entierement à Dieu : Grande enfin du coſté de l'eternité,puis que vous faiſant perdre la terre pour quelques jours, il vous

Galat. 6. 14. donne le Ciel pour toûjours. Dites donc avec l'Apoſtre, *Abſit mihi gloriari, niſi in cruce Domini*; que vous n'ayez plus, ny de joye, ny de cõſolation, ny de gloire, ny d'autre paſſion que de ſouffrir pour cette Croix, qui vous preſente Jeſus-Chriſt non ſeulement comme Roy, mais encore comme Pere.

II. Point. Entrõs dans cette ſeconde partie de ce Diſcours par vne belle cõſideratiõ des Peres & des Theologiens, qui comparent l'entrée dans la Religion avec le Sacrement de Bapteſme, qui eſt le commencement de la ſanctification des Chreſtiens: C'eſt comme une double naiſſance que nous recevons de Ieſus, avec cette differẽce que nous receuons dans la Religion l'achevement & la perfection de la grace que nous avons receuë au Bapteſme. Cõme les peres cõmuniquent deux choſes à leurs enfans, l'vne naturelle qui eſt leur vie & leur eſprit, l'autre morale qui eſt le droit à leur heritage; ainſi quand les Chreſtiens ſont regenerez par le Sacrement de Bapteſme, ils reçoivent à proportion ces deux avantages de Ieſus qui les enfante par ſon ſang & par l'ouverture de ſes playes. Premierement ils reçoivẽt la communication de ſon eſprit par la grace juſtifiante qui eſt répanduë dans leur cœur, & par la grace actuelle qui l'accõpagne, *Accepiſtis ſpiritum adoptionis filiorum, in quo clamamus. Abba Pater:* Rom. 6. 15. Vous avez receu l'eſprit d'adoption, qui vous fait parler à Dieu non ſeulement cõme à voſtre Souverain ou à voſtre Iuge, mais comme à voſtre Pere. Secondement, les Chreſtiens reçoivent dans le Bapteſme enſuite de cette adoption les droits infaillibles ſur ſa gloire comme ſur les biẽs

de

de leur pere; parce qu'elle eſt donnée aux Saints non ſeulement comme vne recompenſe de leurs actions, mais comme un heritage qui leur appartient par le titre de leur naiſſance: *Si filij & heredes.* Admirable bon-heur des hommes tirez de la bouë & du limon, & qui ſortans d'vn ſang coupable, ſe voyent ainſi élevez dans la famille de Dieu, animez de ſon eſprit, & heritiers de ſa gloire: Mais qui ſe trouve encore avec quelque avantage plus grand, & avec quelque perfection plus conſiderable dans l'entrée de la Religiõ, que ſaint Gregoire de Nazianze appelle la plenitude de l'Evangile: Pour dire que la grace du Bapteſme s'acheve & s'accomplit dans la Religion. 1. On y reçoit l'eſprit de Ieſus: 2. on reçoit les droits ſur ſa gloire.

1. Nous recevons en cet eſtat l'eſprit de Ieſus, non ſeulement avec une plus grande abondance, puis que la grace eſt augmentée par cette action: mais avec un certain caractere triomphant qui marque que nous ſommes enfans de Ieſus. C'eſt un eſprit triomphant & victorieux qui ſurmonte l'eſprit du monde, qui triomphe de ſes vanitez & de ſes pompes. Ha! qu'il paroiſt bien qu'une fille eſt animée de l'eſprit du Sauveur; je dis de cet eſprit qui a vaincu le monde, quand elle en quitte tous les intereſt, tous les plaiſirs, toutes les pompes pour la ſeule conſideration de ſon amour & de ſa gloire. O Dieu! qu'elle peut bien dire ce que diſoit S. Auguſtin incontinent apres ſon Bapteſme, *In novo meo homine nativitas ſecunda reparatur*: Ie me trouve comme changé dans cette ſeconde naiſſance, je ſuis devenu comme un nouvel homme: pour dire qu'il reçoit vn Aug.

cœur nouveau, vn esprit qui agit par les sentimens de Dieu & par les maximes de l'Evangile, comme vne fille de Iesus.

2. Les Chrestiens acquierent dans le Bapteſme un droit asſuré ſur la gloire du Paradis ; adjoûtons qu'à l'entrée de la Religion, vne perſonne qui entre dans cét eſtat, reçoit comme vne augmentation de ce droit, & vne nouvelle aſſurance de cet heritage. La raiſõ de cette verité ſe prẽd de ce que les Peres diſent communément que la vocation Religieuſe eſt une des plus grandes & des plus infaillibles marques de predeſtination, que nous puiſſions avoir en cette vie: Pourquoy? parce que l'eſtat de la Religion nous retire des dangers du monde, & des occaſions plus aſſurées qui s'y trouvent pour ſe perdre. De plus il attire par ces moyens mille graces & mille benedictions, & une particuliere providence de Dieu, qui rend le ſalut moralement infaillible: C'eſt ce que ſignifient ces voiles & ces habits qu'on donne aux perſonnes religieuſes quand elles entrent premierement en cet eſtat; & que nous pouvons appeller avec proportion des veſtemens de ſalut, *Veſtimenta ſalutis* : parce qu'ils marquent qu'on y reçoit les aſſurances de ſalut, & de la predeſtinatiõ. C'eſtoit autrefois la couſtume que ceux qui n'avoient pas d'enfans, adoptoient des enfans eſtrangers dans leur famille ; ils leur donnoient des veſtemens particuliers qui marquoient cette faveur, & qui eſtoient comme les livrées de leur pere: Et l'Egliſe pour cette raiſon, à mon avis, dõne aux enfans dans le Bapteſme des voiles qui leur couvrent la teſte & le reſte du corps, pour montrer qu'ils ſõt animez de l'eſprit de Ieſus, & qu'ils entrẽt dãs l'adoptiõ de ce Pere celeſte. C'eſt dãs ce

sétiment qu'on dõne des voiles & des habits aux Religieuſes quand elles ſe conſacrent à Dieu, pour marquer qu'elles ſortent de la famille du monde, & qu'elles entrent dans la famille de Ieſus. Les Theologiens parlant des ceremonies & vétures Religieuſes, les nomment parmy les choſes ſacramentales, & qui appartiennent aux Sacremens : Elles ne ſont pas à la verité des Sacremens ; mais elles ſont en quelque façon dans cet ordre, elles ont quelque image de Sacremens. Quelle eſt la nature des Sacremens ? ils ont trois choſes conſiderables : Premierement, ils operent la grace, ils la contiennent, & ils la ſignifient. Nous pouvõs trouver à proportion ces trois mêmes avantages dans les voiles & dans les habits Religieux. 1. Ils operent la grace en quelque façon, puiſque par leur application ils conſacrent une perſonne à Dieu, & la mettent dans ſa famille. 2. Ils la couvrent ſous cette ombre : 3. Enfin ils la ſignifient, puiſque cet habillement qui ſe fait dans cette adoption, marque que les Filles appartiennent à Ieſus, qu'elles ſont animées de ſon eſprit, & qu'elles ont part à ſon heritage. C'eſt pourquoy S. Ignace le Martyr appelle les Vierges conſacrées à Dieu les Sacremens de Ieſus, *Virgines ſunt Chriſti Sacramenta*. Il veut dire premierement que ce ſont des choſes ſaintes par la ſainteté de leur Profeſſion ; Il veut dire en ſecond lieu, que ce ſont comme des Myſteres cachez qui couvrent ſous les voiles les plus grands threſors de ſa grace : Mais il veut dire à mon ſujet, que comme lors que nous recevons les ſignes exterieurs des Sacremens, en meſme temps Dieu opere interieurement & dans nos ames des effects Ignat. Mart.

répondant à cette ceremonie : Ainsi en mesme temps qu'une Fille reçoit le voile & l'habit, Iesus opere interieurement toutes ces ceremonies ; Il anime sa teste de son esprit, de ses lumieres & de ses maximes ; Il remplit son cœur de ses mouvemens, il luy communique les droits de sa Gloire : si ce vestement sert à l'exterieur pour marquer un estat different de celuy du monde ; il marque encore, comme dit S. Paul, qu'elle est revestuë de Iesus interieurement : *Christum induistis.*

Conclusion. C'est à ces avantageuses conditions, ma Sœur, que vous avez receu le saint habit : Voyez avec quel esprit vous devez recevoir les graces. On peut dire de ce voile ce que disoit un Orateur, parlant de la robbe Consulaire que l'Empereur lui avoit envoyée, quand il l'éleva à cette dignité, qu'elle estoit plus precieuse par ses biẽs-faits, que par la beauté & la magnificence des broderies qui la cõposoient: *Pretiosior beneficiis suis est.* Ha! ce voile & cet habit est tracé, pour ainsi dire, des bien-faits de la grace que Dieu vous fait à ce jour: Elle porte la grace de vostre adoption, l'heritage de sa gloire, & l'asseurance de vostre predestination: Voyez donc avec quelle joye & quelle satisfaction vous devez recevoir cet habit qui vous donne une alliance si avantageuse & si illustre : Mais sçachez aussi que vous estes obligée en mẽme temps d'avoir les sentimens qui répondent au bon-heur de cette alliance : C'est l'amour que Iesus Christ a eu pour vous, qui l'a commencé en vous choisissant pour sa fille par sa grace, & qui la finira par sa misericorde ; Il faut aussi que vous apportiez à cette alliance un amour ardent pour Jesus, qui ait ces trois qualitez, qui répon-

dent aux trois avantages, ou aux trois myſteres de ce voile. Premierement, qu'il ſoit liberal pour vous donner à Ieſus, afin que dés ce moment vous vous mettiez abſolument ſous ſa protection: Secondement, qu'il ſoit entier pour vous conſacrer ſans reſerve a l'amour de voſtre Pere, pour dire avec cette ſainte Vierge, chez S. Ambroiſe à qui on reprochoit le voile dont elle couvroit ordinairement ſa beauté: *Ipſi me ſoli ſervo*; Ie me reſerve ſeulement pour mon Dieu, c'eſt à luy ſeul que je veux plaire; Retirez-vous objets du monde, je ne pretens rien ſur vous; retirez-vous yeux du monde, vous n'avez plus rien à pretendre ſur moy, c'eſt pour Ieſus ſeul que je veux vivre. Troiſiemement, enfin un amour qui ſoit plein de confiance, puiſque vous avez le bon-heur d'eſtre miſe dans la famille de Dieu, & d'avoir entrez par une circóſtance particuliere dans les droits de ſon heritage. Souffrez donc que je finiſſe ce diſcours en vous addreſſant ces paroles du Prophete: *Audi filia, & vide*: Eſcoutez & voyez. L'amour entre par les oreilles & par les yeux: 1. Ouvrez les oreilles pour entendre la voix de voſtre Roy qui vous appelle; 2. Ouvrez les yeux pour voir les beautez & les attraits de ce Pere qui vous aime. Ambr.

1. Si je vous portois parole de la part de quelque Prince, ou de quelque Monarque de la terre & ſi je vous diſois qu'il ſouhaite ſeulement de vous que vous l'écoutiez, ſans vous demander aucune choſe oppoſée à voſtre devoir, vous auriez tous les reſpects poſſibles pour ſes paroles. Mais je vous declare aujourdhuy que Ieſus-Chriſt, le Roy des Roys, veut s'entretenir

avec vous pendant toute vostre vie, il veut vous prendre pour sa servante, faut-il deliberer sur ce consentement ? *Servire Deo regnare est* ; Ha ! la qualité de servante de Dieu vous donne le titre de Reyne; vous estes Reyne sur vos passions, puisque vous en triomphez ; Reyne sur le monde, puisque vous le foulez aux pieds ; Reyne sur le Demon, puisque vous luy arrachez toutes les pretentions qu'il pouvoit avoir par vos foiblesses sur vostre cœur, Reyne enfin sur le Ciel puisque vous recevez aujourd'huy des droits comme infaillibles sur sa possession. La Reyne de Saba s'estima trop glorieuse de quitter son Royaume, pour devenir la servãte de Salomon; Et vous, ma Sœur, ne vous estimerez-vous point trop satisfaite de quitter vos biens & vos heritages pour entrer en une Religion, pour estre la servante de Iesus-Christ ? Le temps du Noviciat vous est donné comme pour vous disposer à son service, *Audi & vide* écoutez ses Commandemens, voyez sa volonté, *Et concupiscet Rex decorem tuum*; Et ce Roy de gloire vous associera dans sa famille, non seulement comme sa servante, mais encore comme sa fille.

Tertul. 2. Tertullien dit que ce fut sur la Croix que Iesus-Christ engendra tous les Chrestiens, & que la lance qui ouvrit son cœur, fit la fonction de Sage-femme, *Obstetricante lancea gennit nos.* Mais si ce bois fut le lit où nostre Pere celeste nous adopta en sa famille, comme estant tous membres de l'Eglise, c'est sans doute dans la Religion qu'il donne les marques de cette heureuse allience, & qu'il dit aux ames Religieuses ces aimables paroles qu'il dit à ses Apostres,

apres les avoir ſacrez par le caractere de Preſtriſe, *Jam non dicam vos ſervos, ſed filios*; Ie ne vous appelleray plus mes ſerviteurs, mais vous ſerez deſormais comme mes enfans. Ha ma Sœur, ſi ie vous ay montré Jeſus-Chriſt comme voſtre Roy ſur la Croix, il y eſt encore comme voſtre Pere, ſi vous luy devez vos reſpects en qualité de ſujette, vous luy devez voſtre affection en qualité de fille. Dieu dans l'ancien Teſtament ne vouloit porter que les marques de royauté & de grãdeur; de ſorte que les Iſraëlites demanderent à Moyſe que Dieu ne leur parlât pas, mais qu'il apprît de luy ſes volontez pour les leur declarer, tant ſon éclat les ſurprenoit: Mais dans la Loy de grace, il ne porte que des noms d'amour & de bonté, des titres d'Epoux & de Pere: *Sponſabo te mihi.* * *Qui confitetur Filium, & Patrem habet.* 1. Ioan. 2. 23. Voyez donc, ma Sœur, ſi vous voulez eſtre l'enfant de ce Pere celeſte; mais apprenez en meſme temps que c'eſt ſur la Croix qu'il vous a enfantée; pour dire que voſtre eſtat & voſtre religion, n'eſt qu'un eſtat & une profeſſion de croix, de mortifications & de penitence; & qu'il vous reçoit en ſa famille pour le ſuivre ſur le Calvaire; *Notas facite in populis adinuẽtiones eius*; Faites connoiſtre à vos parens les influences de la grace de Dieu ſur voſtre cœur, qu'il y domine non ſeulement comme Roy, mais encore comme Pere.

Et vous, Meſdames, qui avez déja depuis long-temps fait ce contract avec Ieſus-Chriſt, qui avez voulu quitter la maiſon de vos parens, & les titres éclatans que vous pouvoit donner voſtre naiſſance, pour devenir les ſervantes de ce

Roy,& les filles de ce Pere celeſte ; Ie vous diray ce qu'il répondit à S.Pierre,quand il luy demanda quelle recompenſe il auroit pour avoir tout quitté; *Ecce nos reliquimus omnia,quid ergo erit nobis?* Vous avez mépriſé le monde & ſes vanitez , ſes grandeurs & ſes plaiſirs, pour vous attacher ſeulement à Dieu ; vous condamnez encore ſes maximes tous les jours par vos vertus : Ah ! vous le condamnerez encore avec Ieſus - Chriſt au jour du Iugement ;Vous eſtes en ce monde ſes ſervantes , *Notas feciſti in populis adinventiones*;Vous imitez ſes exemples , il vous communiquera en l'autre ſon pouvoir & ſon authorité;*Sedebitis & vos ſuper ſedes duodecim , iudicantes duodecim tribus Iſraël.*

Matth. 19.

Matth. 19.

Mais ce n'eſt pas ſeulement aux Religieuſes que le Prophete dit,*Notas facite in populis adinvẽtiones eius:* Faites connoiſtre aux peuples quelles ont eſté les inventions de l'amour de Ieſus pour nous; tous les Chreſtiens ſont obligez chacun en ſon eſtat,les peres & les meres à l'égard de leurs enfans,les maiſtres & maiſtreſſes à l'égard de leurs ſerviteurs;enfin le prochain à l'égard de ſon prochain;& nous pouvons tous dire,non ſeulement par nos paroles, mais plus par nos actions;*Notas facite in populis adinventiones eius.* Ah!Ieſus nous a tant eſtimez,qu'il a voulu monter ſur la Croix pour y ſouffrir la mort , afin de rachepter noſtre ame & nous engendrer à la grace,ſera-t'il dit que nous la mépriſerons tãt que nous ne ferons aucune violence pour nous conſerver cette qualité , & de ſerviteurs & d'enfans de Jeſus - Chriſt ? *Miſerere animæ tuæ placens Deo*; Ayez pitié non ſeulement de voſtre ame , mais encore de celle

de voſtre prochain;reconnoiſſez que c'eſt le prix du ſang d'un Dieu,& que vous luy rendez par voſtre moyen, ſes graces & ſon Sang que le Demon luy avoit ravis dans la perſonne de voſtre prochain. *Notas facite in populis adiventiones eius.* Entrons dans ce ſentiment en ce jour de l'invention de la Croix ; faiſons-la voir ſur nos langues par les ſaintes converſations que nous aurons avec noſtre prochain ; ſur nos mains,par les bons exemples que nous luy donnerons ; enfin ſur tout noſtre corps, par les motifs de mortifications & de penitence qu'il verra en nous;afin que l'ayant porté dans toutes nos actions en ce monde, nous ayions la recompenſe que Dieu prepare à ſes ſerviteurs & à ſes enfans en l'autre : C'eſt la gloire eternelle,ou nous conduiſe le Pere , le Fils & le S. Eſprit.

TROISIE'ME.

SERMON

POVR LA PRISE D'HABIT D'VNE RELIGIEVSE.

Sanctum est Templum tuum, mirabile in æquitate. *Psal.*64.6.

Vostre Temple est Saint, mon Dieu, & admirable dans sa beauté. Au Pseaume 64.chap.6.

IL y a cette difference entre les autres Festes de la Vierge; & celle que l'Eglise celebre en ce jour; que dans les autres celebritez nous l'honorons en elle-mesme; en celle-cy, nous celebrons la Dedicace d'un Temple que la pieté de deux nobles Romains consacrerent à son nom, & qui a pris son nom de Nostre-Dame des Neiges, qu'elle fit paroistre pendant les chaleurs de l'Esté, pour marquer l'endroit où elle vouloit qu'on luy bastit ce Temple. Mais en même temps que l'Eglise celebre la Dedicace de ce Temple materiel, nous faisons une seconde feste, l'entré d'vne fille considerable pour ses biens & pour sa noblesse dans

l'eſtat de la Religion;& pour ainſi dire, la Dedicace d'vn temple vivant, conſacré ſous le nom de Marie. Ne ſeparons pas ces deux Feſtes que la providence de Dieu joint dans un meſme jour; faiſons voir que cette entrée dans la Religion eſt une conſecration d'vn temple à la gloire de Ieſus ſous le titre de Noſtre-Dame, qui a du rapport à la Dedicace de celuy qu'on baſtit en meſme jour ſous ce titre. Mais, ma chere Sœur, parce que le S. Eſprit a eſté le principe de cette genereuſe reſolution, qui vous fait offrir aujourd'huy à ſes Autels; demandons luy enſemble les graces pour entrer dans les ſentimens de cette Feſte; il nous les accordera, ſi nous les demandons par l'entremiſe de ſon Eſpouſe; ſalüons-la avec l'Ange, en luy diſant; *Ave Maria.*

C'Eſt avec raiſon qu'on a toûjours dreſſé des Temples à la gloire de Marie, ſoit viſibles ou materiels; ſoit ſpirituels ou inviſibles. Elle a merité cet honneur par deux conſiderations: Premierement, parce qu'elle a elle-meſme eſté le premier Temple de Ieſus & le plus auguſte Sanctuaire de ſa grace: Secondement, parce qu'en cette qualité elle a eſté comme un Autel public ouvert à toutes les neceſſitez des hommes, & où encore elle preſente tous les jours pour eux la puiſſance de ſes oraiſons, & la ſainteté de ſes prieres; ſuivant la penſée de S. Anſelme, qui l'appelle l'Autel des peuples, *Altare populorum.* Il ne ſemble que comme le Prophete fait avec ces deux mots le Panegyrique de Marie, en diſant que c'eſt vn Temple ſacré & admirable, il marque en meſme temps les deux qualitez que doi-

vent avoir les Temples qu'on dresse & qu'on consacre à son nom;ils doivent estre saints,ils doivent estre miraculeux ; le premier,pour avoir du rapport à sa saincteté;le second,pour servir à montrer sa puissance.N'allons pas chercher ailleurs les excellentes veritez qui paroissent si visiblement dans cette Feste, ou nous trouvons deux choses considerables;premierement vne consecration, & secondement vn miracle:C'est la cõsecration d'vn Tẽple que la pieté de deux Nobles Romains voulut faire de leurs biens à Nostre-Dame en bastissant un Temple, & le dediant à son nom : Mais c'est vn miracle, que reciproquement N. Dame fait en leur faveur,lors qu'elle fait voir la Neige pendant les ardeurs de l'Esté sur cette montagne qu'elle avoit choisie pour cette Eglise. C'est comme vn commerce de la Terre avec le Ciel; d'vn costé on éleve les choses de la Terre, on les consacre, & on les change en des Temples, en des Autels pour servir à la gloire de Marie:& d'vn autre costé elle fait descendre le Ciel sur la Terre en faisant paroistre ce meteore miraculeux. Appliquons cecy à la seconde partie de cette Feste, representons l'entrée d'vne fille dans la Religion premierement,comme vne consecration ; secondement,comme vn miracle. 1. Vne consecration qu'elle fait d'elle-mesme sous le nõ & à la gloire de Marie,2. Vn miracle que Nostre-Dame fait en sa faveur,& vn miracle qui a du rapport à la pureté & à la blãcheur de cette Neige miraculeuse;pour dire de l'entrée de cette fille en la Religion,*Sanctum est Tẽplum tuum, mirabile in æquitate:* La consecration de cette fille à la gloire de Marie, & le miracle de Marie en faveur de cette

Divisiõ du discours.

fille, feront les deux parties de ce Diſcours.

Ce n'eſt pas vn titre trop ambitieux de cette ceremonie, de l'appeller vne Conſecration, puiſque S. Paul appelle tous les Chreſtiens des Temples vivans de Dieu: *Templum Dei ſanctum eſt, quod eſtis vos.* Il ne veut pas dire ſeulement que nos ames ſont les temples du S. Eſprit, parce qu'elles reçoivent immediatemẽt la grace; Il adjoûte que cette conſecration s'eſtend encore ſur le corps cõme ſervant aux vſages de la grace: *An neſcitis quoniam membra veſtra templum ſunt Spiritus ſancti?* Ce qui fait dire à S. Auguſtin, que comme dãs le Temple de Salomon il y avoit deux Autels differens; l'vn au dedans, l'autre au dehors du Sanctuaire; ainſi dans un Chreſtien conſacré à Dieu il y a deux Autels, où il preſente ſes ſacrifices: Le premier eſt interieur, qui eſt le cœur, l'autre exterieur qui eſt le corps, *Ita in nobis duo ſunt altaria conſtructa.* Que ſi l'entrée d'vn Chrétien dans l'Egliſe peut eſtre appellée la conſecration d'vn Tẽple qu'on dedie aux vſages de Dieu; ſans doute que l'entrée de la Religion qui eſt cõme vne élevation au deſſus de la ſainteté commune des Chreſtiens, & que ſaint Cyprien appelle, *Flos Eccleſiaſtici ordinis*, merite écore plus excellemment ce nom; & qu'on peut dire qu'vne fille qui commence cet eſtat, eſt vn temple qui ſe conſacre à ſa gloire: C'eſt ſuivant cette penſée que ſaint Thomas dit, que l'eſſence de la Religion conſiſte dans vne conſecration qu'vne Religieuſe fait de ſoy-meſme au ſervice de Dieu. Mais nous pouvons avoüer que celle qui ſe fait aujourd'huy eſt vne dedicace ſolemnelle qui ſe fait à Dieu ſous le nom & ſous le titre de Noſtre-Dame, puis

I. POINT.

1. Cor. 3. 17.

1. Cor. 6. 19.

Aug.

Cyp.

2. 2. q. 189. a. 3. ad. 3.

qu'elle se fait dans vn Ordre qui porte son nõ & est erigée pour l'honorer elle-mesme. Developpõs cette premiere verité, & présuppoſons d'abord que la consecration en general enveloppe trois choſes : Premierement, une ſeparation des uſages prophanes & communs de la choſe qu'on conſacre: Secondement, vne application quon doit faire à Dieu & aux vſages particuliers de ſa gloire: Troiſiémement, vne eſpece de perpetuité, & ſi j'oſe dire, d'eternité, qui commence au jour de la ceremonie. Quand ces devots Citoyens de Rome conſacrerent autrefois ce Temple à la gloire de Marie, ils firent ces trois differentes actions; Premierement, ils oſterent ces biens de leur poſſeſſion, & aux vſages prophanes du monde; Secondement, ils les appliquerẽt à la gloire de Dieu & en firent vne Egliſe à ſon honneur; & en troiſiéme lieu, ils firent cette application pour toûjours. On voit encore cette meſme Egliſe dans cet eſtat glorieux, qui a triomphé des injures du temps, & qui ſert de monument eternel pour la pieté de leurs ceremonies. Appliquons cecy à l'entrée de la Religion, & diſons, 1. Que c'eſt vne ſeparation qui ſe fait d'vne perſonne avec ſes biens, de ſa famille, de ſon corps, & de ſon eſprit aux vſages prophanes du monde, à qui ils pouvoient eſtre appliquez: 2. Qu'elle s'applique au ſervice de Dieu pour toûjours.

1. Ce n'eſt pas eſſentiellement par cette action que nous ſommes conſacrez, nous le ſommes à la verité de droit par les obligations que nous avons à Dieu, comme noſtre premier principe & comme noſtre derniere fin; mais il faut quelque ceremonie exterieure pour faire cette Dedicace.

Ces pierres que vous voyez arrangées dans la compoſition de ce Temple, ont eſté d'elles-meſmes indifferentes & aux vſages prophanes, & au ſervice de Dieu : Peut-eſtre que de la meſme carriere dont on a tirée les pierres, qui ont baſty cette Egliſe, on en a tiré de ſemblables qui ont ſervy à baſtir le Palais de quelque Prince, ou la maiſon de quelque criminel : Qui eſt-ce dóc qui les a retirées de cet eſtat d'indifference où elles eſtoient ; Qui proprement les a eſlevées à vn eſtat plus ſaint & plus divin. C'a eſté la main du Pontife qui les a miſes en vn eſtat de ne pouvoir plus ſervir aux vſages prophanes du monde; c'eſt comme vne ceremonie de ſeparation. Ces perſonnes que vous voyez dans la Religion, eſtoient d'elles-meſmes indifferentes pour ſervir aux vſages prophanes du monde, ou pour eſtre appliquées au ſervice de Dieu : Sans doute peut-eſtre que d'autres filles de méme condition & de meſme famille ſót demeurées appliquées aux emplois du monde, & y demeurent avec danger de leur perte : Qui eſt-ce donc qui a fait cet heureux diſcernement, & les a miſes dans cette conditió? C'eſt bien à la verité le deſſein des parens qui les a choiſies de ces eſtats indifferens de la terre, & retirées des vſages prophanes du monde ; C'eſt cette grace de la vocation qui les a ſeparées : Mais ç'ont eſté les ceremonies & les vœux qu'elles font, qui font ce diſcernement, & qui a rompu toutes ces chaiſnes. Ne croyez pas que ce ſoit ce voile, cet habillement qu'elles ont, & les grilles qui les tiennent comme enfermées, qui aye fait cette difference: C'eſt cet acte de leur liberté exprimé par ces paroles, *Ie voüe.*

A quoy nous pouvons appliquer ce que S. Paul a dit en general de la parole de Dieu, *Vivus est sermo Dei & efficax, & penetrabilior omni gladio ancipiti*: C'est vn glaive à deux tranchant qui separe le monde d'vne Religieuse, & aussi vne Religieuse du monde; qui d'un costé oste tous les droits qu'elle y pretend, & de l'autre retire toutes ses esperances: C'est vn glaive qui va foüiller iusqu'au fond du cœur, jusqu'aux moindres gouttes de sang, jusqu'au moindre sentiment de la nature. Saint Paul exprime cecy par vn terme de mort: *Mihi mundus crucifixus est, & ego mundo*: Ie me suis crucifié au monde, mais il m'est aussi crucifié; comme je n'ay rien à esperer sur le monde, le monde ne peut rien esperer sur moy: Ce sont 2. morts qui sõt incapables de faire aucune impression l'vne sur l'autre: Le monde ne peut rien pretendre sur moy, parce que je suis mort à sõ égard & je ne puis rien pretendre sur le monde, parce qu'il est mort à mõ égard. Voila, ma chere Sœur, ce que vous allez faire; vous allez faire deux testamens dans vostre seule parole; le testament du monde mourant à vostre cœur, le testamẽt de vostre cœur mourãt au monde: Retirez-vous aujourd'huy pompe, vanitez du mõde, vous ne pouvez rien pretendre sur mon cœur; & vous mon cœur, retirez vous, vous ne pouvez plus rien pretendre sur les pompes & sur les vanitez du monde.

Hebr. 4. 12.

Galat. 6. 14.

2. Mais ce n'est pas assez pour la consecration d'vn Temple, d'avoir separé les pierres & les matereaux de l'vsage indifferent & prophane du monde; il faut aller plus avant, & les appliquer au culte & au service de Dieu. Aussi ce n'est pas

la

la ſeule operation de la Religion de ſeparer une fille du monde; elle l'applique, elle la dedie, & la dévoüe au ſervice de Dieu; & comme en vertu de la ceremonie de la conſecration qu'un Eveſque fait d'une Egliſe, les prieres & les materiaux demeurent appliquez au ſervice de Dieu; de meſme en vertu de la reſolution des vœux une perſonne Religieuſe eſt eſſentiellement appliquée à Dieu. Il y a neanmoins cette difference entre les conſecrations de ces Temples materiels dediez à Dieu, & les Temples ſpirituels de la grace; c'eſt que cette conſecration eſt purement au dehors, elle conſiſte dans cette ceremonie ſenſible, dans des Onctions, des benedictions, & des aſperſions de la main du Preſtre, qui ſe font pour attirer par ces ceremonies exterieures le reſpect & la devotion des peuples, & pour augmenter l'application que Dieu en fait à ſa gloire: Mais quand une fille entre dans la Religion, nous pouvons dire qu'elle a en même temps deux conſecrations differentes; l'une viſible au dehors par la ceremonie de ſon entrée; & l'autre interieure au dedans par l'application de la grace. On demande ſi deux Preſtres peuvent conſacrer une meſme Hoſtie? ſi deux Eveſques peuvent en meſme temps conſacrer vn meſme Temple, un meſme Autel; quoy qu'on en diſe, & que cette queſtion ſoit indeciſe, diſons que dans la ceremonie de ce jour il y a deux Pontifes qui l'a font: ça eſté l'amour que vous avez eu pour Jeſus, & celuy que Jeſus a eu pour vous: Ce n'eſt plus pour vous, que vous avez un cœur, un corps & des mains, c'eſt pour luy que vous les poſſedez; & vous n'en eſtes plus que cõme l'oeconome, parce que vous vous eſtes don-

née à Dieu; parce qu'il a esté non seulement present à cet Autel pour accepter vôstre offrande, mais encore parce qu'il vous a confirmée par sa grace, & vous a comme marquée de son sceau en vertu des paroles de vos vœux. C'est la pensée de S. Ambroise, qui parlant dans un jour de Feste consacré à la dedicace du Temple où Jesus se trouva, & expliquant ces paroles, qui portent que Jesus se promenoit sous le portique de Salomon, il dit que Dieu se promene dans le cœur du Sage, & dans l'ame d'une Religieuse, pour consacrer toutes ses affections à sa gloire, *In porticu Salomonis deambulabat: * Hoc est in pectore sapientis omnes eius sibi dedicaturus affectus.* Il me semble que je vois Jesus à ce mot que vous allez dire, *le vouë*, entrer dans vostre cœur, & parcourir toutes les facultez de vostre ame, & tous les membres de vostre corps, & par l'onction de sa grace les applique tous à soy-mesme, & grave sur toutes les parties de vous-mêmes ces belles paroles du Prophete, *Meus es tu*, vous estes à moy; il dit à vos mains, à vos yeux, à vostre cœur, *Meus es tu*, vous estes à moy. Quand les Peres parlent de Jesus, ils disent excellemment que ç'a esté le premier Temple de la Divinité, où elle a residé corporellement, & que le Mystere de l'Incarnation a esté la consecration de ce Temple: Mais ils adioûtent que l'onction de cette alliance a esté l'union hypostatique, en vertu de la quelle cette sainte Humanité a esté attachée à Dieu, & entierement appliquée à sa gloire. Qu'est-ce que l'entrée d'une fille en Religion; c'est une consecration du Temple qui honore cette premiere dedicasse; Disons donc comme l'union hypostatique

Ambr.

a penetré tous les membres du corps du Sauveur, & toutes les puiſſances de ſon ame, & les a appliquées à ſa gloire ; ainſi en vertu de cette double onction, & de cette ceremonie que vous allez faire pour Ieſus, & de la grace que Ieſus repandra ſur vous, toutes les parties de voſtre corps ſeront attachées par vne application generale à la gloire de Jeſus.

3. Mais tout ainſi que l'union hypoſtatique a conſacré Ieſus pour toûjours, auſſi la conſecration d'une Religieuſe empôrte une eſpece de perpetuité, & eſt en quelque façon eternelle. On ne conſacre pas vne Egliſe pour quelque temps ſeulement, c'eſt pour toûjours que ces pierres & ces autels ſont ſeparez des vſages du monde ſans eſperance de les reprendre ; c'eſt pour toûjours qu'ils ſont appliquez au culte Divin, ſans que jamais perſonne ne puiſſe les luy oſter ſans commettre des ſacrileges. Et la raiſon ſe peut prendre de l'eternité de Dieu ; comme il eſt eternel en ſoy-meſme & en ſon merite, il le doit eſtre auſſi dans le culte qu'on luy rend, & on luy doit faire des donations à iamais irrevocables. Et ſi Dieu demande cette eternité dans ces Temples materiels, beaucoup plus dans la dedicace des Temples vivans, qu'on ne peut luy oſter ſans injuſtice : Ce qui fait qu'il les appelle des épouſes, *Sponſabo te mihi in ſempiternum* : Pour dire que comme les mariages ſont d'eux-meſmes eternels & indiſſolubles, auſſi les offrandes de la Religion doivent porter ce caractere. Mais quand eſt-ce que Dieu entre dans ce droit d'eternité, quand eſt-ce qu'il reçoit des donations irrevocables ? n'eſt-ce pas par le Vœu de Religion ? D'un

costé ce Vœu s'estend sur toutes les differences des temps qui doivent suivre ; d'une autre elle se donne à Dieu sans aucune limite de temps ; par ces paroles qu'elle prononce en un moment, elle enveloppe tout l'advenir ; & par une entiere donation, elle rend son application eternelle. D'ailleurs le Vœu lie la liberté & la met dans un estat de iamais ne pouvoir le rompre, & luy impose une heureuse necessité d'estre toûiours ce qu'il est. Ha ! ma Sœur, vous ne doutez pas que la ceremonie de vos Vœux ne vous aye engagée à cette aimable necessité, puisque pour rendre eternel vostre consentement, vous y avez adioûté des chaînes: Ce qui fait que nous pouvons vous representer comme cette femme de l'Apocalypse, qui estoit penetrée du Soleil, qui portoit sur sa teste une couronne d'étoille, mais qui avoit la Lune sous ses pieds. Vous estes penetrée du Soliel, par la consecration que Iesus a faite de vous-mesme ; vous estes couronnée d'étoilles, pour marquer la victoire que vous remporté dans cette action, & la royauté que vous avez acquise : Mais vous foulez la lune sous vos pieds, qui est la marque de l'inconstance, pour dire que vous estes eternellement à Iesus. Excellente consecration, qui honore infiniment Iesus, puisque vous montrez bien que vous estes à luy ! Las, qu'une fille de naissance & de condition renonce au mõde, à ses pompes & à ses vanités, où elle avoit de si grands droits & de si belles esperãces, pour estre eternellement consacrée à l'amour de Jesus, & d'un Iesus crucifié ; d'un Iesus pendu & mourant ! Ha, grand Dieu ! qu'il faut bien que vous soyez le Dieu de son cœur, le Maistre de son

our, de ses desseins & de ses esperances. Mais
mesme temps qu'elle honore Iesus, adjoûtons
finissant ce Point, qu'elle honore singuliere-
nt Marie; puisque c'est sous son nom & à son
nneur, qu'on consacre aujourd'huy ce temple
vant à proportion comme dans la Feste de ce
ir, la pieté de ces illustres Romains dedierent
te fameuse Eglise, & par cette consecration
ent Nostre-Dame heritiere de leurs biens.
ous sçavez que ç'a esté de tout temps la coustu-
e des Chrestiens, quand ils dedioient à Dieu
uelque Eglise, de la consacrer sous le nom &
ous le titre de quelque Saint, d'où vient
u'on appelle les Eglises des titres : Faisant
peu prés ce que fit Iacob, quand des pier-
es où il avoit reposé la nuit, il en fit un Au-
el : *Erexit Iacob lapidem in titulum.* Et le dessein Genes.
le cette application & de cette Dedicace estoit 28.18.
premierement pour faire voir à tout le mõde que
ce lieu estoit dedié à l'honneur de ce Saint, afin
de reconnoistre les faveurs que Dieu luy avoit
faites. Secondement, pour mettre ce Temple sous
sa protection & sous la sauve garde de sa puis-
sance, & que son nom gravé sur la porte de ce
Temple où sur le frontispice de ses Autels, ban-
nisse l'insolence des Demons. Troisiémement,
afin que ce Temple soit vn motif à l'égard des
hommes qui en verront l'inscription, & qui en
sçauront la Dedicace, pour exciter leur devotion.
1. Détournons pour un moment les yeux de dessus
cette fameuse Eglise, que la pieté de ces premiers
Chrestiens bastirent à ce jour à Rome, sous le
titre de Marie, voyons un peu ce temple vivant,
c'est sous un mesme nom qu'elle est aujourd'huy

dediée; & elle montre par cette ſolemnité de ſa Profeſſion, qu'elle eſt à la verité à Ieſus, mais qu'elle eſt auſſi à Marie: & comme la Dedicace que firent ces devots Chreſtiens par les inſpirations du S. Eſprit, mettoient ce Temple materiel ſous le nom de Marie, c'eſt auſſi un temple vivant que Ieſus-Chriſt conſacre à Noſtre-Dame. 2. En ſuite de cette application, elle demeure ſous la protection de Marie. Saint Bernard dit que ce nom chaſſe les Demons. S'il a ce pouvoir pour des choſes inanimées, quelle ſera ſa puiſſance pour ce Temple vivant? il leur deffendra d'approcher de la ſainteté de ſes Autels. 3. Enfin le fruit de cette inſcription eſt, que ce ſera un motif à la fidelité & à la devotion de ſon cœur, pour vivre convenablement à cet eſtat & à cette Dedicace. Les Peres, aprés S. Auguſtin, remarquant les paroles de l'Evangile, qui parlent du titre qu'ó mit ſur la Croix, diſent, *Erat in titulo cauſa mortis eius inſcripta*; Qu'on ne demande pas la cauſe de ſa mort, la voila dãs le titre de ſa Croix; il meurt, parce qu'il s'appelle Ieſus; il meurt, parce qu'il eſt le Sauveur du monde, parce qu'il eſt venu remplir la majeſté de ce Nom. Ha! ma chere Sœur, que ce titre que vous prenez aujourdh'uy de fille de Noſtre-Dame, que l'inſcription de ce Temple ſera un puiſſant motif à voſtre cœur pour vous employer à ſon ſervice, pour remplir la majeſté de ce Nom: Souffrez donc que je concluë ce premier Point par les mêmes paroles dont S. Ambroiſe ſe ſervit dans une ſemblable occaſion de la profeſſion de quelque Religieuſe; *Te nunc, Domine, precor, vt ſuper hanc domum tuam, ſuper hac altaria, qua hodie dedicauí, ſuper hos lapides*

Aug.

Ambr.

ſpirituales, qui in tua Templa ſacrantur, quotidiana præſentia inſende. Ie vous prie, Seigneur, de jetter vos yeux ſur cette Maiſon & ſur ces Autels vivans, dont ont fait auiourd'huy la Dedicace, & ſur ces prieres ſpirituelles qui deviennent voſtre Temple; & comme leur Pontife Souverain, vous receviez leur offrande & vous preniez leur protection. Et vous, Marie recevez ce temple ſpirituel que la pieté de cette fille conſacre aujourd'huy à vôtre nom; elle vous fait heritiere de ſon cœur, de ſon amour; de ſes biens, de ſes prétentions & de ſes heritages: Mais en recevant cette conſecration, faites auſſi pour elle un miracle; & en meſme temps qu'elle éleve la terre vers le Ciel par ſa donation, faites deſcendre le Ciel en Terre par voſtre grace. C'eſt mon ſecond Point.

II. POINT

Et c'eſt icy la ſeconde partie de cette Feſte auſſi bien que de ce diſcours: tandis que ces Bienheureux mariez conſacrent leurs biens à ſa gloire, elle fait vn miracle pour eux, faiſant deſcendre de la Neige ſur une montagne de Rome, pendant les plus grandes chaleurs de l'Eſté. Mais ce qu'elle fait ſenſiblement dans cette premiere occaſion, elle le fait inuiſiblement dans cette ceremonie. Ie ne veux pas dire ſeulement en general, que l'entrée d'une fille dans la Religion eſt un miracle de la grace qui triomphe de toutes les loix de la nature & de la raiſon; mais encore dans l'eſtat de cette fille qui a deux proprietez: 1. Qu'eſtce que le vœu de virginité? qu'eſt-ce que le propre caractere de cette Profeſſion? C'eſt un miracle qui a du rapport avec le miracle des Anges: 2. Que c'eſt Marie qui le fait, & qui de la meſme main dont elle produit cette Neige au milieu des feux,

elle produit la blancheur de ſa pureté au milieu meſme des flammes.

1. C'eſt vn ſentiment des Peres que le vœu de la virginité eſt vn miracle qui eſt deſcendu du Ciel, en ce que Jeſus en eſt le premier principe; *Quis neget hanc virtutem factam eſſe in Cœlo?* dit S. Ambroiſe: Qui pourra remettre en doute que cette innocente vertu ſoit deſcenduë du Ciel? Pourquoy? parce qu'on ne la trouve dãs la Terre, que depuis que Ieſus y eſt venu, & que par la pureté miraculeuſe de ſa Mere il l'a envoyée aux hõmes pour faire des miracles. De voir ces innocentes victimes pour inſenſibles parmy les ardeurs des paſſiõs & les feux de la jeuneſſe, c'eſt vn miracle redoublé, & tout ſemblable à celuy que nous voyons aujourd'huy en cette neige qui triomphe de la chaleur de l'Eſté, & qui ſe conſerve ſous les ardeurs du Soleil, qui apparemment la deuoient détruire; puis que ſuivant les ſentimens des Saints, la neige eſt le Symbole de la pureté, & à cauſe de la blancheur, & à cauſe de la froideur de ce meteore. Quand on nous dit que la pureté ſe trouve dans les Anges, nous n'admirons pas cette vertu; ce n'eſt pas vn miracle de la grace, mais vn privilege de leur naiſſance, qui ne leur cauſe pas ces troubles, ils n'ont pas de feu à vaincre; ce n'eſt pas de la neige que naiſſent des flãmes: Mais que c'eſt bien a de differentes conditions que cette vertu ſe produit & qu'elle ſe conſerve dans les hommes; il faut neceſſairement qu'elle triomphe de trois ſortes de feux, & qu'elle renverſe avec impetuoſité trois flammes qui ſont capables de la détruire; le premier, c'eſt le feu naturel des paſſions que la nature allume

Ambr.

s tous les hommes ; le second , c'eſt un feu
anger que les Demons impriment en noſtre
rit, & que meſme ils font gliſſer dans nos vei-
s: Enfin le troiſiéme eſt le feu que le monde
eſente aux yeux ; ce feu attrayant & pompeux
ii paroiſt dans les perſonnes des mariages , &
ii eſt d'autant plus dangereux à cette vertu, qu'il
roiſt plus legitime. Et que cependant un cœur
vironné de ces flammes, & tout embraſé de ces
ux faſſe la reſolution de la pureté , n'eſt-ce pas
n double miracle de l'amour qu'elle a pour Dieu,
c de la grace de Dieu ſur elle ? Non tous les ef-
orts de la nature ne ſçauroient arreſter en elle
es mouvemens il faut que la grace de Dieu s'en
neſle. La grace de Dieu quoy qu'elle ſoit toû-
ours la meſme, paroiſt neanmoins en quelque
façon differente ſuivant les differentes occaſions,
tantoſt c'eſt un feu pour nous échauffer ; tantoſt
c'eſt de la neige & de la glace pour moderer nos
ardeurs : comme Dieu dans l'ancien Teſtament a
paru ſous ces differentes poſtures ; on l'a vû pa-
roiſtre ſous la figure de feu dans un buiſſon ar-
dent ; mais il paroiſt apres dans la fournaiſe de
Babylone avec une qualité toute contraire; pour
renverſer glorieuſemãt l'impetuoſité de ces feux,
il fait l'office de vent & de roſée, qui rendent inu-
tiles les flammes. Appliquons cecy à la grace que
ſaint Auguſtin appelle comme la Lieutenante de
Dieu : quand une ame ſe neglige au ſervice de
Dieu, ou que la crainte gelle ſon courage, la gra-
ce deſcend en forme de feu, elle allume ſes flam-
mes victorieuſes pour allumer celles de ſon cœur;
Mihi ignis in oſſibus meis, & cruciat me. Mais quãd
nos paſſions ſont trop ardentes, elle devient tou-

Aug. te de glace pour les éteindre, *Quasi ventus roris flatus est*, c'est comme vn vent de rosée qui se répand sur nostre esprit & sur nôtre sang mesme pour en moderer les feux. Mais ces differentes qualitez qui sont ainsi separées, se trouvent reünies dans le miracle de la virginité consacrée. Pour faire la neige dans la nature, il faut de la chaleur & de la froideur tout ensemble; le Soleil par sa chaleur éleve les vapeurs dans la moyéne region de l'air, & les subtilise; mais quand elles sont arrivées en ce lieu, la froideur de l'air les épaissit & leur donne ce temperament de la glace. Comment se fait dans le cœur d'une Religieuse le vœu de la virginité? comment se forme la blancheur & la froideur de cette neige? d'un costé la grace allume le feu de l'amour de Dieu dans son cœur; & ce feu par sa chaleur éleue ces vapeurs du milieu des eaux de sa foiblesse; mais en méme temps elle prend la qualité de froideur & luy donne vn temperament de la glace, qui rend son cœur impenetrable à tous les feux de la passion, de l'Enfer & du monde, & luy fait dire, *In medio ignis non sum æstuata.*

2. On pourroit proposer une belle question, comment s'est fait ce miracle de la production & de la conservation de la neige pendant les chaleurs de l'Esté? Elle s'est pû faire en deux façons; ou en ce que Dieu conserva la nature de la neige, la fortifia par sa puissance, luy donna vne force & vne vertu victorieuse cõtre les ardeurs du soleil, & capable de resister à ses flammes: Ou bien on peut dire que Dieu suspendit l'activité des rayons du soleil, & par la soustraction de son concours en modera la violence:

mme dans la fournaiſe de Babylone, où, comdit le Prophete, Dieu coupa la flamme de feu, *x Domini intercidentis flammam ignis* De deux Pſ.28.
nctions que le feu pouvoit avoir, de luire & de 7.
ûler, il luy oſta celle de brûler, & luy laiſſa lle de luire: Ainſi a-t'il pû ſe comporter envers neige miraculeuſe de ce jour; il a détourné la mme du Soleil, ou l'activité de ſes rayons; il a ſpendu cette Activité qui pouvoit fõdre la neie, il luy a laiſſé ſeulement cette faculté de pouoir éclairer ſa blancheur pour faire voir le miracle de ſa production & de ſa conſervation dans ne ſaiſon ſi contraire, *Vox Domini intercidentis lammam ignis.* quãd je vois ces innocentes victimes conſacrer à Dieu leur virginité, & cõſerver ſa blancheur au milieu de tant de feux qui deuroiẽt apparemment la détruire; le miracle de cette blancheur & de cette froideur victorieuſe ſe peut faire en deux façons. 1. Dieu a fortifié par ſa grace la foibleſſe de leur cœur contre les atteintes de ſes flammes; rien de plus foible ny de plus délicat que ces neiges vivantes; il ne faut qu'un rayon du Soleil, une occaſion, une tentation pour la fondre, & pour faire de ce meteore éclatant un amas de bouë. Mais dés que l'eſprit de Dieu ſe meſle dans ces eaux, il leur donne une trampe victorieuſe, capable de reſiſter à toutes ſes atteintes; & de dire non ſeulement aux feux de ſes paſſions, mais contre l'attaque des tyrans & la violence des ſupplices *Ie ſuis à* Ieſus. Ha! c'eſt l'admirable changement de la grace dont parle le Prophete dans l'inſcription de quelque Pſeaume, au lieu de la verſion commune, qui porte, *pro iis qui commutabuntur*, pour ceux qui ſeront changez:

Vne autre tourne, *pro liliis*, pour le changement des lys, qui deviennent tout-puissans pour deffendre leur pureté. 2. Mais ajoûtons d'un autre costé que Dieu a pû faire ce miracle en suspendãt l'activité de ce feu qui pouvoit détruire cette neige. D'un autre costé il modere par luy-mesme la force des passions, & les empéche d'estre si violentes; d'un autre costé il empéche les tentations des demons, & ne leur permet pas d'executer toute l'impetuosité de leur fureur: Enfin il détourne les tétations du monde en desabusãt nos esprits par la veuë de ses tromperies & de l'imposture de ses attraits. Et c'est ainsi en passant, que quelques Theologiés ont estimé que Nôtre-Dame estoit impeccable par une particuliere protection de Dieu, qui écartoit les tentations du monde, & détournoit les demons d'approcher de ce Sanctuaire. Et c'est sous ces deux influences de la grace, d'une grace qui fortifie la puissance, d'une grace qui modere & affoiblit l'activité du feu ennemy qui la pouvoit combattre, qu'on a vû ce matin la blancheur de cette neige aux pieds de ces Autels, & que les Anges tutelaires ont dit à la gloire de Dieu, ce que Iob avoit dit auparavant pour vanter sa puissance dans la nature, *Numquid ingressus es thesauros nivis?* Avez-vous jamais entré dans les threfors de la neige? pour dire que c'est dans la formation de ce meteore que Dieu fait paroistre ce pouvoir éclatant en deux lieux, & qu'on peut dire que la neige miraculeuse qui parut aujourd'huy sur cette montagne est son tresor, puisqu'il marque vn pouvoit encore plus grand de changer ainsi les ordres de la nature. Mais ajoûtons

Iob. 28. 22.

ſi que ces perſonnes qui luy ſont conſacrées,
it des threſors miraculeux de neige: C'eſt ſon
eſor, puiſqu'il montre dans cette occaſion la
iſſance de ſa grace; c'eſt ſon threſor, puiſ-
'elle eſt conſacrée à ſon honneur.

Mais ſi elle eſt le threſor de Dieu, adjoûtons en
iſant ce diſcours, qu'on la peut compter auſſi
my les threſors de Marie; & dire que comme
te neige ſenſible fut vn effet de ſon pouvoir
is la nature, cette neige ſpirituelle eſt vne con-
uatió de ſon pouvoir dans la grace pour d'eux
ellétes raiſons priſes de deux influences qu'el-
i dans le miracle de ce jour. Premierement,
: le fait comme exemple qui attire la fidelité
ces ſaintes Filles. Secondement, elle le fait
nme principe qui obtient les graces du Ciel
ir le faire. 1. Pour commencer par les diffe-
tes impreſſions, préſuppoſons que c'eſt vn
mmun ſentiment des Peres, que Noſtre-Dame
té la cauſe exéplaire de la virginité du Chri-
niſme: Saint Ambroiſe l'appelle excellem-
nt *Virginitatis Magiſtra*, la maiſtreſſe de la
ginité, *quæ prima ſignum ſacræ virginitatis ex-* Ambr.
t; que c'eſt la premiere qui a levé l'étendart de
irginité, & d'vne virginité conſacrée. Il veut
: deux choſes; la premiere, que Noſtre-Dame a
: la premiere qui ait fait vœu de virginité. Ce
ſtoit pas, dit S. Ierome, vne vertu de l'ancien
tament; toutes les filles alors pretendoient au
iage; parce que ſçachant que le Meſſie de-
t naiſtre du peuple Juif, chacun pretendoit
l naiſtroit vn jour de ſa race. Ils veulent dire
ſecond lieu, que c'eſt par l'efficacité de ſes
mples qu'elle a attiré vn nombre infiny de fil-

les à la suivre, selon la Prophetie de David, *adducentur virgines post eam.* Qui est-ce qui amenera ces vierges à ce Roy de gloire? qui est-ce qui attirera ces innocentes victimes à ses Autels? Saluien appelle excellemment Iesus l'Aimant des cœurs, parce qu'il attire à soy les Chretiens par des mouvemés differens, & par les differens états de sa vie; Il attire les vns à son Berceau, les autres à sa Croix, ceux-là aux miracles, ceux cy à ses predications. Disons que comme il a communiqué à sa mere ses titres, il luy a donné particulierement celuy-là d'estre suivie des cœurs innocens pour imiter les exemples de sa virginité. C'est, ma Sœur, sous l'étendart de cette mere que vous vous enrollez en ce jour; & il me semble qu'en suite de cette grace qu'elle vous a faite; vous pouvez dire à proportion ces paroles, *in odorem unguentorum tuorum currimus:* Ha je courray dans l'odeur de vos parfums, quoy que dise le monde, & les respects humains; quoy que dise le Demon, je suivray l'activité de vos exemples.

Ps. 44. 15.

Cant. 1. 3.

2. Et ce d'autant plus que dans ces exemples elle n'agit pas seulement comme exemplaire, mais encore comme principe; elle n'attire pas seulement au dehors, mais encore au dedans, elle obtient des graces qui commencent & qui achevent ces miracles. Et la raison se doit prendre de l'interest qu'elle a dans la gloire de la virginité pour la perfectionner & pour l'étendre. Premierement, parce qu'elle est mere de Dieu, qui se plaist parmy les lys; elle doit donc travailler à lui donner ces couronnes. Secondement, parce qu'elle est Espouse du S. Esprit, qui est l'Espoux des Vierges; elle doit contribuer à luy donner plusieurs épou-

& eterniſer,pour ainſi parler,la ſainteté de
aliances. Troiſiémement, parce qu'il va de
tereſt de ſa chair virginale,qu'elle veut l'éten-
dans les cœurs des hommes,pour rendre eter-
e vne chair qui a eſté conſacrée par le myſ-
de l'Incarnation: D'où vient que S.Auguſtin
excellemment que cette vertu vient de ſon
reſſion,non ſeulement en tant qu'elle l'a pra-
iée la premiere, mais encore parce qu'elle eſt
auſe que toutes les autres Vierges la prati-
nt tous les jours.Faut-il s'eſtonner apres cela ſi
employe les ſoins de ſa Providence & l'effica-
de ſes Oraiſons à produire cette vertu dans
s cœurs:Ie ne doute pas qu'elle n'aye vne pro-
nce particuliere pour les Religieuſes qui ſe
crent dés leur jeuneſſe à la pureté, afin qu'il
ouve toûjours des perſonnes preſtes à la ſui-
S. Cyprien l'appelle vne nuée qui eſt élevée
le Ciel:Mais vous remarquerez que du meſ-
ein on en void ſortir des éclairs, on entend
ıder des tonnerres,on apperçoit des feux; il
ırt des pluyes,des roſées & des neiges.Marie
ne nuée à l'égard de toute l'Egliſe, elle luy
ent differentes graces pour ſes differentes
ſſitez; des tonnerres ſur les pecheurs pour
faire craindre, des éclairs pous les épou-
er,des graces combattantes pour les martyrs;
pour la grace de pureté, elle les verſe ſur
Monaſteres: & c'eſt par une de ces graces vi-
ieuſes, ma Sœur,que Marie a obtenuë que
vous conſacriez à Dieu. On vid paroiſtre
: neige miraculeuſe à ce jour,mais on ne vit
ſa main qui l'avoit produite:Vous avez ſenty
voſtre cœur cette grace qui vous a perſuadé

de vous consacrer à Dieu, c'est cette impression particuliere qui vous a fait sortir du monde : Hé bien vous avez quitté genereusement vos parens & vostre famille; mais ce n'est que l'effet de la bonté de Nostre-Dame pour vous, qui vous a attirée au dehors par la saintеté de ses exemples ; & vous persuade au dedans par l'efficacité de ses Oraisons, & par les puissans secours de ses graces.

Conclusion. Que reste-t'il, ma chere Sœur, sinon que vous preniez des sentimens dignes de la consecration que vous avez faites? dignes du nom que vous avez receu, afin que vous entendiez dans vostre interieur ce qu'on peut penser à peu prés de ces deux nobles Romaines quand ils offrirent leurs biens à Nostre-Dame dans son Temple & sur ses Autels; & quand ils virent paroistre cette neige miraculeuse, qui approuvoit & recompensoit par advance leurs vœux & leur demande? qu'elle reconnoissance devez-vous à Iesus, & à Marie pour la grace qu'ils vous ont faite? *videte vocationem. vestram.* A ce jour que vous vous estes consacrée à Dieu, il y en a cent mille qui se donnent au mõde, & qui font de leur cœur & de leurs corps les funestes donations des Demons, & qui demeurent exposez à l'eternité de leur fureur. Qu'avez-vous fait à Dieu pour avoir esté separée de ce nombre; De quels yeux est-ce que Loth a pû regarder l'embrasement de Sodome de dessus cette montagne, où il s'estoit sauvé, & d'où il pouvoit voir & entendre les flammes qui brûloient cette Cité: De mesme devez-vous regarder ce monde que vous avez quitté, & qui n'a plus que des feux impurs à vostre égard, que vous pouvez mépriser

ſer cõme ne pouvans vous nuire: Faut-il pas que vous diſiez avec vne Thereſe conſacrée à Dieu, avec Thereſe retirée du monde, avec Thereſe qui avoit vû la place qui eſtoit marquée en Enfer pour elle, ſi Dieu ne l'avoit appellée à la Religiõ; *Miſericordias Domini in æternum cantabo?* Ie chãteray eternellement les miſericordes de Dieu? Miſericorde prevenante qui vous a appellé à la Religion; Miſericorde concomitante qui vous à cõduite à Ieſus en ce jour; Miſericorde ſubſequente qui vous a fait la grace de vous conſacrer à Dieu. Et c'eſt encore dans ces ſentimens que vous devez celebrer cette Feſte, afin de vous donner à Dieu avec vne plenitude de cœur. D'autrefois les Tyrãs pour ſolliciter les Martyrs leurs repreſentoient les moyens qu'ils vouloient employer pour les tourmenter: D'un coſté ils faiſoient paroiſtre à leurs yeux les hõneurs qu'il falloit quitter, les plaiſirs & les richeſſes qu'ils alloient perdre: D'un autre coſté on produiſoit comme ſur vn theatre la pompe effroyable des ſupplices, les raſoirs, les roües, les gibets, les glaives, le feu, les gehennes, afin que la veuë de ce qu'ils alloient perdre, & de ce qu'ils devoient ſouffrir pût leur faire renoncer à la Foy. Ce que faiſoient ces cruels pour eſtonner la conſtance des Martyrs; c'eſt ce que l'amour de Dieu fait aujourd'huy pour eſtonner la voſtre, & pour donner à voſtre conſtance toutes les conditions qui la peuvent rendre meritoire: Ie produis d'vn coſté, ma Soeur, toutes les amitiez du monde que vous quittez; de l'autre toutes les peines de la Religion que vous embraſſez, ces avantages de voſtre condition, cet amour de vos parens, ces pompes, ces plaiſirs Pſal. 85.

ces esperances;voila ce que vous allez quitter & qui vont servir de matiere au temple que vous consacrez à Dieu de vous-mesme : Mais je vous produis ces voiles,ces grilles, ces souffrances, ces peines,ces mortifications, ces obeïssances & ces soûmissions;Voila ma Fille,les supplices ou vous allez exposer vostre courage;voila les sacrifices rigoureux qui vont suivre necessairement la consecration de ce Temple. Mais comme lors que les tyrans presentoient aux martyrs les supplices qui les pouvoient estonner,Iesus d'un autre costez se presétoit à leurs yeux avec les attraits de sa beauté, avec ses couronnes & ses recompenses pour fortifier leur courage;Ainsi je vous produis d'un autre costé aux yeux de vostre foy,de vostre esperance & de vostre charité;je vous presente ces deux objets Iesus & Marie:C'est à Iesus que vous vous consacrez,ma Sœur, mais qui s'est donné à vous,qui s'est consacré à vostre salut;merite-il pas bien cette donation?Vous souffrirez des rigueurs, mais pour un Dieu qui est mort sur la croix pour vous,est-ce trop pour tant de sang & tant de larmes?Vous quittez tout le monde, mais c'est pour posseder un Dieu, pour épouser Dieu eternellement pour vostre recompense;cet échange n'est-il pas avantageux ? Vous renoncez à vos parens, mais c'est pour avoir Marie pour vôtre mere:Ha faut-il deliberer davantage sur ce point ? quitter un monde,c'est trop peu j'en souhaite cent mille, mon Dieu,pour les quitter pour vostre amour : C'est trop peu d'un corps & d'un ame, mon Sauveur, j'en demande dix mille pour les consacrer à
Ps.118. vostre gloire. *Suscipe seruum tuum in bonum:* Ha,
122. mon Dieu recevez ce que je puis, & ce que je

ſuis ; je ſeray eternellement à vous.

Et nous, Meſſieurs, qui aſſiſtons à cette ceremonie, n'ouvrons pas nos yeux ſeulement à ce qui ſe paſſe hors de nous, mais faiſons reflexion ſur nous-mêmes pour nous ſouvenir que nous ſommes les tẽples cõſacrez à Dieu; & que ſi nous voulõs, nous pouvõs eſtre des miracles de la grace. *An neſcitis, quoniam membra veſtra, templum ſunt Spiritus ſancti?* Ne ſçavez-vous pas que vos corps ſont les temples du S. Eſprit, & que vous luy avez eſté conſacrez par les eaux ſacrées du Bapteſme ? Vos eſprits ont receu mille fois l'onction de la grace; vos corps ont eſté conſacrez ſi ſouvent par vos communions; faut-il foüiller dans vôtre cœur, & dans les puiſſances de vôtre ame, on y trouvera encore les traces du Sang de Ieſus, qui ſortant de ſes playes rejallit ſur vous? Qu'attendez-vous que je vous diſe, ſinon ce que dit S. Auguſtin, que vous devez vous regarder comme les temples de Dieu, qui vous a éleu, que vous vous reſpectiez vous-mêmes, pour ne riẽ faire indigne de la ſainteté de vôtre conſecration, rien indigne de la majeſté de Dieu qui reſide ſur vos ames ?

Nous avons naturellement de la veneration pour les choſes ſacrées, & je ne ſçay point quelle ſorte de Religion que les hommes ayent eu hõte de ſuivre. Nous nous propoſons la ſainteté de l'Egliſe ſi grande & ſi inviolable, que nous portons tous d'un commun conſentement Arreſt contre le premier qui prophane ſes uſages : *Contra reos publicos omnis homo miles*, dit Tertullien, tout le monde ſe declare pour ſoldat dans les intereſts publics, & pour la deffenſe de la Religion: Et la raiſon eſt, que nous nous trouvons heureux de ſacrifier une Tertul.

vie paſſagere & periſſable pour le culte de Dieu, de qui nous eſperons une vie immortelle. Ha ! Meſſieurs, nous sõmes quelque choſe de plus ſaint & de plus precieux que tous les Vaſes des Temples, que tous les Calices, & tous les Autels; parce que ces Vaſes ſacrez n'ont qu'une onction, pour ainſi dire, morte & paſſive; mais nous avons receu une onction vivante & active. Ha! nous avons tant d'horreur des impies & des prophanateurs des choſes ſacrées ; & nous n'avons point d'averſion de nous-meſmes, qui ſouillons nos corps, les temples vivans du S. Eſprit, par mille abominables actions, par mille funeſtes regards : *Si quis templum Dei violaverit, diſperdet eum Dominus*: Ne craignez-vous point cet anatheme de l'Apoſtre, que ſi quelqu'un viole le Temple ſaint de Dieu, le Seigneur le perdra? Sçachez que s'il remet dans le moment que vous commettez ces abominations, l'Enfer à ſon tour les vangera ; & de vos membres que vous avez mepriſez de ſacrifier à ſa miſericorde, il en fera les funeſtes victimes de ſa Iuſtice.

3. Cor. 17.

Mais à Dieu ne plaiſe qu'à ce jour de cette double dedicaſſe des Temples conſacrez à Marie, Mere de Miſericorde, j'avance les funeſtes propheties de la colere de ſon Fils : Non, Meſſieurs, conſacrons-luy la ſainteté de nos ames & de nos corps, & faiſons quelque violence ſur nous, pour faire à proportion le meſme. Ne regardons pas cette action comme un miroir tout à fait éloigné de nous, mais entrons dans ſes ſentimens & dans les reſolutions que prend cette fille, pour arracher ſon corps à tous les plaiſirs, & pour le conſacrer à toutes les mortifications. Nous devons tirer

cette conſequence, que ſi une jeune fille de cette naiſſance, de cette condition, une fille foible & delicate a pû neantmoins avec la grace ſe conſacrer ſi genereuſement à Dieu, renoncer ſi conſtamment au monde, à ſes paſſions, & à elle-même; nous pouvons à proportion imiter la ſainteté & la pureté de ſes exemples, pour nous attirer la grace du Chriſtianiſme: Nous avons un même Jeſus, nous avons la meſme gloire, pour-quoy ne pourrons-nous pas vaincre nos paſſions?

C'a, Meſſieurs, à l'occaſion de cette Feſte, joignons enſemble nos cœurs pour faire une dedicaſſe de nous-mêmes, & pour la feſte d'une fille qui ſe conſacre à Dieu, nous ferons une Feſte commune de nos conſecrations; Vous qui eſtes Chreſtiens, renouvellez la conſecration de vôtre Bapteſme, & redites à vous-meſme les ſermens que vous avez donnez, & les promeſſes que vous y avez faites de vous arracher au Monde & au Demon, pour eſtre éternellement à Ieſus. Et vous, Meſdames, faites revivre aujourd'huy le moment de voſtre Profeſſion, quand vous avez prononcé les meſmes vœux que vous venez d'entendre de la bouche de voſtre Sœur; Mettez-vous au meſme eſtat que vous eſtiez pour lors, faites revenir les meſmes ſentimens que vous aviez à cette heure; & tous enſemble uniſſons nos voix à ſa voix, noſtre cœur à ſon cœur, pour recevoir tous enſemble la recompenſe dans le Ciel, où nous conduiſe le Pere, le Fils & le S. Eſprit.

PREMIER

SERMON

POVR LA PROFESSION D'VNE RELIGIEVSE.

Diliges Dominũ Deũ tuum ex toto corde tuo,& tota anima tua. *Luc.* 10.

Vous aimerez voſtre Seigneur de tout voſtre cœur, & de toute voſtre ame. En S. Luc,chap. 10.

CE matin Dieu a publié dãs l'Evangile le commandement de ſon amour, nous voyons ce ſoir une fille aux pieds des Autels qui ſe conſacre à ſon ſervice, & qui entre en Religion. C'eſt une correſpondance admirable de ſon action avec ces paroles; & nous voyons au pied de cet Autel l'explication de ce que Dieu commande dans l'Evãgile. Vous avez dit, Seigneur, que vous eſtes venu allumer le feu dans le monde par les inſtructions de vos paroles, & par les motifs de voſtre amour; Hé bien, Seigneur, vous recevez aujourd'huy une partie de ce que vous avez ſouhaité; vous voyez allumées dans le cœur de cette fille les flã-

mes de voſtre amour. C'eſt ſous cette qualité que je veux repreſenter la ceremonie de ce jour cõme un coup de l'amour de Dieu; & ce pour la rendre d'un coſté conſiderable & viſible à tous ceux qui en ſont les témoins; & de l'autre, ma Sœur, pour inſpirer à vôtre cœur les ſentimens de l'amour de Dieu, qui doit eſtre le principe de voſtre action & l'ornement de cette ceremonie. Il faut que le même eſprit qui eſt entré dãs le cœur de cette fille pour la faire, paſſe ſur nos lãgues pour en parler: Et parce que c'eſt dans le ſein de Noſtre-Dame, comme Reine de Miſericorde, que ce deſſein a eſté formé, il faut que ce ſoit elle-meſme qui nous obtienne les graces neceſſaires pour en parler; elle nous les accordera ſi nous la ſalüons avec l'Ange, en luy diſant: *Ave Maria.*

QVand Dieu crea le monde, il fit un commandement aux creatures de ſortir de leur neant; elles obeïrent à ſa voix, & dirent, comme nous marque le Prophete, *Ecce adſumus*; pour répondre à l'effet de ſa voix, elles dirent, Nous voicy: Il fit comme un écho de leur obeïſſance qui répondit à ſon cõmandement. Mais ce qui ſe fit dans la naiſſance, ſe fait plus excellemment dans la grace; Dieu commande l'amour aux Chreſtiens, *Diliges Dominũ Deum tuum*; & voicy une fille qui a dit, *ecce adſum*: Il ſe fait un écho de ſon amour dans cette ceremonie, & de ſon obeïſſance, qui repond à la grandeur & à la perfection de ce commandement. Mais ſi jamais ce commandement a eſté exprimé avec éclat, & ſi jamais il s'eſt fait aucune action qui ait répondu à cette parole, c'eſt dans la ceremonie de ce jour; Où je vois d'un coſté Ieſus qui commande l'a-

mour, mais je vois de l'autre une fille qui va dire à Dieu me voicy toute preſte : & c'eſt pour cela qu'elle ſe preſente aux Autels de Marie pour rendre plus viſible & plus agreable le témoignage de ſon amour. Montrons que l'Entrée d'une fille dans la Religion eſt, 1. Le grand coup de l'amour qu'elle a pour Jeſus & pour Marie : 2. Que c'eſt auſſi reciproquement le plus grand coup de l'amour de Ieſus & de Marie pour elle: Ce ſont les deux parties de ce diſcours, & les deux points de voſtre attention.

Diviſion du diſcours.

I. POINT

Il n'eſt pas mal-aiſé de comprendre la grandeur de l'amour de Dieu qui va paroiſtre dans cette action, & qui va exprimer ſon ardeur par la ceremonie de ce jour, s'il vous plaiſt de conſiderer que l'amour en general témoigne la grandeur & ſa verité par trois marques; par les preſens qu'il fait, par les unions qu'il contracte, & par les ſouffrances qu'il endure pour la choſe aimée. Dieu meſme pour declarer ſon amour entre les hommes, s'eſt ſervy de ces trois moyens : le trouve que dans le myſtere de l'incarnation, où il l'a fait paroiſtre avec éclat, il a reüny ces trois témoignages : C'eſt un myſtere de donnation, puis qu'il s'eſt donné à nous, & qu'il s'eſt conſacré à nos uſages, *Sic Deus dilexit mundum, vt filium vnigenitum daret.* Ioan. 3. 16. C'eſt un myſtere d'amour, puis que le Verbe s'uniſſant à noſtre humanité, s'eſt uni conſequemment par un effet ſenſible de ſon amour à toute la nature des hommes. Il l'avoit promis ſous le titre de mariage qu'il a contracté dans l'union du Verbe avec l'humanité du Sauveur, & de Ieſus avec ſon Egliſe : *Tanquam ſponſus procedens de thalamo ſuo.* Enfin, c'eſt en quel-

que façon vn mystere de souffrance, où Dieu auparavant impassible, est devenu sensible & mortel; & s'est engagé de souffrir tout ce qui luy sera necessaire pour les hommes: *Ideo ingrediens mundum, dicit hostiam & oblationem noluisti; corpus autem aptasti mihi.* Mais où est-ce que Dieu a jamais trouvé ces dispositions à son cœur plus avãtageusement recompensées, ny exprimées plus fidelement que dans le cœur d'vne fille qui entre dans la Religion? N'est-ce pas dans cette seule action de son cœur qu'il voit heureusement reünies ces trois marques de son amour, & qu'elle fait à proportion pour luy ce qu'elle a fait premierement pour elle? 1. Elle luy fait de glorieux presens: 2. Elle se donne à luy pour Espouse: 3. Elle se donne à luy pour victime. ad Heb. 10. 5.

1. Ce n'est pas qu'a proprement parler nous puissions rien donner à Dieu, parce qu'il est nostre maistre, & que nous sommes entierement à luy par mille sortes de titres, depuis principalement que nous avons esté racheptez par son Sang; *Nõ estis Vestri, empti enim estis pretio magno.* Mais vous remarquerez avec le sçavant Tertullien que nous ayant donné nostre liberté, il nous a comme emancipé, & nous a donné à nous-mesmes; mais c'est pour user de cette puissance à sa gloire, & nous pouvoir dõner à luy. Excellent privilege de nostre libre arbitre! dont les pecheurs abusent injustement, quand ils se soustrayent à l'empire de Dieu pour contenter les passions & devenir ainsi esclaves de ce tyran estranger: Mais qui sert aujourd'huy à cette fille pour se donner elle-mesme & pour dire à Iesus la plus belle parole qu'vne creature luy puisse dire, possedez-moy, *Nil gra-* 1. Cor. 6. 20. Aug.

tius poſſumus Deo offerre, quã cum ei dicimus, poſſide nos, dit excellemment ſaint Auguſtin. Mais comme la donation que Ieſus a faite de ſoy-meſme en faveur des hommes, a eu deux differentes qualitez ; la premiere qu'il s'eſt donné entierement à nous, *Totus nobis datus, totus noſtros expenſus in vſus*, dit ſaint Bernard; la ſeconde qu'il s'eſt donné pour toûjours, *Cum dilexiſſet ſuos, in finem dilexit eos* : Car il les a aimé juſqu'à la fin de ſes jours, il a conſacré à noſtre ſalut tous les momens de ſa vie : Encore aujourd'huy il employe à ce deſſein tous les momens de ſa vie glorieuſe dans le Ciel, donnant à ſon amour deux plenitudes differentes, l'immenſité & l'eternité. Diſons pareillement que dans la donation qu'vne Religieuſe fait d'elle-meſme ; elle donne cette double plenitude à ſon amour. I'y trouve vne eſpece d'immenſité, puis qu'elle donne pleinement à Noſtre Seigneur tout ce qu'elle eſt. La raiſon ſe doit prendre de la nature des vœux, qui ſe répandent generalement ſur tous les bienfaits de l'homme qui les fait; la pauvreté, ſur tous les biens de la fortune, la chaſteté, ſur tous les biens du corps, l'obeïſſance, ſur tous les biens de l'eſprit ; & on peut dire d'vne fille aux pieds des Autels, ce que S. Cyprien dit de la Magdelaine aux pieds de Ieſus, *Nihil de ſe retinens, totam ſe tibi devovit* : O! Seigneur, cette innocente victime ne ſe reſerve rien de ſoy-meſme; elle renonce ſolemnellement à tous les droits qu'elle peut avoir ſur ſes puiſſances & ſur ſes actions; & vous conſacre generalement ce qu'elle a, ce qu'elle peut avoir, ſes biens, ſes poſſeſſions & ſes eſperances, voulant que vous ſoyez le Maiſtre de ſes biens par la donation qu'elle

Bern.

Ioan. 13. 1.

Cyp. de operib. Cardin. tit. de abluti. Pedum.

vous en fait, comme vous en eſtes le Souverain par le titre de la Croix & par la Redemption. Ce mot par lequel Dieu fit le monde, n'eſtoit qu'vne parole ſeule, *fiat*; mais elle avoit vne fecondité infinie de penetrer juſqu'au fond des abyſmes du neant, & d'en faire ſortir les Aſtres & les Elemens. Ce mot que vous allez prononcer n'eſt qu'vne parole ſeule, *Ie vouë* : Mais l'amour de voſtre cœur qui le va prononcer par vos lévres, eſtendra ſon operation ſur toutes les choſes du monde ; & pour ainſi dire, donnera à Dieu par vos mains, tout le monde que vous quittez pour ſa gloire. Et comme en vertu de l'activité de cette premiere parole Dieu fut maiſtre de l'Vnivers, & qu'il peut dire de toutes les creatures en general, & de chacune en particulier, c'eſt mon bien & mon empire; ainſi en vertu de l'activité de ces vœux, Ieſus peut dire de vous ce qu'il dit autrefois par ſon Prophete; *Vocavi te nomine tuo, meus es tu*; Vous eſtes à moy en ce cœur; *meus es tu*, vous eſtes a moy en ces yeux. Admirable avantage pour vne fille, d'eſtre ainſi vne partie de la poſſeſſion de Dieu! mais admirable generoſité de ſon amour, de ſe donner avec cette eſtenduë! Et ce d'autant plus glorieuſement, qu'outre cette immenſité de ſa donation, elle y adjoûte encore comme quelque eſpece d'eternité dans la durée. Il eſt vray que tous les actes d'amour que nous faiſons pour Dieu, emportent avec eux quelque eſpece d'eternité ; quand je veux aimer Dieu, ce n'eſt pas pour quelque temps ſeulement, il faut que dans mon intention j'enveloppe tous les temps; & ſi j'ay apporté quelque reſtriction, ce ne ſera pas vn acte d'amour veritable, il ne ſera pas proportionné à la

Iſai. 43. 1.

grãdeur de Dieu,n'y à l'immenſité de ſes merites. Quand je propoſe de ne pas offenſer Dieu,il faut que ce ſoit ſans limite & ſans reſerve;ſi je propoſois ſeulement de ne l'offenſer pas pour vn temps, mais, que je gardaſſe vne ſecrete eſperance de retour, ma contrition ſeroit vn phantôme. Il faut neanmoins aduoüer que ce qui ſe fait confuſément & imparfaitement dans les autres actes d'amour de Dieu, ſe fait avec éclat, & s'exprime efficacement dans la convention des vœux: Premierement, parce que cet acte s'étend ſur toutes les differences de temps;& quand vous dites,ma Sœur, que vous promettez d'eſtre à Dieu, voſtre cœur adjoûte conſequemment, *omnibus diebus vitæ meæ*, que c'eſt pour tous les jours de voſtre vie:Dans ce moment vous vous oſtez par vos yeux la liberté de concevoir des affections mondaines, qui ſont les principes de noſtre infidelité; ils vous mettent dans vne heureuſe neceſſité d'eſtre eternellement à Dieu en vous oſtant le moyen de pouvoir jamais rompre ces chaiſnes: Comme vn homme qui ſe donne vn coup de poignard, rend eternelle ſa mort, puiſqu'il s'oſte les moyens de vivre: Ha! qu'eſt-ce que l'entrée en Religion, qu'vne mort civile & ſpirituelle? Parce qu'vne Religieuſe meurt au monde & à elle-meſme pour vivre eternellement à Dieu. Ce mot que vous allez prononcer eſt vn teſtament que vous faites,& que vous executez vous-meſme,où vous oſtant au monde & à vous meſme,vous faites Dieu voſtre heritier.

2. Mais l'amour ne montre pas ſeulement ſa ſainteté & ſa grãdeur par des dons,mais plus encore par les vnitez qu'il contracte;vnité d'eſprit

en ſympatiſant mutuellement aux peines; & vnité de cœur de volonté, en épouſant reciproquement les meſmes deſſeins & les meſmes intereſts. Pour dire que le premier effet de l'amour eſt de deux cœurs n'en faire qu'vn : Mais ne pouvant pas oſter la diſtinction ny la difference des perſonnes qui s'entr'aiment, il ſupplée à cette impuiſſance par le moyen de l'amour d'vnion & de liaiſon des mariages. Mais de toutes les alliances qui ſe peuvent contracter parmy les hommes, celle des mariages eſt la plus excellente, la plus douce & la plus aſſeurée; c'eſt pourquoy Ieſus, comme j'ay dit auparauant, nous repreſente le myſtere de l'Incarnation comme vn mariage ſpirituel du Verbe avec la nature humaine, qui a eſté faite immediatement dans l'humanité du Sauveur; mais qui s'eſt eſtendu generalement ſur toute l'Egliſe, qui eſt l'Eſpouſe de ſon cœur; qui, comme dit S. Auguſtin, eſt ſortie de la playe de ſon coſté, comme Eue fut formée autrefois de la coſte du premier homme pour ſe réunir à ſon cœur. Mais où eſt-ce que cette réünion ſe fait avec plus d'amour & plus d'attache que dans vne Communauté Religieuſe, que tous les Peres communément appellét les Eſpouſes de Ieſus? Ie ſçay bien que toutes les ames Religieuſes ſont les Eſpouſes de Ieſus, que toutes les entrées en Religion peuvent eſtre appellées des mariages, que tous les vœux en ſont les Contracts qui ont du rapport avec le myſtere de l'Incarnation, & auec l'alliance de Ieſus avec ſon Egliſe: Pourquoy? parce qu'elles font vne entiere communication de cœurs, de corps, & de biens

comme il arriue dans les mariages ? D'où vient que comme S. Paul dit, qu'en veuë de ce Sacrement la femme n'a plus de pouvoir ſur ſõ corps, mais l'homme; de meſme en vertu du vœu de la Religion ce n'eſt plus vous, ma Sœur, qui avez pouvoir ſur voſtre corps, ſur voſtre cœur, ny ſur vos biens; c'eſt Ieſus voſtre Eſpoux qui eſt entré dans vos droits, & qui a ſuccedé à voſtre place. D'ailleurs parce que le lien du vœu eſt cõme eternel & irreuocable: Si bien qu'on peut dire en cette occaſiõ ce qu'il avoit prédit par ſon Prophete, *Sponſabo te mihi in ſempiternum.* Les mariages au monde finiſſent avec la vie; & la mort, qui ſepare l'ame d'avec le corps, romp les nœuds de cette alliance : Mais, ma Sœur, vous ſerez eternellement Eſpouſe de Ieſus; la mort bien loin de rompre ce lien que vous allez contracter, en redoublera l'alliance; & ce ſera proprement dans ce temps que s'acheuera le nœud & le bonheur de voſtre mariage. Il faut neantmoins avancer que c'eſt principalement aux Vierges qu'appartient la qualité d'Epouſes de Ieſus, & que le vœu de virginité, qui eſt le caractere de voſtre profeſſion, merite proprement le nom de mariage, ſuivant la penſée de S. Aug. *Quæ virginitatem Deo vovent,* Aug. *pertinent ad nuptias, cum tota Eccleſia in quibus nuptiis ſponſus eſt Chriſtus.* Pourquoy? parce que celles qui conſacrent leur virginité à Dieu, ſe dõnent toutes entieres; elles donnent un gage, où le monde n'a point eu de part; & en ſe donnant entierement à Ieſus, elles meritent auſſi que Ieſus ſoit plus étroitement à elles. D'ailleurs, comme les mariages qu'il fait avec les ames, ſont des ſuites de celuy que le Verbe a contracté dans l'Incarna-

tion, & de celuy que par apres Ieſus a fait avec l'Egliſe;les vierges ont ce privilege d'auoir vn rapport particulier avec l'vn & l'autre;avec la pureté de la chair de Ieſus;& avec la ſainteté & la virginité de l'Egliſe.C'eſt donc à ce moment;ma Sœur,que vous ceſſez d'eſtre à vous pour avoir Ieſus pour Eſpoux;& comme les épouſes perdent leurs autres noms quand elles entrent dans le mariage,vous perdrez tous les autres noms que vous pouvoit donner voſtre condition & vos autres qualitez,pour garder le ſeul titre d'Epouſe de Ieſus. Comment eſt-ce qu'elle pouvoit témoigner davãtage l'amour qu'elle a pour Ieſus,& le deſir de luy eſtre vnie,que d'avoir pris vne ſi étroite vniõ.

3. Et de l'avoir encore épouſé à une ſi rigoureuſe condition,en s'expoſant à tant de ſouffrances: Car c'eſt encore par là principalement qu'on peut montrer la verité & la grandeur de ſon amour pour la perſonne qu'on aime, quand on ſouffre volontiers pour elle;voire meſme, à proprement parler, c'eſt le plus fidelle de tous les témoignages;parce qu'en ſouffrant pour elle,c'eſt le plus deſintereſſé. C'eſt,mon Dieu,ce témoignage de vos douleurs & de voſtre ſang,que vous avez donné generalement à tous les hommes; & c'eſt ce meſme témoignage que vous allez recevoir à ce jour aux pieds des autels,du cœur & de la voix de cette innocente victime. Quand il n'y auroit que ce premier coup ſeulemẽt qui ſepare ſõ cœur du monde pour s'attacher à Ieſus ; certes il y a aſſez de difficulté pour luy donner le nom & la qualité de ſacrifice; & pour dire que ce vœu qu'elle va prononcer ,eſt vn glaiue qui va couper les liens qu'elle pouvoit avoir dãs la nature,& va

immoler en quelque façon ſes paſſions, ſes deſirs & ſes eſperances. Quoy ! qu'vne fille de condition & de naiſſance quitte volontairemẽt tout le monde, ſes parens & ſes amis, qu'elle diſe vn adieu eternel aux pompes, aux vanitez, aux plaiſirs; je ne dis pas aux criminels, mais aux plaiſirs indifferens, aux plaiſirs legitimes; & qu'elle faſſe cela pour toûjours: Ha! que ce coup eſt rigoureux! Meſſieurs jugez-en s'il vous plaiſt, par vos attaches, & par la difficulté qu'on a à les rompre: Et que cependant elle le faſſe pour l'amour de vous ? mon Dieu, comment peut-elle exprimer plus viſiblement l'amour qu'elle a pour vous Il faut bien, mon Dieu, que vous ſoyez le Dieu de ſon cœur pour l'obliger à vne ſi rigoureuſe épreuue. Quand les Peres demandent comment ſe doit entendre ce Commandement qui nous oblige d'aimer Dieu de tout noſtre cœur, ils nous diſent que cela ſe doit entendre d'un amour d'appretiation & de preference à tous les autres amours, quand ils peuvent combattre l'amour de Dieu : Mais c'eſt proprement dans le ſacrifice de ce jour que la charité triomphe, & qu'elle eſt au deſſus de tous les autres amours: Ie ne diray pas ſeulement aux amours qui luy ſont contraires, à des amours criminels, mais meſme à des affectiõs legitimes; c'eſt icy où l'amour divin triomphe de l'amour des parens, des honneurs, des plaiſirs, & de la liberté meſme. Mais ſi nous ajoûtons encore que les peines & les difficultez qui ſont attachées à l'eſtat de la Religion, ſe pratiquent tous les jours, & à tous les momens de la vie, ne pouvons-nous pas dire que c'eſt un ſacrifice perpetuel, qui n'a pas à la verité toutes les rigueurs du ſacrifice, mais

mais qui supplée par sa longueur à ce qui manque à sa verité, mourant tous les jours à soy-mesme, renonçant à sa volonté, & mortifiant continuellement ses sens ? N'est-ce pas ce mesme estat que nous represente S. Paul, quand il dit : *Propter te mortificamur tota die, facti sumus sicut oves occisionis* ? Rom. 8. 36. Mais ne pouvons-nous pas ajoûter incontinét que l'entrée de la Religion est un engagement à ce sacrifice, & que dans ce moment de vos vœux vous souffrez par avance pour Dieu tout ce à quoy vous vous exposez vous-mesme ; & ce avec d'autant plus d'amour pour Dieu, que c'est par vœu que vous vous attachez aux Autels, & vous vous mettez en estat de victime. On demande pourquoy Isaac fut lié, quoy qu'il consentist à la mort ? & les Peres répondent que ce fut une invention de la force & de l'ardeur de son desir : Il estoit disposé à mourir, mais il veut qu'on le lie, de peur que la douleur ne fasse quelque surprise à la raison, & que quelque secousse involontaire ne luy fasse rompre ses chaisnes. Qu'on m'attache, dit-il, je le veux pour rendre mon sacrifice necessaire. Et si dans l'appareil du sacrifice qui se presente à nos yeux nous allons voir une semblable disposition dans cette innocente victime ; si elle consent non seulement à ses chaînes, mais si elle les souffre avec ardeur ; si elle les fait elle-même avec plaisir, ne faut-il pas dire que son cœur est devenu captif de Dieu, & que c'est un excellent temoignage de l'amour qu'elle a pour Iesus, & de celuy qu'elle a pour Marie ?

Car il faut aussi adjouter que la mere a une gloire plus estroite dans les alliances de son fils & dans les sujets qu'on luy represente : & la raison se

doit prendre du propre caractere de la Religion où on eſt appellé. Toutes les Religions en general ont du rapport à Noſtre-Dame pour deux principales raiſons, Premierement, parce qu'elles ſont deſtinez pour l'honorer conjointement avec ſon Fils; & vous ne trouverez point d'eſtat Religieux, qui n'aye quelque particuliere alliance avec elle: Secondement les Religions des Vierges font encore vne Profeſſion plus particuliere d'imiter ſes exemples; parce que ç'a eſté la premiere de toutes les filles qui a conſacré à Dieu ſa virginité, comme dit excellemment ſaint Ambroiſe, *Quæ prima ſuam Virginitatem Virgini ſacravit.* Il faut neantmoins auoüer que vous avez des alliances particulieres avec elle, qui marquét auſſi voſtre amour: Premierement, vous eſtes deſtinée pour l'honorer ſous le titre de ſa miſericorde, qui eſt ſans doute la qualité la plus aimable ſous laquelle elle ſe puiſſe preſenter à nos yeux: non ſeulement a raiſon de cette miſericorde qu'elle a autrefois exercée envers le monde, quand elle luy a donné vn Redempteur; mais à raiſon de cette diſpoſition de ſon cœur qu'elle garde encore pour les hommes, que ſaint Bernard compare à vn vaiſſeau où on a mis quelque excellent parfum qui garde long-temps apres les traces de l'odeur qu'on y avoit miſe: ainſi, dit-il la Miſericorde incarnée ayant demeuré neuf mois dans ſes flancs, il y a laiſſé les traces & les impreſſions de ſes meſmes ſentimens: & ce ſont ces ſacrées impreſſions de miſericorde & de bonté que vous reſpectez en elle, l'aimant ſous cette qualité qui à voſtre égard vous la repreſente plus

Ambr.

aimable. D'ailleurs encore outre les exemples de ſa virginité, dont l'imitation vous eſt commune avec toutes les religions de voſtre ſexe ; l'eſprit de voſtre ordre, c'eſt d'imiter noſtre dame dans l'eſtat de ſon amour, & d'un amour appliqué à Ieſus. Tous les eſtats de Marie ont été les états de ſon amour pour ſon Fils; mais il y a eu des occupatiós differentes ſuivant la diverſité des temps: avant la naiſſance de ſon Fils, ce fut un amour de ſouhait ; en ſa Naiſſance, un amour de douceur ; pendant ſa Vie, un amour de ſecours, de ſocieté & de converſation ; en ſa Mort un amour de douleur ; en ſa Reſurrection & en ſon Aſcenſion, un amour de triomphe: mais pendant le temps qui s'écoula depuis l'Aſcenſion de ſon Fils juſqu'à ſa Mort, un amour de ſolitude & de retraite, inceſſamment attachée & appliquée à ſon Fils glorieux dans le Ciel. Et c'eſt cette partie de ſa vie, ce dernier eſtat de ſon amour, qui fait l'eſprit propre & le caractere particulier de voſtre Religion: Si bien que nous pouvons dire que vos cœurs ont ſuccedé à ſon cœur, & que vos amours achevent en quelque façon ce que le ſien a commencé. Elle dit en cet eſtat qu'elle languit d'amour, elle demande pour ſon ſoulagemẽt des fruits & des fleurs, *Fulcite me floribus, ſtipate me malis, quia amore langueo :* Mais c'eſt de vos vœux qu'elle attend l'vn & l'autre; c'eſt à cette meſme condition que vous entrez dans ce Sanctuaire ; c'eſt pour imiter & eſtendre l'amour de Marie que vous quittez l'embarras du monde, que vous vous retirez dedans cette ſolitude ; mais c'eſt en elle-méme encore qu'en imitant l'amour de Marie, vous vous mettez en eſtat Cant. 2. f.

d'aimer davantage Iesus, & de remplir plus parfaitement le commandement qu'il fait, *Diliges Dominum Deum tuum.*

II. POINT

Mais si la ceremonie de ce Iour & la consecration d'une Religieuse est un grãd coup de l'amour de son cœur pour Iesus & pour Marie; c'est aussi reciproquement vn grand acte d'amour de Iesus & de Marie pour elle: Car il ne faut pas s'imaginer que l'amour que nous avons pour Dieu, soit vn effet de nostre nature, ou vn effet de nostre liberté; c'est un coup de l'amour que Dieu a pour nous, c'est un feu qui doit descendre du Ciel pour achever ce sacrifice; *De excelso misit ignẽ in ossibus meis, & erudiuit me.* Ha! faut-il qu'afin que nous aimions Dieu il nous aime le premier? Nous pouvons prévenir les hõmes dans ce qui regarde l'amour; mais il faut toûjours que l'amour de Dieu prévienne le nostre en deux façons; par le dessein de sa bonté, & par la puissance de sa grace. Le premier regarde le decret eternel de sa puissance qui nous choisit; l'autre regarde l'execution de ce decret par le moyen de la grace qui nous appelle. Mais si jamais cet amour a montré, 1. sa bonté dans son choix: 2. sa puissance dans sa grace, c'est sans doute quand il choisit & qu'il appelle une personne à la Religion; & apprenez, ma Sœur, par ce que je viens de dire, l'obligation que vous avez à Jesus.

Thren. 3.13.

1. Certes si l'on peut mesurer la grandeur de l'amour de Dieu pour vne creature par les faueurs qu'il luy fait dans ce temps, & par les emplois où il l'éleve, quelle faveur plus considerable, quel employ plus excellent que d'estre appellé à son amour, & à un amour par estat & par profession?

Et comment pouvons-nous appeller la vie particuliere d'vne Religieuſe, ſi non vn eſtat d'amour de Dieu, vne vie pure & chaſte, vne vie de flâmes? Si nous regardons le commencement de cette vie, ne veut-il pas dire que la Religion eſt vn coup d'amour qui la ſepare du monde pour l'unir avec Dieu? car de quelle façon, mon Sauveur, pouvoit-elle vous témoigner ſon amour que de s'obliger à vne vie ſi eſtroite, ſi difficile & ſi contraire à ſes ſens? Et ſi nous regardons ſon progrés, & la continuation de cette vie, n'eſt-ce pas vn eſtat qui eſt eſſentiellement deſtiné pour aimer Dieu, & où vne Religieuſe exprime par ſes actions ce à quoy elle eſt obligée par ſes vœux? Il eſt vray que dans tous les eſtats de la vie où la providence nous appelle, nous pouvons obeïr à la loy de ſon amour; mais il y en a quelqu'vn où il faut faire de plus grandes violences; mais pour l'eſtat de la Religion il eſt tout pur par ſes flammes, quand il n'y auroit que ce vœu de virginité que vous faites, & d'vne virginité ſeparée du monde, retirée dans la ſolitude, & conſacrée aux Autels, qui doute que ce ne ſoit vn moyen d'aimer Dieu? Ce qui empeſche l'amour parfait de Dieu dans le monde, c'eſt que le cœur eſt partagé; & bien qu'on puiſſe aimer Dieu dans les perſonnes qu'on aime, & ainſi reünir cette diviſion de cœur, comme la nature reünit quelquefois vne riviere, qui apres s'eſtre diviſée en deux bras, & avoir marché ſeparément vient par aprés à ſe rejoindre; neantmoins il eſt bien difficile de faire cette reünion, principalement dans l'embarras du monde, où mille occupations differentes ſemblent oſter à vn Chreſtien l'attention neceſſaire pour cet

amour. Mais celle qui a voüé sa virginité, dit S. Paul, n'a que Jesus pour objet? c'est luy seulement qu'elle doit voir, c'est à luy qu'elle peut plaire; & elle peut dire auec cette sainte Vierge à qui on reprochoit sa solitude & sa retraite *Ipsi me soli servo*: Ne vous estonnez pas si je fuis les yeux des hommes, je me garde pour Jesus seulement, je ne veux pas que le monde me dérobe vn seul regard, ny une seule parole. Et si encore nous regardons cet estat de vie dans sa fin & dans le terme où elle doit aboutir, ne pouvõs-nous pas dire qu'elle tend à l'achevemẽt de l'amour dãs sa gloire? C'est-là proprement, disent les Saints, où nous comprenons parfaitement le commandement que Dieu nous fait, de l'aimer de tout nostre cœur & de toutes nos forces; mais c'est vne dispositiõ & vn moyen presque infaillible pour y arriver & pour y reüssir. Ie ne dis pas qu'il soit absolumẽt infaillible, & que pour estre appellé dans la Religion, nous soyons asseurez du Paradis; Las! il peut arriver par vn estrange malheur que les personnes Religieuses se damnent; & si vn Apostre a apprehendé l'incertitude de son salut, certes nous devons tous craindre: Mais il y a cette difference entre ceux qui vivent dans le monde, & ceux qui sont appellez à la Religion, qu'il est difficile que ceux-là soient sauvez ; & il est impossible moralement que ceux-cy se damnent; on void fort peu de predestinez dans le monde: & fort peu de reprouvez dãs la Religiõ: Et la raisõ est parce qu'il y a tant de moyens de se dãner dans le mõde, tãt d'occasions de succomber au peché; Dans la Religion il y a tant de graces & tãt de secours, qu'il faut que la liberté soit biẽ obstinée à sõ malheur,

pour eſtre infidelle à tous ces ſecours, & qu'elle ſe perde parmy tant de moyens de ſe ſauuer: Outre que le vœu de l'eſtat qu'elle prend, eſt encore vn ſigne de predeſtination, & vn gage de l'amour que Dieu a pour un Chreſtien. Ha! diſoit la mere de Samſon à ſon mary Manué: *Si Dominus, vellet nos occidere, non oſtendiſſet nobis hæc omnia*: Si Dieu euſt eu deſſein de nous faire mourir, il ne nous euſt pas donné vn Ange, il n'euſt pas receu noſtre ſacrifice. Ainſi doiuent dire les perſonnes Religieuſes; ſi Dieu ne me vouloit ſauver, il ne m'eut pas fait tant de graces; s'il euſt eu deſſein de me perdre, ha qu'il n'eut eu garde de recevoir le ſacrifice de mes Vœux. Voila, ma Sœur, le raiſonnement que vous devez faire ſur les bien-faits que vous recevez ce matin; comment vous devez tirer de là la grandeur de l'amour qu'il a pour vous & de vous avoir choiſie par ſa bonté, & de vous avoir appellée efficacement par la puiſſance de ſa grace. Iudic. 13. 24.

2. Car c'eſt encore par là que nous pouvons connoiſtre l'amour de Dieu. Les moyens dont il ſe ſert pour nous faire ſes bienfaits, ſont encore du nombre des bien-faits qui nous aſſeurent, & nous confirment de ſa premiere bonté. De quels moyens ne ſe ſert-il point pour elever vne creature à l'eſtat de la Religion, pour laquelle il l'a choiſie? Ce ſont les lumieres de ſes graces qui l'appellent, mais ce ſont ſes impreſſions qui l'operent, en ce qu'il l'appelle ſi efficacement, qu'il l'oblige enfin à le ſuiure: *Non eſt volentis, neque currentis, ſed miſerentis Dei*, dit S. Paul; Et S. Auguſtin expliquant ces paroles dit, *Qui hoc modo vocat, quomodo opus eſt ei qui ſequitur voca-* Rom. 9. 16. Aug.

tionem. Quand Dieu appelle en telle maniere, que celuy qui eſt appellé, ſuit infailliblement l'activité de ſa grâce : Soit que cette infaillibilité de l'obeïſſance conſiſte dans l'efficacité victorieuſe de la grace : Soit dans une certaine providence de Dieu qui ménage les occaſions, qui envoye ſes regards & ſes impreſſions en cette maniere, & en cette diſpoſition, ou infailliblement elles puiſſent réuſſir. Loth eſt dans Sodome que Dieu veut abyſmer dans vn deluge de feu, Dieu luy envoye un Ange pour l'advertir de cet embraſement & de ſortir de la Ville : Loth neglige du commancement ces aduis; enfin l'Ange le prend par la main, ſa femme & ſes filles, & les conduit ſur une montagne d'où il peut voir en aſſeurance les flammes qui brûloient ſa patrie. N'eſt-ce pas un coup favorable de l'amour & de la providence de Dieu pour ce ſaint homme ! Premierement, Dieu le délivre de l'embraſement : Secondement, il le délivre par le moyen d'un Ange qu'il luy a envoyé à ce deſſein: Troiſiémement, il le delivre preſque contre ſa volonté, au moins avoit-il fort peu de diſpoſition pour cooperer à cette grace qui le delivre avec préference, laiſſant tant d'autres dans ce malheur general. Voilà l'image ſenſible de ce qui ſe paſſe dans la vocatiõ Religieuſe; le premier coup de l'amour de Dieu, il la delivre de l'embraſement du monde, que nous pouvons comparer à une Sodome brûlante du feu de ſes paſſions & de ſes crimes, & à demy brûlée du feu d'Enfer & des flammes de la juſtice de Dieu. Mais ce n'eſt pas ſeulement pour eſtre à l'abry de ces feux que Dieu luy fait cette grace, c'eſt pour la faire brûler d'une flamme plus

sainte de son amour, la consacrant entierement à son service : Le second coup de l'amour de Dieu, est qu'il luy envoye un Ange ; nous ne voyons pas sensiblement de nos yeux ces esprits bien-heureux, mais les effets de cette ceremonie sont les effets sensibles de cet Ange. En troisiéme lieu, c'est un coup d'amour de Dieu d'executer le dessein de nostre salut, de nous délivrer lors mesme que nous ne sommes pas disposez à recevoir ses impressions, lors mesme que nous resistons à ses graces. Il se compare luy-mesme à l'amant des Cantiques, qui frappe à la porte de son Espouse, & qui presse, qui endure les mépris & les rebuts de cette infidele, jusqu'à ce qu'elle soit d'humeur à écouter la voix de son amour, & d'ouvrir la porte de son cœur. Enfin c'est un coup d'amour, & d'un amour de preference à tant d'autres qui son enveloppez dans le monde, tandis qu'elle est retirée dans l'azile de la Religion. Faites l'application, ma Sœur, de toutes ces faveurs sur vous-mesme ; voyez-les comme toutes renfermées dans l'action que vous allez faire ; ce sont comme diverses flammes qui joignent ensemble leur ardeur pour allumer ; & peut-estre trouverez-vous quelque chose de particulier dans la grace de vostre vocation : & comme chaque Saint a quelque caractere de saintetè, de mesme la vocation à la Religion a quelque caractere qui luy est propre, & qui oblige la personne à y correspondre.

Conclusion.

Mais en gardant l'amour de Iesus sur vous, faites aussi un peu de reflexion sur l'amour & sur la bonté de Marie ; car vous devez estimer que c'est par l'efficacité des prieres de la Mere que

vous allez recevoir cette grace de son Fils. I'acheve avec cette verité que j'establis sur trois principes : Premierement, parce que Jesus ayant donné à sa Mere la protection de l'Eglise en general, elle a une providence particuliere pour ceux qui se consacrent dans la Religion, & principalement celles qui sont consacrées à son nom ; ce sont les objets de son amour, les sujets de ses soins & de sa misericorde, afin de pouvoir qu'il se trouve toûjours des personnes qui embrassent cet estat : Comme on dit que dans la nature il y a des Anges gardiens pour les especes des choses, afin que dans la succession des indiuidus ils pourvoient à l'eternité de l'espece ; ainsi Nostre-Dame a soin de fournir toûjours des religions à l'Eglise, & des sujets à ces Religions: Elle a esté une fois Mere de Jesus, elle veut toûjours luy fournir des Espouses, *Adducentur regi virgines post eam :* c'est à sa suitte, par l'imitation de ses exemples ; & par les soins qu'elle en prend. Secondement, parce que Nostre-Dame a en main toutes les graces de son Fils, comme dit S. Bernard, *In omnem gratia influxum jurisdictionem quamdam habet*; Elle a singulierement le pouvoir de Dieu sur les graces de religion, les graces de pureté & de virginité. Troisiémement, parce qu'il suit des deux autres principes qu'il arrive tres-souvent que le choix mesme des personnes qui sont appellées à l'estat de la religion est redevable à Nostre-Dame ; que c'est elle qui obtient des graces particulieres pour les appeller : Comme on remarque qu'il arriva à S. Robert Fondateur de l'Ordre de Cisteaux ; la Vierge apparut un jour à sa mere comme elle estoit enceinte, & tenât en main un anneau d'Or,

luy dit qu'elle vouloit épouſer cet enfant qu'elle portoit dans ſes flancs; pour montrer qu'elle l'avoit choiſi pour conſacrer à Dieu ſa pureté,& ne ſçavons-nous pas que ce fut elle-même qui épouſa ſainte Catherine de ſienne pour ſon fils par une ſemblable ſolemnité; C'eſt ſans doute, ma Sœur, par un coup de ſon amour & de ſa miſericorde que vous entrez dans ſa religion;ces graces qui vous ont appellée à cet eſtat, ont eſté obtenuës par ſes prieres;& ſans doute qu'au moment que vous allez prononcer vos vœux,il me ſemble que je vous voix entre Jeſus & Marie ; Marie qui vous preſente à ſon Fils, & le Fils qui vous prend pour épouſe, & qui vous dit ces belles paroles, *Veni de libano, veni coronaberis :* Venez, ma chere Epouſe, venez du Liban, & vous ſerez couronnée, pour l'amour que vous avez pour moy, & pour l'amour que j'ay pour vous. Que reſte-t'il aprés cela, ſinon que vous entriez aujourd'huy dans les ſentimens convenables à cette donation; à l'amour que vous témoignez pour Jeſus & pour Marie, & à celuy que Ieſus & Marie ont auſſi pour vous ? Ce n'eſt pas tant l'exterieur qu'ils demandent de vous que l'interieur ; & vous devez avoir dit au fon de voſtre cœur ce que vous allez dire au pied de l'Autel, que vous eſtes entierement à Ieſus & à Marie. Ha ! ma Sœur, que vous eſtes heureuſe de devenir aujourd'huy la poſſeſſion de Dieu pendant que tant d'autres filles deviennẽt malheureuſement la poſſeſſion du Demon ; & que vous devez remercier ſa bonté de vous avoir retirée de cet Abyſme criminel,ou tant d'autres font un funeſte naufrage! Vous quittez la terre pour gagner le Ciel,& vous

quittez vos parens & vos amis pour vous donner à Dieu & à la Vierge; Vôtre échange eſt trop glorieux, de quitter peu pour trouver tout & de perdre les creatures pour avoir le Createur. C'eſt par cette ſacrée alliance que vous vous donnez à Jeſus & à Marie, & que Jeſus & Marie ſe donnent à vous pour cette vie & pour l'autre.

Et nous, Meſſieurs, qui aſſiſtons à cette ceremonie, nous devons regarder cette fille comme une Eſpouſe de Ieſus-Chriſt, mais nous devons auſſi regarder nos ames comme ſes Epouſes, puiſqu'il les a racheptées de ſon Sang ſur l'arbre de la Croix. C'eſt ſur ce lit ſanglant qu'il nous a dit ces paroles, *Sponſabo te mihi*, je prends vos ames pour mes Epouſes, & je répends mon Sang juſqu'à la derniere goute pour vous donner les preuves de mon amour. Refuſerez-vous de donner quelque marque de voſtre reconnoiſſance à celuy qui vous a tout donné. Il ne demande pas que vous vendiez vôtre liberté comme cette fille, & que vous entriez dans un Monaſtere : Il demande ſeulement que vous quittiez les maximes de ce monde criminel, & que vous vous detachiez de cette compagnie qui vous perd ; c'eſt cette habitude funeſte qui vous damne, qu'il ſouhaitte que vous fuyez. Eſt-ce trop pour vous, veu que ce n'eſt que pour voſtre ſalut & pour voſtre eternité ? Ha, Meſſieurs, faut-il que Dieu nous engage par tant de conſiderations pour nous obliger à faire nôtre devoir ? N'eſt-ce pas aſſez de ſçavoir qu'il nous aime, pour luy donner noſtre cœur ? & ſi nous avons tant d'averſion pour les ingrats parmy les hommes, pourquoy n'en aurons-nous

pas pour nous qui sommes ingrats envers Dieu ; Commençons aujourd'huy à satisfaire à ces paroles de Jesus-Christ: *Diliges Dominum Deum ex toto corde tuo* ; aimons Dieu de tout nostre cœur, & de toute l'étenduë de nos forces , fuyons les occasions de l'offenser, quittons les habitudes criminelles ; afin qu'ayant suivy sa volonté en ce monde, nous recevions la recompense qu'il nous promet en l'autre , qui est la Gloire , où nous conduise le Pere, &c.

SECOND

SERMON

POVR LA PROFESSION D'VNE RELIGIEVSE.

Simile est Regnum cælorum homini Regi, qui fecit nuptias filiæ suæ. *Matth.* 22.

Le Royaume des Cieux est semblable à un Roy qui fait les nopces de sa fille. En S. Matth. chap. 22.

C'Est par une heureuse rencontre qu'à ce jour, ou l'Evangile nous represente Iesus-Christ en qualité d'Espoux, qui vient contracter un mariage sacré avec les hommes, nous voyons une fille considerable pour sa qualité, & pour sa personne, qui vient se consacrer aux Autels en qualité de son Epouse, par la Profession Religieuse qu'elle fait. Ne separons pas cet Evangile de cette Ceremonie; montrons que la Ceremonie de ce jour est cõme une explication de cet Evangile; & que c'est proprement dans l'acte de la Profession d'une Religieuse, que le Pere Eternel fait des nopces à son Fils, que par l'estat de la Religion il luy donne une espouse, & fait vn mariage conforme à son amour.

Ie dis cecy, ma Sœur, pour seconder vostre pensée dans cette occasion, & vous montrer auec quel esprit & quelle dispositiõ de cœur vous devez faire cette action la plus importãte de vostre vie; puis qu'elle vous fait entrer dans l'alliance de Iesus. Mais puisque c'est dans les flancs de la Vierge que Dieu a contracté sa premiere alliãce avec les hommes, par l'operation du S. Esprit, ayons recours à ce mesme Esprit par l'interceſſiõ de cette mesme Vierge, pour obtenir la grace, vous ma Sœur de faire cette action, & nous d'en parler; saluõns-la par les paroles de l'Ange, qui luy dit, *Ave Maria.*

IL y a de quoy s'estonner que Dieu, qui est si esleué au dessus des hommes, & par la dignité de sa Nature, & par l'esleuation de sa Royauté, aye voulu neantmoins comme sortir de sa diuinité, & comme descendre de son Thrône, pour contracter avec eux de si étroites alliances. C'est son amour infini qui luy a donné cette condescendẽce; & qui luy fait quitter toutes les autres qualitez imperieuses pour devenir nostre Espoux, *Tãquam sponsus procedens de thalamo suo.* Ie trouve que le Fils de Dieu a contracté principalement quatre sortes de mariages: & que l'on peut dire de luy en quatre estats differens: *Simile est Regnũ cælorum homini Regi, qui fecit nuptias filiæ suæ.* Premierement dans le mystere de l'Incarnation, lors qu'il s'est vny hipostatiquemẽt à la nature humaine. Saint Gregoire dit que ç'a esté vn mariage sacré qu'il a contracté avec nous, *Fecit nuptias filiæ suæ.* Secondement, dans la passion il a fait deux actions differẽtes tout à la fois, il a produit l'Eglise de son costé, & en mesme temps il l'a es-

pouſée : A proportion, dit S. Auguſtin, comme Eve fut tirée du coſté d'Adam pour eſtre ſon eſpouſe. *Sicut Eva de coſta Adæ dormientis.* Troiſiémement dans la juſtification des Chreſtiens, dont toutes les ames deviennent les épouſes du Sauveur par la Foy & par la Grace : *Sponſabo te mihi in fide* Mais nous pouvons adjoûter vn quatriéme mariage du Sauveur dans la profeſſiõ des pauvres Religieux, ſingulierement des Filles qui conſacrent leur virginité à Dieu. C'eſt à elle proprement que S. Auguſtin attribuë l'honneur d'eſtre les Eſpouſes du Sauveur d'une excellente maniere: *Ad illas nuptias pertinet, in quibus Chriſtus ſponſus eſt.* Il n'en faut pas davantage, ma Sœur, pour vous montrer avec quel eſprit vous devez venir à cette importante ceremonie : Mais pour vous donner plus de lumiere afin d'allumer voſtre amour, vous remarquerez que l'eſſence du mariage conſiſte principalement en trois choſes, dans l'vnion de cœur, dans la donation des biens, & dans l'indiſſolubilité de cette alliance, & comme l'eternité de cet eſtat. Faiſons voir à proportion, quoy que d'vne maniere plus excellente ces trois conditions dans la Profeſſion des Religieuſes, par laquelle elles deviennent les épouſes de Ieſus. 1. Vnion entiere de cœur. 2. Donation reciproque de tous les biens. 3. Enfin de ſon coſté indiſſolubilité & eternité de cette alliance.

Oſee. 2. 20.

Aug.

Diviſion du diſcours.

C'eſt proprement dans l'vnion de cœur & de volonté que conſiſte l'eſſence du mariage; & ce conſentement eſſentiel à ce Sacrement conſiſte dans la volonté, dont toutes les ceremonies qui ſe font, ne ſont que les marques ou les circonſtances

s ; parce que les perſonnes qui ſe marient, paſnt ſous le domaine & l'authorité de ceux qui s épouſent. Il ſemble que Dieu aye voulu marquer cette premiere condition, quand il a proncé cette premiere Loy de cette alliance : *Et ropter hanc relinquet homo patrem & matrem, & hærebit vxori ſuæ* ; L'hõme quittera ſon pere & a mere pour s'unir non ſeulement de demeure & e commerce, mais de cœur & d'affection à ſon pouſe. Mais ce qui ſe paſſe dans les mariages umains d'une maniere imparfaite, & ſouvent ar les mouvemens des paſſions, ſe fait dans les mariages ſpirituels d'une Profeſſion Religieuſe l'une excellente façon : 1. Une fille par cette ction s'unit à Jesus comme à ſon Eſpoux : 2 Jesus s'unit à elle comme à ſon épouſe.

1. L'épouſe de ſon côté unit parfaitement ſon cœur à celuy de Jesus; premierement à raiſon de la perfection de cette action qui vient de ſa charité pour Dieu qui l'anime, qui, comme dit S. Clement, eſt unitive par elle-méme : *Charitas eſt unitiva* : Secondement, à raiſon de ſon eſtat ; parce que les vœux de Religion qu'elle fait, augmentent cette liaiſon de cœur, & cette attache commune à toutes les perſonnes qui aiment. Et c'eſt proprement dans cette occaſion que ſe garde excellemment cette premiere Loy des mariages, qu'on quitte ſon pere & ſa mere pour s'attacher à ſon époux, en ce qu'elles luy conſacrent leur amour, non ſeulement en ce qui pourroit eſtre contraire à Dieu, mais méme en ce qui pourroit eſtre legitime, pour s'attacher au Sauveur, pour n'aimer & ne regarder que luy. Clem. Alex.

2. Jesus auſſi de ſon coſté unit ſon cœur à ce-

luy de ſon épouſe, & acheve, humainement parlant, la verité & le nœud de cette alliance. Il eſt mal-aiſé d'exprimer commẽt il a gardé cette Loy, *Relinquet homo patrem & matrem.* Le ſçavant Abailard dit qu'il a quitté ſon pere en quelque façon dans le myſtere de l'Incarnation, & qu'il a ſorty de ſa Gloire & de ſa Divinité pour s'unir à la Nature humaine. Il a dit qu'il quitta ſa mere ſur la Croix, quand il la donna à S. Jean en ſe ſeparant d'elle-méme pour s'unir à l'Egliſe. Mais diſons qu'il a une particuliere attache à l'ame Religieuſe qui ſe conſacre à ſon amour; ſoit par quelque eſpece de Juſtice, pour répondre à ſon amour par le ſien; ſoit parce que cette qualité d'épouſe qu'elle prend, ces diſpoſitions de cœur qu'elle a de ſe quiter, la rendent plus aimable à ſes yeux. Ha! qui pourroit voir le Corps de Jeſus ſur cette Hoſtie, à ce moment qu'il entrera dans la bouche de cette fille, il verroit clairement qu'il l'aime d'un amour parfait, qu'il la prend ſous ſa protection ſpeciale, qu'il en prend vn ſoin tres-particulier, & qu'il en fait l'objet de ſa Providence.

Que reſulte-il de l'union mutuelle de ces deux cœurs, ſinon vn parfait mariage, que nous pouvons expliquer par deux admirables expreſſions; l'une de l'Apoſtre S. Paul; l'autre du Prophete.

1. Cor. 6. 16. L'Apoſtre S. Paul dit, *Qui adhæret Domino, unus Spiritus eſt:* Celuy qui adhere à Dieu, il devient vn méme eſprit avec luy: beaucoup plus celuy qui s'unit à luy par les vœux de la Religion, il devient un méme eſprit; c'eſt à dire qu'il n'eſt plus animé de l'eſprit du monde, il n'eſt plus animé de ſon eſprit, mais il eſt poſſedé de l'eſprit de

Jesus ; il se gouverne par ses maximes, il se conduit par ses mouvemens. Mais le Prophete exprime cela d'une autre façon, parlant des ames consacrées & destinées à son amour : *Vocaberis voluntas mea in ea* ; elle s'appellera, *Ma volonté en elle.* Ne vous figurez pas que l'union de cœur entre les amans de Dieu, fasse une union d'égalité ; mais les épouses ont vn avantage prédominant dans ces alliances: L'épouse perd en quelque façon sa volôté, pour prendre la volonté de Dieu, & l'Espoux perd la sienne pour prendre celle de son épouse : *Vocaberis voluntas mea in ea.* Voyez ce qui se passe dans les mariages humains : L'épouse quitte son nom, celuy de ses parens & de sa famille, pour prendre le nom de son Espoux; afin de montrer par ce changement de nom que son cœur est entierement à luy. Voila ce qui se passe dans la Religion ; & c'est peut-estre pour cette raison que dans quelque Religion, on prend des noms des Mysteres de Jesus ; Ha ! c'est pour marquer cette union de cœur par ce changement de nom, *Vocaberis voluntas in ea :* Non, ma Sœur, vous ne vous appellerez plus comme auparavant, vous serez appellée *La volonté de Dieu en vous.* Et ce d'autant plus justement, qu'outre l'union de cœur qui se trouve dans cette alliance, il y a encore une donation mutuelle des corps, & des autres biens qui l'accompagnent. Isaïe 62. 4.

II. Point.

C'est encore une seconde condition essentielle du mariage qui se contracte parmy les hommes, il faut qu'il y ait une donation reciproque des corps pour la fin de cette alliance. Saint Paul a exprimé cette qualité par ces paroles ; *Mulier corporis sui potestatem non habet, sed vir.* Dés aussi- 1. Cor. 7. 4.

toſt qu'une fille a donné ſon conſentement, & qu'elle a contracté le mariage, elle n'a plus de pouvoir ſur ſon corps pour en diſpoſer à ſa volonté ; elle l'a donné à ſon époux, elle paſſe entierement ſous ſa puiſſance: Et reciproquement auſsi l'époux n'a plus cette premiere liberté qui le rendoit maiſtre de ſoy-méme, il paſſe ſous la puiſſance de ſon épouſe. Quoy que dans l'ancien Teſtament Dieu contractât ces alliances en general avec les hommes ; neantmoins comme il eſtoit purement & eſſentiellement ſpirituel, il ne pouvoit pas apporter cette condition ; & comme il ne pouvoit pas donner ſon corps aux hommes, il ne contractoit pas auſsi cette alliance d'une ſi excellente façon ; d'où vient que le vœu de virginité eſtoit alors extrémement rare : Mais depuis qu'il s'eſt incarné, il veut que la donation des corps ſe trouve dans ce mariage. 1. Voyez comme dans la Profeſsion une Religieuſe donne ſon corps à Jeſus : 2. Comme auſsi Jeſus luy donne ſon Corps & ſon Sang.

1. Je ſçay bien que tous les Religieux en general donnent leurs corps à Jeſus par le vœu de chaſteté qu'ils font, & par les mortifications qu'ils profeſſent; ſuivant ces paroles de l'Apoſtre, 1. Cor. 6. 20. *Non eſtis veſtri, empti eſtis pretio magno, glorificate & portate Deum in corpore veſtro :* Non, vous n'eſtes plus à vous, puiſque vous avez eſté rachetez par le prix du Sang de Jeſus ; mais vous n'eſtes plus à vous, parce que vous vous eſtes donnez vous-mêmes. C'eſt donc en cette qualité, Meſdames, que vous portez Jeſus dans voſtre corps par la privation de vos biens, & par l'imitation de ſes ſouffrances. Mais il faut avoüer qu'il y a deux

choſes particulieres, & comme deux circonſtances, par leſquelles la Profeſſion que vous faites, livre & donne vos corps à Jeſus; l'une à raiſon du vœu de virginité que vous faites; l'autre à raiſon de la Profeſſion où vous vous engagez dans cet eſtat. 1. Je recherche la raiſon pourquoy la qualité d'épouſe de Jeſus appartient ſingulierement aux Vierges qui ſe conſacrent à Dieu? On pourroit dire parce qu'elles ont plus de rapport à la chair de Jeſus, qu'il a contractée en ſon Incarnation, & qui a eſté ſon premier mariage. On peut adjoûter en ſecond lieu, que c'eſt parce qu'elles ont plus de reſſemblance à l'Egliſe, qui eſt l'Epouſe du Sauveur. Mais la raiſon principale ſe prend de la qualité de ce vœu de virginité qu'elles font; parce que c'eſt une donation pleine, entiere & univerſelle, qu'elles font de leurs corps à ſa gloire & à ſon amour: Et nous pouvons appliquer à chaque fille qui ſe conſacre à Jeſus par ce vœu, ce que S. Cyprien dit à un autre ſujet de la Magdelaine; *Nil ſibi de ſe retinens, totam ſe tibi devovit:* Ha! mon Sauveur, que ce fut avec plaiſir que vous vîtes à vos pieds cette illuſtre Penitente; elle ne retint rien de ſoy-même, elle ſe conſacra entierement à vous: mais je puis adjoûter, mon Sauveur, que vous ſentez revenir cette joye & cette gloire, quand une fille ſe conſacre à vôtre amour; *Nil ſibi de ſe retinens:* Non, elle ne garde rien qu'elle ne vous donne. *Mulier corporis ſui poteſtatem non habet, ſed vir:* En vertu du mariage humain, la femme paſſe ſous la puiſſance de ſon mary; & en vertu des vœux de virginité que fait une fille, elle paſſe entierement ſous la puiſſance de Ieſus: Ah! il n'y a pas vn regard

Cypr. de oper. rib. Cardinal. Chriſti titul. de Ablut. pedum.

de ſes yeux, pas une démarche de ſes pieds, pas une penſée de ſon eſprit, pas vn ſoûpir de ſon cœur, pas enfin une ſeule action de tout ſon corps, qui n'appartienne à Jeſus, & qui ne ſoit dévoüée à ſon amour & à ſa gloire. 2. Mais outre cette donation & cette conuention qui ſont communes à toutes les Religieuſes par le vœu de virginité, il y en a une particuliere par la Profeſſion où vous vous engagez de ſervir Jeſus en la perſonne des pauvres. Belle difference qu'il y a entre les autres vœux qui font l'eſſence des autres Religions, & ce vœu qui fait la difference de celle-cy: L'obligation de l'Obeïſſance & de la Chaſteté regarde Ieſus comme Roy, & à qui nous devons obeïr comme Riche & comme Saint en ſoy-méme; mais la Profeſſion de ſervir les pauvres regarde Ieſus en quelque façon cõme pauvre & comme caché dans leur indigence: *In paupere Deus abſconditur*, dit S. Chryſoſtome: Il eſt caché dans le pauvre, il épouſe ſa pauvreté, il ſouffre ſon indigence, il tient fait à ſoy-méme ce qu'on fait à ſes membres. Mais ce qu'il demande à tous les Chrêtiens, il le rend particulier à cette Religion, puiſque non contentes de luy donner vos biens, vous employez vos mains à ſon ſervice, donnant encore par ce titre, vos corps à ſa gloire & à ſon amour.

2. Illuſtre donation! mais que Ieſus reciproquement accompagne de la ſienne. Car il faut que le corps de l'Eſpoux paſſe auſſi ſous la puiſſance de ſon Eſpouſe, & qu'elle en puiſſe diſpoſer. Le Sauveur a donné cette puiſſance à l'Egliſe en la Cene & en la Croix: en la Cene il luy a donné ſon corps comme Sacrement; & en la Croix il

ſe luy a donné comme ſacrifice : & en ces deux eſtats nous pouvons dire avec ſaint Bernard, *Totus nobis datus, totus noſtros expenſus in uſus:* Il s'eſt donné entierement à nous, il s'eſt tout répandu à nos uſages ; nous pouvons l'offrir à ſon Pere, nous le pouvons manger, & nous le pouvons appliquer à toutes les neceſſitez de nos ames. Mais il faut avoüer que les Religieuſes ont vn particulier droit ſur ce Corps & ſur ce Sang, en vertu de leur Profeſſion;& comme elles ſe donnent à luy, il ſe donne reciproquement à elles ; elles peuyent dire ce que diſent ces ſaintes Vierges chez S.Ambroiſe, *Corpus ejus corpori noſtro ſociatum eſt*, il a joint ſon Corps au noſtre ; *Sanguis ejus datus eſt ſanguini noſtro ;* ſon Sang a eſté donné à nos uſages. La raiſon ſe prend des deux principales qualitez qu'a eu le Corps de Ieſus,& qu'il exerce : Il eſt principe de grace, il eſt gage de la gloire. 1. Il ſe donne à ſes Eſpouſes comme principe de grace, parce que non ſeulement il leur donne des graces particulieres au jour de leur Profeſsion;& il me ſemble que je vois ſortir de ce ſacrifice vn torrent de benediction & de lumiere;mais encore il s'oblige de donner ces graces dans la ſuite de leur vie. 2. Il ſe donne comme gage de la gloire,puis que l'eſtat de la Religion eſt vn moyen de predeſtination, & une aſſurance morale de ſalut. Que c'eſt donc avec raiſon que l'on donne dans ces occaſions des couronnes aux Religieuſes pour leur ornement; c'eſt non ſeulement pour montrer la gloire qu'elles reçoivent de donner leur corps à Ieſus, mais auſsi pour montrer l'honneur que Ieſus leur fait de ſe donner reciproquement à elles : pour dire qu'elles appartiennent au Sauveur

Bern. ſerm. 3. de Circonciſ.

comme Roy & comme Couronné ; & qu'elles ont par avance des assurances des couronnes de sa gloire. Mais au lieu de couronner leur teste seulement, il faudroit couronner leurs yeux, leurs mains, leurs corps, & toutes les parties d'elles-mémes ; puis qu'estant les sujets de ces donations, ils participent aussi à ces avantages : Et ce d'autant plus excellemment que ce n'est pas pour vn jour seulement, mais qu'à ces deux premieres conditions elles adjoûtent encore l'indissolubilité & l'eternité de ce mariage.

III. Point. C'est encore une chose necessaire pour l'essence des mariages, que ce lien indissoluble, & ce contract en quelque façon eternel : soit que le droit de la nature demande cette fermeté, soit que Dieu l'aye commandé depuis principalement qu'il a élevé le mariage dans l'estat de Sacrement. La loy a esté prononcée par la bouche de Dieu méme : *Quod Deus conjunxit, homo non separet* : Qu'il n'y aye point d'homme qui puisse jamais separer les personnes que Dieu a unies si étroitement par le nœud sacré de cette alliance; il n'y a que la mort seule qui puisse separer cette liaison. Mais disons que cette indissolubilité se trouve encore plus ferme & plus constante dans le mariage spirituel qu'une Vierge contracte avec Iesus au jour de sa Profession : Parce qu'une Religieuse se donne à Iesus pour toûjours: 2. Parce que Iesus se donne pour toûjours à une Religieuse.

Matth. 19. 6.

1. Du côté de l'Espouse, il est certain qu'elle unit son cœur & qu'elle donne son corps à son Espoux pour toûjours & d'une maniere inviolable. La raison se prend premierement de la nature

de la Religion, qui eſt d'elle-méme vn eſtat eternel & immuable: Secondement de l'intention des vœux qui engagent la perſonne pour toûjours; & comme les paroles, *Ie le veux*, que diſent les perſonnes qui ſe marient, bien qu'elles ſe prononcent & ſe paſſent en vn moment, elles s'étendent ſur tout le temps de la vie; auſſi à proportion les paroles, *Ie voüe*, *je promets*, qui font le mariage ſpirituel, eſtendent ſes vœux & ſes obligations ſur l'eternité toute entiere; Il n'y a pas vn moment en toute ſa vie qui ſoit à elle, & il n'y a plus aucune occaſion de s'en diſpenſer. La troiſiéme raiſon ſe prend des effets des vœux & des paroles qui agiſſent par reflexion ſur la liberté d'où elles ſortent; & luy oſtant le pouvoir de changer, luy impoſent une heureuſe neceſſité de tenir ce qu'elles voüent. On demande pourquoy Abraham voulant ſacrifier ſon fils Iſaac, le voulut attacher à ſon Autel, quoy que cette innocente victime conſentit volontairement au ſacrifice: Et les Peres répondent, que ce fut pour rendre plus conſtante ſa diſpoſition; de peur que par apres reſſentant l'action du ſacrifice, elle ne luy fit faire quelque mouvement indigne & contraire à cette premiere obeïſſance; on le lie pour luy en oſter les moyens. Les vœux que fait une Eſpouſe de Ieſus pour s'unir & ſe donner à luy, ſont des liens que la volonté s'impoſe pour s'ôter la liberté de jamais rompre ce contract, ou violer cette alliance. On diſoit d'un ancien Heros que les chaînes d'Or ſortoient de ſa bouche dont il captivoit les cœurs par l'effort de ſon eloquence. Que fait une fille prononçant ſes vœux & ſes promeſſes? Ce ſont des liens qui ſortent de ſa

bouche, mais qui réjaillissent par reflexion pour la lier eternellement, & rendre son alliance indissoluble.

2. Mais adjoûtons que comme par quelque espece d'eternité ces liens attachent la personne Religieuse à Iesus; ils attachent aussi Iesus à ses Espouses; & rendent son mariage plus indissoluble de son côté. La raison se prend de la fidelité de ses promesses, & de l'infaillibilité de son amour, qui le portant à épouser les ames des hommes, dés cet instant le porte à recompenser la fermeté de nos resolutions par la sienne. Aussi quand il parle des pacts qu'il faisoit avec les hommes, il les appelle des pacts eternels, *Pactum sempiternum.* Sur quoy je fais une remarque qui me semble belle; c'est que ces pacts qu'il appelle en vn lieu des alliances, il les nomme ailleurs vn Testament, *Testamentum.* Comment est-ce que l'alliance peut-estre vn Testament? L'alliance marque la vie, vn Testament marque la mort du Testateur? & cependant Dieu est mort en donnant les caracteres de ses alliances. I'estime que comme il n'y a rien parmy les hommes de plus certain que les Testamens, parce qu'estant confirmez par la mort, l'homme n'est plus en estat de les changer ou de les rompre: Disons aussi que Iesus épousant les ames Religieuses, il appelle cette sacrée alliance vn Testament; pour marquer que ces alliances qu'il contracte avec elles, sont eternelles, & que jamais rien n'en rompra les nœuds.

Exod. 31.16.

Conclusion. C'est avec ces avantageuses conditions, ma Sœur, que vous allez entrer aujourd'huy dans l'alliance de Iesus, & que vous contractez ce ma-

iage que le Pere Eternel fait à son Fils, *Simile est regnũ cœlorũ homini regi, qui fecit nuptias filiæ suæ.* Voyez avec quel esprit vous devez faire cette action; vous devez rappeller toutes les graces que vous avez receuës, qui vous ont appellé à la Religion, & qui vous ont fait entendre sa voix qui vous demandoit vôtre cœur: Cette année de Noviciat que vous avez achevée, n'a esté qu'une année de preparation à ce Iour, & comme vn temps où une Religieuse pollit son ame pour se rendre digne du Sauveur: Tous ces flambeaux allumez, cet Autel, ce sacrifice, ne sont que l'appareil de cette auguste ceremonie; le temps s'approche, Iesus vous y convie, le Ciel attend vôtre consentement; voyez avec quel ardeur & quel amour vous le luy devez donner: sans doute que vous devez apporter à cette action vn esprit d'amour, mais qui aye trois qualitez répondantes aux trois conditions des mariages; qu'il y aye vnion de cœur, donation de corps, & l'indissolubilité & l'eternité de l'alliance: Vous luy devez donc donner vn cœur, 1. Vnissant: 2. Liberal: 3. Inviolable.

1. Il est question, ma Sœur, de donner vôtre cœur à cet Epoux; c'est à dire, que vôtre amour vous separe de vous-méme, qu'il vous separe de toutes les choses du monde, non seulement en ce qu'elles peuvent estre coupables, mais en ce qu'elles peuvent estre permises, pour vous lier, pour vous attacher à vôtre Epoux, pour vous unir à son esprit & à sa volonté: *Audi filia, & vide*; Escoutez & voyez. L'amour entre par les oreilles & par les yeux. *Audi, & vide*; Ecoutez la voix du Sauveur qui vous appelle par

Ps. 44. 11.

ſes graces, & vous dit comme l'Eſpoux à l'ame des Cantiques, *Veni de libano, veni ſponſa mea :* Venez mon Eſpouſe, vous ſerez couronnée aujourd'huy ; *Vide :* Voyez la beauté de voſtre Eſpoux, voyez ſon ſang & ſes merites, ce ſont des qualitez qui vous le doivent rendre aimable; *Vide :* Figurez-vous qu'il eſt caché & couvert ſous ce voile tout prét à accepter voſtre amour, & vous donner le ſien; *Obliviſcere populum tuum:* Oubliez donc vôs parens, vos amis & vos eſperances, pour ne voir & n'aimer que Ieſus ; *Et concupiſce Rex decorem tuum* : Et ce Roy deſcendra de ſon Thrône & vous prendra par la main, vous placera en ſa maiſon & en ſon lit nuptial, vous diſant ces aimables paroles, Tu me veux pour ton Eſpoux, Et moy je t'accepte pour mon Eſpouſe.

Cant. 4.8.

Pſ. 44. 11.

2. Il s'agit de donner voſtre Corps à Ieſus, & de recevoir reciproquement la donation du ſien: C'a, ma Sœur, il faut apporter à ce conſentement vn amour liberal & magnanime ; donnez-vous à luy avec une entiere reſignation à tout ce qu'il demandera de vous, impoſez à voſtre corps une loy generale de ſe ſoûmettre à tous les uſages de ſa gloire, luy diſant avec le Prophete, *Poſſediſti nos :* Retirez-vous vanitez du monde, comme je n'ay rien à pretendre ſur vous, vous n'avez rien à pretendre ſur moy, je ſuis toute entiere à mon Dieu ; & vous mon Sauveur, poſſedez tout ce qui eſt ſur mon corps par voſtre amour & par vôtre grace, poſſedez-moy pour vôtre gloire. Oüy, ma Sœur, il exauce vos ſouhaits, & accepte vôtre offrande ; Figurez-vous qu'à même temps que le Prêtre va mettre le voile noir ſur vôtre

teſte, Jeſus interieurement va prendre poſſeſſion de vos ſens & de vôtre corps, & que reciproquement il vous donne le ſien, comme l'aſſeurance de ſes graces, puiſqu'il en eſt le principe & l'autheur, & comme le gage de ſa gloire, puiſqu'il vous donne des aſſeurances morales de vôtre predeſtination, & il imprime ſur toutes les parties de vôtre corps comme vn certain caractere de ſalut & de gloire.

3. Il eſt queſtion de faire cette alliance indiſſoluble; Prenez donc, ma Sœur, pour cette fin vn amour eternel & immuable, *Iunge cor tuum aeternitati Dei*, dit S. Auguſtin aux Chrêtiens; quand il faut faire des reſolutions pour Dieu joignez vôtre cœur à ſon eternité. Il veut dire deux choſes: premierement, qu'il faut que la meſure de nos reſolutions pour ſa gloire réponde à ſon eternité; & comme Dieu qui n'a pas de termes dans ſa durée, que nous n'ayons pas de limites ny de bornes dans nôtre amour; que ce ſoit pour toûjours: Secondement, il veut dire que pour former ces actes conſtans & immuables, nous ne devons pas nous appuyer ſur nos eſprits, qui ſont des eſprits du temps ſujets à l'inconſtance; mais ſur l'eternité de Dieu, ſur la fermeté de ſa grace: *Iunge cor tuum aeternitati Dei*: Donnez à vos vœux, ma Sœur, cette condition, cette eternité, cette reſolution d'eſtre à Ieſus eternellement avec ſa grace, & luy reciproquement ſera à vous. Dans les autres mariages il y a une eſpece d'eternité; & nonobſtant les difficultez qui ſe rencontrent dans ces ſemblables alliances, vn époux ſe lie pour toûjours à ſon épouſe. Faſſe le Ciel que vos vœux ſoient eternels, que vos ſouhaits Aug.

réüſſiſſent, & que ce Sauveur que vous allez prendre dans vôtre bouche pour le faire entrer dans vôtre cœur, ſoit comme le cachet de vos vœux, & le ſceau de cette alliance.

Et nous qui aſſiſtons à cette action, prenons en méme temps des ſentimens correſpondans à cette ceremonie. Trois ſortes de témoins ſe trouvent à ce mariage; les vns y cooperent, les autres l'acceptent, les troiſiémes la regardent ſeulement: 1. Ceux qui y cooperent, ſont les parens de cette fille qui la donnent à Jeſus: 2. Ceux qui l'acceptent, ſont les Religieuſes qui la reçoivent dans leur ſainte Communauté: 3. Ceux qui la regardent ſeulement, ſont les auditeurs qui s'y troûvent.

1. Vous, Meſſieurs, à qui cette fille appartient, entrez dans ces ſentimens, & en méme temps qu'elle ſe donne à Jeſus, ſervez-vous du pouvoir que Dieu vous a donné ſur elle, pour faire vne entiere donation de ſa perſonne entre les mains de ſon Eſpoux; & depoſez-vous de l'authorité que la nature vous avoit donnée ſur elle pour la remettre ſous la puiſſance de la grace: Juſqu'à preſent vous l'avez regardée comme vne fille, mais maintenant vous devez la regarder comme l'Epouſe de Jeſus-Chriſt: Vous avez pû autrefois luy donner des loys, qui marquoient la puiſſance que vous aviez ſur elle; mais maintenant elle n'en recevra plus que d'une Superieure qui ſera l'écho viſible de ſon Epoux, & entre les mains de laquelle elle ſe remettra entierement de ſa conduite.

2. Et vous, Meſdames, qui acceptez cette action, & qui en receyant cette fille dans vôtre

Communauté, l'introduiſez en même temps en la maiſon de ſon Epoux ; à l'occaſion de ce qu'elle va faire ſouvenez-vous de ce que vous avez fait, & que vous eſtes comme elle les Epouſes de Ieſus ; ſouvenez-vous de ce que vous avez fait avec Ieſus à ce jour de vôtre profeſsion, que vous preniez Ieſus pour vôtre Epoux, & pour vôtre heritage, diſant avec le Prophete, *Dominus pars hæreditatis meæ, & calicis mei :* que vous n'aviez d'autre poſſeſsion ny d'autre eſperance en ce monde, que d'unir vôtre cœur à celuy de Ieſus, & de luy faire une entiere donation de vos corps ; Dites-luy donc d'vn commun accord, apres l'execution de vos promeſſes, *Tu es qui reſtitues hæreditatem mihi* ; c'eſt de vous, mon Dieu, que nous eſperons la recompenſe de nôtre exil du monde, & du mépris que nous avons fait de ſes pompes & de ſes vanitez pour nous releguer dans vn Cloiſtre, pour ne voir que vous ſeul, & pour ne regarder que les maximes de vôtre Evangile pour la regle de nos actions. Pſal. 15. 5.

3. Et nous qui aſsiſtons à cette ceremonie tâchons de participer à l'eſprit de cette fille, & au zele de ces illuſtres Dames : Eſtant déja liez dans les alliances du monde vous ne pouvez pas pretendre à la gloire de ce ſaint mariage d'une maniere ſi parfaite ; mais ſçachez que Dieu vous a épouſé par avance dés le Baptéme, & que vous vous eſtes donnez à luy comme il s'eſt donné à vous. De plus vous l'avez receu ſouvétefois dans vôtre cœur par les Communions ſacramentales que vous avez faites, qu'il a conſacré vôtre corps par la donation du ſien, & qui vous fait d'une maniere excellente les Temples du S. Eſprit, *An*

neſcitis quoniam membra veſtra templum ſunt Spiritus ſancti ? Faites donc en ſorte que ce bonheur ne ſoit pas la cauſe de vôtre malheur ; & que vous vous ſerviez de ces ſacrées alliances pour attirer ſur vous ſa colere : Puiſque vous eſtes dans les mariages, vivez-y comme les veritables Chrétiens ; que Dieu poſſede le premier vôtre cœur comme vôtre premier Eſpoux que vous avez eu dés le Baptéme ; & que celuy qu'il vous a donné en ſa place ſur la terre, ſoit le ſecond qui le poſſede & qui en diſpoſe : C'eſt le moyen de vous attirer des graces pour ſupporter toutes les difficultez des mariages, & apres avoir vécu ſaintement chacun dans ſon eſtat en ce monde, de recevoir en l'autre la gloire eternelle, comme la conſommation de toutes ſes alliances : C'eſt ce que je vous ſouhaite, au nom du Pere, &c.

TROI

TROISIE'ME

SERMON

POVR LA PROFESSION D'VNE RELIGIEVSE.

Quam Pulchri ſunt greſſus tui in calceamentis, Filia principis, *Cant.*7.1.

O *Fille du Prince que vos pas ſont glorieux, & que vos démarches ſont belles!* Au Chapire 7. des Cantiques, verſ.1.

CE que l'Eſpoux diſoit autrefois à ſõ Amante, ſe peut appliquer parfaitement aux vœux de cette fille qui ſe preſente à Ieſus, & qui vient ſe conſacrer à ſes autels : Ah que ces pas que vous faites, ma Sœur, pour monter ſur le Calvaire, ſont beaux! ah que ces démarches que vous faites pour vous attacher à la Croix ſont glorieuſes ! ſoit que nous les conſiderions du coſté du terme, d'où vous ſortez, vous foulez aux pieds le monde & ſes vanitez ; ſoit que nous les regardions du coſté du lieu où elles arrivent, vous entrez aujourd'huy dans l'alliance de Jeſus : *Quam pulchri ſunt greſſus tui in calceamentis, filia principis* ! On peut dire de vous avec juſtice ce que la flaterie a

dit autrefois d'un Conquerant, que les palmes naiſſoient ſous ſes pas, que chaque démarche eſtoit autant de conqueſtes; puiſque le premier pas que vous faites dans la religion, eſt une conqueſte & une victoire qui vous attire mille couronnes. Ie ne dis pas cecy, ma Sœur, pour louër l'action que vous faite; mais pour vous montrer avec quelle diſpoſition vous la devez faire: Ie veux vous repreſenter aujourd'huy cette profeſſion que vous faite dans la Religion du Calvaire, comme une ceremonie qui vous fait recevoir la filiation de la Croix, & comme un ſecond Bapteſme qui vous fait la fille de Ieſus : *Filia Principis.* Mais nous ne pouvons pas nous entretenir de cette filiation de Jeſus que par le moyen de Marie, non ſeulement parce qu'elle eſt la mere du Sauveur; mais encore parce qu'elle eſt la mere particuliere des filles du Calvaire: Implorons ſon ſecours, vous ma Sœur, pour faire cette action, & nous pour en parler avec fruit, ſaluons-la, en luy diſant avec l'Ange, *Ave Maria.*

LEs Peres dans la nature communiquent trois choſes à leurs enfans, la naiſſance, l'education, & leurs biens; Ils leurs communiquent la vie qui leur fait les regarder comme une partie d'eux-mêmes; ils leurs communiquent l'education & leur eſprit, & leur partagent toute leurs qualitez; Ils leurs communiquent enfin leurs biens & leurs heritages pour ſoûtenir leur eſtat & leur condition. Voila ce que Ieſus, comme pere d'une celeſte filiation, donne à tous les Chreſtiens dans le Bapteſme; il leur communique par ce Sacrement ſa vie, ſon eſprit & ſon heritage, & leur fait recevoir comme vne ſecõde naiſſance plus avantageu-

ſe que celle de la nature : Mais ce qu'il commence dans ce Sacrement il l'acheve dans la Profeſſion Religieuſe; & nous pouvons dire avec raiſon, que c'eſt principalement au Calvaire qu'il communique ces trois choſes aux filles qui ſe conſacrent à luy: 1. Il leur donne la vie qu'il avoit à la Croix. 2. Il leur communique l'eſprit qui l'a conduit à cette Croix : 3. Il leur partage l'heritage qu'il a acquis par cette meſme Croix. Trois conſiderations, ma Sœur, qui ſont les motifs de voſtre profeſſions en la religion du Calvaire ; vous devenez la fille de Ieſus-Chriſt mourant, vous recevez ſon eſprit, & vous entrez comme en poſſeſſion de ſon heritage: Ce ſeront auſſi les trois parties de ce Diſcours.

Diviſion du diſcours.

Comme la premiere choſe que les peres, dans l'ordre de la nature, communiquent à leurs enfans, eſt leur eſtre, leur ſang & leur vie ; c'eſt auſſi le premier avantage que les Chreſtiens reçoivent au Bapteſme, & qui les fait enfans de Dieu ; ils y reçoivent avec la grace de ce Sacrement l'eſtre, la vie, & le Sang de Ieſus: Soit parce que le Sauveur mourant nous a merité cette grace par l'efficacité de ſon Sang: ſoit parce que par ce moyen il vit eſſentiellement en nous d'une vie ſurnaturelle, qui fait que chaque Chreſtien peut dire comme l'Apoſtre, *Vivit vero in me Chriſtus.* Admirable avantage pour des hommes que la nature a formez du limon, & qui par leur premiere naiſſance ont receu la vie corporelle d'Adam: mais qui eſt non ſeulement renouvellée, mais en quelque façon aſſeurée par la Profeſſion Religieuſe, & ſingulierement par celle qui ſe fait dans la Religion & dans l'eſtat du Calvaire. La

I. POINT

Galat. 2. 19.

raiſon ſe prend de trois qualitez qui ſe trouvent dans cette action,& qui meritent particulierement cette filiation de la Croix,& cette adoption du Calvaire: 1. Sçavoir l'excellence qu'elle contracte en elle-meſme: 2. La proportion qu'elle a avec cette filiation : 3. L'application qu'elle fait de la perſonne Religieuſe à la Croix & au Calvaire.

1. Expliquons cette premiere verité , & diſons qu'une des Actions la plus excellente & la plus heroïque que puiſſe faire un Chreſtien , en ſuite de ſon Bapteſme,eſt de ſe conſacrer à Dieu dans la Religion;parce qu'une Religieuſe s'immole à une vie de rigueurs & de mortifications;& où les difficultez augmentent la gloire & la grandeur de cette offrande : Les Peres avec S. Bernard ne font pas difficulté d'appeller l'acte & la ceremonie de la profeſſion un ſecond Bapteſme , mais un Bapteſme laborieux & difficile, qui acheve avec abondance les efforts du premier : C'eſt là où , comme diſent les Theologiens , qu'une fille qui ſe conſacre à Dieu,reçoit la remiſſion de tous ſes pechez commis,& quant à la coulpe & quant à la peine,comme elle eſtoit effectivement au Calvaire,& arrouſé de tout le ſang de Jeſus;c'eſt là où elle reçoit la grace juſtifiante , mais avec abondance & plenitude;c'eſt là où par les vœux de ſa bouche elle ouvre les playes de Ieſus pour faire couler ſur ſon ame les mouvemens de ſa grace ; c'eſt là où elle reçoit comme au Bapteſme l'impreſſion du Calice de Jeſus comme mourant , & où elle le va faire paſſer de luy-meſme ſur ſon cœur pour y imprimer cette excellente marque de ſa filiation,qui fait dire à S.Auguſtin & à S.Tho-

inas qu'elle eſt adoptée dans la famille de Dieu mourant,& qu'elle eſt fille du Calvaire. L'Abbé Rupert recherche la raiſon pourquoy Abraham & David avoient été choiſis pour eſtre les Peres & les enceſtres de Ieſus.Il rapporte la cauſe à deux actions heroïques que firent ces deux Patriarches;parce que l'vn avoit voulu ſacrifier ſon fils, & que l'autre avoit pardonné à Saül ſon ennemy : ajoûtant cette belle conſequence, que ces actions leur avoient merité la qualité de pere d'un Dieu incarné,parce que c'eſtoit luy-meſme qui rendoit les hommes enfans de Dieu. Pourquoy ne dirons-nous pas que cette action que va faire une fille, que ce ſacrifice qu'elle va offrir d'elle-meſme,& qui eſt plus éclatant, participe aux merites & aux avantages de ces Patriarches, comme elle participe à leur courage, & que par conſequent elle merite d'une maniere excellente la qualité de fille du Calvaire?

2.Et ce d'autant plus qu'il y a quelque proportion entre cette action & cette recompenſe; que je fonde ſur ce qu'une fille qui ſe conſacre à Dieu dans la Religion,renonce pour l'amour de Dieu aux alliances du monde & aux avantages de la premiere famille où elle eſtoit auparavant,diſant avec le Prophete Roy, *Pater meus & mater mea dereliquerunt me :* Ah j'ay quitté mon pere & ma mere pour eſtre admiſe dans la famille de Ieſus; *Deus autem aſſumpſit*, il eſt juſte que mon Dieu me prenne en cette meſme qualité. Saint Auguſtin explique ces paroles en deux façons,l'une morale & l'autre naturelle; le ſens moral,eſt que nous avions auparavant un Pere, c'eſt à dire le Demon de nos paſſions criminelles; une mere Pſ.26. 10.

malheureuſe, c'eſt la Babylone du monde : Nous renonçons au pere criminel pour nous donner à Dieu, nous renonçons à cette mere malheureuſe pour entrer en la Religion : Ah retirez-vous funeſtes principes de noſtre eſtre coupable, nous vous quittons dés ce moment,& nous vous abandonnons pour touſiours : Mais le Sauveur pour recompenſer cette volontaire renonciation, & pour ſuppléer à ces privations nous adopte dans ſa famille. Le ſens naturel eſt qu'une fille qui ſe conſacre à Dieu, quitte le pere & la mere que la nature luy avoit donnés pour avoir Ieſus comme pere & comme mere de la grace. *Pater meus & mater mea dereliquerunt me:* Oüy, mon Sauveur, dit-elle, à Ieſus crucifié, c'eſt pour l'amour de vous que je renonce aujourd'huy à mes parens, aux vanitez du monde, & aux ſentimens des alliances avantageuſes que ma famille & ma condition me pourroient fournir, pour ne prendre que vous pour mon pere, vôtre Calvaire & voſtre Croix pour heritage: *Deus autem aſſumpſit me.* Voilà, ma Sœur, ce que vous faites de vôtre coſté; mais ce qu'il fera du ſien, c'eſt qu'il recompenſera voſtre offrande, il tiendra la place de tout ce que vous quittez il deviendra vôtre pere & vôtre mere; reconnoiſſez dans ſa perſonne reünie ces deux differentes alliances; pour cette maiſon que vous quittez, ſi conſiderable par ſa nobleſſe & par les heroïques actions de vos ayeuls, vous ſerez admiſe en ſa famille; & tous ces noms ſi illuſtres que vous donnoit la naiſſance, & ces qualitez ſi glorieuſes que vous avez receuë de la nature, vous les perdrez toutes pour prendre la qualité de fille de Ieſus

crucifié, & n'avoir que ſon Calvaire pour heritage.

3. Veu principalement que cette profeſſion que vous faites, fait une application particuliere de voſtre perſonne à la Croix & au Calvaire ; dont voſtre Religion porte le nom & l'eſprit. Nous pouvons conſiderer les vœux que vous faites aujourd'huy en deux façons ; abſolument en eux-meſmes, & en ce qu'ils ont de commun avec les autres Religions ; relativement à vôtre Inſtitut, & ſuivant ce qu'ils ont de particulier dans vôtre Religion. Les vœux par eux-meſmes communement appliquent la perſonne qui les fait à ſon Dieu, à Ieſus, à ſon amour & à ſon cœur ; mais les vœux comme faits en cette Religion du Calvaire, vous appliquent ſingulierement à la Croix ; vous appliquent par eſtat & par profeſſion au Calvaire. Voſtre pauvreté, Meſdames, n'eſt pas une ſimple pauvreté, elle regarde la nudité de Ieſus ſur la Croix ; voſtre chaſteté n'eſt pas une ſimple chaſteté, elle regarde le Sauveur qui l'a conſacrée ſur ſon corps ; voſtre obeïſſance n'eſt pas une ſimple obeïſſance, elle regarde le Sauveur mourant ſur la Croix, pour obeïr à la juſtice de ſon Pere, & pour executer tous les commandemens que ſon Pere luy avoit faits ſur le Calvaire. Ah ! qui doute qu'enſuite de cette application que vous faites de vous-mêmes au Calvaire & à la Croix au moment de voſtre Profeſſion, que Ieſus ne s'applique reciproquement à vous ; & qu'il ne vous adopte pour ſa fille ? On dit que les pierres qui on eſté gravées ſous quelque conſtellation, & qui portent l'image de quelque Aſtre, attirent plus facilement & abondamment

les influences de cet Astre. Vous estes formée sous la constellation de Jesus crucifié, vous graverez sur vous mesme l'image de sa Croix : Ah ! sans doute que cette impression attirera sur vous mille benedictions, pour vous animer le cœur, & augmenter de plus en plus vostre amour : C'est aujourd'huy qu'il vous dit une seconde fois ces paroles de l'Apostre, vous considerant comme la fille du Calvaire, & vous regardant marquée de son Sang, *Filioli quos iterum parturio.* Ie vous ay engendrée une fois au Baptesme comme Chrestienne, je vous ay engendrée une seconde fois en ce moment de vostre Profession comme Religieuse & comme fille du Calvaire : Ie vous ay communiqué ma vie, je vous donne encore mon esprit.

Galat. 4. 19.

II. POINT

C'est la seconde chose que les peres communiquent à leurs enfans; ils leur donnent avec le sang & la vie, leur esprit; & c'est par ce moyen qu'ils sont une seconde fois leurs enfans. C'est aussi la seconde faveur que les Chrestiens reçoivent au Baptesme, ils reçoivent l'esprit de Iesus ; soit que nous soyons entez par ce Sacrement sur la grace du Sauveur qui nous fait membres particuliers du S. Esprit, & qui nous donne des qualitez agissantes; soit que nous y enveloppions les graces actuelles & les secours qu'il nous donne à toutes les heures & tous les momens de nostre vie. Saint Paul dit que nous avons receu dans ce Sacrement l'esprit d'adoption du Sauveur, qui fait que nous nous adressons à luy comme à nôtre Pere. Mais ce que les enfans disent au Baptesme, les personnes Religieuses le disent d'une maniere encore plus excellente & plus favorable, au

moment de leur Profession ; & tournant leurs yeux & leur cœur vers Iesus crucifié, ils disent; c'est vous, mon Sauueur, dans ce jour que je veux appeller mon Pere. Quel est l'esprit de Iesus mourant, sinon vn esprit de croix qui a agy & paru en sa personne par trois differentes operations? Il l'a conduit à la Croix; Il l'a attaché à la Croix ; Il l'a arresté sur la Croix. C'est la plenitude de cét esprit crucifiant & crucifié, que ce Pere mourant répand sur le cœur de ses filles quand il les appelle en Religion, & qu'elles font le sacrifice de leur personne par leurs vœux : Il fait trois operations secretes sur leur cœur; 1. Il les conduit; 2. Il les attache; 3. Il les arreste sur la Croix. Voilà le principe, le terme & la durée, ou la plenitude de cette action.

1. S. Paul met pour le premier caractere de la filiation de Dieu, cette communication de son Esprit qui conduit & qui anime ses enfans, quand il dit; *Quicumque Spiritu Dei aguntur, ij sunt filij Dei*; Ceux qui sont conduits & animez de l'esprit de Dieu, sont veritablement ses enfãs. Mais où est-ce que cet esprit de crucifié mõtre plus évidément ny avec plus de pompe la plenitude de son pouuoir & l'activité de sa vertu, que dãs vne personne Religieuse qu'il conduit à la Croix du Sauueur; il montre sa puissance dans cette Profession, en ce qu'il la conduit à cet Autel pour prononcer ses vœux qui la separent de tous les autres sentimẽs de la nature & de tous les vsages prophanes, pour la consacrer toute entiere à la Croix; il mõtre l'activité de sa vertu, parce qu'il triomphe visiblement de toutes les esperances ou legitimes ou criminelles, à peu prés comme fit le Sauveur Rom. 8. 14.

ſur le Caluaire : L'eſprit du Sauveur à la mort triompha de l'eſprit du Demon, de celuy du monde, & de celuy de la chair: Ne fait-il pas le meſme à proportion dans cette Profeſſion? Il triomphe de l'eſprit du Demon, parce que c'eſt dans cette occaſion qu'il le vainc; il triomphe de l'eſprit du monde, puis qu'il l'éloigne de ſes tentations & de ſes objets, il triomphe de la chair, puis qu'il la fait renoncer à tous les ſentimens humains pour entrer ſeulement dans ceux de ſon Pere: Et nous pouvons luy dire ce que le Sauveur dit à S. Pierre, *Caro & ſanguis non revelauit tibi:* Matth. 16. 17. Ah! ce n'eſt pas un mouvement qui vient de la chair ou du ſang, vous n'agiſſez pas à ce moment par les ſentimens de voſtre premiere nature que vous avez comme fille d'Adam, mais vous agiſſez par l'eſprit de Ieſus, vous montrez évidemment que vous eſtes ſa fille, & que le meſme eſprit qui l'a conduit luy-meſme à ce premier Calvaire pour y mourir, vous attire aujourd'huy à ce ſecond Calvaire pour participer à ſes ſouffrances ; non ſeulement il vous y conduit comme ſa fille, mais il vous y attache.

2. Les Peres comparent la Religion à la Croix, parce que comme Jeſus-Chriſt y eſtoit attaché par ſon amour, la perſonne Religieuſe s'attache & ſe lie en la Religion. Mais il faut auoüer que c'eſt l'eſprit de Ieſus mourant qui ordonne & qui éleve luy-meſme cette Croix morale, qui non ſõtent de détruire dans ſon cœur toutes les attaches qu'elle pourroit avoir à ſes parens, aux amis, & à tout ce qu'il y a de plus legitime, il luy imprime encore les ſentimens de la Croix, & la fait participer de ſes ſouffrances : Tellement que nous pouvons dire d'vne perſonne en cette

occaſion,ce que S.Auguſtin à dit de ſoy apres ſon Bapteſme,*In novo homine nativitas ſecunda reparatur*, Aug.
Ie ſuis devenu comme vn nouvel homme par cette ſeconde naiſſance.Voila ce que fait l'eſprit de Ieſus,c'eſt vn eſprit qui donne la mort & la vie en meſme temps;il donne la mort à cette premiere naiſſance,& donne la vie à vn homme nouveau.Nous avons deux naiſſances , nous tirons l'une d'Adam , & l'autre de Ieſus : la premiere nous anime de l'eſprit de ce premier homme criminel;la ſeconde nous anime de l'eſprit de cet homme Saint , de ce Pere divin : Avec cet avantage que cet eſprit de Ieſus dãs une fille Religieuſe,corrige & détruit meſme les maximes & les inclinations qu'elle avoit tirées de ce premier Pere criminel,qui la portoit aux pompes & aux honneurs pour luy donner les inclinations de ce Pere de douleurs, d'humilité & de ſouffrances. Admirable changement ! Diuine naiſſance ! qui fait que vous eſtes la fille legitime de ce Dieu mourant;puis que vous en avez les inclinatiõs,les penſées & les mouvemens. Les Philoſophes fondez ſur l'experience,remarquent que les enfans portent les marques des choſes que leurs meres ont imaginées fortement au moment de leur cõception,& qu'ils conſervent pendant toute leur vie les marques & les inclinations de ces meſmes choſes.Quelles eſtoient les penſées & les ſentimens du cœur de Ieſus quand il enfanta l'Egliſe? Quelles eſtoient les inclinations de ce Pere mourant,ſinon vn cœur percé de douleurs , & des inclinations de ſouffrances qu'il a communiquées à ſon Egliſe? Ah! cet eſprit paſſe de luy à vous, il fait ſur vous de ſemblables impreſſions , il vous

marque de ce meſme caractere vous donnant ſon eſprit pour vous conduire à la Croix, pour vous y attacher,& pour vous y arreſter.

3. Choſe étrange de la propoſition que les Iuifs firent à Ieſus crucifié,ils luy dirent que s'il eſtoit Fils de Dieu,il deſcendit de la Croix,*Si Filius Dei es,deſcende de Cruce*; qu'il montraſt par là ſa puiſſance en ſe déliurant de ce ſupplice.Mais par un contraire argument,parce qu'il eſt Fils de Dieu,il n'en veut pas deſcendre ; c'eſt la charité de Jeſus & la force de ſon amour qui l'attache à la Croix,& qui le fait triompher de ſa puiſſance pour l'obliger d'y conſommer ſon ſacrifice. Mais ce que ce Pere de douleur à fait ſur le Calvaire, diſons qu'il le fait à proportion dans la Religiõ & qu'il donne ſon eſprit aux Religieuſes à des conditions ſemblables. C'eſt ce que cet eſprit de Ieſus opere particulieremẽt dans les Religieuſes du Calvaire,les attachãt à la Croix à conditiõ de n'en jamais deſcendre, & de ne reclamer jamais ſur leurs vœux, ny ſur les liens qui les y attachent.La raiſon ſe prend de l'obligatiõ du vœu & de l'application particuliere qu'elles fõt d'eſtre à luy,& de travailler à l'imitation de ſa Croix, qui éveloppe deux eternités,vne eternité affective vne eternité effective.Vne eternité affective,parce que dãs l'imitation de l'affection de ſon cœur,elles ſe devoüent, elles s'attachent pour toûjours à la Croix ſans reſerve & ſans limite:Eternité effective,parce qu'en ſuitte de ces vœux & de cette application elles ſont eternellemẽt attachées à la Croix;& nous pouvons dire d'elles ce que ſaint Paul dit des Chreſtiens au Bapteſme,*Complantati facti ſumus ſimilitudini mortis eius*:C'eſt à ce mo-

Matt. 27.40.

Rom. 6. 5.

ment, ma Sœur, que vous estes comme plantée dans la Croix & dans les playes de Iesus; c'est de là comme d'une racine feconde que vous receuez cét esprit de souffrance, qui vous conduit, vous attache & vous arreste pour toûjours à sa Croix, nous donnant la qualité de Fille du Caluaire; & ce d'autant plus avantageusement, qu'outre que ce Pere mourant sur la Croix vous communique sa vie & son esprit, il vous donne enfin ses biens & ses heritages.

III. POINT

Voicy la troisiéme chose que les peres donnẽt à leurs enfans, & en quoy ils montrent qu'ils sont peres; ils leurs laissent leurs biens & leurs heritages pour conserver par ce moyen la vie qu'ils leur ont donnée, & pour soûtenir la condition & le rang où ils les ont placez. C'est aussi ce que fait Iesus-Christ, ce Pere celeste, il donne aux Chrestiens des promesses d'vn heritage futur; & quand il nous fait ses enfans au Bapteſme il nous fait ses heritiers: C'est comme vn sceau de son alliance, vn achevement de son adoption, comme dit l'Apostre, *Si Filij, & hæredes.* C'est pourquoy saint Cyprien appelle les Chrestiens, *Hæredes crucifixi*: C'est à dire, que Iesus mourant a fait comme son Testament, qu'il l'a écrit avec son Sang, & qu'il l'a confirmé par sa mort; par lequel il a laissé à ses enfans les promesses de sa beatitude & de sa gloire. Mais si ce Testament regarde tous les Chrestiens, il y a vn caractere particulier pour les Religieuses du Calvaire; & nous pouvons dire que comme cette Profession est vne espece de Testament qu'elles font pour luy, il en fait aussi vn pour elles, les

Rom. 8. 17.

faisant heritieres de sa gloire, dont il leur donne trois avantages : 1. De grands droits : 2. Des assurances infaillibles : 3. Des avant-gousts de ce monde.

1. C'est la pensée du B. Laurens Iustinien quand il dit qu'vne des grandes marques que Dieu donne aux hommes de leur predestination, est la vocation Religieuse, *Magnum electionis indicium est huius fraternitatis habere consortium:* La raison se prend des grands droits que cet estat dõne aux ames Religieuses sur la gloire. Nous avons deux sortes de droits à la gloire; nous la pretendons ou comme enfans & comme simples heritiers par le titre & la grace de nostre adoption ; ou comme Chrestiens comme une recompense à titre de nos bonnes œuvres. Mais où est-ce que la grace est plus abondante que dans la Religion ? ou est-ce que les bonnes œuvres sont plus meritoires? Saint Bernard dit que les bonnes actions sont les semẽces de l'eternité, *Semina æternitatis:* parce qu'elles meritent non seulement la gloire estant faites pour l'amour de Dieu; mais encore de toutes les bonnes œuvres, celles qui sont les plus puissantes & les plus efficaces pour cet acte de nostre predestination, & qui nous meritent plus avantageusement cette gloire, sont celles qui regardent la personne de Jesus-Christ dans l'estat de la Croix & de ses souffrances: Pourquoy cela ? Parce que c'a esté dans la Croix qu'il nous a acquis le Ciel. Tertullien dit que son sãg a esté la clef du Paradis; *Tota Paradisi clauis sãguis Saluatoris:* Et ce sera avec la Croix que Iesus achevera cette predestination, & qu'il la confirmera pour l'eternité. Mais quel est le caractere des œuvres des Filles

Lauren. Iustin.

Tertul.

du Caluaire? Elles regardent toûjours la Croix, ou pour l'honorer, ou pour l'imiter, ou pour la faire triompher. Ah! diſons dõc, ma Sœur, que ces promeſſes que vous allez faire qui vous ſeparent de vos parens, & qui vous vniſſent à Ieſus, vous laiſſent de grands droits ſur ſon heritage; c'eſt comme vne eſpece de Teſtament que vous faites en ſa faveur, vous le faites cõme heritiere de vos biens luy mettãt entre les mains tout ce que vous pouuiez poſſeder dans le monde, vos biens, voſtre eſprit, & vous-meſme; ah! vous avez affaire à vn Pere fidele, ſans doute en meſme temps il vous receura comme ſa fille, il vous donnera l'heritage de ſa gloire, dont il vous donne aujourd'huy nõ ſeulement de grands droits, mais encore des aſſeurances infaillibles.

2. Ie ſçay bien que nous ſommes incertains de noſtre ſalut; que nous combattons entre le Paradis & l'Enfer, & que nous avons plus d'occaſions d'apprehender d'eſtre du nombre des reprouuez, que de ſujets d'eſperer d'eſtre du nombre des predeſtinez, en conſequence que nous ſommes des pecheurs: Il faut neantmoins auoüer qu'il y a dans l'Egliſe de certains eſtats & certaines conditions où les Chreſtiens peuvent eſperer d'vne aſſeurance morale leur predeſtination, & qu'ils ont comme des ſujets aſſeurez de leur ſalut; ſoit que nous regardions les promeſſes qu'il a faites dans l'Evangile, ſoit que nous regardions les moyens qu'il donne pour cette fin. Mais remarquez que les promeſſes de l'Evãgile regardẽt tout le monde, & que Ieſus ne les a jamais appliquées ny plus efficacement ny plus ſolemnellement qu'aux perſonnes Religieuſes. I'ouvre d'un coſté

l'Evangile, je prends d'un autre coſté la cedule de voſtre profeſſion; voyons les paroles qui ſont écrites en l'vn & en l'autre: Que dit l'Euangile, ſinon qu'il faut quitter pere & mere pour ſuivre la Croix ? *Si quis vult venire poſt me, abneget ſemetipſum, tollat crucem ſuam.* Que dit la cedule de voſtre profeſſion ? Me voicy, mon Dieu, toute preſte pour vous ſuivre, je veux quitter mon pere & ma mere, mes parens & mes amis pour m'attacher pour toûjours à voſtre Croix, & pour demeurer avec vous ſur le Calvaire. Ce ſera auſſi en ſuite de ces vœux que vous pouvez luy dire avec S. Auguſtin; Mon Dieu, j'ay fait ce que vous m'auez ordonné, faites ce que vous m'auez promis; j'ay remplis les conditions auſquelles je m'eſtois obligée, accompliſſez vos promeſſes: Mais où eſt-ce que les moyens de la predeſtination ſe trouvẽt plus frequens, plus favorables, plus efficaces & plus aſſeurez que dans la Religion, & ſur la montagne du Caluaire? C'eſt là où à l'ombre de vôtre Croix vous triomphez du Demon & du Monde par les mortificatiõs continuëlles de voſtre eſtat; c'eſt là où aux pieds des Autels vous venez vous ſacrifier tous les jours à ſa volonté, & renouveller les vœux de voſtre obeïſſance; c'eſt là enfin que l'vnion de voſtre cœur & de voſtre eſprit avec ceux de vos ſœurs pour loüer Dieu jour & nuit, vous attire des torrens de graces ſur vôtre ame, vous donne des aſſeurances infaillibles de voſtre ſalut, & des avant-gouſts de voſtre predeſtination.

Luc. 9. 23.

3. L'amour a ſes fleurs auſſi bien que ſes épines, & plus on aime vn objet, plus on a de ſatisfactiõ de ſouffrir pour luy; c'eſt ce qui fait dire à vn ancien

cien Docteur que l'amitié des personnes qui s'affectionnent parfaitement, est comme une cuirasse qui repousse toutes les fléches qui les attaquent, affronte toutes les espées, insulte à tous les dangers,& brave mesme la mort pour se donner des preuves d'une mutuelle affection:D'où vient que S. Augustin qui avoit éprouvé les traits de cette passion, a fort bien dit, *In eo quod amatur, non laboratur; aut si laboratur, labor amatur* : L'on ne souffre jamais de peines pour les personnes que l'on aime:ou si l'on souffre quelque chose, l'on triomphe de souffrir;& les playes dans cette occasion sont trop recompensées par la joye & la satisfaction qu'on a de les recevoir. Mais ce qui se passe d'une maniere imparfaite dans les amitiez du monde, s'accomplit bien plus glorieusement dans celles de Dieu, & principalement dans la Religion,où les amitiez sont pures, sans mélange & sans partage:*Iugum meum suave est, & onus meum leve*, dit Jesus-Christ ; le joug que j'impose à mes amans,est agreable,& le fardeau que je leur donne est leger:Pourquoy cela; c'est que si d'un costé il les oblige de se separer des creatures,ce n'est que pour s'unir plus intimement à lui. Si nous voyons ces personnes Religieuses souffrir à l'exterieur par leurs morfications & austeritez continuelles, elles reçoivent des torrens de joye & de contentement à l'interieur, qui leur font sentir par avance les avant-gousts du Paradis, & gouster dés cette vie ce que dit le Prophete, *Inebriabũtur ad ubertate domus tuæ:*Elles s'enyvreront,mon Dieu,d'une sainte yvresse par les douceurs de vostre maison. C'ont esté ces aimables douceurs qui ont animé les martyrs à ce mocquer

Petrus Rauenus in quod. serm.

Aug. in lib. de sanct. a viduit.

Ps. 35.9.

des tyrans & irriter leur cruauté ; & ce ſont elles qui ont obligé l'Apoſtre de dire que la faim ny la ſoif, les triſteſſes, les injures de l'air, ny les mépris des hommes. non plus que la mort, ne pourroient le ſeparer pour un moment de l'amour qu'il avoit pour Dieu. Ah ! ma Sœur, c'eſt dans ces ſentimens que vous vous approchez de ces Autels ; & comme vous participez à ſon amour, ſçachez que vous participerez à ſes joyes & à ſes ſatisfactions ; Ce jour qui eſt comme l'avant-courier de voſtre predeſtination, ſera la cauſe que vous en recevrez les avant-gouſts pendant voſtre vie : Si la Religion porte quelque caractere de peines & de ſouffrances, apprenez qu'elles ſont trop payées par les douceurs interieures qui rejalliſſent de l'amour de Ieſus-Chriſt mourant pour vous ; & pour gage de ce pact il vous donne aujourd'huy la qualité de ſa fille avec la participation de ſa vie, la communication de ſon eſprit, & les aſſeurances de ſon heritage.

Conclusion. Voyez apres cela, ma Sœur, avec quelle diſpoſition de cœur vous devez faire cette ceremonie qui vous donne l'adoption & l'alliance, qui vous fait fille de Ieſus mourant. Les deſirs que la nature imprime ſur les enfans envers leurs peres, ſe reduiſſent à trois ſortes d'amours ; 1. A un amour de reconnoiſſance : 2. A un amour d'inclination : 3. un amour de confiance.

1. Il n'y a rien de plus indigne d'un cœur bien fait que l'ingratitude, nous avons tous de l'averſion pour ces ſortes de crimes ; & la miſericorde qui a dénüé les animaux de raiſon, leur a cependant accordé un certain inſtinct d'amour & de reconnoiſſance pour ceux qui leur faiſoient du bien.

Mais par ce que les bien-faits que nous recevons de nos peres & de nos meres ſont tres-conſiderables, nous leur devons auſſi un parfait amour de reconnoiſſance ; & la nature nous l'a gravé quelquefois ſi avant dans le cœur, qu'il eſt ſouvent la cauſe de nos peines & de nos déplaiſirs. Ah ! ne craignez point, ma Sœur, d'avoir trop de reconnoiſſance pour Dieu, *Modus diligendi Deum, eſt diligere ſine modo*, dit S. Bernard : Voulez-vous ſçavoir la meſure de l'amour que vous devez à Dieu comme voſtre Pere ? c'eſt de l'aimer ſans meſure, ſans bornes & ſans limites ; parce que comme il vous a ſervy infiniment, vous devez avoir pour luy un amour de reconnoiſſance, qui ſoit en quelque façon infiny: C'eſt luy dans la nature qui vous a donné l'eſtre & la vie dans une famille riche & éclatante, pendant que tant de malheureux ſont nez ſur la paille & dans la diſette de toutes les choſes : C'eſt luy qui vous a donné une ſeconde naiſſance par le Bapteſme, tandis qu'il l'a refuſé à tant d'autres enfans dans le Chriſtianiſme qui ſont morts nez, & à tant d'infidelles qui vivent & qui meurent ſans avoir ce bonheur: C'eſt luy enfin qui vous a retiré de la Babylone du monde pour vous mettre à l'ombre de la Croix dans la Religion, tandis que tant d'autres Chrêtiens ſuivent leurs paſſiõs & s'adonnent à une vie déreglée, qui ſera la funeſte cauſe de leur reprobation: Ah! quel amour pourra reconnoiſtre tous ces biens-faits?

2. Mais ce n'eſt pas aſſez il faut encore un amour d'inclination pour ce Pere. C'eſt une maxime generale de la morale que nous ne pouvons aimer les creatures que ſous la qualité de quel-

que bonté que nous reconnoiſſons en elles ; & comme la verité eſt le ſeul objet de l'entendemẽt, le bien eſt le ſeul mobile de la volonté; plus nous découvrons de qualitez avantageuſes dans quelque ſujet, plus nous luy accordons d'amitié & d'inclination. Mais les enfans doivent encore cet amour d'inclination à leurs peres, non ſeulement parce qu'ils ſe doivent regarder cõme vne partie d'eux-meſmes ; mais encore parce qu'étant dans leur famille, ils peuvent découvrir plus parfaitemẽt leurs vertus & leurs qualitez. Ma Sœur, vous quittez aujourd'huy des parens dans la nature, qui pour leurs qualitez pouvoient eſtre les objets innocens de voſtre complaiſance; mais vous prenez un Pere dãs la grace qui a bien d'autres qualitez plus glorieuſes, puis que luy ſeul contient en ſoy dans un dernier degré toutes les perfections qu'il a diſperſées dans toutes les creatures: Que cette ſeparation des tenebres du monde, vous ſoit un jour de lumiere qui vous découvre les rayons de ce divin Soleil, & les grandeurs de ce Pere celeſte; vous luy devez un amour d'inclination auſſi bien qu'un amour de confiance.

3. Ce qui oblige les enfans d'avoir un amour de confiance pour leurs parens, eſt la connoiſſance qu'ils ont de leur bonté, & les preuves qu'ils ont receuës de leur affection, qui leur fait eſperer d'eux la continuation de leurs bienfaits. C'eſt auſſi ce qui nous fait parler tous les jours à Dieu comme à noſtre Pere, & luy demander avec quelque aſſeurance les choſes dõt nous avons beſoin: Nous avons mille preuves de ſes bontez qui ſont comme autant de motifs qui nous preſſent de luy addreſſer nos ſuppliques, & d'en attendre l'enteri-

nement. Mais quel ſujet avons nous plus grand & plus aſſeuré d'eſperer que Dieu ſuppléera à toutes les neceſſitez, non pas ſeulement du corps, mais plus abondãment à celles de l'ame, que de le voir appeller une fille en Religion ? Ah ! ma Sœur, ce moment ſeul de vôtre ſeparation d'avec vos parens & vos amis, eſt un témoignage d'autant plus grand qu'il veut vous ſauver, que cette action eſt le ſeul chef-d'œuvre de la grace, & qu'il aye falu que ſon bras tout-puiſſant ait agy pour commancer & pour achever cette operation: Qui doute donc apres cela que vous ne puiſſiez avoir pour Dieu un amour de confiance, & que vous ne puiſſiez dire cõme S. Paul apres avoir tout quitté pour Dieu, *De reliquo repoſita eſt mihi corona juſtitiæ?* J'eſpere & j'attend de la bonté de mon Pere une couronne eternelle, & qu'apres m'avoir donné des arrhes ſi autentiques de ſon amour, il m'accordera toutes les autres demandes.

Et vous, Meſdames, qui regardez ce meſme Jeſus-Chriſt ſous les meſmes qualitez, vous devez avoir les meſmes ſentimens; vous devez renouveller cet amour de reconnoiſſance pour ſa bonté qui vous a fait quitter le monde pour chercher le Ciel; vous devez luy conſerver pour toûjours cet amour d'inclination, puis qu'il doit eſtre le ſeul mobile de vos cõplaiſãces; vous devez enfin avoir un amour de confiance, vous aſſeurant que l'ayant pris pour vôtre Pere, il vous a pris pour ſes filles; & comme vous vous eſtes données entierement à luy, il ſe donnera entierement à vous

Et vous, Meſſieurs, qui aſſiſtez à cette ceremonie, ne participerez-vous point aux ſentimens de cette fille, & n'entrerez-vous point dãs l'eſprit

de cette action? Ieſus-Chriſt vous a donné la vie de la grace par le Bapteſme, il vous la renouvelle tous les jours par ſon Corps & ſon Sang; n'eſt-il pas juſte que vous ayez pour luy un amour de reconnoiſſance, & que vous loüyiez tous les jours ſa bonté & ſa miſericorde qui vous a fait naiſtre enfans de l'Egliſe? Vous avez receu ſon eſprit, & vous avez eſté comme entez une ſeconde fois ſur ſa grace, qui vous rend les membres du S. Eſprit; ſera-t'il dit que vous aurez plus d'attache pour des creatures corruptibles & mortelles, que pour ce divin objet? Et que vous ayez plus d'inclination à courir apres les eaux bouëuſes de la terre, qu'apres cette vive fontaine de l'eternité? Vous avez enfin receu les aſſeurances de ſon heritage & de ſon bonheur; avez-vous moins de déference pour ſes paroles que pour celles des hommes, & n'y aura-t'il que luy ſeul dont vous ayez de la défiance? Ah! Chreſtiens prenons aujourd'huy une reſolution de laiſſer brûler nôtre cœur d'un amour de reconnoiſſance pour les bienfaits de ce Pere, d'un amour d'inclinatiõ pour ſa beauté, & d'un amour de confiance pour ſes promeſſes; afin qu'apres avoir receu les graces neceſſaires en ce monde pour luy plaire, il nous recompenſe eternellement dans l'autre.

SERMON
DE LA
RENOVATION
DES VOEVX.

Renovamini autem ſpiritu mentis veſtræ & induite nouum hominem qui ſecundum Deum creatus eſt. *Epheſ.* 4.

Renouvellez-vous en eſprit, & reveſtez-vous du nouvel homme qui a eſté creé ſelon Dieu. Aux Epheſiens, chap. 4.

IL y a cette difference entre la ſainteté des Anges dans le Ciel, & celle des hommes ſur la Terre, que celle de ces eſprits immortels n'a pas beſoin de renouvellement, parce qu'ils ſont immuables dans leur perfection, & incapables de la diminuer, ou de la perdre. Mais parce que la foibleſſe de l'inconſtance des hommes les rend ſujets au changement, meſme dans les choſes de la grace, & qu'il arrive ſouvent qu'ils ſe relâchent de leur premiere ferveur, ils ont beſoin de reparer ces deffauts, & de renouveller de temps en temps l'ouvrage de leur ſainteté. C'eſt à quoy ſaint Paul exhorte les premiers Chreſtiens, les

conjurant de renouveller ce premier esprit, qui s'estoit rallenty, & comme envieilly dans leurs cœurs, & de restablir cet homme nouveau que Jesus-Christ avoit formé en eux, & qui pouvoit avoir perdu quelque chose de sa premiere vigueur: *Renovamini spiritu mentis vestræ.* C'est, mes cheres Sœurs, dans ce sentiment de l'Apostre par une loüable coustume de vostre sainte Religion que vous renouvellez aujourd'huy vos vœux, & que par vne heureuse rencontre de cette ceremonie avec ce jour vous venez vous representer aux autels, au méme temps que Marie se presente au temple. Et moy pour cooperer au dessein de vôtre pieté, je veux vous montrer dans ce discours ce que doit operer en vous la Renovation de vos vœux que vous avez faits ce matin; comme vous devez renouveller en vous-mesme l'esprit de vôtre vocation, & devenir de nouvelles creatures en Dieu, ou pour mieux dire de nouvelles filles de la charité de Iesus-Christ, selon l'esprit de Marie, dont nous implorerons le secours avec les paroles de l'Ange: *Ave Maria.*

IL y a trois principales qualitez qui composent l'homme dans son estre naturel; la teste, le cœur & les mains. La teste est le siege de la raison & de la connoissance; le cœur, est le lieu de l'amour & des affections; & les mains, sont les instrumens des bonnes actions, & principalement de celles qui se répandent au dehors, & qui regardent les autres hommes. Comme Iesus-Christ venant faire de nouveaux Chrestiens & des Religieux, a voulu faire de nouveaux hommes selon Dieu, il a imprimé sur ces trois principales parties qui le composent, les caracteres de

ſa vie & les participations de ſon eſprit; Il forme la teſte d'un Chreſtien & d'vn Religieux par les lumieres de ſa connoiſſance; il forme ſon cœur, par les affectiõs de ſa charité; il forme ſes mains, par l'activité des bonnes œuvres qu'il opere en luy & par luy. Mais helas! que fait l'empire du Demon favorisé de l'eſprit du vieil Adam, qui demeure toûjours caché en quelque coin de nous meſmes? Il porte le relaſchement, & pour ainſi dire, l'endurciſſement dans les trois parties de l'homme; dans la teſte, dans le cœur & dans les mains. Dans la teſte, par la diminution des connoiſſances que l'eſprit du Sauveur luy avoit données : dans le cœur, par le refroidiſſement des feux de la charité qu'il y avoit allumez : dans les mains, par la negligence & par l'inapplication aux bonnes œuvres qu'il leur avoit ordonnées : *Renovamini ſpiritu mentis veſtræ.* Si vous sẽtez en vous-meſmes quelque ſorte de relaſchement, faites agir aujourd'huy l'eſprit de Jeſus-Chriſt & de Marie, ſur ces trois parties qui doivent compoſer en vous de nouvelles creatures, pour y faire trois Renouations : Renouvellez voſtre teſte, voſtre cœur & vos mains: 1. Renouvellez voſtre teſte, par l'eſtime que vous devez faire de voſtre vocation: 2. Renouvellez voſtre cœur, par la charité qui doit animer vos miniſteres, 3. Renouuellez vos mains, par l'application que vous devez apporter aux fonctions de voſtre eſtat. Voilà les trois parties de ce diſcours. *Diviſion du diſcours.*

I. Point

Comme la premiere choſe que la nature forme dans l'homme eſt la teſte, le ſiege de la raiſon & de la connoiſſance, c'eſt auſſi ſur la teſte du Chrêtien & du Religieux à proportion, que Ieſus-

Christ porte les premieres operations de sa grace. Il la forme principalement par la connoissance & par l'estime qu'il luy imprime de sa vocation, luy faisant dire par la bouche de l'Apostre,
1.Cor. 1.26. *Videte vocationem vestram* : Voyez les sentimens que vous deuez auoir de vostre vocation, & la reconnoissance que uous deuez rendre à Dieu pour ce bienfait. Que si vous avez diminüé quelque chose de ce premier sentiment que vous avez eu de vostre vocation, renouuellez ce premier esprit par l'estime que vous en devez faire, considerans deux choses dans l'estat de vostre Religion. 1. L'excellence qu'il a euë luy-mesme: 2. Les asseurances qu'il vous donne de vostre predestination.

1. Ie mets l'excellence de vostre estat, & comme son propre caractere, dans l'alliance qu'il fait en luy-mesme de deux sortes de perfections, qui se trouuent séparées dans les autres Religions. Saint Thomas demande quelle de ces deux sortes de Religions est la plus excellente & la plus parfaite, ou celle qui vaque à la contemplation, ou celle qui s'occupe à l'action; & il conclud que celles qui joignent enséble ces deux qualitez apparemment oppoſées, sont sans doute les plus excellentes. Voilà le caractere propre de vostre estat; Il y a des Religions qui vaquent à la contemplation seulement, qui en effet semblent estre le partage propre de vostre sexe; & la solitude & la retraite qui servent à favoriser cet esprit, semblent estre des obstacles qui les empeschent de s'occuper à l'action: D'un autre costé il y a des Religions qui s'occupent à l'action, & le tumulte & l'embaras de leurs emplois semblent empes-

cher leurs esprits de s'appliquer aux fonctions & au repos de la vie contemplatiue. Mais voicy l'auantage de vostre Religion, vous réüniſſez ces deux perfections enſéble dans les deux qualitez que vous avez de Religieuſes Hoſpitalieres: Cõme Religieuſes, vous eſtes les épouſes de Ieſus-Chriſt, vous vaquez à la contemplation & à la priere, vous joüiſſez du plaiſir & du repos de cette vie interieure; comme Hoſpitalieres, vous eſtes ſeruantes de Ieſus-Chriſt, vous vous occupez à l'action neceſsaire pour le ſervir dans ſes membres. Avec cette correſpondance, que comme vous eſtes dans une Maiſon qui eſt & Monaſtere & Hôpital tout enſemble, vous allez pratiquer dans l'Hôpital les ſaintes reſolutions que vous avez priſes dans le Monaſtere; & vous venez reprendre dans le Monaſtere l'eſprit qui anime les exercices que vous pratiquez dans l'Hôpital. En quoy vous remarquerez vn autre avantage bien conſiderable; c'eſt que chacun de ces deux eſtats a des dãgers que vous évitez heureuſement dans le voſtre: Il y a danger que ceux qui vacquent à la cõtemplation n'ayent que des vertus oyſiues, & ne forment que des reſolutions inefficaces, qu'ils ne reduiſent jamais à l'action; parce que ces occaſiõs ſont éloignées de leur ſolitude & de leur retraite: Il y a danger pareillement, que ceux qui vacquent à l'action, n'ayent que des vertus exterieures, & qui tiennent fort peu de l'eſprit & de l'interieur. Mais dans l'vniõ que vous faites de la contemplation avec l'actiõ, vous évitez l'un & l'autre de ces dangers; vous pratiquez des vertus agiſſantes au dehors, mais qui ſont à meſme temps animées de l'eſprit inte-

rieur de la pieté religieuſe. Semblables aux Anges qui remuënt les Cieux, & qui dans cette continuëlle action, ne perdent pas vn moment du repos & de la douceur de la viſion beatifique dont ils jouïſſent.

2. Illuſtre avantage, mes cheres Sœurs, & qui vous doit donner d'autant plus d'eſtime pour voſtre eſtat, & de reconnoiſſance pour Ieſus-Chriſt qui vous y a appellées, qu'outre l'excellence qu'il a en luy-meſme, je vous donne vne tres-grande aſſeurance de voſtre predeſtination. Ie fonde cette aſſeurance morale de voſtre ſalut, ſur une ſeconde alliance que Dieu fait dans voſtre Religion, de deux ſortes d'eſperances qui ſont ſeparées ailleurs, & qui ſe trouvent icy heureuſement réunies. Comment cela ? je trouue que Ieſus-Chriſt dans l'Euangile, promet le Paradis à deux ſortes de conditions & à deux ſortes de vertus qui ſont apparemmẽt contraires entre-elles. Premierement, il promet le Ciel aux Apoſtres, & en leurs perſonnes aux Religieux, parce qu'ils ont quitté tous leurs biẽs pour l'amour de luy; & le fondement de leur predeſtination ſera la pauureté qu'ils auront pratiquée, *Omnis qui reliquerit domũ propter nomen meum ; centuplũ accipiet, & vitam æternam poſſidebit.* En ſecõd lieu, il promet le Paradis aux riches, parce qu'ils employent leurs biens au ſoulagement des pauvres, & le fondement de leur predeſtination ſera le ſecours qu'ils leur aurõt donnez, les aumõnes qu'ils leur auront faites, comme il leur dira au Iugement, *Eſuriui enim & dediſtis mihi manducare :* I'ay eu faim, & vous m'avez donné à manger. Voila les deux moyens generaux de la predeſtination des

Matth. 19.

Matth. 25.

hommes dans les deux conditions qui partagent le monde, la pauvreté & la charité : Les uns le ſçavent, parce qu'ils ſont pauures, & les autres parce qu'eſtans riches, ils ſecourent les pauvres. Mais remarquez que les fonctions de ces deux vertus ſont communement oppoſées entre-elles: Ceux qui ſe ſauvent par la pauureté, ne peuuent pas ſe ſauver par l'exercice de la charité, parce qu'ils n'ót pas de biens pour les employer à faire des aumônes: Et ceux qui ſe ſauvent par l'exercice de la charité ne peuvent pas ſe ſauver par la pauvreté, parce qu'ils poſſedent les biens qu'ils employent au ſoulagement des pauures; les pauures ne peuvent pas eſtre charitables, parce qu'ils n'ont pas de bien; & les charitables ne peuuent pas eſtre pauvres; parce qu'ils on du bien. Mais c'eſt, mes Sœurs, le grand avantage de voſtre eſtat, de réunir en ſoy ces deux differentes aſſeurances de la predeſtination, qui ſont ſeparées par tout ailleurs: Vous participez premierement aux promeſſes que Jeſus-Chriſt fait aux Apoſtres, aux pauvres & aux Religieux, parce que vous renoncez à vos biens par le vœu de pauvreté que vous faites; vous avez part aux promeſſes que Jeſus-Chriſt fait aux riches charitables, parce que vous faites ce qu'ils font, & que vous ſecourez les pauures. Vous faites deux ſortes de vœux qui paroiſſent incompatibles, mais qui s'accordent & ſe ſecourent mutuellement; la pauvreté que vous avez avoüée n'empeſche pas l'exercice de voſtre charité, & la charité que vous avez promiſe, n'empeſche pas la profeſſion de voſtre pauvreté; vous eſtes & pauvres & charitables enſemble : Ainſi au dernier jour du Iuge-

ment Jesus-Christ prononcera en vostre faveur ces deux differentes sentences; il vous dira comme aux Apostres pauures, possedez le Ciel parce que vous avez tout quitté; & il vous dira comme aux riches charitables, possedez le Royaume des Cieux parce que vous m'avez secourus en la personne des pauvres. D'où suit que vostre predestination est doublement asseurée, puis qu'elle est appuyée sur ces deux fondemens de charité & de pauureté, dont chacune à part peut fonder l'esperance des autres Chrestiens, & que Jesus-Christ est comme doublement engagé de vous donner le Paradis par ces deux promesses qu'il en a faites. Voyez apres cela comment vous deuez estimer & reconnoistre la grace de vostre vocation, puis qu'elle est si excellente en elle-mesme, & si avantageuse dans ses sujets. Ah! qui pourroit voir aujourd'huy le seruiteur de Marie au pied des Autels, l'estime qu'elle fait de la premiere vocation qui l'y conduit, & la reconnoissance qu'elle a de cette grace, & comment elle fait de sa presentation mesme vn remerciement à Dieu de la grace qu'il luy fait de luy pouuoir presenter cette offrande d'elle-mesme. Souffrez donc que je fasse en vôtre faveur le mesme souhait que S. Ambroise faisoit autrefois pour de saintes Religieuses, *Sit in vobis singulis anima Mariæ*; je souhaite que l'ame de Marie anime vos esprits, que vous entriez dans ses sentimens, que vous conceuiez de nouuelles estimes & de nouvelles reconnoissances de vostre vocation, faisant de vos vœux mesme que vous renouuellez, vn sacrifice d'action de graces à Iesus-Christ, pour le remercier de la

Ambr.

grace qu'il vous a faite de luy presenter cette offrande ; Que l'ame de Marie, qui est l'esprit de Jesus-Christ, anime vos forces, puis qu'il descende dans vos cœurs.

II. POINT.

Car si le cœur est la seconde partie de l'hõme dans l'ordre naturel, il est dans l'ordre moral & surnaturel la premiere & principale partie de l'homme Chrestien & Religieux, que Iesus-Christ forme par la grace, & que le Demon tasche de ruïner par ses attaques : Mais il faut remarquer avec S. Augustin, que la charité est la forme & la vie du cœur Chrestien & Religieux, *Charitas est vita cordis*; c'est elle qui luy donne la premiere chaleur, les premiers & principaux mouuemens qui l'animent. Que si cela est vray de tous les Chrestiens & Religieux en general nous le pouvons appliquer particulierement aux Religieuses Hospitalieres de vostre Ordre, à qui la charité donne le nom, & dont elle est la vie, comme la forme & l'essence: Elle a dans cette occasion deux parties principales; l'vne regarde les neccessitez corporelles & temporelles des pauures, & l'autre les neccessitez spirituelles de leurs ames & les interest de leur salut : C'est avec ces deux flambeaux à la main que la charité du prochain, (c'est de celle-la que je parle) est entrée premierement dans vos cœurs pour les former dans ce nouuel estat de la Religion, où vous avez esté appellées: Mais parce que la foiblesse de la nature & les difficultez de vos emplois peuvent auoir attiedy cette premiere ardeur, c'a *Renouamini spiritu mentis vestræ*, renouuellez dans uos cœurs ce double esprit de charité : voyez les obligations que vous impose vostre état de soûlager 1. les ne-

Aug.

ceſſitez corporelles, 2. de ſecourir à meſme temps les neceſſitez ſpirituelles des paûures qui ſe trouvent dans vos Hoſpitaux, & qui ſont les objets de voſtre miniſtere.

1. En effet, quoy que tous les Chreſtiens en general ſoient obligez à la charité envers les pauvres, & à ſecourir les neceſſitez corporelles qui les affligent, comme Tertullien a remarqué que ç'a toûjours eſté l'eſprit de l'Egliſe ; il faut neãtmoins auoüer que vous avez des obligatiõs particulieres qui vous engagent au ſoûlagement des miſerables, & à ce premier exercice de cette vertu: Car premierement c'eſt la fin de voſtre inſtitut, pour laquelle voſtre Ordre a eſté eſtably dans l'Egliſe ; vous devez donc eſtre animées de cet eſprit qui vous conduit à la fin pour laquelle vous eſtes entrées dans cet eſtat. D'ailleurs vous avez receu de Dieu vne particuliere commiſſion, pour travailler à cet employ, & c'eſt ſur vous que ſa Providence ſe repoſe du ſoulagement des paures, vous faiſant dire par ſon Prophete, *Tibi derelictus eſt pauper, orphano tu eris adjutor* ; Dieu met le pauvre entre vos mains; tellemẽt que quãd il ſeroit abandonné du reſte du monde, il doit trouver dans le ſecours de voſtre charité le ſoulagement de ſes miſeres. Enfin vous vous eſtes obligées par un vœu exprés à cet exercice de charité. Ainſi la meſme obligation que vous avez de garder les autres vœux de pauvreté, de chaſteté, & d'obeïſſance, vous l'avez auſſi de garder celuy de la charité, puiſque vous l'auez fait avec la meſme ſolemnité, que c'eſt pour vous un vœu eſſentiel de voſtre Religion, & que vous vous y eſtes également engagées. Admirable invention de la prouidence

Pſ. 10. 14.

dence de Dieu d'avoir estably vne Religion dans l'Eglise, dont la charité envers les pauvres fait vn des vœux essentiels qui la composent, & qui l'animent. Pourquoy cela? pour deux raisons : C'a esté pour rendre l'exercice de cette vertu plus infaillible, & plus ardent. Il est d'autant plus infaillible, parce qu'il est appuyé sur vn vœu dont les obligations sont eternelles & inviolables : Il en devient plus ardent, parce que les obligations de ce devoir en sont plus pressentes & plus animées. Les autres Chrestiens sont obligez à secourir les pauvres, mais c'est par le principe de charité seulement, & par les seuls motifs propres de cette vertu: Mais les Religieuses Hospitalieres y sont obligées, non seulement par principe de charité, mais encore par principe de religion; c'est vne chaîne composée de deux liés qui en rendent l'obligation plus indissoluble; c'est vne charité religieuse, & qui est confirmée par vn vœu solemnel, qui fait que chaque Religieuse peut dire avec l'Apostre, *Charitas Christi vrget nos*, la charité de Iesus-Christ nous presse. Vne autre version porte *Constringit nos*, elle nous lie, elle nous serre, & nous attache; & par l'obligation d'vne charité Chrestienne, & par l'engagement de nostre vœu: mais elle nous presse doublement de soulager les miseres corporelles des pauvres, & de secourir les necessités spirituelles de leurs ames. 2. *Cor.* 5. 14.

2. C'est le deuxiéme flambeau que vous devez r'allumer dans vos cœurs, la seconde charité que vous devez r'animer dans vos esprits, vous persuadant que vous n'estes pas seulement obligées de secourir les pauvres pour les necessitez corporelles, mais qu'à raison mesme de vostre estat

vous devez en quelque façõ travailler à leurs neceſſitez ſpirituelles,& aux intereſts de leur ſalut: En voicy les raisõs:1.La premiere raiſon ſe prend de l'eſtat de la religion où vous eſtes,& de la qualité que vous avez:Vous eſtes à la verité les ſervantes des pauvres;mais vous eſtes des ſervantes Religieuſes; & cette qualité de Religieuſes vous oblige d'élever vos ſoins & vos emplois au deſſus des neceſſitez temporelles des pauvres que vous ſervez, & de les ſervir dans quelque choſe plus importante, qui eſt l'affaire de leur ſalut. Il y a bien de la difference entre les ſeculieres qui entrent dans les Hoſpitaux pour y ſeruir les pauures malades, & les Religieuſes qui s'appliquent par eſtat à cet employ : Les ſeculiers ſatisferont pleinement à leur devoir , pourvû qu'ils ſecourent les pauvres pour les neceſſitez des corps, leur miniſtere ne paſſe pas plus avant: Mais vne Religieuſe ne remplyra pas parfaitemẽt le devoir de ſa vocation,ſi elle ne travaille à ſecourir les neceſſitez ſpirituelles des pauvres qu'elle ſert par ſes exemples,par ſes ſoins , par ſes paroles.2.La deuxiéme raiſon ſe tire des intentions de la Providence de Dieu dans l'eſtabliſſement de voſtre Ordre.Il y a deux ſortes de Providence en Dieu à l'égard des pauvres, l'vne regarde les neceſſitez de leurs corps , & l'autre celles de leurs ames.Ie ſçay bien que le premier deſſein de Dieu dans l'eſtabliſſement de voſtre Ordre a eſté d'executer par voſtre miniſtere les ſoins que la providence naturelle prend pour le ſoulagement des corps des pauvres , Mais qu'a-t'il fait ? il a ſubordonné l'execution de cette Providence naturelle aux deſſeins plus relevez de la Providence

ſurnaturelle qu'il a pour le ſecours des ames, & du ſalut de ces miſerables: Il veut que l'exercice de voſtre charité ſoit vn des principaux moyẽs de leur predeſtination; & comme c'eſt ſur vous & ſur vôtre premiere charité qu'il ſe repoſe du ſoûlagement de leurs maladies, c'eſt auſſi ſur vous & ſur voſtre ſecõde charité qu'il ſe repoſe du ſecours de leurs neceſſitez ſpirituelles. 3. Mais la troiſiéme raiſõ qui doit allumer cette divine ardeur dans vos cœurs ſe prend de la liaiſon qu'il y a entre ces deux charitez que vous pratiquez envers les pauvres: La premiere peut ſervir de moyen à la ſeconde, & la ſeconde de motif à la premiere. Cõment cela? La charité que vous exercez pour le ſoulagement de leurs corps, peut ſervir de moyen au zele & à la charité que vous avez pour leurs ames, puiſque cet exercice qui vous attache au ſecours des malades vous dõne mille occaſiõs favorables de leur parler de leur ſalut, & de les aſſiſter au temps de leurs maladies, où ils ſont plus ſuſceptibles des impreſſiõs de la grace, & au moment de leur mort qui eſt le coup fatal de leur predeſtination. Mais reciproquement auſſi la charité que vous avez pour les ames des pauvres, peut ſervir de motif à la charité que vous exercez pour le ſoulagement des neceſſitez de leurs corps, afin de vous acquitter plus fidelement & plus exactement de ce miniſtere: Ha! quand vne Religieuſe entre dans l'Hoſpital avec cette penſée qué vous pouvez avoir; Ie vay commencer cet office dans lequel je trouveray des occaſions de cooperer à la converſion de quelque pecheur, à la predeſtination de quelque pauvre, Dieu ſe ſervira peut-eſtre de moy pour ces deſſeins:

ô Dieu! qui doute que cette consideration, & mesme cette esperance ne l'anime à entreprendre courageusement & à s'acquitter fidelement de cet important ministere, où le salut de quelque predestiné est peut-estre attaché. Voyez avec quelle ardeur, avec quel zele & avec quelle fidelité les Apostres du Sauueur, & les autres ministres de l'Evangile se sont occupez à leur fonction, lors mesme qu'il a falu traverser les mers, endurer mille travaux, s'exposer mesme au martyre: Ah! c'est parce qu'ils esperoient par ce moyen de pouvoir sauver les ames, & leur appliquer le sang & les merites de Jesus-Christ. Vous pouvez en quelque façon participer à leurs offices, & dans le secret de vos Hospitaux vous pouuez faire les mesmes fonctions à l'égard des pauvres que vous servez dans leurs maladies, & qui meurent entre vos mains. En faut-il davantage pour allumer la charité & corporelle & spirituelle qui doit animer vos cœurs? Mais pour en rendre les flammes encore plus ardentes, allez renouveller le vœu que vous avez fait de cette vertu, allez prendre le feu qui la doit faire reuivre dans le cœur de Marie: Elle a eu eminemment la charité pour les ames des hommes, depuis principalement qu'elle a sceu qu'elles estoient racheptées par le sang qu'elle avoit donné à Iesus-Christ: Elle a eu pareillement vne charité secourable pour les corps des hommes, depuis principalement qu'elle a appris que ces corps appartenoient au corps de son Fils qu'elle avoit formé, & porté dans ses entrailles: Ah! je diray encore avec S. Ambroise, *Sit in vobis anima Mariæ:* Ie souhaite que l'ame de Marie soit en vous, qu'el-

Ie anime vos teſtes, vos cœurs, & enfin vos mains pour achever la renouation entiere de voſtre cœur religieux.

III. POINT

Comme les mains appartiennent à la perfection de l'homme dans l'ordre naturel, parce qu'elles ſervent à ſes actions, ainſi dans l'ordre de la grace elles entrent dans la compoſition de l'homme Chreſtien & Religieux, parce qu'elles ſont les ſymboles, ou plûtoſt les inſtrumens des bonnes œuvres que nous devons faire, & principalement de celles qui ſe répandent au dehors, & qui regardent le bien du prochain. Mais elles doivent avoir deux choſes; l'vne exterieure, c'eſt l'action; l'autre interieure, c'eſt l'eſprit qui l'anime: des mains agiſſantes au dehors pour le bien du prochain, & animées au dedans par l'eſprit du Chriſtianiſme. Que ſi tous les Chreſtiens & tous les Religieux doivent avoir des mains ainſi agiſſantes & animées, beaucoup plus les Religieuſes Hoſpitalieres de voſtre Ordre: La raiſon en eſt, parce qu'vne grande partie de vos fonctions conſiſte dans l'exercice de vos mains, que vous employez au ſervice des pauvres; tellement que ſi les autre Ordres Religieux de l'vn & de l'autre ſexe donnent diverſes parties au corps myſtique de Ieſus-Chriſt, on peut dire que vous en eſtes les mains, & des mains telles que décrit l'Epoux, *Manus eius tornatiles aureæ plenæ hiacinthis*: Ce ſont des mains dorées à raiſon de la charité dont elles ſõt les inſtrumens: Elles ſont faites au tour, à cauſe de la continuëlle applicatiõ que vous faites à vos emplois: Mais elles ſõt pleines d'hyacintes à cauſe de l'eſprit interieur & de la bonne intention qui les anime. Admirables avãtages de vos mains,

Cant. 5. 14.

mes cheres Sœurs? mais qui neantmoins ſe peuvent relâcher par deux ſortes de negligences ; l'vne d'action, & l'autre d'intention : La negligence d'action conſiſte à ne faire pas les bonnes œuvres, à ne rendre pas aux pauvres les ſervices que vous leur devez,& que demandent leurs neceſſitez & voſtre profeſſion:La negligence d'intention conſiſte à ne faire pas les actions exterieures avec l'eſprit, & avec l'intention qu'il faut: Ah! ſi cela ſe trouve parmy vous, encore vn coup grand Apoſtre, *Renouamini ſpiritu mentis veſtræ*, Renouvellez vos mains par deux ſortes d'activité oppoſées à ces deux negligences : Premierement dans les actions que vous devez faire? ſecondement dans les intentions que vous devez avoir. Ah! mon Sauveur, vous avez guery les mains des paralytiques par les miracles de voſtre puiſſance, c'eſt à vous à guerir par les miracles ſpirituels de voſtre grace les mains lãguiſſantes des Chreſtiens & des perſonnes Religieuſes. Et vous ; mes Sœurs, pour cooperer à ce miracle, conſiderez Jeſus-Chriſt dans le pauvre en deux eſtats, comme objet & comme Iuge: 1. Comme objet,il demande les actions de vos mains ; 2. Comme Iuge il les examine: & en l'un & l'autre eſtat il vous oblige d'agir, & d'agir avec l'eſprit qu'il faut : vous devez agir comme pour ſervir Jeſus-Chriſt, comme l'objet de voſtre charité; mais vous devez agir avec eſprit pour plaire à Jeſus-Chriſt comme Iuge de cette meſme charité,& des mouuemens qui l'animent.

1. Quel plus efficace motif pour vous obliger d'appliquer vos mains avec ardeur au ſervice des pauvres, que de ſçavoir que Ieſus-Chriſt eſt

caché en leurs perſonnes,comme dit ſaint Chryſoſtome: *In paupere abſconditur Deus;manum extendit pauper,& accipit Chriſtus*: C'eſt le pauvre qui eſtend viſiblement la main pour demander voſtre ſecours;mais c'eſt Ieſus-Chriſt qui reçoit inviſiblemẽt le ſervice que vous rendez au pauvre, Ieſus-Chriſt eſt dans les pauvres en pluſieurs façons: 1. Il y eſt d'vne maniere generale, parce qu'ils ſont hommes, & qu'il a épouſé leur nature dans l'Incarnation : 2. Il y eſt d'vne maniere particuliere, parce qu'ils ſont Chreſtiens, & qu'en cette qualité ils ſont les enfans de ſa famille, & les membres de ſon corps myſtique : 3. Il y eſt d'vne maniere encore plus particuliere, parce qu'ils ſont miſerables, & que le Sauveur ſouffrant,eſt le Chef de tous les affligez. 4. Il y eſt enfin parce qu'ils ſont les objets de ſa compaſſion ;& qu'ainſi il prend part & à leurs maux & à leur ſoulagement: Il a faim dans les pauvres qui ſont affamez,dit S.Pierre Chryſologue, & il tient comme fait à ſoy-meſme tout ce que nous faiſons pour les ſoulager,comme il dit luy-meſme dans l'Evangile, *Quod uni ex his minimis meis feciſtis,mihi feciſtis*.En faut-il davantage pour animer voſtre zele,& pour appliquer efficacement vos mains à cet important employ de voſtre Profeſſion; Ie vous demande, mes Sœurs, ſi vous voyez Ieſus-Chriſt ſenſiblemẽt dans voſtre Hôpital dans le lict de ce malade, avec quel ſoin, avec quelle exactitude, avec quelle ardeur le ſerviriez-vous dans ſes neceſſitez. Voyez ce que faiſoient pour luy Marthe & Magdelaine,quand il eſtoit queſtion de le ſervir, d'arrouſer ſes pieds, d'oindre ſa teſte: Or il eſt le

Chryſ.

Matth. 25.

meſme dans cet Hôtel-Dieu,qu'il eſtoit dans les maiſons de Ieruſalem ou de Bethanie , où ces Sœurs le ſervoient.Faut-il helas,que pour eſtre caché,il vous ſoit moins conſiderable? & ne devez-vous pas ſuppléer au défaut de voſtre veuë ſenſible par l'activité de voſtre foy & de voſtre charité? ne faut-ilpas que chaque Religieuſe emprunte les yeux de Sainte Paule,cette ſainte Dame Romaine,de qui S.Ieroſme a dit, *Per ſingulos ſanctos Chriſtum ſe videre credebat* : Elle croyoit voir Jeſus-Chriſt dans tous les pauvres qu'elle ſervoit.Voyez-le dans tous les pauvres de vôtre Hôpital comme l'objet de voſtre charité pour luy rendre les ſervices qu'il merite ; mais voyez-le au deſſus des pauvres comme Iuge, pour le ſervir avec l'eſprit & l'intention qu'il demande.

Hier.

2. Vn des grands dangers auſquels ſont expoſez ceux qui s'occupent aux actions exterieures, eſt qu'ils ne s'occupent tellement au dehors,qu'ils rentrent fort peu au dedans d'eux-meſmes, pour animer leurs actions par l'eſprit & par l'intentiõ qui les peuvent rendre meritoires ; ce que j'ay appellé negligence d'attention. Il y a cette difference entre les mouvemens des corps vivans ; & ceux des corps morts , qu'on remuë quelquefois par machines ; que les actions des corps vivans procedent de l'interieur,& d'vn principe de vie qui eſt au dedans;mais les mouuemens des corps morts, quand par exemple on remuë leurs mains pour leur faire faire quelque action ou quelque geſte , procedent de l'exterieur,& ils ne ſe font que par des reſſorts eſtrangers. Voilà la differen-

ce qu'il y a entre les actions des bõnes Religieuſes,& les Religieuſes negligentes ; les mains de celles-cy n'agiſſent que par des reſſorts, elles ne vont au ſervice des malades que par couſtume, que par des reſpects humains,ſans animer leurs actions de cet eſprit interieur que demande leur miniſtere.Mais vne bonne Religieuſe agit par un principe interieur,avec eſprit & avec charité.Ah! quel meilleur moyen,mes Sœurs , pour donner ce mouuement à vos mains, que la conſideration de Jeſus-Chriſt,preſent & reſidant au deſſus du pauvre; comme le Iuge de vos actions.*Beatus qui intelligit ſuper egenum & pauperem* , dit le Prophete;Bien-heureux celuy qui entẽd quelque choſe au deſſus du pauvre. Qu'eſt-ce qu'il y a au deſſus du pauvre?c'eſt Jeſus-Chriſt comme Iuge qui void les ſervices qu'on luy rend,qui en examine les qualitez , qui ſonde juſques aux moindres intentions; pour voir ſi elles ſont dignes de luy. Il y a deux pauvres enſemble, l'un viſible , c'eſt celuy qui paroiſt;l'autre inuiſible c'eſt Ieſus-Chriſt caché dans la perſonne de l'autre : Ils reçoivent tous deux les ſervices de vos mains, mais avec des manieres bien differentes: Ce pauvre malade que vous ſervez, ne regarde que l'exterieur de vos actions, il ne ſe met pas en peine de l'intention avec laquelle vous les faites?il eſt content pourveu que les ſervices que vous luy rendez ſoient accompagnez des circonſtances exterieures qui peuvent contribüer à ſon ſoulagement. Mais ce pauvre inviſible, ce pauvre caché a des yeux plus perçans,& des intereſts plus delicats ; comme il n'eſt pas ſeulement l'objet de voſtre Pſ.40.2.

charité, mais encore le Iuge, il ne se contente pas de l'exterieur de vos actions, c'est la moindre partie de ce qu'il demande; il veut qu'elles soient animées de son esprit & de l'intention de luy plaire, *Deus autem intuetur cor.* Ah! qui doute que cette consideration ne soit tres puissante pour vous obliger de donner à vos actions toute la perfection interieure & exterieure que Jesus-Christ demande de vous, puisque c'est luy-mesme qui les reçoit, & qui en est en mesme temps le Iuge? Ce n'est pas assez que vous disiez en vous-mesme, je vais rendre ce service à ce malade, je vais faire vne action dont je rendray compte vn jour au dernier Iugement: Mais vous devez encore faire cette reflexion; je la fais en presence de Jesus-Christ residant au dedans & au dessus du pauvre, qui l'examine dés ce moment mesme où je la fais, & qui la condamne & qui l'approuve suivant la forme que je luy donne. Encore vn coup, mes Sœurs, que ce moyen est puissant pour vous donner des mains agissantes; mais des mains innocentes & pures, dignes de Jesus-Christ que vous servez comme l'objet de vostre charité, & que vous regardez comme le Iuge de vos fonctions; dignes encore de Marie, dans le sein de laquelle vous faites vos vœux, & sous la protection de laquelle vous vivez. On dit qu'vne des principales occupations de cette sainte Fille au Temple apres sa Presentation, fut de vacquer au service des pauvres: Vous pouvez penser avec quel esprit elle appliquoit ses mains à ce ministere? elle regardoit par avance Jesus-Christ au dedans du pauvre, dont il devoit épouser les interest: Elle

1. Reg. 1. 7.

le regardoit au deſſus du pauvre, comme Iuge de ſes actions; & par l'impreſſion de ces deux preſences,elle donnoit à ces mains, cet Or, ces hyacinthes,ces pierreries qui leur ſervent d'ornemens.Vous avez les meſmes motifs; qu'ils faſſent auſſi ſur vous des impreſſions ſemblables, & je vous ſouhaite vne troiſiéme fois que l'ame de Marie ſoit en vous, *Sit in vobis anima Mariæ*. Qu'elle paſſe dans vos mains pour les rendre agiſſantes & animées de l'eſprit de voſtre vocation.

Conclusion.

C'eſt en preſence de Ieſus-Chriſt & de Marie, & pour ainſi dire entre leurs mains, que vous avez renouvellé ce matin vos vœux;que ce ſoit auſſi par la participation de leur eſprit que vous acheuiez voſtre Renovation; *Renouamini in ſpiritu mentis veſtræ?* Renouvellez voſtre Teſte par l'eſtime que vous devez faire de voſtre vocation;renouvellez voſtre Cœur, par la charité qui doit animer vos miniſteres; renouuellez vos Mains,par l'application que vous devez apporter aux fonctions de voſtre eſtat. Mais helas! il peut eſtre arrivé à ce premier feu de voſtre vocation,ce qui arriua au feu ſacré du Temple, qui ayãt eſté caché dans vn puits,fut trouvé quelque temps apres avoir eſté changé en bouë. Le feu a trois qualitez, la lumiere, l'ardeur, & le mouuement ou l'action; ſuivant ces trois qualitez,le feu de voſtre premiere vocation peut avoir ſouffert en quelques-vnes de vous, trois relaſchemens: 1. Dans ſa lumiere, elle s'eſt affoiblie: 2. Dans ſon ardeur,elle s'eſt attiedie:

3. Dans ſon mouvement, il s'eſt rallenty. Que faut-il faire; r'allumer ce feu dans cette Renouation que vous faites. Deux choſes peuuent ſervir à r'allumer ce feux: Premierement, les cauſes propres & naturelles qui ont accouſtumé de l'allumer, comme la chaleur. Secondement, les cauſes contraires qui ont accouſtumé de l'éteindre, comme l'eau. C'a pour r'allumer le premier feu, le premier eſprit de voſtre vocation, ſervez-vous de l'vn & de l'autre de ces moyens; des cauſes propres & des cauſes contraires: Rappellez les principes de voſtre vocation; ſouvenez-vous des motifs qui ont excité voſtre ferveur dans vôtre Noviciat; faites revenir ces ſentimens. Mais ſervez-vous encore des cauſes contraires; ſervez vous de voſtre relaſchement meſme pour r'allumer voſtre ferveur: & pour la rendre encore plus ardente par cette conſideration. Ainſi le Soldat qui a eſté laſche dans quelque occaſion, ſe ſert de ſa laſcheté pour animer ſon courage, afin de reparer ſa honte par quelque genereuſe action: Ainſi le Voyageur qui s'eſt arreſté en chemin, ſe ſert de ce retardement meſme pour s'exciter à marcher plus viſtement; afin de reparer le temps qu'il a perdu. Faites de meſme, mes Sœurs, ſervez-vous de ces petits relaſchemens & de ces retardemens, que la foibleſſe de noſtre nature, les difficultez, les tentations du Demon rendent inéuitables dans vos penibles fonctions; dites de vous-meſmes, j'ay perdu tant de temps que je pouvois rendre plus vtile pour mon eternité, j'ay perdu ou du moins diminué par ma negligéce, le merite de tant d'ac-

tiõs, qui me pouvoient acquerir tant de courõnes: C'a dõc, dãs ce qui me reſte de vie je veux reparer ces pertes ; je veux commencer aujourd'huy avec vne nouvelle ferveur, comme ſi c'eſtoit le jour de ma Profeſſion, avec la meſme eſtime de ma vocation; dans ma teſte, avec la meſme charité; dans mon cœur, avec la meſme application; dans mes mains au ſervice des malades, & aux fonctions de mon eſtat. Plaiſe à Ieſus-Chriſt, mes Sœurs, de vous inſpirer ces ſentimens, de les fortifier par la grace, & de les recompenſer dans la gloire, où nous conduiſe le Pere, le Fils & le S. Eſprit. Ainſi ſoit-il.

ORAISON FVNEBRE

DE FEV MESSIRE

ABEL SERVIEN,

MARQVIS DE SABLE'
ET DE BOIS-DAVPHIN,

BARON DE MEVDON,

SEIGNEVR DE LA ROCHE, &c.
MINISTRE D'ESTAT,

ET SVR-INTENDANT

DES FINANCES.

Prononcée dans l'Eglise de S. Eustache le 24. du mois de Mars. 1659.

Par M. JACQUES BIROAT, *Docteur en Theologie, de l'Ordre de S. Benoist, Conseiller & Predicateur du Roy.*

A MONSEIGNEVR
MONSEIGNEVR
LE
CHANCELIER,

MONSEIGNEVR,

Ie ferois difficulté de preſenter à voſtre Grandeur l'Eloge Funebre de ce Grand homme, dont l'Image & le Nom revenant à vos yeux, peut renouveller dans voſtre cœur la douleur que ſa mort y a laiſſée: ſi les meſmes raiſons qui m'ont perſuadé de rendre ces derniers devoirs à ſa memoire, ne m'obligeoient aujourd'huy de venir offrir cet hommage à voſtre authorité, & ne me faiſoient eſperer que vous accueillirez favorablement ce petit Ouvrage, ou parce qu'il parle de luy, ou parce qu'il vient de vous.

C'eſt par voſtre commandement. MONSEIGNEVR, que j'ay entrepris ce Diſcours, & que je l'ay prononcé dãs la Chaire, en un temps où l'exercice des Predications du Careſme m'eut pû diſpenſer de cét extraordinaire employ; s'il y eut eu pour m'y obliger quelque autre cõſideration moins puiſſãte que la voſtre. Et l'effort que ie fais maintenant moy-méme pour le coucher ſur le papier, & pour le

dõner au public, eſt cõme un ſecõd effet de ma premiere obeiſſance; & du deſir que j'ay de faire voir à tout le Mõde que vous pouuez égalemẽt diſpoſer de ma plume & de ma voix, & que je ſeray toûiours ſeruir l'vne & l'autre pour exprimer la recõnoiſſãce que je dois à vos bien-faits, & le reſpect que j'ai pour voſtre merite.

Il me ſemble d'ailleurs que je ne ſçaurois mieux ſeconder vos intentions, ny l'intereſt que vous prenez dans la gloire de cet excellent Miniſtre; que ſi pour achever d'honorer ſon Nom, ie commence par le vãtre: L'eſtime & l'amitié que vous avez eu pour luy pendant ſa vie, fait vne grande partie de ſon Panegyrique aprés ſa mort; & cette illuſtre reputatiõ que vous avez acquiſe par vos vertus, aioûte vn éclat immortel à la ſienne. L'honneur qu'il a eu d'entrer dans l'allience de voſtre Maiſon, par vne des plus cheres parties de luy-meſme: le choix qu'il a fait de Voſtre Perſonne pour eſtre l'Executeur honoraire de ſes dernieres volontez: la bonté que vous avez euë d'accepter cette charge parmy vos importãtes occupations, ſont comme autant de voix qui publient le ſentiment qu'il a eu de voſtre merite, & celuy que vous avez du ſien, & qui viennent ſe ioindre à la mienne pour confirmer ce que j'ay dit à ſon honneur, & pour ſuppléer ce qui manque à mon diſcours.

Mais il ne faut pas, MONSEIGNEVR, que vous regardiez ſon Panegyrique comme vn Eloge purement étranger, & qui ſoit tout à fait hors de vous, vous avez vne grãde part dans toutes les loüanges que ie luy donne: Vous pouvez voir dans ſon tableau quelques traits de voſtre image: & lors que vous prendrez la peine d'y lire les marques de ſon élevation, & l'honneur qu'il a merité dans les trois

eſtats

ſtats de ſa vie, en qualité d'Homme de Iuſtice, en qualité d'Homme d'Eſtat, en qualité d'Homme Chreſtien; vous ferez neceſſairement une glorieuſe reflexion ſur vous-méme, pour voir toutes ces qualitez recueillies dans voſtre Perſonne, en vn degré eminent, & avec un caractere qui vous eſt propre; & vous pourrez aiſément juger par ce que j'écris de luy, ce que tout le monde doit dire de vous.

I'avouë neantmoins que je ſuis vn peu intereſſé dans ce devoir que je vous rends, & que je me regarde moy-méme. Comme le peu de temps que j'avois eu, avec mes autres occupations, m'avoit contraint de compoſer ce Diſcours à la haſte, & comme je pretendois ſeulement le prononcer dans la Chaire en paſſant, & devant peu de Perſonnes; Ie ne puis aujourd'huy l'expoſer en public & aux yeux de tout le monde, pour eſtre conſideré à loiſir, ſans craindre les differentes Cenſures de deux genres d'eſprits: de ceux qui ſont trop éclairez, ou de quelques autres que la paſſion rend quelquesfois vn peu aveugles. Ainſi, MONSEIGNEVR, pour le mettre à l'abry de ces lumieres & de ces feux, je prie Voſtre Grandeur d'agréer que je le mette à l'ombre de vôtre protection, afin qu'il retire de l'éclat de voſtre Nom, ce qu'il ne pourroit pas tirer de luy méme. Ie ne demande pas ſeulement la protection de vôtre authorité; je recherche principalement l'honneur de voſtre approbation, puiſque tout le monde advouë que vous n'eſtes pas moins par les lumieres de vôtre eſprit le Iuge ſouverain des choſes qui regardent les Sciences; que vous l'eſtes par voſtre dignité des affaires de la Iuſtice, & que les jugemens que vous portez dans ces deux differentes Iuriſdictions, doivent eſtre également venerables.

Mais, MONSEIGNEVR, quelque jugement que vous portiez de mon Diſcours, vous me ferez la Juſtice d'approuver mon obeïſſance : & je retireray cet advantage de cette triſte occaſion que ce méme tombeau, ſur lequel je tâche de faire paroître la gloire de cet Illuſtre Mort, me ſervira en méme temps pour y graver les marques immortelles de mes reſpects, & de la paſſion que j'ay de vivre & mourir,

De Voſtre Grandeur,

MONSEIGNEVR,

Le tres-humble, tres-obeïſſant
& tres-obligé ſerviteur,
I. BIROAT.

Advis au Lecteur.

IE vous donne cet Eloge Funebre ſur le papier, à peu prés comme je l'ay prononcé dans la Chaire autant que ma memoire à pû rappeller les termes dont je me ſuis ſervy. Je vous demande deux graces. La premiere, de juger de ce diſcours comme vn ouvrage fait à la haſte. Je n'ay eu que huit jours pour le compoſer, parmy les occupations du Caréme, que je préchois alors; tellement que tout le temps que j'ay pû dérober à l'eſtude neceſſaire pour mes autres Predications, n'a eſté que de deux jours pour le plus, qui a été certes bien peu pour une action ſi importante. Vous me répondrez qu'on le voit bien, ſans que je le diſe, & que les deffauts de l'ouvrage en marquant aſſez la precipitation. Je l'advoüe. Mais j'ay crû vous devoir donner cet Advis, afin que vous excuſiez plus facilement ces deffauts mémes, & que vous meſuriez ce que vous devez entendre, par le peu de temps que j'ay eu. La ſeconde grace que je vous demande, c'eſt que vous vous dépoüillez d'un certain préjugé qu'on apporte ordinairement à la lecture des Oraiſons Funebres; on s'imagine qu'il eſt impoſſible de donner des loüanges ſans offenſer la verité, & qu'un Predicateur ne peut entreprendre ces actions, ſans intereſſer ſon miniſtere. Suſpendez vn peu vôtre jugement, juſqu'à ce que vous ayez leu celle-cy. Mais ſouvenez-vous que les Tombeaux ſont des choſes ſacrées: où les paſſions ne doivent pas toucher, & qu'il faut eſtendre une partie de ce qu'il leur a été dû ſur les diſcours qui ſont deſtinez à leur gloire.

ORAISON FVNEBRE
DE FEV MESSIRE
ABEL SERVIEN,
MARQVIS DE SABLE',
ET DE BOIS-DAVPHIN,
BARON DE MEVDON,
SEIGNEVR DE LA ROCHE, &c.
MINISTRE D'ESTAT,
ET SVR-INTENDANT
DES FINANCES.

Meum eſt conſilium & æquitas, mea eſt prudentia, mea eſt fortitudo. *Proverb. cap.* 8.

C'eſt à moy qu'appartiennent les Conſeils, la Iuſtice, la Prudence, & la Force. Proverb. chap. 8.

IL vous ſemblera d'abord eſtrange, MESSIEVRS, que j'interrompe en ce temps le miniſtere de l'Evangile, pour paroiſtre dans cette occaſion ; & que je vienne joindre ma voix avec cette Pompe Funebre, dont je vois les triſtes ornemens dans tous les endroits de cette Egliſe. Mais j'ay crû avec raiſon

que j'eſtois obligé de rendre ces derniers devoirs à la memoire de celuy qui eſt le ſujet de cette Ceremonie ; & que je devois conſiderer juſques dans l'obſcurité & dans le ſilence de la mort le merite de feu Meſſire ABEL SERVIEN Marquis de Sablé & de Bois-Dauphin, Baron de Meudon, Seigneur de la Roche, Miniſtre d'Eſtat, Surintendant des Finances. Voilà une partie des Titres qui ont honoré ſa vie, qui ne ſont maintenant que les dépoüilles de la mort, & qui ne ſervent plus qu'à faire l'Inſcription ou l'Epitaphe d'un Sepulchre. Comme ce Grand Homme a conſacré la plus grande partie de ſa vie au ſervice de l'Eſtat & à la gloire de la France ; il eſt juſte que tous les gens de bien s'intereſſent aprés ſa mort dans la gloire de ſon Nom, & que ceux qui parlent en public ſoient comme les Interpretes de l'approbation qu'il a receuë de ſon Roy, & qu'il a meritée de tout le monde. Je dois encore ce reſpect ou cette ſatisfaction à ceux qui ſont quelque choſe de luy-méme, & dans leſquels il eſt vivant ou par ſon Sang ou par ſes Alliances, & ſinguliere-ment à ce Grand & Illuſtre Executeur de ſes der-nieres volontez, qui a vn pouvoir abſolu ſur les miennes.

MONSEIGNEVR LE CHANCELIER

Quoy qu'à parler exactement ce ne ſoit pas interrompre tout à fait la Predication de l'Evangile que d'entreprendre ce diſcours, puiſque l'image de la mort, lors principalemét qu'elle paroît avec cét éclat & cette pompe, & comme une eſpece de Predication, que la veuë d'un illuſtre tombeau peut inſpirer aux Chrêtiens les ſentimens de l'Evangile, & que nous pouvons appliquer à ce ſujet ce que dit S. Chryſoſtome, parlant d'un acci-

dent qui arriva lors que S. Paul préchoit dans la ville de Throade. Un jeune homme qui écoutoit la Predication tomba du haut de la Sale où le peuple eſtoit aſſemblé, & mourut ſoudainement de cette cheute. L'Apôtre fut contraint de finir ſon diſcours; mais cét eloquent Docteur adjoûte, que la veuë de cette mort fit l'office de Predicateur, & ſuppléa excellemment au ſilence de l'Apôtre : *Ipſe caſus pro Doctore fuit.*

Chryſ. hom. 42. in Act.

Ainſi pour traiter ce ſujet avec l'eſprit de l'Evangile, & pour ſatisfaire à méme temps au merite de cet illuſtre Mort, & à la dignité de mon miniſtere, je produiray à la verité dans ce diſcours feu Monſieur SERVIEN, comme un homme extraordinaire, comme un des plus forts Eſprits, un des plus ſublimes Genies qui ayent jamais paru dans la France : mais avant que je faſſe voir ces avantages en ſa Perſonne, je les iray remettre entre les mains de Dieu, qui en a eſté le principe, pour luy rendre le premier tribut & le premier hommage de ces loüanges, afin qu'il diſe ſur ce tombeau ce qu'il a dit par la bouche du Sage, *Meum eſt conſilium, &c.* c'eſt à moy qu'appartiennent toutes les lumieres des conſeils & de la prudence, & la force & la vigueur des eſprits ; je les tiens entre mes mains, j'en ſuis l'Autheur, le Diſtributeur & le Maiſtre. Oüy, mon Dieu, vous montrez viſiblement l'Empire que vous avez ſur les grands Eſprits, & lors que vous les donnez au monde, & lors que vous les ôtez, ſuivant les ordres de vôtre Providence : quand vous les faites paroiſtre avec éclat, & quand vous les éclipſez dans les tenebres des ſepulchres, *Meum eſt conſilium, &c.*

Mais parce que nous pouvons regarder Monsieur SERVIEN en trois differens estats qui ont partagé sa vie publique, & comme sous trois excellentes qualitez qui l'ont rendu considerable, en qualité d'homme de Justice, en qualité d'homme d'Estat, en qualité d'homme Chrestien, j'auray remply parfaitement toutes les parties de son merite, si je fais voir dans ce discours qu'il a apporté dans tous ces emplois une force & élevation d'esprit extraordinaire, qui a été le caractere predominant de son Genie, & avec lequel il a traité excellemment & les affaires de la Iustice, & les affaires de l'Estat, & les affaires de sa conscience. Voilà les trois flambeaux que je prens sur l'Autel, que je feray passer sur tous les Estats de la vie de ce Grand Homme; & aprés les avoir reünis à son tõbeau pour sa gloire, je les produiray enfin dans cette Chaire pour nostre instruction, avec le secours du Ciel & la faveur de cet illustre Assemblée.

I. PARTIE.

Il y a cette difference entre les esprits communs & les Genies extraordinaires; que ceux-là n'ont pas grand' peine à choisir les conditions de vie où ils doivent s'appliquer, parce qu'ils ont des capacitez fort limitées: mais l'élevation & l'étenduë des autres leur rend ce choix plus difficile, comme ils sont capables de tous les grands emplois, ils ne sçavent presque à quoy se resoudre. Ce fut cette glorieuse irresolution que Monsieur SERVIEN experimenta au commencement de sa vie publique, quand il fut question de choisir vn estat convenable à la grandeur de son esprit & aux inclinations de sa naissance. Comme il estoit descendu d'une des plus Nobles & plus Anciennes Familles du Dauphiné, qui avoit paru avec vn

éclat preſque égal dans les fonctions de la Juſtice, & dans l'exercice des Armes ; il ſentit ſon cœur comme partagé entre ces deux genres de gloire, pour qui ſon Sang luy donnoit des differentes inclinations, & dont ſa Maiſon luy fourniſſoit des exemples. Il voyoit d'un côté cette longue ſuite de ſes Anceſtres, qui avoient exercé les plus importantes Charges dans le Conſeil du Dauphiné, & puis dans le Parlement de Grenoble, comme ANTOINE SERVIEN ſon Pere, GERARD ſon Ayeul, JEAN ſon Biſayeul, vn autre JEAN ſon Triſayeul, dont les Noms & les Images ſe preſentans à ſes yeux, ſembloient l'inviter à les ſuivre ſur les Tribunaux où ils avoient laiſſé les traces de leur vertu. Il ſçavoit d'un autre côté, que la principale branche de ſa Famille avoit ſoûtenu la nobleſſe de ſon Sang par l'exercice des Armes, du temps même des Dauphins de Viennois : Il trouvoit les monumens de leur gloire dans les tiltres anciens de ſa Maiſon, qui ſollicitoient ſon courage à prendre cette éclatante Profeſſion. Mais parmy ces differens exemples, qui ſembloient appeller égalemét ſon courage & ſon eſprit, la Providence de Dieu, qui luy avoit donné de ſi excellentes qualitez pour les emplois de la Juſtice ; fait pancher ſa reſolution de ce côté-là, elle le mene par la main, & l'introduit dans ſon Sanctuaire, où il faut que nôtre diſcours entre avec luy, pour luy rendre la juſtice qui luy eſt deuë, pour voir les diſpoſitions qu'il a apportées à cette Profeſſion, les fonctions qu'il y a exercées, la gloire qu'il y a acquiſe par la force & par l'élevation de ſon eſprit, de ſa vertu & de ſon merite.

Certes, cõme la conduite de Dieu dans l'univers

est l'idée & l'exemple du gouvernement politique des Rois dans leurs Estats ; il faut aussi que les Ministres de la Justice des Rois ayent à proportion les mêmes qualitez qui se trouvent dans les instrumens dont Dieu se sert pour les affaires de sa Providence. Quand le Prophete parle des Anges, qui sont les Ministres de la Justice universelle de Dieu, il les appelle des Esprits, il leur donne des lumieres & des feux, pour marquer en eux trois élevations necessaires à leurs emplois ; élevation de connoissance & de lumiere, élevation de courage & de feu, élevation de fidelité & d'esprit, qui leur fait suivre tous les mouvemens & toutes les impressions de la conduite de leur Maître. *Qui facis Angelos tuos spiritus & ministros tuos ignem urentē.* Psal. 103. C'est sur ce modelle qu'il faut instruire les Rois & les Sujets, & leur dire avec le même Prophete : *Et nunc Reges intelligite.* Ecoutez donc, Rois & Princes du monde, que Dieu a appellez à la participation de son gouvernement, suivez les regles de sa conduite, & voyez quels doivent estre les Officiers que vous choisissez pour estre les Depositaires de vôtre Justice. *Erudimini qui judicatis terram:* Et vous qui montez sur les Tribunaux pour juger la terre, & pour estre les Arbitres de la fortune, de l'honneur & de la vie des Peuples ; apprenez quelles dispositions vous devez apporter à ces importantes fonctions, & sçachez que si vous imitez les Anges dans vos emplois, vous devez imiter l'élevation de leur connoissance, de leur courage & de leur fidelité. Psal. 2.

C'est à tort qu'on met le bandeau sur les yeux de la Iustice, elle doit être éclairée ; & l'élevation de son authorité demande celle de sa connoissan-

ce : ſoit pour penetrer l'eſprit & l'intention des Loix qui la doivent regler ; ſoit pour développer les intereſts des Rois & des Peuples dont elle doit juger ; ſoit pour découvrir les crimes qu'elle doit condamner, qui ſe cachent dans l'obſcurité, & qui ne trouvent leur impunité que dans les tenebres. C'eſt pourquoy les Egyptiens repreſentoient la Iuſtice ſous la figure d'vn Sceptre qui avoit vn œil au bout ; & le Prophete Ieremie la
Ierem. 1. dépeint comme une verge veillante : *Virgam vigilantem ego video :* Il faut qu'il y ait vn œil qui conduiſe les coups de cette verge, qui regle les mouvemens de cette puiſſance ſouveraine ; autrement elle reſſembleroit à vn foudre aveugle & indiſcret, qui frappe indifferemment les Temples & les rochers, & qui tombe auſſi bien ſur les têtes des innocens que ſur les fronts des coupables. *Erudimini qui judicatis terram.*

Mais il faut que ces lumieres produiſent le feu, & que ces connoiſſances deſcendent dans le cœur pour y former le courage, & une certaine vigueur d'eſprit capable de ſurmonter toutes les difficultez qui s'oppoſent aux devoirs de cette
4. vertu. L'objet de ce genre de force qui doit paroiſtre ſur les Tribunaux, eſt d'un coſté la juſtice pour la ſouſtenir, & de l'autre l'injuſtice pour la combattre : Mais parce qu'il arrive ſouvent que l'injuſtice ſe trouve dans les Grands, & la juſtice dans les foibles; il faut ſans doute une élevation de courage extraordinaire pour appuyer la foibleſſe des vns, & pour reſiſter à la puiſſance des autres.
Iudic. 4. C'eſt pourquoy Philon le Iuif a remarqué, & l'Ecriture en fait mention, qu'on rendoit anciennement la Juſtice, & qu'on prononçoit les Arreſts

ſous des palmes ; pour marquer par les circonſtances des Tribunaux, quels doivent eſtre les Iuges. C'eſtoit pour les inſtruire, que comme la palme à ſa principale force au ſommet & dans ſon élevation ; & comme pour cette raiſon on la prend pour le ſymbole de la victoire, ainſi la gloire de ceux qui rendét la Iuſtice, conſiſte dans l'élevation de leur courage, que c'eſt par ce moyen qu'ils remportent des victoires innocentes, & qu'il ne faut pas moins de force ou de generoſité pour faire des bons Iuges, que pour former des bons Conquerans.

Veu principalement que pour eſtre courageux, ils doivent enfin eſtre fideles ; & qu'il eſt neceſſaire qu'ils adjoûtent à ces lumieres, & à ces feux une fidelité élevée au deſſus de toutes les paſſions, & de tous les intereſts qui la peuvent corrompre. La raiſon de cette excellente diſpoſition ſe prend de trois ſortes de dépoſts, dont les Iuges ſont tendus les Dépoſitaires, par la nature même de leurs Charges. Dieu leur met entre les mains vn rayon de ſa Iuſtice, les Rois une participation de leur authorité, les Peuples les intereſts de leur bien, de leur honneur, & de leur vie. Comment peuvent-ils s'acquitter de ces trois importantes Commiſſions, que par une triple fidelité ? qui rende la Iuſtice ſuivant les regles & les ordres de celle de Dieu, qui ménage comme il faut la puiſſance & l'authorité des Rois, & qui conſerve les intereſts des Peuples.

Ce fut avec ces trois élevations de connoiſſance, de courage, & de fidelité, que Monſieur SERVIEN ſe diſpoſa, pour entrer dignement dans le Temple de la Iuſtice, & qu'il y reüſſit apres avec

toute la gloire & tout l'advantage qu'on pouvoit attendre d'un Magiſtrat accomply. Outre les lumieres de ſon eſprit, que la Nature luy avoit données tres-penetrantes & tres-vives il y avoit adjoûté l'étude de toutes les ſciẽces neceſſaires à ces fonctions; ſoit de celles qui forment l'eſprit, & le rempliſſent de grandes & ſublimes connoiſſances; comme la Iuriſprudence & la Philoſophie: ſoit de celles qui forment la langue, & qui ſervent pour exprimer les penſées de l'eſprit, & pour produire non ſeulement avec fidelité, mais avec éclat les lumieres des autres ſciences, comme l'Eloquence & les belles lettres. Voyez-vous ce buiſſon ardent, que Dieu preſenta aux yeux de Moyſe, lors qu'il le voulut preparer pour être le Iuge & le Magiſtrat de ſon peuple. S. Gregoire de Niſſe remarque, que la lumiere de ce feu ſe partagea comme en deux differens objets, qui frapperent les yeux & les oreilles de ce Prophete. Elle brille, elle parle: elle a des flammes, & des voix: elle produit des rayons, elle prononce des Oracles: les rayons frappent ſes yeux, & les Oracles inſtruiſent ſon eſprit par ſes oreilles. *Natura illius lucis velut in duo objecta ſenſuum diviſa, vt in oculos ſplendore radiorũ fulgebat; ſic, immortalibus auditum dogmatibus illuſtrabat.* Voilà l'image de deux ſortes de ſciences, qui doivent former un Iuge ou un Magiſtrat. Il doit avoir des lumieres pour connoître les interêts de la Iuſtice; & de l'éloquence pour les ſoûtenir. C'eſt l'alliãce de ces rayons & de ces Oracles, qui s'eſt trouvée excellemment dans l'eſprit & ſur la langue de ce grand Magiſtrat, dont je parle, qui a paſſé juſtement pour vn des Iuges des plus ſçavans & des plus éloquens de ſon ſiecle.

Greg. Nyſſ. de vitâ Moſis.

Mais ces rayons, & ces voix sortent du milieu de ce feu, pour marquer le courage qui les doit animer, & qui a fait une des plus grandes élevations de cet admirable Genie. Il avoit reüny dans son cœur les deux parties du courage qui en composent la perfection, & qui semblent opposées entre elles-mémes, parce qu'elles demandent des principes differens dans le temperament de la nature; sçavoir l'ardeur & la fermeté: vn ardeur agissante pour entreprendre de grandes actions, une fermeté inébranlable pour soûtenir, & pour resister aux difficultez qui combattent les devoirs de la Iustice. Ceux qui ont veu ce grand Magistrat dans les fonctions de ses Charges, ont admiré ces deux dispositions de son courage dans les differétes occasions. Iamais homme n'a été plus vigoureux pour entreprendre, ny plus ferme, & plus intrepide pour soûtenir & pour cõbattre les obstacles qui s'opposoient à son devoir. On peut dire que dans l'vn il avoit quelque chose de l'humeur des Conquerãs, & que dans l'autre il tenoit beaucoup de la fermeté des Areopagytes. Son temperamment de feu ne contribuoit pas peu à le rẽdre ainsi agissant; mais la force de son esprit servoit infiniment à la fermeté de son courage. Comme on dit que les grands & sublimes esprits sont ordinairement inébranlables dans leurs sentimens, & tiennent quelque chose de l'inflexibilité des Anges, qui ne changent jamais les resolutions qu'ils ont une fois prises; parce que la vivacité, & l'étẽduë de leur connoissance leur persuade, que lors qu'ils se déterminent à quelque sentiment, ils voyent pleinement toutes les raisons qui le peuvent appuyer ou combattre; ainsi l'advenir ne

leur pouvant rien découvrir, qu'ils n'ayent préveu au moment de leur déliberation, ils demeurent immüables dans leur premier choix.

Mais comme ces avantages de l'eſprit rendirent une partie des Anges malheureux lors qu'ils devinrent infideles ; ce n'eſt pas aſſez qu'un Magiſtrat ſoit ſçavant & courageux, il faut que la fidelité regle ſa ſcience & ſon courage, & qu'elle conſacre ſes lumieres & ſes feux, afin qu'ils puiſſent luire & brûler décemment ſur les Autels de la Iuſtice. C'eſt le glorieux achevement que Monſieur SERVIEN dõna, & le Sceau qu'il appoſa aux autres qualitez & naturelles & acquiſes, qui le preparoient à ces eminentes fonctions. Ie ne parle pas encore de cette fidelité particuliere qu'il garda inviolablement pour le ſervice du Roy, & qui fut la paſſion prédominante de ſa vie, mais prenant cette vertu dans une notion plus étenduë, pour le ſoin que doit avoir vn Iuge de s'acquitter exactement des devoirs de la Iuſtice, & de conſerver les dépoſts qu'elle luy met entre les mains, adjoûtons à ce ſujet que cette fidelité peut proceder de deux ſources : ou des principes de la vertu, ou des intereſts de l'honneur : vn homme peut eſtre fidele ou pour ſatisfaire aux loix de ſon devoir, & aux obligations de ſa conſcience : ou parce qu'il y va de ſa reputation, & qu'il veut en s'acquittant de ſes Charges, acquerir ou cõſerver la gloire d'être, ou de paroître homme de bien. Ie ne veux pas decider cette queſtion, quel de ces deux principes eſt le plus infaillible pour faire la fidelité d'un Magiſtrat ; s'il eſt plus ſouhaitable à vn peuple d'être gouverné par vn homme qui ſe conduit par les loix de la conſcience, qui ſont ſecretes, & dans leſ-

quelles la passion peut tromper : ou par vn autre qui agit par les maximes de l'honneur, qui sont publiques & constantes, & qu'vn Magistrat ne peut fausser sans s'exposer aux yeux & à la censure de tout le monde. Il me suffit de dire que ces deux principes se sont trouvez recüeillis dans l'esprit de nostre Magistrat, pour y produire la fidelité qu'il a montrée dans ses emplois ; & qu'il s'en est acquité fidelement, & par les maximes de la vertu, & par la consideration de la gloire.

Mais où voulez-vous que nous allions chercher les preuves de ces veritez, & les matieres de ces loüanges ? le regarderons-nous maintenant, ou comme Procureur General dans le Parlement de Grenoble, ou comme Maistre des Requestes de l'Hostel à Paris, ou comme Intendant de Iustice dans la Province de Guyenne ? Il a paru comme vn Astre en ces divers lieux, où il a répandu ses rayons & ses influences, où il a gardé toûjours la même élevation, quelque mouvement que le Ciel luy ait donné, quelque Commission que le Roy luy ait baillée. Les Astres éclairẽt premierement le Ciel où ils sont attachez, & il cõmença à paroistre d'abord dans le lieu de sa Naissance, où il fut fait Procureur General dans le Parlement de Dauphiné en l'année 1616. Mais il entra dans cette Charge suivant les instructions que S. Augustin donne à tous les Iuges: *Prius propter te, esto Iudex in te, prius judica te*: Avant que vous montiez sur les Tribunaux pour juger les autres, montez sur le Tribunal de vôtre conscience, pour être vous-même vôtre Iuge ; pour voir d'un costé la nature & l'importance de vos Charges, & pour examiner en suite si vous avez les qualitez neces-

Aug. serm. 94. de Temp.

res pour vous en acquitter dignement, & avec quel eſprit vous devez en commencer l'exercice. Il employa les premieres applications de ſon eſprit, non pas ſeulement pour voir la gloire & l'éclat; mais pour penetrer l'importance & l'obligation de cette Charge, Il avoit appris des Empereurs & des Iuriſconſultes, qu'un Procureur General eſt l'ame du Parlement, l'eſprit de la Police, le défenſeur des Loix, & comme le reſſort univerſel, qui doit remuer ces differentes parties, pour faire rendre la Iuſtice à tout le monde. Il ſçavoit qu'un Ancien appelloit les Procureurs Generaux, les yeux & les langues de la Iuſtice. Ils doivẽt faire la fonction des yeux pour découvrir les crimes des méchans, & les intereſts des gens de bien: Mais ils doivent faire l'office de la langue, & employer leurs voix pour ſoûtenir les uns, & pour procurer la punition des autres. Que ne fit-il pas pour s'acquitter fidelement de ces devoirs, & pour meriter par ſes actions les titres qui appartenoient à ſon office? Les Regiſtres du Parlement de Grenoble, ſont chargez des monumens de ſon zele & de ſes ſoins; & ces Auguſtes Tribunaux retentiſſent encore aujourd'huy de ſes eloquentes Remontrances. Il avoit leu que les Iuges en general, & ſingulierement les Procureurs Generaux, ſont appellez communément les Prêtres de la Iuſtice, *Iuſtitiæ Sacerdotes*. Non ſeulemẽt parce qu'ils doivent prendre le ſoin de conduire les victimes à ſes Autels, & de procurer l'action de ſes Sacrifices; mais encore parce que comme les Prêtres ſont les Mediateurs entre les hommes & Dieu; ainſi ces Officiers de la Iuſtice ſont comme les Mediateurs entre le Roy & ſon Peuple, ou

pour

pour mieux dire entre le Roy & le Roy mesme. Ce fut à ce difficile partage qu'il employa sa prudence, son courage & sa fidelité pour trouver un juste temperamment entre les interests de la Majesté Royale, & ceux de ses Sujets, qui accorda les vns avec les autres; entre le Roy consideré en luy-mesme & le Roy comme Chef de son Estat, comme interessé dans le bien de son Peuple, qui compose vn corps politique avec luy; & qui fait comme une partie de luy-mesme. Témoin ce qui se passa, environ ce temps à Rouën dans l'Assemblée des Notables, où il fut appellé par sa Majesté, & par les souhaits des Gens de bien; & où quoy qu'il fut le plus jeune de tous, il fit paroistre tãt de capacité, de fidelité & d'eloquẽce, qu'il acquit luy-mesme dans cette occasion le titre & la qualité de Notable. Témoin encore cette importante Deputation, pour laquelle il fut choisi quelque temps apres par les Estats du Dauphiné, pour venir traitter à la Cour les affaires de cette Province, dõt il s'acquitta avec tant de vigueur & de prudence, qu'il trouva le secret de faire les affaires de sa Majesté, en faisant les affaires de ses Sujets, & fit auouër à tout le monde, que jamais il n'auoit mieux exercé la Charge de Procureur General du Roy, que lors qu'il avoit esté le Procureur General & le Défenseur des interests de son Peuple.

Ce ne fut pas neantmoins le seul fruit de sa negociation, en procurant les interests publics, il fit par une suite necessaire de son merite, ses affaires particulieres. Car outre la dignité de Cõseiller d'Estat, qui luy fut dõnée pour recõpense, il se fit dés-lors connoistre à la Cour, & se prepara le

chemin, pour paſſer de la Charge de Procureur General de ce Parlement, à celle de Maiſtre des Requeſtes,& pour trouver dans l'élevation de cette nouvelle Dignité, de nouveaux degrez de gloire,& de plus éclatantes occaſions de faire paroiſtre l'élevation de ſon Genie.Si je voulois emprunter des ornemens eſtrangers, pour relever la gloire de ce Grand Homme;& comme diſoit vn Ancien, montrer le merite du Magiſtrat par la dignité de la Magiſtrature, *Oſtendi Magiſtratu Virũ;* Je pourrois dire à l'avantage de cette Charge où il entre,que les Maiſtres des Requeſtes ont deux differens rapports, qui rendent leur fonctiõ conſiderable:L'vn avec le Roy, l'autre avec ſes Sujets.Jls approchent de prés la perſõne du Prince, ils reçoivent les Requeſtes des Sujets, pour faire vn commerce de Juſtice entre l'authorité de l'vn,& les neceſſitez des autres. Semblables en quelque maniere à cet Ange, dont parle S. Iean dans l'Apocalypſe. Jl eſtoit toûjours debout deuant le Trône de Dieu, avec l'encenſoir à la main,pour recevoir les encens des hommes, c'eſt à dire les Requeſtes & les Oraiſõs qu'ils venoiét offrir à ſa Majeſté,par le moyen de ce Miniſtre: *Data ſunt ei incenſa multa, vt daret de orationibus Sanctorũ.*Mais j'ay appris du philoſophe Romain,que l'élevation des Dignitez n'adjoûte rien à la veritable grandeur d'vn hõme qu'un Pigmée ne devient pas grand en luy-meſme, pour eſtre placé ſur vn Coloſſe;& qu'il vaut mieux, comme diſoit ce meſme Lacedemonien,montrer la dignité de la Magiſtrature par le merite du Magiſtrat, que le mérite du Magiſtrat par la dignité de la Magiſtrature: *Oſtendam Magiſtratum Viro*:C'eſt

Epaminondas.

Apoc.8.

l'avantage que Monsieur Servien retira de cette Charge;il n'en devint pas plus grãd en luy-mesme,mais elle luy donna l'occasion de faire voir la grandeur de son esprit,& de se montrer tout entier dans le plus beau jour,& sur le plus illustre Theatre du monde.

Il paroist avec trop d'éclat pour y demeurer long-temps:apres quelques années de service, où il donna autant de preuves de sa suffisance qu'il eut d'affaires en main;le Roy pour approuuer à même temps,& pour recompenser son merite,l'ẽvoya en qualité d'Intendant de la Iustice dans la Province de Guienne. Il receut dans cette occasion deux Commissions importantes, qui furent les deux principaux sujets de son voyage. L'vne fut d'appaiser quelques differẽs survenus entre les habitans des frontieres de la France & de l'Espagne,qui pouvoient apparemment causer des troubles plus dangereux:L'autre fut de faire la perquisition du débris de certains vaisseaux estrãgers que la tempeste avoit brisez contre les costes de cette mer,& qui avoit laissé sur ses bords grande quantité de richesses,comme les pitoyables,mais precieux restes de leur naufrage.Il me semble que je vois dans cette rencontre cet autre Ange de l'Apocalypse,qui avoit vn pied sur la terre,& l'autre sur la mer,pour representer les deux actes de Iurisdiction que nostre Intendant exerce sur ces deux elemens:sur la mer, pour decider les questions de ce naufrage, & pour chercher les interests de la France jusques dans les flots,& sur les rivages de l'Ocean : sur la terre, pour calmer les émotions & les tempestes qui commençoient à s'exciter sur nos frontieres.Mais cet Ange porte *Apoc.* 10.

l'Arc-en-Ciel en teſte, pour marquer que ce Grand Homme portoit dans ſa teſte, c'eſt à dire dans ſa raiſon & dans ſa prudence, la reconciliation & la paix, dont l'Arc-en-Ciel eſt le Symbole, & qu'il procura heureuſement à cette Province. Il ne faut que rappeller les ſatisfactions que la Guienne en receut, & que le Roy en témoigna quād il luy donna la Charge de premier Preſidēt au Parlement de Bourdeaux, qui vint à vacquer quelque temps apres. Afin qu'il exerçât la Iuſtice avec une authorité conſtante & ſouueraine, là meſme où il ne l'avoit exercée que pour vn tēps & par Commiſſion, & qu'il demeuraſt appliqué au bonheur de cette importante Province, dont ſans doute il eut préuenu les mouvemens par ſa prudence & par ſa fidelité ou pour parler plus exactement, Dieu ſe fut ſervy pour cet effet de ſon Conſeil, de ſa Iuſtice de ſa Prudence, & de ſa vigueur: *Meum eſt conſilium: & æquitas. &c.*

II. PART. Mais il ne faloit pas arreſter plus long-temps dans les emplois de la Iuſtice, vn homme que ſes eminentes qualitez appelloient aux affaires d'Etat; il n'eſtoit pas juſte de borner dans les limites d'une ſeule Province l'actiuité d'ū eſprit qui étoit nē pour le bien general de cette Monarchie, & pour en eſtēdre la gloire dans les païs eſtrangers. La providence de Dieu qui veille ſur la conſervation des Eſtats, & qui ſuſcite de temps en temps des hōmes extraordinaires pour travailler à leur bien, avoit donné à celuy-cy ces grandes lumieres d'eſprit pour la gloire de la France: *Meum eſt cō-ſilium; &c.* Elle inſpire au Roy Louis le Iuste le deſſein de ſe ſervir de ſa prudence dans les cō-ſeils, de ſa capacité dans les Ambaſſades: Il l'ap-

pelle auprés de sa Personne; & se contentant de luy auoir donné la Charge de Premier Presidẽt au parlement de Guienne, dont il presta le serment entre les mains de sa Majesté, il l'éleve pour ainsi parler, à vn ordre superieur, & luy va donner les plus grands & les plus importans emplois du Royaume. Ce qui nous oblige par l'ordre de nostre Discours, de suivre le mouuement de sa gloire, & de faire voir qu'il a gardé cette mesme élevation d'esprit dans le second estat de sa vie, & qu'il a porté le caractere prédominãt de la force de son Genie aussi bien dãs les affaires de l'Estat, qu'il l'avoit fait voir avec éclat dans les affaires de la Iustice.

Les grands & illustres Emplois que les Rois donnent à leurs Sujets, quãd ils se servent de leur ministere, contribüent ce me semble à leur Grãdeur en trois differentes manieres, qui font comme trois rayons à leur gloire. Le premier se tire du costé des Princes qui leur donne ces faveurs, & qui par le moyen de ce choix, impriment vn certain caractere d'honneur sur leurs noms & sur leurs personnes. Le second se prend du costé même des Sujets, qui reçoivent ces emplois lors qu'ils s'en acquitent dignement, & qu'ils répondent par leur suffisance & par leur fidelité, aux choix & l'attente de leurs Princes. Et le troisiéme resulte des succés de leur ministere, quand ils réüssissent auantageusement dans les Commissions qui leur sont données. Suiuons ce grãd Ministre d'Estat dãs les divers endroits de sa vie politique, & voyons comment ces trois circonstances, où ces trois rayons de gloire se trouvent parfaitement réünis dãs tous les emplois qu'il a eûs,

& dans toutes les affaires qu'il a traitées.

Certes cõme les Rois ſont les principes agiſſans,& les diſtributeurs legitimes de la gloire de leurs Sujets,on peut dire que lors qu'ils ſe ſervent de leur miniſtere dans les affaires de leur Eſtat,ils imprimẽt ſur leurs perſonnes vn certain caractere de grandeur qui les rend conſiderables ; ſoit qu'ils agiſſent en ces occaſions par les maximes de la Iuſtice , & qu'ils donnent les emplois cõme des recompenſes;n'eſt-ce pas vne grande marque du merite des Sujets,de recevoir ces témoignages publics de l'approbation & de l'eſtime des Princes?Soit qu'ils ſe gouvernent en cela par les loix de cette Sageſſe vniverſelle,qui preſide à la conduite de leurs Eſtats,ne faut-il pas aduoüer que ces choix ſi importans ſont comme des Declarations ſolemnelles de la ſuffiſãce & de la capacité de ceux dont ils ſe ſervent? Il leur arrive à peu prés dans la politique comme aux vapeurs que le Soleil éleve de la terre dans la moyenne regiõ de l'air.Il en compoſe des nuées,ſur leſquelles il imprime des images de ſa lumiere,& en fait à méme temps les ſujets & les inſtrumens de ſa vertu,qui vont porter en divers endroits l'efficacité de ſes influences.C'eſt le nom que ſaint Auguſtin dõne aux Apoſtres de Jeſus-Chriſt , qui ont eſté les premiers Miniſtres de ſon Eſtat,les premiers Ambaſſadeurs de ſon Evangile. Aprés les avoir élevé par les rayons de ſa grace, il imprime ſur eux le caractere de ſon authorité & de ſa juriſdiction,& puis les animant du vent du Saint Eſprit , il fait voler ces nuées viuantes dans tous les endroits de l'Vniuers , pour y porter les influances de ſon

sang & la gloire de son Nō: *Qui sunt nubes Dei; Apostoli eius.* C'est ainsi à proportiō que les Princes honorent leurs Sujets, quand ils se servent de leur ministere: C'est à ces mesmes conditions que Monsieur Servien a esté choisi par la justice & par la sagesse de nos Rois pour les grāds Emplois de l'Estat, & qu'il a receu par ce moyen les differentes élevations de leur authorité, & les impressions de leur puissance. Apres avoir fait la Charge d'intendant de la Iustice, Police & Fināces, dās l'armée du Roy, qui portoit ses Conquestes au delà des Alpes, il fut fait Secretaire d'Estat en l'année 1630. Incontinent aprés il fut renvoyé en Piedmōt en qualité d'Ambassadeur extraordinaire de sa Majesté, pour y negocier la paix de l'Italie, & pour travailler à l'achevement & à l'execution du Traité qui avoit esté commencé à Ratisbone. Son retour en France fut trop glorieux pour n'attirer pas l'envie, il demeure quelque temps éoligné de la Cour, pour prendre quelque interualle de repos, afin de se preparer à des Emplois plus considerables. Il est rappellé avec honneur, & envoyé à Munster en qualité d'Ambassadeur extraordinaire, & de Plenipotentiaire de sa Majesté, 1643. pour y traiter la Paix generale, conioinctement avec Monsieur le Duc de Longueville & Monsieur le Comte d'Avaux. A son retour en France il vint prendre possession de la Dignité de Ministre d'Estat, dont les provisions luy avoient esté envoyées en Allemagne. Bien-tost apres il fut honoré du Cordon, & de la Charge de Chancelier & Commandeur des Ordres de sa Maiesté. Enfin le Roy pour couronner ses Emplois, & l'attacher plus étroitement à sa Personne & à ses affaires,

le fit Surintendant de ſes Finances. Et nous pouuons dire en general, que pendant quelques années, il n'y a point eu de negociation importante à traitter au dedans, ou au dehors du Royaume, où ce grand Politique n'ait eſté employé : Il n'y a point eu preſque de Charge dans l'Eſtat où il n'ait eſté élevé, & que le Roy a confié à ſa fidelité ce qu'il y a de plus grand dans la puiſſance Royale, ſes Finances, ſes Cõſeils & ſes ſecrets particuliers, & ſes Ambaſſades publiques. On peut cõparer les Miniſtres d'Eſtat au ſang que la Nature répand dans les veines du corps humain, qui ſert aux vſages du cœur, & qui s'approche ou s'éloigne de cette partie principale & dominante de l'homme, ſuivant les differens beſoins qu'elle a de ſa chaleur & de ſes eſprits. Voilà les inviſibles reſſorts des divers mouuemens de ce grand Miniſtre; qui tantoſt s'approche de la perſonne du Roy, pour demeurer attaché à ſes Conſeils & à l'adminiſtration de ſes Finances: & tantoſt s'éloigne de ſa preſence pour aller en des Païs étrangers, ſuivant les differentes neceſſitez du cœur de l'Eſtat, & les divers intereſt de ſon ſervice.

En faut-il davantage pour comprendre par ces principes, quoy qu'ils reſident hors de luy, la grãdeur de ſa gloire & la meſure de ſon éleuation? On peut regarder ſes Emplois cõme les effets de la Iuſtice du Prince, & comme des recõpenſes du merite du Sujet; & quand nous ne le ſçaurions pas d'ailleurs, nous pourrions connoiſtre par l'ordre de ſes Charges & de ſes Dignitez, qu'il y eſt arrivé par merite, Quãd on void des felicitez precipitées, des perſonnes qui ſans paſſer par les degrez ordinaires des Charges ſubalternes, ſõt éle-

vez tout à coup aux plus eminentes Dignitez qu'on ne donne que comme des recompenſes des longs & importans ſervices rendus à l'Eſtat ; la ſoudaineté de ces éleuations les rend en quelque façon ſuſpectes,on les attribuë plutoſt à quelque coup étourdy de la Fortune,ou à un aveuglement de la faveur,qu'au merite des Sujets ou à la Iuſtice des Princes. Mais vn homme qui s'éleve peu à peu,qui monte comme par degrez au faite de la grandeur,montre viſiblement par l'ordre & par le progrés de ſes Dignitez qu'il les a toutes meritées. Tel a eſté le progrés de la gloire de Monſieur SERVIEN;il n'a pas eſté élevé tout à coup au comble de ces Charges eminentes,il y eſt monté par degrez,l'vn a ſervy de diſpoſition & de merite pour l'autre.Dans la Charge de Secretaire d'Eſtat il a merité d'eſtre employé dans les Ambaſſades:Dans les negotiatiõs qu'il a faites cõme Ambaſſadeur,il a merité d'eſtre Miniſtre d'Eſtat ; & dans la fonction de Miniſtre , il a merité d'eſtre fait Surintendant des Finances:& on peut dire de luy ce qu'vn grand Orateur diſoit d'vn Prince: *Magiſtratus Magiſtratu , honor honore quaritur.* Ou biẽ ce que Theodoric diſoit de ſon Secretaire Caſſiodore: *Nõ fragili fœlicitate provectus,fortunæ ludo ad apicẽ faſciũ repentinis ſucceſſibus evolauit.* Il n'eſt pas monté ſoudainement au comble des Dignitez par vn jeu ou par un caprice de la Fortune,il a gardé l'ordre de la Nature preſcrit , & que la Iuſtice demande ; il y eſt allé par certains degrez,pour meriter l'un par l'autre.Ce qui rend l'élevation de Monſieur SERVIEN d'autant plus conſiderable & ſon merite plus éclatãt,que ceux qui en ont ordõné & conduit les mouvemens õt

Pline Paneg. Traian.

Caſſiodor. lib. 1. Var. Ep. 4.

eſte plus iuſtes & plus equitables. Il a eſté l'ouurage de deux de nos Rois,dont l'vn a porté la Iuſtice dãs ſon Nõ auſſi bien que dãs ſes mœurs, l'autre l'a receuë comme par heritage de ſon Pere comme S.Paulin diſoit à vn autre occaſion : *Quandam quaſi Iuſtitiæ hæreditatem.* Mais iamais ils n'ont mieux merité ce nõ ou cette gloire,que lors qu'ils ont fait celle de ce grand Miniſtre d'Eſtat,par les Emplois & par les Charges dont ils ont reconnu & recompenſé ſa fidelité.

Paulin.

Mais ce n'a pas eſté le merite ſeulement qui luy a donné ces recompenſes , la ſageſſe a preſidé à ces choix;ſi l'une a reconnu ſon merite à l'égard des Emplois paſſez,l'autre a connu ſa capacité & ſa ſuffiſance pour ceux qu'elle luy devoit donner. Et c'eſt vne gloire particuliere à Monſieur Servien,d'avoir eu pour approbateurs de ſon eſprit, & pour principes de ſon élevation, les deux plus ſages & plus excellens Miniſtres qui ayẽt iamais conduit cét Eſtat,& qui ayent ſecondé la ſageſſe de nos Rois par leurs lumieres. Ie veux dire ces deux Eminentiſſimes Cardinaux , plus eminents neantmoins par l'éminence de leurs merites , que par celle de leurs noms,de leurs dignitez ou de leurs miniſteres,& qui ſeroient tous deux ſãs aucune comparaiſon, ſi le premier n'eut pas eu ce Succeſſeur, & ſi le ſecond n'eut pas eu cét exemple. Tout ce qu'on dira à la loüange de Monſieur le Cardinal de Richelieu,de la grandeur de ſon Genie, & de cét admirable diſcernement qu'il avoit des eſprits;& qui montroit l'éleuation dominante du ſien,puis qu'il iugeoit ſi bien de ceux des autres.Tout ce qu'on publiera à l'auantage du premier Miniſtre, qui ſous l'authorité du Roy gouuerne aujourd'huy ſi heureuſement noſtre

Estat,& on en publiera de grandes choses:quand on parlera de la force extraordinaire de sõ esprit, & des lumieres admirables de sa prudence, & quand pour suppléer à l'impuissance de l'expression des paroles,on fera parler à sa gloire les victoires que la France a remportées par ses Conseils,les avantages qu'il luy a acquis pas ses travaux,le bon-heur que ses desseins luy preparent. Toutes les loüanges qu'on donnera à jamais à ces deux grands Hommes,serviront par vne reflexiõ necessaire à la gloire de Monsieur Servien, qui a merité leur estime: Jls feront eux-mesmes, pour ainsi parler, vne partie de son Eloge, comme il sera aussi de son costé vne partie de leur Panegyrique.Et quand nous ne verrions son image que dans ces illustres Miroirs,nous jugerions de l'éleuation de son Genie par celle de ses Emplois:Il faut, dirons-nous,que son merite ait esté grand, puis qu'il a esté ainsi recõpensé par les deux plus Iustes de nos Rois,& qu'il a esté tant estimé par les deux plus sages & plus éclairez de nos Ministres.

Mais il ne faut pas regarder ce Grand Homme seulement dans des miroirs,nous le devons considerer en luy-mesme : Il ne faut pas mesurer sa grandeur par des élevations qui sont hors de luy, mais par des qualitez qui luy sont propres;& adjoûter comme vn second rayon à sa gloire, que s'il a eu de grands Emplois il s'en est acquité dignement, & qu'il a esté plus illustre pour avoir remply ces Dignitez,que pour les avoir receuës. C'est vn grand avantage à un Sujet de recevoir ces recompenses de la Justice,ou ces approbations de la sagesse de son Prince:Mais c'est quelque

choſe de plus grand de s'acquiter fidelement des obligations de ces Charges. Dans l'vn il reçoit la gloire comme objet, & dans l'autre il la produit comme principe: Dans le premier il a la lumiere comme les Eſtoiles, qui la reçoivent d'ailleurs: Dans l'autre il la poſſede comme le Soleil, qui la tire de ſon fonds pour éclairer les objets eſtrangers, & pour ſe couronner ſoy-meſme des rayons qui ſortent de luy. Mais quand ces deux rayons couronnent dans un meſme point, & que la fidelité & ſuffiſance du Sujet répond aux emplois que le Prince luy donne, il ſe fait, dit Caſſiodore, cõme vne excellente harmonie, ou le merite de la perſonne, & la grandeur de la Dignité ſe donnẽt des Eloges mutuels & des loüanges reciproques: *Bona merita ſplendidis Dignitatibus ſociata, alternis præconiis adiuuantur:* Vous diriez que ce ſont comme deux Chœurs de Muſique qui ſe répõdẽt l'un à l'autre, les Emplois honorent la perſonne, & la perſonne honore les Emplois. On loüera vn homme pour avoir eu de grandes Charges: mais s'il s'ẽ acquite dignement, on dira qu'il les a meritées deux fois: auant que les recevoir, & aprés les avoir receuës; & les merites ſubſequens confirmeront à meſme temps & redoubleront ſa premiere gloire. Il ne faut que parcourir les Emplois de Mõſieur SERVIEN, pour y trouver ce concours ou cette fidele correſpondance, & pour voir qu'il a apporté à toutes les affaires d'Eſtat qu'il a euës entre les mains ces trois élevations de lumiere, de courage, & de fidelité, avec leſquelles il avoit traité ſi excellemment les affaires de la Iuſtice.

Caſſiodor. lib. 5. var. Epiſt. 40.

Il a eu deux ſortes d'Emplois; les premiers au dedans du Royaume, les autres dans les Païs

estrangers. Dans la briefveté du temps que je me suis prescrit, mõ discours auroit trop de peine & trop peu de loisir, pour le suivre dãs des endroits si éloignez; c'est pourquoy me reseruant de vous parler de ce qu'il a fait dans les Païs estrangers, dont vous n'avez pas esté les témoins, vous me soulagerez s'il vous plaist de l'autre partie de ce travail, puisque vous avez veu vous-mesme comment il s'est acquité des emplois qu'il a eus dans le Royaume. Le Soleil, dit Philon le Iuif, n'a pas besoin d'Interprete, il s'explique assez par ses rayons, aux yeux de ceux qui le voyent. *Nec Sol, nec Luna opus habent Interprete.* Vous avez veu cet esprit éclairé agir dans le Ministere; vous l'avez oüy raisonner dans le Conseil; & vous sçavez avec quel soin & quelle fidelité il a travaillé dans les Finances, pour trouver ce temperamment si delicat & si difficile qui pût accorder les interests du Roy avec les interests des Peuples, & faire couler le sang necessaire au secours du cœur sãs offenser ou blesser les autres membres de ce corps politique. Vous remarquerez seulement en passant qu'il ne faut pas juger de ces grãds Emplois par les lumieres du peuple; que les affaires d'Estat sont, comme dit l'Escriture, des Mysteres qu'il faut regarder avec veneration: & qu'il n'y a que ceux qui entrent dans le Sanctuaire qui peuuent en sçavoir les secrets. On appelle communément les Conseils & les Finances, les nerfs de l'Estat: On ne void pas en eux-mesmes les nerfs qui remuent le corps humain, ils sont cachez sous les voiles de la peau & de la chair qui les couure: on les void seulement dans les mouvemens qu'ils font, dans la force & dans la vigueur qu'ils don-

Philo de Sacrificio Abel.

Iudith. 2.

nent aux membres. Il en eſt de meſme à proportion de l'adminiſtration des Finances, & des lumieres des Conſeils,qui ſont les nerfs des Corps politiques;on ne les void pas en eux-meſmes;mille voiles les dérobent à nos yeux; on ne les void que dans les mouvemens qu'ils font & dans les effets qu'ils produiſent. Si on demande compte des Conſeils,& ſi on veut ſçavoir que ſont devenuës les Finances,qu'on les aillent chercher dans les victoires de la Flandre,on les trouvera dans les Baſtions de Mardik,& ſur les remparts de Dunquerque.

Tandis que ie me haſte de paſſer dans des Païs eſtrangers,pour voir comment ce grand Homme s'eſt acquitê de ſes Negociations,& de ſes Ambaſſades,afin de rapporter à vos oreilles ce que vous n'avez pas veu de vos yeux. Certes la nature des affaires qu'il avoit à traiter demandoit ces trois élevations de lumiere,de courage,de fidelité, qui ont regné generalement dans toute la cõduite de ſa vie. Il avoit beſoin d'vne lumiere penetrante pour démeſler les intereſts des Princes,pour découvrir les intrigues & les fineſſes des ennemis, qui avoient iuſques alors réporté plus de victoires par la prudence du Cabinet , que par la force des armes. C'eſt avec ce flambeau à la main,qu'il traverſe premierement les Alpes,qu'il paſſe dans la Holande,& qu'il va traiter à Munſter les plus importantes Negociations.Il parut en ce temps-là vn Eſcrit qui portoit pour titre, *La profondeur des deſſeins de l'Eſpagne*.que tout le monde attribua àMonſieur Servien.En effet on y remarquoit le caractere de ſon eſprit,de ſon eloquence, de ſa politique.Les autres s'emploient à découvrir les

autres dimensions des desseins de cette Monarchie ; leur hauteur dans la sublimité de leurs pretentions; leur largeur dans l'estendue des Estats qu'ils tâchent d'vnir à leur Couronne; sa lõgueur dans la constance infatigable & eternelle de leurs resolutions. Mais la propre occupation du Genie de ce grand Ministre, a esté de penetrer la profondeur de ces desseins, de découvrir les secrets les plus cachez de leur politique, pour les dissiper & pour les détruire. Ce qu'il a marqué dans cet Escrit, il l'a pratiqué dans ses Ambassades, qu'il a traitées avec tant de lumiere, qu'il a fait auoüer à nos Alliez & à nos Ennemis, que si la France les surmonte dans les combats, elle ne leur cede pas dans la prudence, & qu'elle a eu dans ce seul Ministre dequoy combattre les adresses de leurs plus grands & plus raffinez politiques. Et ce d'autant plus vigoureusement, qu'il a montré dans ces occasions vn courage & vne fidelité encore plus grande & plus élevée que la sublimité de son esprit. C'a esté, comme j'ay marqué auparavant, la passion prédominante de sa vie, de poursuivre avec ardeur, & de soustenir avec fermeté, tout ce qui regarde le service du Roy & la gloire de l'Estat; & il est sans doute que s'il eut eu moins de fermeté & d'ardeur pour les interests de l'Estat ou du Roy, il eut receu plus d'approbatiõs & de loüanges du Peuple. Mais rié n'a pû abbattre sõ courage, ny corrõpre sa fidelité, qu'il a toûjours gardée inuiolable, lors même que le malheur du tẽps & l'exẽple de tãt de vertus chãcellantes, pouvoit donner de plus dangereuses tentations à la siẽne. C'est ainsi qu'il a travaillé au dedans de l'Estat, & qu'il a traité dans des Païs estrangers ses Nego-

ciations & ſes Ambaſſades, mais avec des ſuccés qui ont répondu à la dignité de ſes Emplois,& à la grandeur de ſes ſoins & de ſes peines,pour faire comme vn troiſiéme rayon à ſa gloire,

Car quoy que nous n'ayons entre nos mains que les Conſeils & les Deliberations des affaires, & que les evenemens dépendant de la Fortune : comme diſoit ce Philoſophe Payen,ou pour parler plus Chreſtiennement, de la providence de Dieu,qui donne quand il luy plaiſt ſa Benedictiõ à nos travaux,& qui ſe mocque quelquefois de toute noſtre prudence. Il faut pourtant avouër que lors que les ſuccés répondent à nos emplois, outre la ſatisfaction que nous recevons de voir réuſſir nos peines:il ſe fait comme une extenſion de gloire,qui ſert à couronner ces Emplois mémes, & les rendre plus éclatans.Ie ne prétens pas neãtmoins pour ramaſſer les fruits ou les fleurs que noſtre grand Ambaſſadeur a recueilly de ſes Negociatiõs,& l'accompagner dãs tous ſes voyages. Ie ne dis rien de ſon Ambaſſade de Piedmont, quoy que tout le monde ſçache l'importance du Traité de Querarque , qui fut le premier coup d'eſſay de ſa Politique,où d'un coſté il accorda les differens des Princes & des Eſtats intereſſez , & rendit par ce moyen la Paix à toute l'Italie:mais à meſme temps il gagna Pignerol à la France, cette Place qui eut couſté beaucoup de combats,fut comme la conqueſte de ſa prudence. Ie ne m'arreſte pas à parler de ce qu'il fit en Holande,quoy qu'il y renouuellât les anciennes Alliances de la France avec les Eſtats, dont les principes nous ſont ſi glorieux , & les conſequences ſi avantageuſes. Il y a long-temps que la gloire appelle

mon

mon discours du costé de l'Allemagne,& me sollicite de le suivre à Munster. C'est là le grand Theatre de ses Emplois, c'est là où tous les yeux de l'Europe sont tournez sur luy,pour voir comment il se comporte dans vne Negociation où elle est toute interessée, & où nous devons porter nos pensées pour y voir les succés & les fruits qu'elle en va recueillir, quelques ombres dont l'envie ou la malice ait voulu obscurcir son éclat. Il avoit deux grandes affaires à traiter ; comme Ambassadeur & Plenipotentiaire. L'vne estoit la Paix generale entre les deux Couronnes:L'autre la Paix particuliere de l'Allemagne , l'vnion des membres qui composent l'Empire en ce Païs. La premiere étoit la fin principale de cette Ambassade ; l'autre le moyen pour y arriver. Il va avec ces deux branches d'olive à la bouche,comme cette colombe qui vole sur les eaux apres le deluge, pour tarir ces inondations de larmes & de sang que la guerre avoit causée. Il demeure cinq ans à Munster , travaillant incessamment à ces deux ouvrages.Quel fut le succés de ses travaux?il fit la paix particuliere de l'Empire;& pour montrer que ce succés luy appartient, il la conclud heureusement apres le départ des autres Plenipotentiaires. S'il en partagea les premieres dispositions avec eux,il veut apres tout seul la gloire & la satisfaction de l'avoir achevée. Mais ne croyez pas que cette paix qui se conclud en Allemage,regarde l'Allemagne seulement , elle porte vne avantageuse reflexion pour le bien & pour la gloire de la France. Ces Olives ont esté les semences de nos Lauriers; & les victoires que nos Generaux ont remportées en Flandre , sont les

fruits de cette paix, que la politique de ce Miniſtre avoit traitée à Munſter. Pourquoy cela? parce que ç'a eſté un traité d'union & de diviſion tout enſemble. Il a uny l'Allemagne avec elle-méme: mais à méme temps il a ſeparé les forces du Septentrion des intereſts de l'Eſpagne, & laiſſant nos ennemis tous ſeuls, il nous a donné le moyen de les vaincre.

C'eſt icy où je ſouhaitterois avec paſſion de pouvoir adjoûter aux autres loüanges de Monſieur SERVIEN, la gloire d'avoir fait la paix generale, qui étoit le grãd ſujet de ſa negociatiõ, & la fin principale de sõ Ambaſſade. Et certes il employa tous ſes ſoins & tous ſes travaux pour reüſſir dans ce traité general, comme il auoit reüſſi dans cette autre paix particuliere. Mais helas! il eut ſujet de ſe plaindre avec nous, & de dire avec le Prophete? Que le fruit de l'olive a manqué, & qu'il a trompé ſes travaux, ſes ſouhaits & ſes eſperances: *Mentietur opus olivæ.* Un jardinier plãte un olivier de ſa main, il le cultive avec ſoin, il l'arroſe de ſes ſueurs; cependant quand il eſt ſur le point d'en recueillir les fruits, voilà un orage inopiné, une ſecrette malignité des Aſtres qui trõpe ſon attente, & qui rend toutes ſes peines inutiles: *Mentietur opus olivæ.* C'eſt à ces fâcheuſes conditions que noſtre Ambaſſadeur de la paix a cultivé pendant cinq ans cét olivier, qui promettoit tant de douceurs & de bonheur à l'Europe. Mais au moment qu'il s'attend d'en recueillir les fruits, voicy un orage. Quel orage! quelle maligne vapeur a formé cette tempéte? De quel côté a ſouflé ce vẽt malheureux qui a fait mẽtir l'ouvrage de l'olive? *Mentietur opus olivæ.* Il proteſta

Habac. 3.

en mourant, c'eſt à dire en un temps où il n'avoit pas intereſt de diſſimuler une verité ſi importãte, en un temps où il alloit rendre compte devãt le Tribunal de Dieu de ſes Negociations & de ſes Ambaſſades; il proteſta, dis-je, appellant ſon Juge à témoin, qu'il n'avoit pas tenu à luy que la paix n'eut eſté faite. Ce n'eſt pas aſſez; on pourroit interpreter ſon témoignage, & dire qu'il n'a pas tenu à luy, comme perſonne particuliere, & comme agiſſant par ſon propre mouvemẽt; mais qu'il a tenu à luy comme Ambaſſadeur, & comme Executeur des ordres ſuperieurs: Il paſſe plus avant & aſſeure avec les mémes ſermens, qu'il n'a pas tenu à la France que ce Traité n'ait reüſſi : Mais que les intrigues de nos ennemis mirent des oppoſitions ſecrettes à la paix, lors qu'ils ſembloient apparemment la ſouhaiter davantage: *Mentietur opus olivæ.*

Suppléons aux dernieres paroles de ce Mourãt, & diſons, que le malheur vient d'une cauſe plus éloignée ; il n'a pas tenu à la France que nous n'ayons eu la paix, & il a tenu à la France. Il n'a pas tenu à la France comme Politique, comme animée de l'eſprit du Roy, & des bonnes intentions de ſes Miniſtres: Mais il a tenu à la France comme coupable; comme portant ſur elle les pechez de ſes enfans. Voilà les cauſes qui ont irrité la juſtice de Dieu, qui ont empéché la paix, & qui ont trompé le fruit de l'olive. *Mentietur opus olivæ.* Comme il y a une certaine meſure de pechez que Dieu attẽd pour envoyer des fleaux publics, & pour allumer les feux des guerres afin de châtier les peuples en ſa fureur; il y a auſſi un certain comble de penitences, de ſatisfactions & de

larmes,qu'il demande pour faire ceſſer ces maux, & pour éteindre ces flâmes.Nous avions réply le comble de nos pechez;nous avions envoyé aſſez de vapeurs vers le Ciel pour former la matiere de ce foudre:mais il manquoit quelque choſe à la meſure de nos penitences,que Dieu attendoit pour nous accorder la Paix, c'eſt pourquoy il la differée.Ou bien diſons encore que la miſericorde s'eſt jointe avec la Iuſtice pour faire ce retardement:comme dans le ſentiment de la Theologie elle a differé ſi long-temps l'Incarnation du Verbe,qui devoit porter la paix au monde ; pour faire ſẽtir aux hommes la nẽceſſité de ce remede, & afin que l'attẽte de ce bien le rẽdit aprés plus conſiderable à leurs eſprits,& excitât davantage leurs reconnoiſſances.Ainſi cette meſme Bonté à differé pour quelque temps la Paix qu'elle nous prepare,afin que ce retardement nous en faſſe connoiſtre la neceſſité & eſtimer la grace.Mais ne croyons pas que le defaut de ce ſuccés diminuë pour cela la gloire de ce Miniſtre.Car outre qu'il ne faut pas meſurer ſes travaux ou ſa prudence par les evenemens,il a cét avantage dans ce grãd Employ d'avoir travaillé fidelemẽt à la Paix,d'avoir mis des diſpoſitions qui reüſſirõt vn jour au bonheur & à la gloire de la France,& de pouvoir mourir à proportion comme Moyſe mourut ſur la montagne de Nebo.

Aprés que ce grand Miniſtre de l'Eſtat de Dieu, eut ẽployé beaucoup de ſoins & de travaux pour conduire le peuple d'Iſraël dans la terre promiſe; il fut contraint par les ordres de la Providence de mourir à la veuë de ces bien-heureuſes Povinces ſur l'éminence de cette montagne, d'où il pou-

uoit jetter les yeux sur ce lieu qu'il avoit tãt souhaité, vous le verrez Moyse, mais vous n'y entrerez pas: *Videbis eam oculis tuis, & non transibis ad illam:* Il eut neantmoins ces deux satisfactions en mourant. La premiere, qu'il avoit fait tout ce qu'il avoit pû pour y entrer & pour y cõduire le peuple; L'autre, qu'il esperoit de la bõté de Dieu, que le peuple entreroit aprés sa mort, là où il ne pouvoit pas entrer luy-mesme, & qu'il recevroit vn jour ce fruit de ses travaux & de sa conduite. C'est presque à de semblables conditions que ce Ministre de nostre Estat meurt sur l'éminence de cette mõtagne voisine de Paris aprés avoir tãt travaillé pour la Paix. Il la void enfin comme proche, mais il n'en joüira pas, il mourra à la veuë de cette terre de bõheur, mais il n'y entrera pas luy-mesme: *Videbis eam oculis tuis, & non transibis ad illam:* Il aura neantmoins cette double consolation en mourant: La premiere, qu'il a employé ses soins & ses travaux pour la Procurer à la Frãce: L'autre, qu'il a mis des grandes dispositions pour cet Ouvrage, qui reussiront bien-tost; & qu'en quelque temps que la Paix arriue il y aura vne glorieuse part, & qu'on viendra porter quelques branches de ces Olives à son Tombeau, pour les joindre à ses Cyprés, afin de couronner sa memoire. C'est le fruit qu'il recueille en mourant pour avoir travaillé à la Paix des hommes, tandis que d'vn autre costé il travaille à faire sa paix avec Dieu, & qu'aprés avoir traitté si excellẽment les affaires de la justice & de l'Estat, il va traiter avec la méme élevatiõ d'esprit les affaires de sa cõscience. Ce qui fait le dernier, mais le principal vsage de ses lumieres & de ses conseils; pour mõ-

Deuter. 3.

trer qu'ils viennent de Dieu, pour le ramener à Dieu meſme. *Meum eſt conſilium.*

III. PART. Et ce n'eſt pas offenſer l'humilité de noſtre Religion, de porter cette ſublimité de Genie, & cette élevation d'eſprit aux affaires de la conſcience puiſque l'Eſtat du Chreſtien eſt par luy-meſme vne élevation au deſſus de la nature de l'homme. Il faut appliquer la connoiſſance & la lumiere de l'eſprit pour penetrer les veritez de la Foy, les maximes de la Morale, les obligations & les motifs des Vertus, afin de les pratiquer toutes entieres, & avec l'eſprit qu'elles demandent. Mais il faut avoir vne grande generoſité de courage pour vaincre les difficultez, que la foibleſſe de la nature ou la force des paſſions oppoſent à la pratique de l'Evangile. Et nous pouuõs dire de toutes les vertus Chreſtiénes ce que S. Auguſtin a dit de la Foy, que c'eſt la vigueur des grands Eſprits, & qu'il n'y a rien de plus fort, ny de plus élevé qu'vn Chrêtien, qui croid les veritez de la Foy, & qui vit conformement à ſa créance: *Magnarum vigor mẽtium.* Ie ſçay bien que c'eſt la puiſſante impreſſiõ de la grace qui fait ces élevations, mais il faut auoüer que la grandeur naturelle de l'eſprit contribuë en quelque façon à cet ouvrage, non pas pour meriter ce principe ſurnaturel, mais pour en ſeconder les mouuemens. La raiſon ſe prend d'vn ſecret admirable de la Providence ſurnaturelle de Dieu, que quelques Theologiens appellent, *Ars inſitionis*, l'Art d'anter la grace ſur la nature. La branche que le Iardinier ante ſur vn tronc ſauvage ne détruit pas ſa vertu, elle la corrige ſeulement par la ſienne, & l'éleue à vn meilleur eſtat: tellement que les fruits qui n'aiſſent de ce mé-

lange, ne portent pas ſeulement les qualitez de la branche qui a eſté antée ſur le tronc, mais ils retiennent quelque choſe de la fecondité du trõc, qui a eſté élevé par la vertu prédominante de la branche. Voilà le ſecret de la grace; elle tante l'eſprit de Jeſus-Chriſt ſur l'éſprit du Chreſtien qui eſt corrigé,& élevé par cet admirable mélãge:& les vertus qui ſont les fruits de ce mariage tiennent à la verité ce qu'elles ont de plus excellent de l'eſprit victorieux de Dieu;mais elles portent toûjours quelque caractere des qualitez de l'eſprit de l'homme. Ainſi les vertus dans les eſprits qui ſont naturellement timides,ont ordinairement quelque choſe de craintif; dans les eſprits rigoureux, elles ont quelque choſe de ſevere: dans les eſprits mélancoliques; elles ſont triſtes:mais dans les eſprits fort courageux, élevez,elles ſont élevées, fortes,courageuſes, & ſe reſſentent ordinairemẽt du principe qui les produit; quoy que la grace agiſſante extraordinairement puiſſe changer ces loix,& faire quelquefois des impreſſions de ſainteté toutes contraires à la nature & aux qualitez de l'eſprit où elle les applique:C'eſt ce mélange de la grace avec la nature qui a paru dans celuy dont nous honorõs la memoire,pour faire d'vn grand Homme de Iuſtice,& d'vn excellent Homme d'Eſtat,vn Homme excellemment Chreſtien,il avoit,comme j'ay dit, vn eſprit naturellement fort élevé; qu'a-t-il fait; Il a apporté cette force & cette élevation aux affaires de ſa conſcience,il a marqué de ce caractere prédominant les vertus du Chriſtianiſme, qu'il a pratiquées à la verité dans les autres états de ſa vie,mais particulierement à la mort, qui eſt le

grand coup du Chreſtien,& qui a eſté la plus importante de ſes Negociations,comme elle a eſté la derniere.

Il me ſemble que l'eſprit du Chreſtien a trois élevations principales au deſſus de la mort.Il la voit avec courage,il la previent avec prudence, il la reçoit avec reſignatiõ:c'eſt par ces trois operations qu'il change en quelque façon la nature de la mort,& qu'il triomphe de ſa puiſſance. La prévoyance courageuſe de la mort triomphe de ſes craintes:la preparation prudente de ſes dangers; & la reſignatiõ ſoûmiſe aux ordres de Dieu, des horreurs qui accompagnent ce dernier moment.Aprés avoir vû Monſieur Servien ſur les Tribunaux,dans les Conſeils, dans les Ambaſſades,entrõs dans la chambre où il va mourir,pour voir la derniere action de ſa vie , & comment il void venir la mort avec courage,qu'il s'y prepare avec prudence,& qu'il la reçoit avec reſignation.

Ce qu'il y a de plus redoutable dans la mort, n'eſt pas la neceſſité de la ſouffrir;mais la neceſſité de la prévoir,& de la craindre.Ce qui la precede eſt plus terrible,que ce qui l'accompagne , & ſes douleurs ſõt moins dangereuſes que ſes allarmes.La raiſon en eſt,parce que ces apprehenſiõs, quand elles ſont trop violentes,troublent la raiſon des mourans, elles abbattent leur courage, & les empeſchent de ſe preparer à la mort , avec la tranquillité d'eſprit neceſſaire pour la vaincre. Il eſt vray que Dieu nous a donné la préuoyance & la crainte de la mort,ſoit celle que nous avons naturellement entant qu'hommes, ſoit celle que nous recevons comme Chreſtiens par les lumieres de la Foy,qui nous donnent de plus grandes

allarmes. Il nous a, dis-je, dõné ces ſentimens pour ſervir à noſtre ſalut, pour en faire les matieres de nos reſolutions, & les motifs de noſtre prudence. Mais nous peruertiſſons l'vſage de ce moyen, quand nous donnons par nos lâchetez vn trop grand empire à nos craintes; ces armes qui nous avoient eſté données pour la ſurmonter, luy ſeruent pour nous abbatre. Que fait l'eſprit du Chriſtianiſme dans cette importante occaſion? il inſpire à vn homme mourant vne certaine fermeté, vne vigueur de courage, qui n'a rien de la fierté des Philoſophes, n'y de l'impetuoſité des Soldats: mais qui luy fait regarder la mort avec des yeux differens, dont l'vn void toutes les raiſons qu'il y a de la craindre, & l'autre conſidere celles qui la peuvent adoucir: *Hæc cogitet Chriſtianus vt totã mortis poſſit deſpicere & calcare formidinẽ*, dit S. Pierre Chryſologue: Si vous regardez la mort toute ſeule, elle vous dõnera des allarmes dangereuſes à voſtre ſalut. C'eſt vn moment que nous pouvons appeller comme l'oraiſon du temps & de l'eternité: d'vn coſté elle finit les affaires du temps, & de l'autre elle commence la durée d'vne eternité dont l'évenement eſt certain, & dont ce fatal moment va decider le ſort. Quoy de plus terrible pour vn hõme? Quoy de plus effroyable pour vn Chreſtien? Mais, *Hæc cogitet Chriſtianus*, qu'il vſe de ſa raiſon & de ſa foy, pour joindre dans ſon eſprit avec les ſujets qu'il a de craindre, les motifs qu'il a d'eſperer, pour vaincre ainſi toutes les craintes de la mort, non pas à demy ſeulement: mais avec vne victoire toute entiere, *Vt totam poſſit mortis calcare formidinem.*

Chryſol. ſerm. 118.

Eccli. 48.

C'eſt avec cette éleuation & cette generoſité

d'eſprit,que noſtre Illuſtre Mourant void approcher la mort,& que nous pouvons luy appliquer ce que l'Eſcriture dit d'vn Grand Homme dans vne ſemblable occaſion,quoy que d'vne maniere vn peu differente : *Spiritu magno vidit vltima:* Il regarda ce dernier moment,qui fait trembler les plus aſſeurez,avec vne grandeur de courage extraordinaire,& qui mõtroit bien que la force de la grace ſe ſervoit de celle de ſõ eſprit pour cette derniere victoire.Cette longue maladie que Dieu luy envoya quelque temps avant ſa mort, contribua beaucoup à cette excellente diſpoſition: Soit parce que mourant ainſi peu à peu, il eut la commodité de vaincre la mort par parties;quand elle arriva effectivement,il n'eut qu'a combattre des reſtes d'vn ennemy ſouvant vaincu,& qui ne l'attaquoit plus qu'avec vne partie de ſes forces: Soit parce que voyant ſi ſouvent la mort dans les langueurs,& dans les longueurs de ſa maladie, il eut le loiſir d'apprivoiſer ſon imagination;& ne s'étonner pas de ſon viſage,ſoit parce que ces advertiſſemens luy donnoient le temps & le moyen d'affermir ſon eſprit & ſon courage, & d'appliquer les lumieres de ſa foy & de ſon eſperance, pour combattre la mort qu'il avoit toûjours devant ſes yeux,& pour répõdre à toutes ſes craintes.Il me ſemble voir l'image du cõbat de David avec Goliath.Ce Geant ne ſe jette pas ſur luy avec vne impetuoſité impreveuë, il ne ſe preſente pas meſme ſoudainement à ſes yeux ; la grãdeur épouuantable de ce monſtre eut pû ſurprendre & étonner ce petit Berger.Mais il commence à paroiſtre de loin,il s'approche lentement,il ſe laiſſe voir tout entier, il donne à David le loiſir de le

Ecl. 48.

considerer, d'apprivoiser ses yeux & son imagi-tion à la grandeur de son ennemy, pour ne le craindre pas quand il s'approche. Il ménage cette occasion, il asseure son courage, il prend ses mesures, il asseure son coup & le jette par terre: Ah quel avantage à Monsieur Servien, & quel coup de Providence pour son salut, de n'estre pas surpris par la mort, de la voir venir comme de loin lentement, & peu à peu, d'avoir tout le tẽps & tout le loisir de la considerer, & de mesurer ses coups pour frapper au front, c'est à dire, pour vaincre les allarmes qui la precedent? Mais helas, qu'il ménagea bien ces momens! puis qu'il se servit de cette maladie pour prévoir la mort avec courage, & pour se preparer avec prudence à cette derniere action.

Voicy le grand coup de la prudence Chrestiéne, sans lequel je diray d'abord à tous les Sages du Monde, que toute leur sagesse c'est vne folie, & toute leur politique vne illusion; si aprés avoir traité si prudemment les autres affaires de leur vie ils n'employent pas leurs lumieres pour se preparer à la mort, qui est la plus importante de leurs affaires. Car quoy que la bonne mort soit vn pur effet de la misericorde de Dieu, que nous ne pouvons pas meriter dignemẽt & infailliblement par nos bonnes œuvres; il est vray pourtant que l'Euangile attribue l'execution de cette faveur non seulemẽt à la grace de Dieu, mais encore à la prudence de l'homme, comme animée des lumieres du S. Esprit: Et les mêmes Oracles qui nous avertissent de prier pour obtenir cette grace, nous instruisent qu'il faut veiller pour ménager cette occasion. *Vigilate & orate.* Comment cela? Dieu Marc. 13.

nous met entre les mains le temps de nôtre vie, & les treſors de ſa grace, afin que nous cõduiſiõs avec tant de prudence & de ſoin, ces deux differens avantages ſous les ordres de ſa Providence, & par les mouvemens de ſa bonté, que le dernier moment de nos vies ſe rencontre avec la poſſeſſion de ſon amitié; & que nous puiſſions trouver dans cette alliance de la grace avec la mort, le point deciſif de noſtre predeſtination.

C'eſt par ce principe de prudence, mais d'une prudence Chrétienne, & éclairée des lumieres de la foy, que ce grand Homme voyant approcher la mort, ſe prepare à cette derniere heure. Et cõme on garde communémẽt à la mort les inclinations & les habitudes de la vie; ayant accoûtumé ſon eſprit aux Traitez & aux Negociations avec les hommes, il voulut traiter ſa paix avec Dieu, & faire comme une eſpece de negociation avec ſa miſericorde. C'eſt à dire qu'il apporta à cette derniere action le méme caractere d'eſprit qui avoit paru dans tous les autres Eſtats de ſa vie, & qu'il ſe prepara à la mort avec toutes les précautiõs & tous les actes de prudence que demandoit d'vn Chrétien une affaire ſi importante. Ie ne le loüe pas neantmoins d'avoir receu les Sacremens neceſſaires à ce combat; ce ſeroit un crime qui effaceroit toutes les autres parties de ſa gloire s'il ne l'avoit pas fait; mais ce que j'ay appris de ſes Cõfeſſeurs, & de ceux qui ont eſté preſens aux derniers momens de ſa vie, c'eſt qu'il receut ces derniers moyens de ſon ſalut d'une maniere excellẽment Chreſtiẽne; il ſe confeſſa deux fois generalement de tous les pechez de ſa vie. Premieremẽt à celuy qui repreſentoit ſon Paſteur, pour mon-

trer qu'il vouloit mourir non ſeulement dans la communion de l'Egliſe, mais encore dans l'obſervation de ſes loix & de ſa conduite : Et puis à un devot & ſçavant Religieux, qu'il avoit pris pour le directeur de ſa conſcience, & pour le Pilote de ſon vaiſſeau dans cette derniere tempeſte; à qui il ſe cõfeſſa depuis tous les jours de ſa derniere maladie. Ce qui pourroit paſſer pour une ſuperſtition ſcrupuleuſe & foible dans un eſprit moins fort que le ſien; c'eſt dãs celuy-cy un acte de prudence Chreſtienne : ces Sacremens reiterez, ces diverſes applications de la penitence, marquent evidemment qu'il veut aſſeurer ſon ſalut, & rendre autant qu'il peut ſes preparations à la mort moralement infaillibles.

Ce qu'il montra encore plus viſiblement par vn ſecond acte de ſa prudence & de ſa pieté, que je dois produire en ce diſcours, non ſeulement pour ſa gloire; mais encore pour nôtre inſtructiõ. C'eſt que lors qu'il fut queſtion de regler le dernier eſtat de ſa conſcience, & de mettre ordre aux affaires de ſon ſalut, qui pouvoient avoir quelque raport avec celles qu'il avoit maniées dãs ſes differens emplois ; il prit les moyens les plus aſſeurez, les plus forts, & les plus infaillibles. Il ne ſe contente pas des lumieres de ſon eſprit, quoy qu'il fut tres-éclairé, ny des reſolutions de ſon Confeſſeur, quoy qu'il fut tres-habile homme. Il fait mettre les difficultez qu'il pouvoit avoir par écrit, il veut qu'on cõſulte ſur ces poincts les plus ſçavans Docteurs de la Sorbonne, avec vne diſpoſition d'eſprit de ſuivre aveuglément leurs advis, de regler ſa conſcience par leurs deciſions, & d'executer fidelement tous les Arreſts qu'ils

prononceroient dans ce jugement. Ah ! que cet acte de prudence eſt Chreſtien! Qu'il eſt élevé, mais qu'il eſt rare ! Voila le malheur ordinaire des Grands, ils meurent preſque tous dans les irreſolutions, & dans les doutes. Comme d'vn coſté ils ont manié de grandes affaires pendant leur vie: & que d'ailleurs ils ont de grands attachemens aux biens du monde, qui leur reſtent entre les mains; quand il faut rendre compte à Dieu de toutes ces negociations, qui peut-eſtre ne ſont pas toutes innocentes: & quand pour ſe preparer à la mort il faut qu'ils reglent leur conſcience. O Dieu, qu'il faſche à ces eſprits intereſſez de venir à cette derniere diſcution, dont ils apprehendent l'éclairciſſement: Ils ont de la peine à s'informer de leurs obligations, de peur de ſe voir contraints de les ſuivre. Et que font-ils ? ce que dit ſaint Gregoire le Grand: *Non de remediis, ſed de ſolatiis cogitant*: Ils cherchent des adouciſſemens à leur mal, & non pas de veritables remedes, vn Confeſſeur qui les diſpenſe de la reſtitution, & qui change de grandes obligations en de petites aumoſnes: ils prennent la Confeſſion, nõ pas pour vn remede à leur peché, mais pour vn lenitif qui adouciſſe vn peu les remords de leur conſcience. Cependant ils n'en aſſeurent jamais pleinement les irreſolutions, ils meurent avec mille doutes, qui font l'incertitude de leur penitence, & l'incertitude de leur derniere penitence, celle de leur predeſtination. Mais ce Grand Homme à trop de prudence pour hazarder vne affaire ſi importãte ſur des irreſolutiõs & des doutes, il regle les affaires de ſa conſcience par les principes les plus aſſeurez, quoy qu'ils

soiét les plus difficiles:il cherche tous les éclairciſſemens qu'il peut, il les ſuit, il les execute. Quel témoignage plus grand pouuoit-il donner de ſa prudence,& du ſoin qu'il avoit de ſe preparer à la mort avec le veritable eſprit du Chriſtianiſme?

Témoin encore cette pieté exemplaire avec laquelle il receut les derniers Sacremẽs de l'Egliſe, que nous pouvons appeller la conſommation du Chreſtien.Comme on obſerve toutes les actions des hommes lors qu'ils meurent,il fut remarqué qu'il verſa des larmes quand il recéut le Viatique. Si les dernieres paroles des mourans ſont cõſiderables,il me ſemble que les larmes ne le ſont pas moins;je fais autant de reflexion ſur le teſtament des yeux qui pleurent,que ſur celuy de la langue qui parle pour la derniere fois.Ie ne ſerois pas ſurpris de voir pleurer à la mort, des yeux que la foibleſſe de l'âge ou la tendreſſe du ſexe rendroit faciles aux larmes:On pourroit les attribuer aux allarmes de la mort, à la douleur que le cœur reſſent de quitter la vie:mais de voir vn grand Eſprit,vn cœur qui n'eſtoit pas naturellement trop tendre, vn homme qui avoit toûjours témoigné tant de fermeté & de courage, vn Ambaſſadeur,vn Miniſtre d'Eſtat, deſcendre de cette élevatiõ,relâcher de cette ſeverité,&ramolir ſõ cœur juſques aux larmes: Il eſt evident qu'elles coulent dans cette occaſion d'vne plus haute ſource que celle de la Nature,& qu'elles ſont, comme dit ſaint Auguſtin, le ſang d'vn cœur bleſſé par les ſentimens d'une veritable penitence. Mais voyez comment ſa prudence ménage ces derniers témoignages de ſa douleur,& comment elle ſe ſert

de ces larmes, qui ſemblent ſi foibles & ſi inutiles par elles meſmes. Il en fait les moyens de ſes dernieres Negociations, & pour ainſi dire, les Ambaſſadeurs de ſa paix avec Dieu, ſuivant l'avis que S. Cyprien donnoit aux premiers Chrêtiens, pour les exhorter à la penitence : *Mittant Legatos pro ſuis doloribus lacrymas.* Vous voulez traitter la paix avec Dieu, envoyez vos ſoûpirs vers le Ciel, faites de vos larmes des Ambaſſadeurs, qui aillent appaiſer ſa Iuſtice. Allez mes ſoûpirs, diſoit ce Chreſtien mourant, allez mes larmes, vous preſenter de la part de mon cœur, devant le Tribunal de mon Dieu, pour traiter ma paix avec ſa Iuſtice ; & pour obtenir de ſa Bonté la grace d'vne bone mort, que je ne puis pas eſperer par moy-meſme.

Cypr. ep. 31.

Et certes il parut aſſez viſiblement que cette Ambaſſade de ſes larmes avoit heureuſement réuſſi, & qu'elles avoient obtenu ce qu'il avoit demandé par elles : puis qu'aprés avoir veu la mort avec courage, apres s'eſtre preparé avec prudence, il la reçoit enfin avec reſignation. Nous ne ſçavons pas ce qui ſe paſſa entre Dieu & ce Mourant dans cette derniere action de ſa vie : mais tous ceux qui en furent les témoins, témoignent qu'il donna toutes les marques d'vne ame parfaitemẽt ſoûmiſe aux ordres de la providence de Dieu, qu'il accepta la mort non ſeulement avec reſignation ; mais avec des ſentimens de penitence ; & que prenant ſa vie entre ſes mains il l'offrit en Sacrifice d'expiation, pour ſuppléer par ces dernieres ſouffrances, à ce qui pouvoit manquer à l'expiation de ſes pechez. Apres avoir leué les mains pour dõner la benediction à Meſ-

ſieurs

ſieurs ſes Enfans, apres avoir employé ce peu qui luy reſtoit de voix, pour leur recommander l'union entr'eux & la fidelité envers le Roy, montrant bien que c'eſtoit la paſſion prédominante de ſon cœur,& qui mouroit en luy la derniere, il n'a plus d'autre vſage de ſes mains que pour les lever vers le Ciel; n'y d'autre employ de ſa parole,que pour prononcer les ſacrez Noms de Jeſus & de Marie, qu'il appoſe comme le dernier Sceau à tant d'Oracles qu'il a prononcez. Et nous pouvons luy appliquer ce que dit S. Gregoire de Nazianze de ſainte Gorgonie ſa ſœur, parlant des dernieres paroles qu'elle prononça en mourant, qui furent celles du Prophete: *In pace in idipſum dormiam & requieſcam*:Ie reposeray dans la paix de mon Dieu. Cet eloquent Docteur adjoûte: *Hæc Pſalmodia conjunctumque cũ diſceſſu Epitaphiũ fuit.* Voila le dernier Hymne qu'elle chante, voila l'Epitaphe qu'on doit graver ſur ſon ſepulchre.Diſons pareillement que les dernieres paroles deMonſieur SERVIEN mourant,doivent faire ſon Epitaphe, qu'on grave à la bonne heure ſur ſon Tombeaû,ſes Charges & ſes Emplois,ſes Negociations & ſes Ambaſſades: mais qu'on y adioûte cette inſcription, qui couronnera toutes les autres: Qu'ayant vécu comme un Grand Homme de Iuſtice,comme un excellẽt Homme d'Eſtat,il eſt mort comme un bon Chrétien: Qu'on y dreſſe enfin l'image de la Providence & de la ſageſſe de Dieu,qui montrãt du doigt ce Tombeau, rediſe les paroles de mon Texte, *Meum eſt Conſilium & Æquitas,&c.* C'eſt à moi qu'appartiennent ces lumieres,qui ont paru pendant ſa vie,dont je me ſuis ſervy pour le conduiGreg. Naz. orat. 11. in laud. fun. Gorg.

dans les voyes du ſalut,& dont je renferme l'éclat dans l'obſcurité de ce Sepulchre.

Mais avant que fermer ce Tombeau, il faut que je vous produiſe ſon image,& qu'avant que commencer ce ſilence eternel, il reprenne luy-meſme ſa voix, pour vous dire deux ou trois mots par ma bouche.Il employe pour ſõ dernier Adieu les paroles du Sage des hommes: *Memor eſto judicii mei,ſic enim & tuum erit :* Souvenez-vous de mon Iugement,le voſtre ſera de meſme. Il parle de trois Iugemens: Le premier, que Dieu a fait ſur luy: Le ſecond,qu'il a fait en luy ; Le troiſiéme qu'il a fait pour luy-meſme. Voyez ces trois jugemens ſur ce Tombeau, & faites-en l'application à vous-meſmes.

Eccl. 38.

Le Iugement que Dieu a fait ſur luy,c'eſt qu'apres vne vie ſi éclatante,il l'a fait mourir ; aprés avoir fait paroiſtre les lumieres de ſa Prudẽce, de ſes Conſeils,il a éclipſé tous ſes flambeaux dans les ombres de la mort,& dans les tenebres d'un ſepulchre;c'eſt là où vont aboutir tous ces grands Emplois;voila le terme de ſes Ambaſſades.Voſtre Iugement ſera de meſme:*Sic & tuum erit.*Voyez ce qui reſte de ce grand Homme, ſon Corps qui a ſervy d'inſtrument à des actions ſi glorieuſes,eſt renfermé dans vne biere,& tandis que ſon Nom ſe répandra au dedans & au dehors du Royaume, ſes cendres ſeront cachées dans vn Tombeau, où de toutes ſes grandes poſſeſſions, il n'aura que quatre ou cinq pieds de terre:Et ſon Ame cependant a eſté conduite dévant le Tribunal de Dieu, pour y rendre compte de ſes actiõs, qui nous paroiſſent ſi éclatantes:*Sic & tuum erit.*Nous ſommes nez à meſmes conditions. Nous avons tous eſté condamnez à la mort,l'Arreſt qui a eſté exe-

cuté contre luy, a esté prononcé contre nous-mes- Ps. 81.
mes. *Ego dixi Dii estis & filii Excelsi omnes, vos autẽ sicut homines moriemini.* Quãd je vois les juges sur les Tribunaux, & les hommes d'Estat dans les affaires, je leur dis; Vous estes cõme des Dieux, vous avez les marques de sa puissance: Mais apres tous ces grands Emplois, vous mourrez comme des hommes, vous paroistrez devant Dieu comme pecheurs: Ah, faut-il que des hommes mortels en eux-mesmes, soient immortels dans leur peché! faut-il qu'ils conçoivẽt des desseins insolens contre Dieu sur le bord d'vn Tombeau, ou au pied du Tribunal de leur Iuge!

Le Iugement que Dieu a fait dans ce Grand Homme, ou que la Grace a imprimé dans son esprit, est le Iugement qu'il a porté luy-mesme en mourant de toutes les choses du monde: *Sic & tuum erit.* Le vostre nous dit-il, sera de mesme. Souffrez, Grand Esprit, que nous consultiõs pour la derniere fois vos Oracles, & que nous nous servions de vos Iugemens. Qu'avez-vous jugé à la mort de toutes les choses de la vie, de ces Põpes, de ces Grandeurs, de ces Negociations, de ces Finances? Mais qu'avez-vous pensé de l'Evangile, de la Saintetẽ, de l'Eternité? Qu'attendez-vous qu'il réponde? sinon ce que le plus sage des Rois a dit avant luy: Que toutes les choses du monde ne sont que vanité, qu'elles se sont éuanoüies cõme vn songe, qu'il n'y a rien de considerable pour vn Chrestien que la crainte de Dieu, que le soin de son salut: *Sic & tuum erit.* Ie ne sçay pas quels sont auiourd'huy vos sentimens, je suis asseuré qu'vn jour vous jugerez de mesme lors que vous serez au mesme estat, & que vous regarde-

rez ces objets, non pas avec des yeux vivants, dont les regards ſõt ſuſpects; mais avec des yeux mourans, dont les lumieres viendront alors trop tard; il faut donc que vous les preniez par avance, & que vous pratiquiez cét acte de prudence que Jeſus-Chriſt nous a enſeigné, quand, comme dit Clement Alexandrin, il a tranſporté l'Occident à l'Orient: *Is occaſum traduxit in orientem.* Il n'a jamais fait ce miracle dans la nature, mais il le fait dans la grace. Quand nous nous ſervons des Iugemens de la mort, qui eſt l'occident de nos jours, pour en faire les flambeaux & les principes de la conduite de nos vies. Voila le ſecret de la Sageſſe Chreſtienne. Nous devons juger pendant la vie, ce que nous jugerons à la mort. Pourquoy? les Iugemens que nous porterons à la mort ſeront veritables & ſains, mais parce qu'ils viendront trop tard, ils ſeront alors inutiles. Au contraire les Iugemens que nous faiſons pendant la vie, nous peuvent eſtre vtiles, parce que nous ſommes à temps pour nous en ſervir: mais ils ne ſont pas ſains & veritables, ils ſont ſujets à mille illuſions. Que doit faire vn ſage Chreſtien? qu'il change l'ordre de ces flambeaux, qu'il tranſporte l'Occident à l'Orient dans ſa penſée, qu'il juge par avance pendant ſa vie, comme il jugera à la mort, & qu'il faſſe des Iugemens de la mort les principes de la conduite de ſa vie.

Clem. Alex. adhort. ad Gēt.

Mais le troiſiéme Iugemẽt que Dieu a fait pour cét Illuſtre Mort, eſt vn Iugement de miſericorde, qui luy a accordé cette derniere grace de mourir en bon Chreſtien. Ce qui nous donne de tres-juſtes ſuiets de porter vn iugement favorable de

ſon ſalut, & en luy rendant ces derniers devoirs, de luy donner nos prieres pour en hâter l'achevement. Plaiſe à Dieu que je puiſſe dire de ce troiſiéme Iugemẽt ce que j'ay dit des autres, que le vôtre ſera de meſme, & que vous mourrez en bons Chreſtiens, & avec les preparations neceſſaires à cette derniere action, la plus importante de vôtre vie. Helas! qu'eut ſervy à Monſieur Servien d'avoir vécu avec tant d'éclat dans le monde, s'il ne fut bien mort? Et que vous ſerviront vos Grãdeurs, vos Emplois & voſtre gloire, ſi vous ne donnez à voſtre mort vn ſemblable caractere? I'ay l'honneur de parler devant vne Illuſtre Aſſemblée, où ſans doute il y a pluſieurs perſonnes dõt la Naiſſance, les dignitez, les belles actions meriteront apres leur mort des Eloges Funebres: Mais ſouffrez que ie vous demande, que vous profiteront ces louanges, ſi apres qu'on aura dit de vous, que vous avez eu de grandes élevations d'eſprit, de courage, de fidelité, que vous avez rendu de grands ſervices à l'Eſtat, que vous avez remporté des victoires, on ne finit vos Panegyriques comme je concluds celuy-cy, ſi on n'adjoûte que vous eſtes morts ſaintement: Si tandis qu'on préſche les loüanges d'vn hõme dans vne Egliſe il brûle dans l'Enfer, & s'il deſavoüe par ſes deſeſpoirs tous les Eloges qu'on luy donne. Mais à Dieu ne plaiſe que jamais ce malheur arrive à ceux à qui je parle aujourd'huy. Ie vous ſouhaite vne heureuſe mort. Mourez quand il plaira à la Providence de Dieu, pourveu que vous mouriez dans ſa grace, pour viure eternellement dans ſa gloire, où nous conduiſe le Pere, &c.

ORAISON FVNEBRE

DE FEV MONSEIGNEVR
L'ILLVSTRISSIME ET REVERENDISSIME

DOMINIQVE SEGVIER

EVESQVE DE MEAVX,
CONSEILLER DV ROY
EN SES CONSEILS,

ET PREMIER AVMOSNIER

DE SA MAIESTE', &c.

Prononcée dans l'Egliſe Cathedrale de Meaux le 10. de Iuin. 1659.

Par M. JACQUES BIROAT, *Docteur en Theologie, de l'Ordre de S. Benoiſt, Conſeiller & Predicateur du Roy.*

A MONSEIGNEVR
L'ILLVSTRISSIME ET REVERENDISSIME
DOMINIQVE DELIGNY,
EVESQVE DE MEAVX,
CONSEILLER DV ROY
EN SES CONSEILS, &c.

MONSEIGNEVR,

Il ne faut pas que la mort des grands Hommes demeure cachée dans leurs tombeaux, ou qu'elle paroisse seulement une fois, & comme en passant, pendant la Ceremonie de leurs Funerailles: Il est de la Iustice Publique de produire leurs images, afin qu'on en rappelle souvent le souvenir; & qu'on tasche de leur donner l'immortalité qu'ils ont meritée. C'est par cette consideration qu'ayant eu l'honneur de faire l'Eloge Funebre de feu Monseigneur DE MEAVX; I'ay crû que je le devois coucher sur le papier, apres l'avoir prononcé dãs la Chaire, & exposer son Tableau, non pas

pas dans un Auditoire particulier, mais aux yeux de tout le monde, pour estre uû plusieurs fois, afin d'étendre sa gloire plus loin, & de la rendre plus durable.

Mais pour reüssir dans ce dessein, je viens presenter ce petit Ouvrage à Vostre Grãdeur & joindre vostre Nom à celuy de ce grand Eueſque; pour deux principales raiſons, qui m'obligent à ce devoir. Ie ſçay premierement avec qu'elle paſſion vous vous intereſſez dans ſa gloire, non ſeulement à cauſe des Alliances du Sang qui vous ont vny ſi étroittement avec luy, mais principalemẽt par l'eſtime que vous avez fait de ſon merite, & par la reconnoiſſance de l'affection qu'il a toûjours euë pour le voſtre. Ce qui me perſuade, MONSEIGNEVR, que vous accueillerez favorablemẽt ce Diſcours, & que vous agréerez qu'il paroiſſe ſous la protection de voſtre Authorité; puiſque je l'ay entrepris par vos ordres, & qu'il peut en quelque maniere ſeconder vos inclinations.

D'ailleurs encore je vous conſidere dans cette occaſion non ſeulement comme le Succeſſeur de ce grand Homme dans ſa charge & dans ſa dignité, mais comme l'Image vivante de ſes vertus, dãs laquelle il s'eſt vû luy-meſme pendant ſa vie, & ou nous le pouvons regarder aprés ſa mort: Et en cette qualité, vous

faites vne grande partie de ſon Eloge, & l'õ pourra trouver dans vos mœurs ce qui manque au diſcours de ſes loüanges.

Ie vois biẽ que ces reflexiõs offenſent vn peu voſtre modeſtie. Mais quoy? je ne fais en cecy que ſuivre les exẽplaires que vous avez d'onnez, & je crois pouvoir traitter voſtre vertu comme vous avez traitté vous-meſme celle de voſtre Predeceſſeur. Quoy qu'il eût ordõné par ſon Teſtament qu'on ne fit pas d'Oraiſon Funebre à ſon honneur; vous avez mieux aimé déferer au merite de ſes autres vertus qu'aux inclinations de ſa modeſtie; eſtimant avec raiſon, que vous pouuiez interpreter ſes dernieres volontez ſans mãquer d'obeïſſance. Souffrez MONSEIGNEVR, que je garde la loy que vous avez faite, que j'interprete vos défences cõme vous auez expliqué ſon teſtament, & que je diſe auec reſpect, que vous ne devez pas eſtre obeï, quand vous défendez qu'on vous loüe.

Mais encore, ce peu que je dis de vous, ou dans cette Lettre, ou dans ce Diſcours, ne vous regarde pas propremẽt vous-meſme: Il eſt neceſſaire à mon deſſein, & je ne puis loüer parfaitement feu M. DE MEAVX, ſans dire quelque choſe de voſtre merite, & des excellẽtes qualitez que Dieu vous a données pour le biẽ de ſõ Egliſe; puis qu'vne grande partie de ſa gloire conſiſte de vous avoir choiſi pour être

ſon Coadjuteur pendant ſa vie, & ſon Succeſſeur apres ſa mort.

Cette moderation que je garde en parlant de vous, me fait eſperer que vous agréerez ce que je vay publier de luy, & la liberté que je prends de vous offrir mes tres-humbles & tres-reſpectueuſes obeïſſances, vous aſſeurant que je ſuis par la conſideration de voſtre merite.

De voſtre Grandeur,

MONSEIGNEVR,

Le tres-humble & tres obeïſſant
Serviteur, I. BIROAT.

ORAISON FVNEBRE

DE FEV MONSEIGNEVR L'ILLVSTRISSIME ET REVERENDISSIME DOMINIQVE SEGVIER, PREMIER AVMOSNIER DV ROY, ET EVESQVE DE MEAVX.

Exerce te ipſum ad pietatem. 1. *Timoth. cap.* 4.

Exercez-vous à la pieté, dit S. Paul, inſtruiſant ſon Diſciple Timothée, en la premiere Lettre qu'il luy écrit. chap. 4.

CE n'eſt pas ſans quelque difficulté, MESSIEVRS, que j'entreprens aujourd'huy l'eloge de feu Meſſire DOMINIQVE SEGVIER, Premier Aumônier du Roy, & tres-digne Eveſque de Meaux, dont la mort a eſté le ſujet de vôtre douleur, comme elle eſt maintenant l'objet de cette pompe Funebre : puiſque, ſi ſon merite demande de nous ce juſte devoir, il a défendu par ſon teſtament qu'on luy rendit cette eſpece de loüange ; & ſi l'un nous oblige de parler, l'autre nous commande de nous taire. Vous ſçavez que

les volontez des mourans ſont ſacrées, & que les paroles qu'ils prononcent en cet état doivent étre à jamais inviolables : mais la derniere diſpoſition de cet illuſtre Mort, merite d'autant plus cette obeïſſance ou ce reſpect, que c'eſt ſon humilité qui luy a inſpiré ces ſentimens, & qui a voulu eſtendre le ſoin de fuïr l'honneur juſqu'au delà de ſon Sepulchre : tellement que nous ne pouvons pas loüer ſa vertu ſans l'offenſer, ni rendre ce que nous devons à ſa memoire, ſans faire quelque violence à ſes inclinations.

J'eſtime neantmoins avec raiſon, que dans de ſemblables occaſions la poſterité a droit d'interpreter les dernieres volontez des grands Hommes, lors qu'elles ſont préjudiciables au bien public, ou injurieuſes à leur gloire particuliere: quād pour vouloir cacher leur éclat ils dérobent à leurs vertus l'honneur que tout le monde leur doit, & les exemples qu'elles doivent à tout le monde. Nous voyons dans le teſtament de ce grand Prelat qu'une de ſes vertus, ſçavoir ſon Humilité, combat en quelque façon toutes les autres, quand elle défend de les loüer; & que par une double injuſtice elle les prive des recompenſes qu'elles doivent recevoir, & des fruits qu'elles peuvent produire. N'eſt-il pas juſte que nous ſouſtenions les intereſts de toutes les vertus qui doivent paroiſtre ; contre les attaques & les ombres d'une ſeule qui les veut cacher ; & que nous regardions plûtoſt ce qu'il a deû vouloir ſuivant les loix de la Juſtice, que ce qu'il a voulu effectivement par les ſentimens de ſon Humilité? Cette méme modeſtie qui tâche d'éviter la gloire, la merite en la fuyant, comme parle S. Ieroſme,

fugiendo gloriam merebatur. Et quand nous n'aurions autre choſe à dire de luy, nous devriõs faire vne Oraiſon Funebre à ſon honneur, par cette ſeule conſideration qu'il l'a ainſi défenduë. Hier. Epitap. Paulæ.

C'a eſté par ces principes, MONSEIGNEUR, que voſtre Grãdeur a crû raiſonnablement qu'elle pouvoit interpreter le Teſtament de ce grand Homme, qui vous avoit choiſi pour eſtre l'Executeur de ſes dernieres volontez, auſſi bien que pour luy ſucceder en ſa Dignité & en ſa charge. Il y a eu ſans doute du combat entre l'obeïſſance que vous aviez toûjours euë pour ſes commandemens, & l'intereſt que vous deviez prendre pour ſa gloire : Mais enfin la Iuſtice l'a emporté ſur voſtre obeïſſance, & c'eſt dans cette ſeule occaſion que vous avez manqué de ſoûmiſſion & de déference à ſes ordres; parce que vous avez voulu obeïr à vn ordre ſuperieur, qui dans cette oppoſition de ſes inclinations & de ſes merites vous obligeoit de ſatisfaire plûtoſt à ſes merites, qu'à ſes inclinations. En quoy vous avez ſuivy le conſeil que donne S. Gregoire le Grand, expliquant le Chapitre 1. de S. Marc, où il raconte qu'apres que Ieſus-Chriſt euſt guery miraculeuſement vn Lepreux, il luy défendit, meſme avec des menaces, de parler jamais de ce miracle: mais cet homme aimant mieux obeïr aux loix de la recõnoiſſance qu'aux défenſes de ſon biẽ-facteur, alla incontinent publier par tout le païs la gueriſon qu'il avoit receuë. *At ille egreſſus cœpit prædicare & diffamare ſermonem.* D'où ce grand Pape tire cette belle inſtruction, que les Saints, à l'exemple du Sauveur, doivent à la verité ſouhaitter que leurs vertus demeurent cachées; mais M. DE MEAVX eſtoit preſent. Marc. c. 1.

cependant qu'il ne faut pas laiſſer pour cela de les produire en public,meſme contre leur volonté,afin que les autres profitent des exemples de leurs actions, quand ils entendent publier leurs loüanges. *Servis ſuis ſe ſequentibus exemplum præbuit; vt ipſi virtutes quidem ſuas occultare deſiderent, vt tamen aliqui eorum exemplo proficiant, ipſi prodantur inuiti.*

Greg. Mag.

Nous pouvons dire particulierement, MONSEIGNEUR, à l'occaſion de cette contrariété qui ſe trouve entre les dernieres volontez de voſtre illuſtre Predeceſſeur,& les voſtres,que c'eſt vne eſpece de guerre qui eſt juſte de tous coſtez. Il a bien fait de ſon coſté d'ordonner par ſon teſtament qu'ō ne fit pas d'Eloge Funebre à ſa gloire; ç'a eſté en luy vn acte d'humilité & de modeſtie: Mais auſſi c'eſt en vous vn acte de reconnoiſſance & de juſtice,de n'obeïr pas en cela à ſes ordres,& de faire publier ſes vertus; non ſeulement pour la gloire de ſon nom,mais pour faire reuivre en quelque façon ſes exemples, afin de commencer par ce moyen à inſtruire & à edifier ce Peuple qu'il vous a mis entre les mains. Ie taſcheray de ſeconder voſtre deſſein,& pour ſuivre les inclinations de noſtre illuſtre Prelat, dans les loüanges que je luy donne, je prétends trouver vn juſte temperemment, qui puiſſe ſatisfaire au merite de ſes autres vertus, ſans offenſer ſa modeſtie. Ie contenteray en quelque façon ſes vertus par ce Diſcours que je fais à leur gloire:mais je contenteray à meſme temps ſa modeſtie, parce que j'en diray fort peu en comparaiſon de ce que j'en pourrois dire. Ainſi ce ne ſera pas abſo-

lument le loüer, que de le loüer de la ſorte, & ce ſera executer en quelque maniere ſon teſtament à meſme temps qu'apparamment j'en ſemble choquer les ordres. Encore pour entrer davantage dans ſon eſprit, je ne diray rien pour la Pompe, je ne parleray pas de la Nobleſſe de ſa Maiſon, ny de la grandeur de ſa Naiſſance ; je ne toucheray qu'en paſſant les grands Emplois qu'il a eus, & les eminentes Dignitez qu'il a poſſedées. Ie m'arreſteray ſeulement à la Pieté, qui a eſté la vertu principale & prédominãte dans la vie, que l'Apoſtre recommande ſi preciſément à ſon Diſciple Timothée, & que noſtre Prelat a toûjours ſi exactement & ſi conſtamment pratiquée.

Et pour donner quelque ordre au Diſcours d'vne Vertu qui conſiſte principalement dans l'ordre, je trouve que feu MONSEIGNEUR de Meaux a paru comme en trois eſtats pendant le cours de ſa vie Publique : ſur les Tribunaux de la Iuſtice : dans la Cour du Roy, & dans les Dignitez & Prelatures de l'Egliſe. Sur les Tribunaux, comme Iuge : dans la Cour, comme premier Aumônier de ſa Majeſté, & dans les Dignitez Eccleſiaſtiques, comme Eveſque ; Mais par tout où il a veſcu, il a exercé une Pieté exemplaire, ſous des viſages differens. Il a pratiqué vne Pieté juſte & equitable ſur les Tribunaux ; vne Pieté fidele dans la Cour : vne Pieté charitable ſur le Thrône Epiſcopal : Voila les trois lumieres de ſa Pieté, qui s'eſtant répandues ſur tous les eſtats de ſa vie, ſe ſont réunies au lit de ſa mort, comme ſur vn quatriéme theatre, où il a fait paroiſtre ſon dernier éclat, & receu les couronnes qu'elle avoit meritée.

I. PART. C'eſt un ordre que Dieu garde communement dans la conduite des grands Hommes, ſur leſquels il a fait de grands deſſeins pour le bien Public, & pour les intereſts de ſa gloire. Il ne les éleve pas d'abord aux eminentes Dignitez où ſa Providence les deſtine; il les fait paſſer par d'autres Emplois, où ils puiſſent cependant exercer & montrer leur vertu, & ſe preparer par ces moyens aux importantes fonctions qui doivent occuper la principale partie de leur vie. Moyſe fut nourry dans la Cour du Roy d'Egypte avant que d'eſtre appellé au gouvernement du peuple d'Iſraël; Et S. Ambroiſe exerça la charge de Iuge, avant que d'eſtre choiſi pour l'Eveſque de Milan. Telle fut à proportion la conduite de Dieu ſur la perſonne de Meſſire DOMINIQUE SEGUIER. Il le fait mõter ſur les Tribunaux de la Iuſtice, il le fait paſſer par la Cour du Roy, pour eſtre apres élevé ſur le Trône Epiſcopal, & appliqué aux plus importantes charges de l'Egliſe. Soit afin de donner des exemples de ſa Pieté, en des lieux où elle eſt aſſez rare; ſoit pour ſe diſpoſer par ces occupations, à s'acquiter plus parfaitement de cette derniere fonction, où il eſtoit principalement appellé par les ordres de la Providence. Car nous pouvons remarquer en paſſant, que ce n'eſt pas une diſpoſition peu avantageuſe à un Prelat d'avoir fait d'autresfois la charge de Iuge, puiſque ſuivant la doctrine de S. Paul, le jugement des affaires des Chreſtiens eſtoit anciennement déferé aux Eveſques: Et s'ils n'exercent pas maintenant cette Iuriſdiction, du moins ſont-ils par la dignité de leur Caractere les Arbitres naturels des differens de leurs peuples.

1. *Cor.* 6.

Ce

Ce grand Homme entra dans le Palais dés auſſi-toſt qu'il commença à paroître dans le monde : & il exerça pendant quelque temps la charge de conſeiller d'Egliſe dans le Parlement de Paris, où il fit voir par les exemples de ſa vie & par l'equité de ſes Jugemens, que la Pieté n'eſt pas incompatible avec la Juſtice ; & que jamais la Juſtice n'exerce ſes fonctions avec plus de gloire, que lors que la pieté preſide à ſes Arrêts, & qu'elle tient en main ſes balances. Je trouve trois ſources de cette alliance qui ſe ſont réunies dans la perſonne de M. SEGVIER, pour produire en luy cette Pieté juſte & equitable. Les unes au dedans de luy même, les autres au deſſus de luy, & les troiſiémes comme autour de luy, & dans les circonſtances de ſon Eſtat. Celles qu'il a euës au dedans de luy, ont eſté les diſpoſitions naturelles & acquiſes qu'il avoit à ces vertus : Celles qui ont eſté au deſſus de luy, ont eſté les avantages de ſa naiſſance & les exemples de ſes Anceſtres : Et celles qu'il a regardées comme autour de luy, ont eſté la qualité & les circonſtances de ſa Charge ; qui par le rapport qu'elle avoit à l'Egliſe, a adjoûté vn nouveau motif à ſa Juſtice & à ſa Pieté.

Nous avons tous en nous-mêmes une eſpece de Juſtice, ou comme parle S. Auguſtin, où celuy qui eſt l'Autheur de la Lettre à Demetriade, une certaine ſainteté naturelle, qui eſt une emanation de la juſtice & de la ſainteté de Dieu, qu'il a imprimée dans nos cœurs, quand il a gravé ſon Image. C'eſt comme une precieuſe ſemence, dont le peché n'a pas entierement éteint la vigueur, mais qui produit infailliblement ſes fruits, quand

Auguſt. Ep. ad Demet.

d'vn côté la violence des paſſions, qui ſont les principales cauſes de nos injuſtices, n'empêchent pas l'action de ce Principe ſecret, & lors que d'ailleurs il eſt élevé à vn ordre ſurnaturel par la grace de Ieſus-Chriſt, & par la pieté Chreſtienne ; puiſque ſuivant la penſée de S. Pierre Chryſologue, qu'il a tirée de S. Auguſtin, il n'eſt pas de veritable Iuſtice ſans la Pieté, comme il n'eſt jamais de veritable Pieté qui ne ſoit accompagnée de la Iuſtice: *Neque pietas ſine juſtitia eſt, Neque ſine pietate juſtitia.* C'eſt avec ces excellétes diſpoſitions que les Iuges devroient môter ſur les Tribunaux pour s'acquitter dignemẽt & fidellement de leurs Charges : C'eſt pourquoy on repreſentoit la Iuſtice ſans yeux, pour inſtruire ceux qui en ont l'adminiſtration entre leurs mains, qu'ils doivẽt fermer toutes les advenuës des ſens par où les paſſions peuvent entrer dans leurs ames : & le Prophete ne dit-il pas que les Iuges ſont des Dieux, c'eſt à dire qu'ils doivent eſtre exempts des paſſions ordinaires des hommes, & agir par l'eſprit de Dieu ? *Ego dixi Dij eſtis.* Tel eſtoit à peu prés le cœur & l'eſprit de M. de Meaux, quand il entra dans la Charge de Conſeiller, & qu'il fit les fonctions de Iuge. Il avoit receu en naiſſant vn excellent naturel, que Salomon appelle une bonne ame, *ſortitus ſum animam bonam*; & que les Theologiens comptent parmy les effets de la predeſtination, parce qu'il ſert de diſpoſition à la vertu, dont il rend l'acquiſition & l'exercice plus facile. Il cultiva dans la ſuite de ſon âge des principes de bonté, non ſeulement par l'eſtude des ſciences, mais principalement par la ſcience des mœurs, où il apprit tellement à regler

Petr. Chryſ. ſerm. 145.

Pſ. 81.

Sap. 8.

ſes paſſions, qu'on ne vit jamais paroître au dehors aucun mouvement qui pût troubler l'harmonie ſecrette de ſon cœur, ou la tranquillité d'eſprit neceſſaire à l'adminiſtration de la Iuſtice. Mais ce qui donna le dernier achevement à cette diſpoſition, fut cette pieté exemplaire, dont il fit profeſſion dãs tous les états de ſa vie, qui fut à la verité vn effet de la Grace ſur luy, mais qui ſervit apres à augmenter cette Grace, & à faire deſcendre de nouvelles benedictions ſur ſa Perſonne, pour remplir dignement ſes emplois. C'eſt à quoy contribua beaucoup le ſoin de Madame Marie Tudert ſa mere, une des plus vertueuſes Dames de ſon ſiecle, qui apres avoir travaillé heureuſement à l'education de ſes enfans, alla conſacrer à Dieu le reſte de ſes jours dans une ſainte ſolitude, où toute éloignée qu'elle eſtoit de ſa famille, elle acheva par ſes prieres & par ſes vœux, ce qu'elle avoit commencé par ſes inſtructions & par ſes exemples. Les Babyloniens d'autres-fois bâtirent le Palais de la Iuſtice en forme d'vn Ciel, parſemé d'Etoiles; où ils placerent les ſtatuës des Dieux, & ſuſpendirent à la voûte certains oyſeaux qu'ils appellerent les langues des Dieux. C'eſtoit pour faire entendre aux Iuges qu'ils doivent eſtre incorruptibles comme les Cieux; qu'ils ſont obligez de ſe comporter dans le Palais, comme s'ils eſtoient dans le Ciel, où ils ont les Anges Tutelaires de la Iuſtice pour témoins, & Dieu méme pour Iuge, qu'ils doivent ſe conduire par les lumieres de la grace, & par les maximes de l'Evãgile, & ſe perſuader que leurs lãgues ſont les langues de Dieu, & les interpretes de ſes loix & de ſes oracles. Mais ſans cet appareil exterieur, la pieté

Philoſt. l. 1. c. 18.

& la foy de ce grand homme, ſupléant à ces ſignes ſenſibles, luy a fait toujours regarder le Tribunal comme vn Ciel, dont il a reſpecté la ſainteté dans ſa conduite, dont il a ſuivy les lumieres dans ſes advis, & dont enfin il a conſulté les oracles dans ſes arreſts.

Et ce d'autant plus ſaintement qu'outre ces diſpoſitions qu'il avoit en luy-même, il tiroit encore des exemples de ſes Anceſtres, & de ſes Parens, comme d'une ſeconde ſource qui eſtoit hors de luy, cette pieté juſte & equitable, qui a ſervy d'ornement aux premiers emplois de ſa vie. Il y a de certaines vertus qui ſont comme hereditaires à quelques familles, comme il y a certaines eſpeces de fruits qui ſont propres à quelques terres, dont les productions conſtantes & infaillibles marquent une fecondité vigoureuſe & eternelle qui leur ſert de principe : ſoit que cela vienne de la communication d'vn même ſang, qui paſſant des peres aux enfans, porte avec ſoy les mêmes qualitez, & les mêmes impreſſions naturelles ; qui ayans ſervy de diſpoſition aux vertus morales des vns, produit ordinairement le même effet dans les autres; ſoit encore que cela procede des exemples de ces mêmes vertus qui ſe trouvent dans ces familles, & qui paroiſſant en la perſonne des anceſtres, touche plus vivement le cœur des enfans: & par la ſecrete correſpondance qu'ils ont avec leurs inclinations, leur en rendent l'imitation infaillible. Ainſi pouvõs-nous dire que la pieté juſte & equitable a eſté la vertu comme hereditaire de la maiſon des SEGVIERS, & que parmy les autres ornemens de nobleſſe & de grandeur qui l'environnerent de tous côtez, ça eſté cõme le caractere

propre de ce nom & de cette famille. Cette qualité avoit paru avec éclat en la perſonne de Meſſire Pierre SEGVIER, Ayeul de M. de Meaux, qui apres avoir eſté pendant quelque temps la langue de la Juſtice dans le Parlement de Paris, en qualité d'Advocat general; en fut apres vn des Chefs, eſtant élevé par ſes merites à la charge de Preſident, afin de rendre la Juſtice par ſes Arreſts, apres l'avoir demandée & procurée par ſes eloquentes harangues. Mais ayant poſſedé ſi eminemment cette vertu en luy-même, il la répandit par ces deux voyes de ſon ſang & de ſes exemples, ſur ſix enfans que Dieu luy donna, pour ſucceder à cet illuſtre heritage; à peu prés comme une grande ſource apres s'eſtre remplie abondamment en elle-meſme, ſe partage en ſix ruiſſeaux, qui vont porter & ſon nom & ſes eaux en divers endroits de la terre. Mais quoy que M. de Meaux put recueillir de tous ces endroits des exemples de pieté & de iuſtice, il arreſta premierement ſes yeux ſur les actions de Meſſire Iean SEGVIER ſon Pere, qui apres avoir exercé glorieuſement cette pieté equitable, qui eſtoit le caractere de ſa maiſon, en qualité de Maiſtre des Requeſtes, & puis dans la charge de Lieutenant Civil, apres avoir ſouſtenu courageuſement les intereſts de la Majeſté Royale, parmy les mouvemens & les tempeſtes des guerres civiles; enfin pour remplir tous les devoirs de cette vertu, il ſacrifia ſa vie pour le bien public, travaillant avec tant de peine & de ſoin pendant une maladie contagieuſe qui affligeoit la ville de Paris, qu'il en mourut luy-même, & fut pour ainſi dire, comme le Martyr de ſon Païs.

L'autre exemple que Meſſire Dominique SEGUIER regarda avec plus d'application pour en faire la regle de ſes mœurs,& l'idée de ſa conduite,fut Meſſire Antoine SEGVIER ſon Oncle,Preſident dans cet auguſte Parlement;& qui a été vn des plus grands ornemens de ſon ſiecle, duquel on raconte cette memorable action, qui devroit eſtre gravée ſur tous les Tribunaux, & que ie dois redire aujourd'huy ſur ce Sepulchre.Il iugea vn iour une affaire avec vn peu trop de precipitation, ſans donner à vn des Advocats le temps & le loiſir ſuffiſant pour déduire entierement le droit & les raiſons de ſa partie. Mais ayant reconnu l'injuſtice qu'il avoit faite ſans y penſer, il appelle la partie intereſſée, & apres avoir appris à combien pouvoit monter le dommage qu'il avoit ſouffert, quoy que la ſomme fuſt conſiderable, il fit à ſes propres dépens une entiere & exacte reſtitution de la perte qu'il luy avoit cauſée. Admirable exemple de Pieté & de Iuſtice,& qui doit eſtre d'autant plus glorieux à la memoire de ce grand Homme, qu'il eſt plus rare & plus difficile. On trouve, dit le Sage, beaucoup de perſonnes qui exercent la miſericorde, mais fort peu qui faſſent Iuſtice. *Multi homines miſericordes vocantur, verum autem fidelem quis inveniet?* On fait tous les iours des aumônes;mais où ſont ceux qui font des reſtitutions, ou des biens qu'ils ont injuſtement acquis, ou de ceux qu'ils ont fait perdre par leur faute? On a aſſez de charité pour ſecourir les pauvres qu'on n'a pas rendus tels,mais on n'a pas aſſez de Iuſtice pour ſoulager ceux dont on a fait ou procuré la pauvreté & l'indigence.Ie ne dis pas cecy pour loüer M.de

Prov. 20.

Meaux des vertus qui ont esté hors de luy ; mais pour dire qu'elles ont passé de ses Ancestres en luy, & qu'elles luy sont devenuës propres, & pour adjoûter en particulier, & touchant cette excellente action, que dans la disposition de son cœur il eût esté prest de faire de semblables restitutiõs, si sa retenuë & sa moderation ne l'eust mis hors des dangers de faire de semblables fautes. Mais de tous les astres qui paroissoient avec éclat pour la gloire de sa famille, & pour former sa vertu, celuy qui presentoit à ses yeux de plus vives lumieres, & qui allumoit dans son cœur des feux plus genereux & plus beaux, c'estoit sans doute Monseigneur le CHANCELIER son Frere, qui cõmençoit alors à paroistre sur les Tribunaux, avec ces lumieres incomparables d'esprit, avec cette capacité admirable, mais sur tout avec cette Iustice & cette Pieté hereditaire, qui luy ont merité cette premiere charge de la Iustice où il a esté depuis élevé par les mains de la Iustice mesme : qui n'a jamais paru plus juste que lors qu'elle a donné cette recompense ou ce témoignage à son merite. Il pourra servir eternellement d'une excellente idée à tous les Iuges qui viendront apres luy ; mais il faut advoüer que M. de Meaux son Frere a receu d'autant plus avantageusement les impressions de sa vertu, qui le touchoit de plus prés, & qu'il estoit le témoin ordinaire de ses exemples ; faut-il s'estonner si avec des moyens si excellens, il a remply si dignement cette charge où il avoit esté élevé, & qui encore par elle-mesme pouvoit beaucoup contribüer à luy inspirer ces sentimens de Iustice & ces mouvemens de Pieté.

Car il ne faut point douter que les grandes di-

gnitez,& les charges importantes,où un homme ſe voit élevé, ne ſoient de puiſſans motifs à ſon courage, pour l'animer à la pratique des vertus correſpondantes à ces ornemens, afin de s'acquitter dignemẽt des obligations qu'ils luy impoſent. C'eſt avec ces raiſonnables ſentimens que M. de Meaux exerça pendant quelque temps la charge de Conſeiller Eccleſiaſtique. Il crût qu'il eſtoit obligé à la Iuſtice & à la Pieté,& parce qu'il eſtoit Iuge, & parce qu'il eſtoit Eccleſiaſtique : que la Pourpre dont il eſtoit environné, eſtoit doublement ſacrée, & qu'elle impoſoit comme une double neceſſité à ſon cœur, de répondre à la ſainteté de ſon eſtat par celle de ſes mœurs & de ſa conduite. Quelques accuſations dont S. Cyprien ait diffamé les Palais de la Juſtice, quoy qu'il ait dit qu'on commettoit des crimes au milieu des loix, & qu'on violoit le droit dans ces lieux deſtinez pour le défendre. *Inter leges ipſas delinquitur, inter jura peccatur.* Il faut neanmoins avoüer que ces charges ſont ſaintes par elles-mêmes, & qu'elles peuvent ſervir de motif & de moyens à la vertu & au ſalut de ceux qui y ſont appellez par les ordres de la Providence. C'eſt pourquoy vous remarquerez ſur ce ſujet, que les Iuriſconſultes parlent de la Iuſtice à peu prés comme les Peres parlent de la Religion. Si la Religion a des Temples & des Autels, on dit auſſi que les Palais de la Iuſtice ſont des Temples, & les Tribunaux des Autels: la Religion a des Preſtres, & ne ſçavons-nous pas que l'Empereur Iuſtinien appelle les Iuges, les Preſtres de la Iuſtice, *Iuſtitiæ Sacerdotes.* On offre des ſacrifices dans la Religion ; on peut dire pareillement que les criminels que la Iuſtice punit,

Cypr. ep. 2. ad Donat.

ſont comme des victimes qu'elle immole à la ſeverité des Loix & à l'intereſt des peuples. C'eſt pour apprendre aux Iuges qu'ils ſont obligez de traitter les affaires de la Iuſtice, comme les myſteres de la Religion, qu'ils doivent apporter la même Pieté dans les Palais, dont ils reſpectent les Temples; ſe ſouvenans de cet oracle de Philon le Iuif, que les jugemens ſont les choſes de Dieu, & que les Iuges en ſont comme les Procureurs & les Miniſtres. *Iudicium rem Dei eſſe, Iudicem verò Miniſtrum & Procuratorem*; que ſi tous les Iuges en general doivent faire ces reflexions ſur les charges qu'ils exercent, elles regardent principalement ceux qui ont des offices Eccleſiaſtiques, & qui en cette qualité ont des rapports particuliers à la Religion, & de plus étroittes obligations à la pieté Chreſtienne. Auſſi ont-elles eſté eſtablies dans les Parlements, afin qu'il y euſt toujours quelques-vns dans ces celebres Compagnies, qui par la qualité méme de leurs Charges, ſoûtinſſent les intereſts de l'Egliſe, & qui exerçaſſent la Iuſtice avec une particuliere ſainteté. Philo de vitâ Moſis.

C'eſtoient les raiſonnables conſequences que tiroit M. Segvier de la Charge de Cõſeiller d'Egliſe, qu'il exerça ſi ſaintement; il ſe partageoit, pour ainſi dire, entre l'Egliſe & le Palais: il montoit d'un coſté ſur les Tribunaux, mais il alloit rendre ſes devoirs aux Autels, réuniſſant ainſi dans ſa perſonne ces deux differentes fonctions d'Aaron & de Moyſe, qui dans l'ancien Teſtament eſtoient partagées entre ces deux Freres, Moyſe tient la verge & la balance en main comme Iuge, Aaron porte l'encenſoir comme Prêtre. Ie vois ce grand homme dans le Palais, qui tient

d'vne main la balance de la Iuſtice; mais je le vois incontinent apres dans le Temple, qui tient de l'autre main l'encenſoir; avec cette ſubordination, qu'il ſe ſert de l'encenſoir pour ſantifier la balance, & que pour joindre enſemble la Pieté avec la Iuſtice, a meſme-temps qu'il fait les fonctions de Iuge, il ſe ſouvient qu'il eſt Eccleſiaſtique. Tellement que nous pouvons appliquer à ſon ſujet ce que dit d'autres-fois Probus, envoyant S. Ambroiſe à Milan pour gouverner cette Province; *Vade*, luy dit-il, *age, vt Epiſcopus, ſed non vt Iudex*; Allez gouverner plutôt en Evéque, qu'en Iuge ou en Preſident; c'eſt à dire avec la douceur & la ſainteté que demande l'onction & le caractere Epiſcopal. En effet, l'évenement fit voir que cet avis avoit eſté comme une eſpece de Prophetie, puis qu'Ambroiſe fut choiſi pour Evéque de cette Province, ou il eſtoit entré comme Gouverneur. Voila dans trois mots la peinture de M. DE MEAVX, il ſe comporte dans le Palais plutoſt en Evéque qu'en Iuge, *non vt Iudex ſed vt Epiſcopus*. Il n'en a pas encore la conſecration, mais il en a la douceur, qui eſt comme une onction inviſible; il n'en a pas encore le caractere, mais il en a la pieté, qu'il fait paroiſtre comme equitable ſur les Tribunaux où il eſt, mais qu'il va exercer comme fidele dans la Cour du Roy, où il entre, & où je me haſte de le ſuivre dans la ſeconde Partie de ce diſcours, pour y trouver la ſeconde partie de ſa gloire, dans la ſeconde pratique de l'exhortation de l'Apoſtre. *Exercete ipſum ad pietatem.*

II. PART. Il vous ſemblera d'abord, Meſſieurs, que la Cour ne ſoit pas vn lieu favorable, ny avantageux

à la Pieté, puiſque dans le ſentiment des Peres, elle a toujours paſſé pour étre extrémement dangereuſe à la vertu des Chreſtiens, mais plus directement oppoſée à celle des Eccleſiaſtiques. Saint Ambroiſe remarque que S. Pierre qui avoit conſervé ſon courage & ſa fidelité non ſeulement dans le Temple ou ſur la montagne de Thabor, mais encore dans le Iardin des Olives, parmy les eſpées des ſoldats, perdit lâchement l'un & l'autre dans le Pretoire des Iuifs & dans la maiſon du Prince, c'eſt à dire dans la Cour. *Vbi negat Petrus? non in monte, non in Templo, non in ſua domo, ſed in Prætorio Iudæorum, in domo Principis?* C'eſt pour advertir tous ceux qui ſont de ſa profeſſion & qui participent à ſon miniſtere, qu'ils doivent apprehender la Cour comme vn écüeil où vn Apôtre a briſé ſon vaiſſeau, & où l'on trouve encore les pitoyables reſtes de tant de naufrages. Et nous liſons dans l'Evangile, que l'Eſtoile qui conduiſoit les Mages au berceau de Ieſus-Chriſt, diſparut ſur le Palais d'Herode, & perdit pour quelque temps ſa lumiere, pour marquer par cette Eclypſe, que l'Eſtoile qui conduit les perſonnes de condition aux dignitez de l'Egliſe, & qui les fait paſſer par la Cour des Roys comme par vn chemin aſſez ordinaire pour y arriver, eſt en danger de s'éclypſer en ce lieu, & de dérober cependant à leurs yeux, une grande partie de la lumiere & de la grace neceſſaire à leur vocation. C'eſt neantmoins par là que la Providéce de Dieu conduit Meſſire DOMINIQVE SEGVIER, il fut honoré de la Charge de premier Aumônier du Roy, qui l'attacha neceſſairement à la Cour pour en faire les fonctions; mais dont il ſe ſervit heureuſement

pour y exercer avec éclat une pieté fidele & pour la faire triompher des infidelitez & des déreglemens qui s'y trouvent. La vertu des Eccleſiaſtiques qui ont quelque Charge à la Cour, eſt expoſée à trois ſortes d'infidelitez ou de déreglemens dont ils rencontrent en ce lieu des occaſions bien dangereuſes : la premiere regarde leurs mœurs, la ſeconde leurs charges, la troiſiéme leur profeſſion. Ils ſont infidéles contre le devoir de leurs mœurs, quant au lieu de pratiquer la ſainteté du Chriſtianiſme, ils ſe laiſſent emporter aux vices de la Cour : ils ſont infideles contre le devoir de leurs charges, ſi bien loin de s'acquitter dignement de leurs emplois, ils s'amuſent à des occupations ou à des intrigues contraires : ils ſont enfin infideles contre le devoir de leur profeſſion, ſi bien loin de vivre conformément à ſes loix, ils entrent dans les dignitez Eccleſiaſtiques qui regardent directement leur eſtat, par des voyes & par des moyens qui le choquent. N'apprehendons pas d'entrer avec M. DE MEAVX dans la Cour, nous n'y trouverons pas ces monſtres. Si nous y rencontrons les dangers de ces infidelitez, nous y verrons une Pieté fidele pour les vaincre; fidele dans ſes mœurs, fidele dans ſes charges, fidele dans ſa profeſſion.

Certes en quelque eſtat que ſoit vn Chreſtien, il a beſoin pour eſtre Saint d'exercer une Pieté extremement fidele, ſoit pour ſatisfaire pleinement aux obligations de l'Evangile, ſoit pour s'acquiter exactement des promeſſes qu'il a faites au Bapteſme, & qu'il a mille fois renouvellées dans les autres Sacremens. C'eſt pourquoy le Sauveur loüe particulierement la fidelité dans

ſon ſerviteur, dont il fait luy-meſme l'Eloge : *Quis putas eſt fidelis ſervus.* Mais il faut avouer que jamais cette double vertu ne paroiſt avec un éclat ny plus heroique ny plus glorieux, que lors qu'elle conſerve l'innocence & la pureté des mœurs au milieu de la Cour, & parmy les impietez & les infidelitez qui y ſont ſi ordinaires. La raiſon ſe prend de deux ſortes de dangers qui ſe trouvent dans cét eſtat. La premiere regarde tous les vices en general ; la ſeconde regarde particulierement la vanité & l'ambition, dont les tentations y ſont & ſi communes & ſi preſſantes, qu'il eſt impoſſible de les éviter, & tres-difficile de les vaincre. S. Chryſoſtome eſtime, que ce n'eſt pas vn moindre miracle de voir vn homme qui conſerve la Pieté dans la Cour, que de voir les trois enfans dans la fournaiſe de Babylone vivre au milieu de ces feux, ſans reſſentir la moindre atteinte de leurs flammes ? Comment ſe fait ce miracle ? C'eſt qu'un Ange reſide au milieu de cette fournaiſe ardente, comme ſur vn thrône éclatant, où d'une main il ſuſpend l'activité de cet element, & de l'autre il donne aux corps de ces Saincts une certaine force victorieuſe de ſon impreſſion ; quand meſme il euſt agy ſur ces matieres. C'eſt à ces meſmes conditions que M. DE MEAVX entra dans la Cour, par la neceſſité de ſes emplois, & qu'il y vécut ſaintement par vn miracle de la grace. Ah ! c'eſt que Ieſus-Chriſt, qui eſt l'Ange du Teſtament, attiré par ſa Pieté, reſidoit au milieu de ſon cœur par ſa protection & par ſes graces. D'une main, pour ainſi parler, il écarte les occaſions des pechez, & les empeſche d'eſtre ſi dangereuſes ; de l'autre, il donne à ſa volonté une

Matth. 24.

certaine vigueur ferme & cõſtante pour en combattre les attaques, & pour demeurer inviolable au milieu des mauvais exemples qui frappent ſes yeux, & parmy les maximes pernicieuſes qui peuvent corrompre ſon eſprit. Car c'eſt encor vn déreglement de la Cour; on y eſt vicieux par maxime : mais le plus dangereux principe, & qui a une influence plus maligne & plus generale pour produire la corruption & l'infidelité des mœurs, eſt celuy que remarque ſaint Gregoire de Nazianze, décrivant la vie des Courtiſans de ſon temps : *Quod fidem attinet, utramque in partem parati colentes temporum, non Dei leges.* Voila quelle eſt leur fidelité ; ils ſont toujours également preſts pour ſouſtenir la vertu & le vice, ils ſuivent les loix des temps, non pas celles de Dieu. Comme s'il diſoit, qu'ils accommodent les maximes de la conſcience à la difference des ſaiſons ; qu'ils en reglent la conduite par la complaiſance qu'ils rendent aux volontez & aux exẽples des Grands, aux eſperances de la faveur, aux conſiderations de l'intereſt : & non pas par les principes de l'Evangile, ny par les lumieres de la Foy, ny par l'eſperance de la gloire. Abominable maxime ! qui cauſe non ſeulement les déreglemens & les infidelitez dans les mœurs, mais qui en rend le remede preſque impoſſible ; dont neantmoins M. DE MEAVX, avec la grace de Dieu, c'eſt heureuſement garenty, vivant aſſez long-temps dans la Cour ſans en prendre les vices, gardant toûjours une pieté & une fidelité également incorruptible au milieu de ces tentations d'inconſtance & d'infidelité. Semblable à peu prés aux Eſtoiles qui vont toujours d'vn meſme train,

Greg. Naz. orat. 27.

& qui gardent vn ordre eternellement conſtant, quoy que l'air au deſſous d'elles ſoit agité de mille tempeſtes, & qu'il ſouſleve inceſſamment des vapeurs qui devroient apparemment troubler ou obſcurcir leurs lumieres.

Mais ce qui augmente la gloire de cette pieté ſi fidele, c'eſt qu'elle triomphe particulierement de la vanité & de l'ambition, qui eſt proprement le vice de la Cour, & dont les dangers y ſont & plus grands & plus inévitables. Les autres vices ont quelque choſe de lâche & de honteux, qui ſemble choquer le courage & la generoſité des Grands, d'où viént qu'ils paroiſſent plus difficilement en public, & qu'on en void plus rarement des exemples : Mais l'ambition, quoy que coupable en elle-meſme, porte je ne ſçay quel caractere de grandeur, qui la fait paroiſtre non ſeulement legitime, mais en quelque façon glorieuſe : elle affecte quelque imitation de la ſouveraineté de Dieu, c'eſt le peché des Anges, & on l'appelle le vice des Grands : ce qui fait qu'elle ſe produit avec pompe à la Cour, & que, comme toutes choſes y ſervent à la faire paroiſtre, elles concourent auſſi à la perſuader. O Dieu ! qui pourra garentir vn cœur Chreſtien de ces tentations éclatantes, de ce demon du midy, de ce grand jour que craignoit le Prophete Roy, quand il diſoit : *Ab altitudine diei timebo*, je ne craindray pas la puiſſance de mes ennemis, ny la force de leurs armes, le ſujet de mon apprehenſion eſt le grand jour qui m'environne, c'eſt celuy de ma dignité & de ma fortune, dont les rayons paroiſſans à mes yeux, pourroient allumer dans mon ame des paſſions contraires à mon Pſal. 55.

devoir. Ce ſera la Pieté de M. de MEAVX qui reſiſtera fidelement à ces lumieres dangereuſes, qu'il rencontre dans la Cour. Il y eſtoit conſiderable non ſeulement par ſa Naiſſance, mais par la charge de Premier Aumônier du Roy, qui luy donnoit vn rang ſi illuſtre; Encore pour ſoûtenir avec plus de décence la gloire de cét employ, il fut conſacré ſous le titre d'Archevêque de Corinthe. Que fait-il cependant au milieu de ces dignitez? Il pratique au dedans ce que ſaint Auguſtin conſeilloit à une perſonne de la Cour: Aug. ep. 199. *Poſſis habere in ſuperbo cultu cor humile.* Il garde ſous ces pompeux ornemens vn cœur parfaitement humble, c'eſt à dire fidele, & qui n'arreſte en luy-meſme aucun rayon de cette gloire qui l'environne de tous côtez, pour la raporter & la rendre toute entiere à Dieu, d'où elle procede. Et non content de pratiquer cette fidelité au dedans, il la produit au dehors dans cette modeſtie exemplaire qu'il garda toujours avec l'edification de toute la Cour; juſque-là qu'ayant eſté apres élevé à l'Epiſcopat, il ne voulût pas prendre le rang que luy donnoit ſa premiere conſecration & ſa qualité d'Archevêque, ſe ſouvenant que la croix qu'il portoit ſur ſa poitrine devoit agir dans ſon cœur, que cette marque de l'humilité de Ieſus-Chriſt, ne devoit pas eſtre le ſujet ny l'occaſion de la vanité d'un Evêque; & que la veuë de cét ornement l'obligeoit à pratiquer une pieté fidele pour le devoir de ſes mœurs, & puis encor pour l'exercice de ſes charges.

C'eſt vn Principe de Morale, de Politique, & de Religion, qu'il faut qu'un chacun faſſe ſon meſtier, & qu'il s'acquitte fidelement des charges

&

& des emplois où il eſt engagé par ſa naiſſance, ou eſtably par ſon propre choix. Cette eſpece de fidelité appartient à la Morale, parce qu'vne grande partie de la vertu des Hommes conſiſte à remplir le devoir de leurs charges. Elle eſt importante à la Politique, parce que le bõheur & la gloire des Eſtats & des Republiques reſulte de cette fidelité des particuliers. Enfin elle regarde la Religion, parce que la Providence de Dieu ayant eſtably les offices & les charges dans le monde, elle veut que ceux qui y sõt appellez s'en acquittent dignement: Ils le doivent faire par des motifs ſurnaturels, & par les Principes du Chriſtianiſme. Mais cét ordre ſi neceſſaire dans le monde, eſt renverſé dans la Cour, ou perſonne preſque n'y fait le meſtier qu'il doit, & tout le mõde fait celuy qu'il ne devroit pas faire. Croiriez-vous bien que ce dereglement s'eſtend meſme ſur les Eccleſiaſtiques, ſoit qu'ils n'eſtiment pas aſſez leur condition, ſoit qu'ils iugent les autres emplois plus éclatans & plus propres à contenter leur ambition. Saint Bernard dans vne excellente lettre qu'il écrit à Suger Abbé de S. Denys, ſe plaint de ce qu'vn Seigneur nommé Etienne, qui eſtoit Archidiacre, Doyen, & Prevoſt en diverſes Egliſes, eſtoit encore grand Senechal, avec l'authorité des deux offices de Grand Maiſtre de la Chambre du Roy, & de Conneſtable: *Quid hoc monſtri eſt vt cum Clericus & miles ſimul haberi velit, neutrum ſit?* N'eſt-ce pas vn monſtre, qu'il veüille paroiſtre enſemble Eccleſiaſtique & homme de Guerre, & qu'il ne ſoit ny l'un ny l'autre; Et apres avoir exageré l'abus qu'il y avoit de voir vn Diacre ſervir a la table du Roy, & comman-

Bern. ad Suger. Abb. S. Dion. ep. 72.

der à la teſte des Armées;il adioûte à noſtre ſujet,que cét homme confond tout à fait l'ordre, & qu'il abuſe de l'un & de l'autre de ces offices : *Confundit penitus ordines,& utroque officio delicate ſatis abutitur.* Mais ce que ce grand Saint a dit de la Cour de ſon temps, ſe peut appliquer à proportion à ce qui ſe paſſe dans le noſtre, où il ſe trouve des Eccleſiaſtiques qui confondent aiſément les bornes de leur eſtat, & qui au lieu de s'occuper à leurs emplois,ſe meſlent dans les intrigues qui les choque.

Ah que noſtre illuſtre Aumoſnier eſtoit eſloigné de cet humeur de cõfuſion & de deſordre?Il croyoit qu'une grande partie de la fidelité qu'il devoit à Dieu & à ſon Prince,eſtoit de s'acquiter dignement de cet employ,&, comme parle ſaint Paul,de remplir ſon miniſtere: *Miniſterium tuum imple.* Il renonce entierement à toutes les intrigues de la Cour, qui eſtoient alors aſſez communes, pour ne ſe meſler que de ſon office,& c'eſt par ces ſeules actions de Pieté & de fidelité qu'il s'eſt rendu reconnoiſſable pendant le temps qu'il y a vécu. Il rencontra de grandes & de glorieuſes occaſions d'exercer cette belle charge de Premier Aumoſnier du Roy. Il eut l'honneur de Baptiſer de ſa main noſtre incomparable Monarque Louis quatorzieſme Dieu donné, & de luy conferer dans ce Sacrement la premiere grace du Chriſtianiſme, ouvrant à meſme temps la porte de l'Egliſe à celuy qui en devoit eſtre le Fils aiſné,donnant le nom de Chreſtien à celuy qui par le caractere propre de ſa Royauté, porte le titre de Tres-Chreſtien. Il luy adminiſtra quelque temps apres le Sacrement de Con-

1. Tim. 4.

firmation, répendant ainſi dans ſon ame cette onction ſecrette de la grace, qui fortifie ſon courage Royal pour la défenſe de la Foy. C'eſt par l'application de ces Sacremens qu'il a contracté de tres-glorieuſes alliances avec la ſacrée perſonne du Roy, qui font qu'il l'a pû appeller ſon fils dans l'ordre Spirituel, & qu'il aura toûjours une excellente part dans toutes les actions de pieté que ce grand Prince fera, en conſequence des graces qu'il a receuës par ſon miniſtere. Mais s'il a contribué à faire naiſtre le Fils dans l'Egliſe Militante ſur la terre, il coopera d'un autre coſté à faire vivre Louis le juſte ſon Pere dans l'Egliſe Triomphante, qui regne dans le Ciel; puis qu'il aſſiſta ce Prince à la mort, & qu'il luy adminiſtra les Sacremens neceſſaires à ce dernier combat. Ce ne fut pas tant une occaſion que lui preſenta le devoir de ſa charge, comme un effet de l'eſtime que le feu Roy faiſoit de la pieté de M. DE MEAUX, & de la confiance qu'il avoit en luy, dont il luy donna ce dernier témoignage, qu'il volut mourir entre ſes mains. Ie ne dis pas cecy pour le loüer des choſes qui ſont hors de lui, & qui ſemblent plûtoſt des rencontres du bonheur & des ſuites de ſa dignité, que des effets de ſa vertu. Mais c'eſt premierement pour faire voir à tout le monde avec quelle Pieté & quelle fidelité il s'eſt acquitté de ſes emplois, & que dans l'exercice de ſa charge il a acquis plus de gloire, que l'ambition ne luy en euſt pû promettre par d'autres moyens, puis qu'on dira toûjours de luy, qu'il a cõtribué à donner à ces deux Rois, deux differentes Couronnes; celle de la grace à l'un, & celle de la gloire à l'autre : couron-

nant ainſi par reflexion en luy meſme cette pieté fidele qui en a eſté le Principe, & qui avec les devoirs de ſa charge, a remply encore les obligations de ſa Profeſſion.

Je ſçay bien que la Profeſſion Eccleſiaſtique enveloppe pluſieurs devoirs qui demandent une pieté & une fidelité non commune; mais le premier & le principal regarde l'obligation d'entrer ſaintement dans les dignitez & dans les Prelatures de l'Egliſe. Car outre que ces commencemens ſont importans par eux-meſmes, & que la conduite de la vie de ceux qui ſont eſlevez à cet eſtat, dépend ordinairement de ces Principes; Nous pouvons adjoûter que Jeſus-Chriſt, qui veille ſur ſon Egliſe, a une particuliere Providence pour ce qui regarde l'entrée de ces dignitez, afin que perſonne n'y entre que par ſes ordres: *Diligit Dominus portas Sion ſuper omnia tabernacula Iacob.* Il aime les portes de Sion par-deſſus tous les Tabernacles de Jacob. Il ne ſe met pas beaucoup en peine, pour ainſi parler, de la maniere avec laquelle on entre dans les charges ſeculieres, il ſouffre que l'intereſt & la paſſion preſide aux portes de ces tabernacles; mais il garde avec ſoin & amour les portes de ſon Egliſe. Il ne peut ſouffrir que des eſprits eſtrangers & prophanes ſe meſlent d'introduire les hommes dans ce Sanctuaire, il faut que ſon Eſprit divin, pour ſanctifier entierement l'entrée dans ces dignitez, s'y trouve comme en trois eſtats; au commencement, à la fin, & au milieu de toute cette conduite. Il doit ſe trouver au commencement pour donner la vocation à cet eſtat, puis que perſonne n'y doit aſpirer que par le mouvement de

Pſ. 86.

la grace, & ſans y eſtre appelé par celuy qui connoiſt les cœurs & les talens des hommes, & qui ſçait par quelles routes il faut conduire la Predeſtination des Saints, ſuivant l'avis de S. Paul: *Nec quiſquam ſumit ſibi honorem, ſed qui vocatur à Deo tãquam Aaron.* Il faut en ſecond lieu, qu'il ſe place à la fin de ſes actions, pour inſpirer les intentions correſpondantes à la ſainteté de ces miniſteres: Car il ne faut pas que l'ambition ou l'intereſt pouſſe indiſcretemẽt les Eccleſiaſtiques à ces dignitez, qu'ils ne doivent accepter que pour la gloire de Dieu, & pour le ſervice de ſon Egliſe. Mais enfin, ce meſme eſprit ſe doit trouver au milieu de cette conduite, pour en conſacrer les moyens, afin que jamais on ne prenne, pour y arriver, que des voyes legitimes. O Dieu! que l'Egliſe ſeroit heureuſe, ſi cet ordre eſtoit gardé! Mais helas! il arrive ſouvent que ces loix ſont violées par la corruption des Cours, & par le déreglement de leurs maximes. Ce n'eſt pas toûjours l'Eſprit de Dieu qui appelle les Eccleſiaſtiques à cet eſtat, c'eſt ſouvent l'eſprit du monde qui preſide à ces deſſeins: Ce ſont les paſſions intereſſées qui allument les flambeaux pour les conduire aux Autels. Ce n'eſt pas toûjours pour des motifs ſurnaturels qu'on s'engage dãs l'Egliſe; c'eſt ſouvent pour des intentions purement humaines, pour y trouver des eſtabliſſemens avantageux, ou l'agrandiſſement des familles. On n'y arrive pas toûjours par des moyens legitimes ou ſaints, comme par les voyes du merite & de la vertu; Dieu veüille qu'on ne renouvelle pas les pactes ſacrileges de cet Hereſiarque, qui crût que le ſaint Eſprit ſe pouvoit Hebr. 5.

achepter avec de l'argent,& que les dons de Dieu tout indépendant qu'il eſt, pouvoient eſtre aſſuiettis aux loix ordinaires de nos commerces.Mais il ne faut pas s'imaginer que ce crime cõſiſte ſeulement à donner de l'argent pour avoir des benefices, il y a des ſimonies plus delicates : des ſimonies d'ambition, des ſimonies d'intrigues, des ſimonies de lâcheté, quand par des indignes complaiſances on monte à ces dignitez. C'eſt contre ces Prophanateurs du Temple que nous pouvons employer ce que diſoit S.Iſidore de Damiette à un ſemblable ſuiet : *Homo prophane, propha:o modo ſacerdotiũ acquiſiviſti.* Vous avez acquis une dignité ſainte & ſacrée, par un moyen prophane & criminel, & vous avez prophané en quelque façon la ſainteté de cette charge.

Iſidor. Peluſ. lib. 1. ep. 111.

Ah belle Ame ! que vous aviez bien d'autres ſentimens ſur ce ſuiet! Vous aviez trop de pieté & de fidelité pour conſentir iamais à de ſi lâches & de ſi ſacrileges commerces. Tout le monde ſçait comment il eſt entré dans les dignitez de l'Egliſe: nous allons voir bien-toſt comme il les a poſſedées pour tirer de la conduite de ſa vie dans cet eſtat, quels en ont eſté les commencemens & les principes. Mais ie ne puis finir ce point ſans en produire un exemple. On voulut traiter avec luy de l'Evéché de Meaux, qu'il eut aprés par d'autres voyes, & puis de l'Archeveché d'Aix, à condition qu'il donneroit certaine recompenſe. Il crut que ces moyens n'eſtoient pas aſſez purs, & qu'ils avoient quelque choſe du commerce que l'Egliſe deffend, il refuſa ces dignitez à ces conditions,& ne voulut pas monter par ces degrez ſur le thrône. Ie ne diſpute pas ſi ſon ſcrupule eſtoit

bien fondé, & si ces pactes sont legitimes : mais toûiours ces précautions montrent qu'il avoit un fonds de pieté tres-solide,& une fidelité bien delicate, qui luy faisoit apprehender les moindres ombres d'un vice qui pouvoit choquer la saintеté de sa profession. Faut-il s'étonner si la bonté ou la iustice du Roy recompensa sa vertu de l'Evesché d'Auxerre, dont il fut premierement pourveu, & puis de celuy de Meaux. Ou bien disons mieux, que la providence de Dieu, dont il avoit ainsi soustenu les interests, l'appelle à ces eminentes dignitez de l'Eglise, afin qu'ayant pratiqué une pieté iuste sur les Tribunaux, une pieté fidele dans la Cour, il exerce enfin une pieté charitable sur le thrône Episcopal,qui est le troisiéme Theatre de sa gloire,où nous l'allons regarder dans la troisiéme partie de ce discours.

III. Part.

C'est principalement aux Evesques que S. Paul adresse cette exhortation en la personne de Timothée : *Exerce teipsum ad pietatem.* C'est sur le thrône Episcopal que la pieté doit paroistre avec éclat:mais elle se doit produire singulierement en qualité de charitable. Pourquoy cela ? parce que les Evesques sont les Lieutenans de Iesus-Christ dans la conduite de son Eglise ; ils doivent donc estre animez de son Esprit, qui n'est autre que cette charité infinie, qui pour luy faire porter dignement la qualité de Pasteur & d'Evesque de nos ames, l'a fait mourir pour ses brebis.Ils sont d'ailleurs les successeurs des Apostres,il faut donc qu'ils participent à ce feu divin que le S. Esprit alluma dans leurs cœurs, pour s'acquiter fidelement de leur ministere. Ils sont enfin les instrumens de la providence de Dieu pour le salut

Ioan. 20

des peuples ; il eſt donc important qu'ils aiment leurs intereſts,&qu'ils ſoient ſenſibles à leurs miſeres,pour la conſideratiõ de celui qui leur a donné cette commiſſion. C'eſt pourquoy le Sauveur preparant S. Pierre à ces fonctions , luy demande s'il a de l'amour pour luy: *Simon Ioannis amas me?* Pour faire entendre à tous ceux qui ſuccederont ou qui participerõt à l'Epiſcopat de S.Pierre,qu'ils doivent porter ſur le thrône cette diſpoſition de cœur comme neceſſaire à leur Charge. Mais vous remarquerez qu'il luy fait trois fois la meſme demande: C'eſt pour exprimer ces trois differentes eſpeces de charité que doit avoir un Eveſque,qu'il doit répandre ſur trois ſortes d'obiets,& dans leſquels il doit regarder & aimer ſon Maiſtre. Ieſus-Chriſt ſe trouve en trois ſuiets: dans l'Egliſe en general,comme ſon Epoux ; dans les corps des Pauvres, comme leur Chef;dans les ames des Chreſtiens , comme leur Redempteur: *Petre amas me ?* Il faut qu'un Prelat repande ſa charité ſur l'Egliſe, ſur les corps des Pauvres, ſur les ames des Chreſtiens. Sur l'Egliſe , pour travailler à ſa gloire & à ſon ornement:ſur les corps des Pauvres , pour travailler à leur ſoulagement: ſur les ames des Chreſtiens, pour travailler à leur ſalut. Mais avec cette reflexion de Foy & d'Amour qu'il aime Ieſus-Chriſt dans tous ces ſuiets, où il eſt intereſſé luy-meſme. C'eſt avec ces trois flambeaux, dans le cœur & à la main , que noſtre Prelat entre premierement dans l'Eveſché d'Auxerre , & puis dans celuy de Meaux , pour y exercer cette pieté charitable que le Sauveur demandoit de luy , travaillant excellemment à la gloire de l'Egliſe , qu'il lui avoit miſe entre les mains : au ſoulagement des pauvres , qu'il avoit

Ioan.21

recommandé à ſes ſoins : au ſalut des ames qu'il avoit confié à ſa conduite.

Certes, comme c'eſt entre les mains des Prelats que le Sauveur confie ſon Egliſe, qui eſt ſon Eſpouſe, l'objet de ſon amour,& la conqueſte de ſon ſang, ce doit eſtre auſſi un de leurs ſoins de luy procurer la gloire correſpõdante à cette qualité, & de luy conſerver ou donner les ornemens qui peuvent la rendre agreable aux yeux de ſon Eſpoux, & conſiderable à ceux des hommes. Or un des plus beaux ornemens qu'elle puiſſe avoir en cet eſtat,& qu'elle ſouhaite davantage,eſt ſans doute la décence qu'elle doit garder dans l'office divin, & la majeſté qu'elle doit montrer dans ſes ceremonies. Pour trois raiſons;La 1. ſe prend du coſté de Dieu, parce qu'encore bien que la principale partie du culte que les hõmes doivent rendre à ſa Majeſté, conſiſte dans les actes interieurs de leurs eſprits;il n'appartiẽt neãtmoins à la Religion de l'honorer par des témoignages ſenſibles, qui marquent les ſentimẽs du cœur,&qui par des hommages propres du corps, luy aſſujettiſſent cette partie viſible d'eux-meſmes. Ainſi il eſt important que ces ceremonies ſoient reglées pour cette fin,afin d'exprimer fidelement la pieté interieure des hommes, & de rendre à Dieu un culte qui ſoit digne de luy. La 2. raiſon ſe tire des intereſts de l'Egliſe, parceque la majeſté de l'office divin ſert beaucoup non ſeulement à ſa beauté, mais encore à ſa defenſe. Il contribuë à ſa beauté, parce qu'elle en eſt plus agreable aux yeux des hommes & de Dieu. Mais il ſert en quelque façon à ſa defenſe, parce qu'un des argumens de la verité de l'Egliſe, contre

les attaques des Heretiques, peut-eſtre la dignité de ſes ceremonies, qui ne ſe trouvant pas parmy eux, fait voir qu'ils n'ont pas dãs leurs Sectes la perfection du culte divin que demande toute veritable Religion. Tellement que nous pouvons appliquer à ce ſujet ce que l'Eſpoux dit aux Cãtiques: qu'on verra dans ſon Eſpouſe des chœurs de muſique & des armées: *Quid videbis in Sulamite, niſi choros caſtrorum.* Ces ceremonies ſõt des ornemens pour l'embellir, & des armées pour la défendre. Mais la troiſieme raiſon regarde l'intereſt des hõmes. Car cõme ils ſe gouvernent ordinairement par les ſens, ils ſont excitez à la pieté par ces ſenſibles ceremonies. Et ne ſçavons-nous pas ce que S. Auguſtin écrit de luy-mẽme, qu'il eſtoit ſenſiblement touché par les chãts de l'Egliſe, juſques à verſer des larmes pendant l'office divin: *Quantum flevit in hymnis & canticis tuis ſuaue ſonantis Eccleſiæ tuæ vocibus commotus acriter.*

Cant. 7.

Aug. lib. 9. Conf. cap. 6.

Ce fut par ces importantes raiſons que noſtre Illuſtre Prelat s'occupa ſingulierement à regler l'office divin, ſuivant l'vſage de Rome: non ſeulement pour montrer par cette vniformité, la liaiſon qui doit eſtre entre les Egliſes particulieres & l'Egliſe Romaine: mais parce que les ceremonies qui s'y pratiquent ont plus de décence & de gravité pour exprimer ou pour exciter la devotiõ des peuples. Eſtant Doyen de Noſtre-Dame de Paris, il contribua beaucoup par ſes ſoins à donner à l'office divin cette derniere perfectiõ qu'il y a maintenant dans cette Egliſe, qui merite qu'on diſe à ſa gloire, qu'il n'eſt point de lieu dans le monde Chreſtien où il ſe faſſe avec vne majeſté ny plus auguſte ny plus exemplaire. D'abord

qu'il fut fait Eveſque d'Auxerre,il s'occupa particulièrement à regler les ceremonies de cette Egliſe;qui avec le fruit des ſoins qu'il a éployez pour ce ſujet,conſerve ſi cherement la memoire de ſes bienfaits & de ſes exéples, que ce venerable Chapitre,incontinent apres ſa mort, reſolut, par vne deliberation Capitulaire,de faire vn Service ſolemnel pour luy, avec vne Oraiſon Funebre,pour honorer ſa memoire.Mais c'eſt principalemét dãs cette Egliſe de Meaux où il à travaillé à loiſir pour luy dõner cet ornemẽt,ſi importãt & neceſſaire.En quoy il a reüſſi avec vn ſuccés d'autant plus avantageux,qu'il a rencontré dans cet illuſtre Chapitre, de tres-excellentes diſpoſitions, pour ſecõder les mouvemens de ſa pieté;non ſeulement dans ce deſſein particulier,mais dans tout ce qu'il a entrepris pour le bien de ſon Dioceſe *Apoc.* 21. I'ay veu,dit S.Iean,la nouvelle cité de Ieruſalem qui deſcendoit du Ciel comme vne Eſpouſe, que Dieu avoit preparée & ornée, pour la rendre agreable à ſõ Eſpoux.Quelle eſt cette nouvelle cité!C'eſt cette Egliſe de Meaux,qui a eſté renouvellée par les ſoins de ce Prelat,& qui a receu de ſa main,comme de nouveaux ornemens, la maieſté de l'office divin,& des ceremonies qu'elle obſerve,& qui la rendent plus belle aux veux du Sauveur.Elle deſcend du Ciel,parce qu'il a procuré ce changement par le ſecours de la grace,& par le mouuement de ſa pieté,qui la fait remonter vers le Ciel,d'où elle eſt ainſi deſcenduë,en la preſẽtãt à Ieſus-Chriſt pour toucher ſenſiblemẽt ſõ cœur par les prieres qu'elle fait, & par les loüanges qu'elle chante à ſa gloire,avec ces excellentes diſpoſitions.

Et ce avec d'autant plus d'efficacité & d'a-

gr[illegible]ement, qu'à meſme temps qu'il procure à l'Egliſe ces ornemens, il travaille d'un autre coſté au ſoulagement des Pauvres, qui ſont les membres vivans du Sauveur, ou il reſide moralement comme Chef, dont il ſouffre en quelque maniere les neceſſitez, comme il reçoit auſſi les ſecours & les aumoſnes qu'on leur donne : ſuivant le pacte qu'il en a fait; & l'aſſeurance qu'il en a dõnée: *Quandiu feciſtis vni ex his fratribus meis minimis, mihi feciſtis.* C'eſt le ſecond devoir de la Pieté, & de la charité des Eveſques, dans lequel conſiſte leur gloire, comme dit ſaint Ieroſme : *Gloria Epiſcopi eſt paupertũ inopiæ providere:* L'hõneur d'vn Eveſque n'eſt pas de poſſeder cette dignité & les grandes richeſſes qui l'accompaguent, mais d'employer vne partie de ces biens au ſoulagement des Pauvres. Et cette importante obligation procede de trois principales ſources; de la nature de l'Epiſcopat, de ſa fin, & de la qualité des revenus qui ſont attachez à cette charge. 1. Les Eveſques ſont obligez, par la nature de leurs dignitez, de faire des aumoſnes, non ſeulement pour donner ces exemples de charité, mais parce qu'en cette qualité ils ſont eſtablis de Dieu pour eſtre les Peres & les Paſteurs de leurs peuples, comme le Sauveur dit à ſaint Pierre : *Paſce agnos meos.* Or comme les hommes ſont compoſez de deux differentes parties de l'ame & du corps, ils ſont auſſi ſujets à deux ſortes de neceſſitez; aux neceſſitez corporelles, aux neceſſitez ſpirituelles. Il appartient donc à la charité & à la pieté des Prelats, de leur procurer ce double ſecours; & ils ſe doivent perſuader que c'eſt à eux que Dieu adreſſe ce commandement par

Matth. 25.

Hier. l. 2. ep. 12.

la bouche du Prophete : *Tibi derelictus eſt pauper, orphano tu eris adjutor.* C'eſt à vous que Dieu recommande le ſecours de la vefve, c'eſt ſur vous qu'il ſe repoſe du ſoulagement de l'orphelin. Vous eſtes deſtinez pour eſtre dans ces occaſions les ſupplémens de ſa Providence, vous en avez & la cómiſſió & les moyés dãs la qualité de vos charges. 2. D'ailleurs encore, la fin meſme de l'Epiſcopãt, qui n'eſt autre que le ſalut des ames, oblige ceux qui ſont élevez à cette dignité, d'exercer, comme par eſtat, cette pieté charitable. La raiſon en eſt, parce qu'il arrive ſouvent que les aumoſnes corporelles ſont des moyens neceſſaires pour le bien ſpirituel & pour le ſalut de ceux à qui elles ſont faites. Helas! combien y a-t'il tous les jours de malheureux que la pauvreté rend coupables, qui ſe portent à des extremitez vicieuſes pour avoir dequoy ſoulager leurs neceſſitez ? Vne aumoſne dãs ces occaſions pourroit prévenir leurs crimes & leur malheur, en ſoulageant leur indigence: A qui appartient-il de donner ce ſecours aux neceſſitez du corps, ſinon à ceux qui doivent veiller pour le ſalut des ames de ces miſerables, & qui en doivent rendre compte vn jour devant le Tribunal de Ieſus-Chriſt, qui les avoit confiées à leurs ſoins, comme dit l'Apoſtre: *Ipſi enim pervigilant, quaſi rationem pro animabus veſtris reddituri.* Pſal. 9. Heb. 13.

Mais enfin, la 3. ſource de cette obligation ſe prend de la qualité des revenus qui ſont attachez à ces dignitez Eccleſiaſtiques, & qui doivẽt eſtre employez à ces vſages de charité. Il eſt vray que tous les Chreſtiens qui ont des commoditez, ſont tenus, chacun ſuivant ſon pouvoir, à faire quel-

ques aumoſnes, par les maximes generales du Chriſtianiſme; mais il faut adioûter que les Prelats y ſont particulierement obligez par la nature meſme des richeſſes qu'ils poſſedent, qui ſont des choſes ſacrées par elles-meſmes, que les Peres appellent le patrimoine de Ieſus-Chriſt, & qui ſont deſtinées eſſentiellement pour le ſoulagement des Pauvres de leurs Dioceſes. Pourquoy cela? Parce que l'Egliſe, qui eſtoit pauvre au commencement, n'a eu apres ces grands revenus que par la liberalité des Princes Chreſtiens, & par la pieté des Peuples, qui ont appoſé cette condition à leurs fondations qu'vne partie de ces biens ſeroient employez au ſecours des pauvres des lieux où les Benefices ſont fondez. D'où les Peres & les Theologiens tirent ces conſequences; que les Eveſques ſont obligez de dõner vne partie de leurs revenus en aumoſnes, non ſeulement par charité, mais encore à titre de iuſtice; qu'ils ne ſont proprement que les Oeconomes & les diſpenſateurs de ſes biens, comme diſoit ſaint Auguſtin: *Si privatim quæ nobis ſufficiant poſſidemus, non ſunt illa noſtra, ſed pauperum quorum procurationem quodammodo gerimus.* Et qu'enfin les Pauvres ont vn veritable droit ſur ces reuenus deſtinez à leur ſoulagement, & qu'ils peuvent ſe ſervir de ces paroles que ſaint Bernard leur fait dire à quelques Eveſques de ſon temps: *Noſtrum eſt quod effunditis, nobis crudeliter ſubtrahitur quod inaniter expenditis.* C'eſt à nous qu'appartiennent les richeſſes que vous dépenſez inutilement, & vous nous oſtez avec cruauté ce que vous employez pour cõtenter voſtre vanité & vôtre luxe.

Auguſt. ep. 50.

Epiſt. 42. ad Henr. Arch. Senonenſem

Mais ce n'a pas eſté contre M. DE MEAVX que

les Pauures des Dioceſes qu'il a gouvernez ont peu faire ces accuſatiõs ou ces plaintes: Il cõnoiſſoit trop bien la nature de ſa dignité, la fin de ſa charge, la qualité de ſes reuenus, pour manquer à ce devoir de charité & de pieté ſi preſſant & ſi raiſonnable. On peut dire en verité qu'il n'y a point eu de neceſſitez en ces lieux, pendant le temps qu'il en a eſté Eveſque, qu'il n'ait tâché de ſoulager par ſes ſoins & par ſes aumoſnes; & que ſa charité a reſſemblé au Soleil, qui ne ſecourt pas ſeulement les parties viſibles de l'Vnivers, mais qui porte les influences de ſa chaleur iuſq'au fonds des abyſmes & dans le creux des rochers. Il y a des neceſſitez publiques & viſibles à tout le monde, comme celles des Pauvres qui ſouffrent dans les Hoſpitaux, ou des Peuples que le malheur du temps a rendus aſſez communement miſerables. Qu'a fait ce charitable prelat ; tout le monde a veu qu'il a donné vne grande partie de ſes biens à ces lieux deſtinez au ſoulagement des miſeres publiques. Et ne ſçait-on pas avec quel ſoin il a travaillé pour ſoulager ſes ſuiets d'vne grande partie des Tailles, dont ils eſtoient opprimez; Ce n'eſt pas aſſez d'y employer ſon credit & ſon authorité, il fait ſervir à ce deſſein les revenus qu'il avoit retirez de ſes ſujets meſmes. On trouue preſque par tout vne ſeconde eſpece de neceſſité, qui pour eſtre cachée & inconnuë, ne merite pas moins de compaſſion. Telles ſont les incommoditez des Pauvres honteux, qui ſont affligez de deux ſortes de maux, dont l'vn intereſſe leur fortune, & l'autre leur honneur; le premier eſt la Pauureté, & le ſecond la Honte, qui les empeſche d'auoüer leur mal, & d'en demander le

remede. Mais il n'eſt point de miſeres qui puiſſent ſe derober à la charité de ce Prelat: elle a des yeux pour les découurir en quelque lieu de ſon Dioceſe quelles ſe cachent,& des mains pour les ſecourir:d'vn ſeul coup il ſoulage leur pauvreté & leur honte;leur pauvreté,par les auſmones qu'il leur donne ;leur honte,par la maniere de les dõner: Il previent la voix de leurs miſeres, eſtablit vn ordre de charité pour les ſecourir , ſans qu'ils ayent la peine & la confuſion de le demander. Mais enfin,on peut remarquer un troiſiéme genre de miſeres,qui ſortent de l'ordre Ciuil & Moral, & qui appartienr à l'ordre ſurnaturel de la grace, comme ſont celles qui mettent les Pauvres en danger de commettre quelque peché pour prévenir ou pour ſoulager leur indigence. Ah! c'eſt à cet important exercice de charité & de pieté que noſtre grand Eveſque employe ſes ſoins; c'eſt par ce principe qu'il a donné ſi ſouvent aux familles incommodées de quoy marier les filles , à qui la pauvreté pouvoit faire courir riſque de leur honneur : Et dequoy mettre en meſtier des enfans,que l'oiſiveté eut pû rendre coupables; conſacrant ainſi ſes revenus aux emplois de cette excellente vertu,&les rendant doublement par cet vſage le patrimoine & le threſor de Ieſus-Chriſt;ſuivant l'admirable penſée de S. Ambroiſe, qui parlant des vaiſſeaux ſacrez qu'il avoit eſté contraint de vẽdre pour avoir dequoy rachepter les Chreſtiens des mains des Barbares, où ils eſtoient en danger de perdre la Foy , dit ces belles paroles: *Verè vaſa illa pretioſa , quæ redimunt animas à morte. Ille verus theſaurus Domini,qui operatur quod ſanguis Domini.* C'eſt maintenant

Ambr. l.2.off. cap. 28.

tenant qu'ő peut dire que ces vaiſſeaux ſont preſent, puis qu'ils ſervent à delivrer les ames de la mort. Ces calices peuuent eſtre juſtement appellez, le threſor de Ieſus-Chriſt, puis qu'ils operent en quelque maniere, ce qu'a operé le ſang du Sauveur; en ce que par vne eſpece de redemption anticipée, ils empeſchent les Chrêtiens de tomber dans le peché. Voila l'employ que M. DE MEAUX à fait des richeſſes de l'Egliſe;& i'ay cet avantage dans ce Diſcours, que je parle devant des Perſonnes qui ont tous eſté les témoins,& quelques-vns les ſujets de ſa Pieté charitable. Et quand les hommes garderoient le ſilence, les Pauvres des Hoſpitaux prendroient des voix pour le dire. Mais il ne faut que conſulter ſon Teſtament,pour voir le ſoin qu'il a eu du ſoulagement des Pauvres, & qu'il a eſtendu apres ſa mort, pour en rendre les ſources eternelles. Il avoit accouſtumé de dire,qu'il ne vouloit pas s'enrichir des biens de l'Egliſe,ny du reuenu de ſes Benefices.Et certes il a reüſſi dans ſő deſſein,& ſa charité a fidelement executé vne grande partie de ſes ſouhaits: puis qu'a ſupputer ce qu'il a legué aux Egliſes & aux Hoſpitaux, & ce qu'il laiſſe aux Pauvres de ſon Dioceſe, & des lieux où ſes Benefices ſont ſcituez, l'on trouvera qu'il ne luy eſt reſté rien entre les mains,dont il ait pû diſpoſer apres ſa mort en faveur de ſes heritiers,que ſon patrimoine ſeulement. Encore n'a'il pas eſté tout entier, Ieſus-Chriſt a recueilli vne partie de cét heritage meſme.Et c'eſt ainſi qu'il la conſideré comme Chef dans les corps des Pauvres,dont il a ſoulagé les neceſſitez & com-

me Redempteur dans les ames des Chreſtiens, dont il a procuré le ſalut.

C'eſt le grand objet de la Pieté & de la charité des Prelats,& la plus indiſpenſable obligation de leurs charges fondée ſur trois differents intereſts, qui leur doivent eſtre conſiderables. 1. Ils doivent regarder l'intereſt de Ieſus-Chriſt, comme Redempteur de ces ames, pour qui il a verſé ſon Sang. Et c'eſt aux Eveſques principalement qu'apartient le ſoin de leur appliquer les merites de ce Sang,comme ayans eſté eſtablis pour eſtre les diſpẽſateurs de ſes myſteres: *Diſpenſatores myſteriorum Dei.* 2. Ils ſont obligez de conſiderer dans ces fonctions l'intereſt des Peuples, que le Sauveur a confiez à leur conduite; puis qu'ils ſont deſtinez pour eſtre les Mediateurs entre les hõmes & Dieu,& les inſtrumens de ſa Providence pour leur predeſtination: *Epiſcopus ſequeſter Dei & hominum*, dit ſaint Ieroſme. 3. Mais enfin ils doivẽt avoir égard à leurs propres intereſt, puiſque la predeſtination des Eveſques eſt fondée ſur la fidelité qu'ils rendent à leur miniſtere, c'eſt par là que Dieu les veut ſauver. Comme au contraire, ils ſon reſpõſables du ſalut des ames qu'ils gouvernent;& ils peuvent devenir coupables des pechez de leurs brebis, qu'ils devroient prévenir par leurs ſoins,& qu'ils ſouffrent par leur negligence. David les appelle des pechez eſtrangers, quand il en demande pardon à Dieu, comme s'ils les avoit commis luy-meſme: *Ab alienis parce ſervo tuo.* Ils ſont eſtrãgers, parce qu'ils ſont hors de la perſonne du Prince ou du Paſteur,& que le Peuple les commet: mais ils paſſent du Peuple ſur

1. Cor. 4.

Pſ. 18.

la perſonne du Paſteur, ou du Roy, & leur ſont en quelque façon propres, pour les rendre auſſi criminels, comme s'ils en eſtoient les hauteurs parce qu'ils en ont eſté les cauſes.

Que noſtre vertueux Prelat penetroit vivemẽt ces obligations! Lors que conſiderant l'Epiſcopat, non pas comme vn honneur, mais comme vn travail, ſuivant la parole de ſaint Auguſtin: *Epiſcopatus nomen eſt operis, non honoris:* Et dãs le ſentiment de ſaint Ieroſme, comme vne charge redoutable aux Anges: *Onus Angelicis humeris formidandum.* Helas! diſoit-il ſouvent à ſes amis, ſi j'euſſe connu les charges, les obligations & les dangers de cette dignité, ie n'euſſe iamais conſẽty à eſtre Eveſque. Mais ces meſmes motifs qui faiſoient ſes craintes & ſes apprehenſions, redoubloient par reflexion les ardeurs de ſa charité, & les mouvemens de ſon zele, pour prévenir ces dangers, pour ſatisfaire à ſes obligations, & pour s'acquitter fidelement de ſes charges, luy faiſant dire avec l'Apoſtre: *Ego autem libentiſſime impendam, & ſuper impendar ipſe pro animabus veſtris.* Ah mes freres, je m'employeray volontiers pour le ſalut de vos ames: Voilà ce qu'il y a de commun, *impendam*: Mais ie me ſuremployeray & m'employeray au delà du commun: Voila ce qu'il y a d'extraordinaire, *ſuper impendar.* Il ſçavoit que les Eveſques ont vne obligation rigoureuſe de reſider dans leurs Dioceſes, pour en voir & ſecourir les neceſſitez; qu'ils doivent eſtre comme les Anges qui gouvernent les Cieux, qui ſont eternellement attachez à leurs globes: Qu'ils ont contracté vne eſtroite alliance avec leurs Egliſes, comme avec leurs Eſpouſes, avec leſquelles ils

Aug. l. 19. de ciu. Dei cap. 19.

2. Cor. 12.

doivent toûjours demeurer. C'eſt par ces conſiderations qu'il fit vne exacte & conſtante reſidence dans ſon Eveſché; iuſques à ce que le malheur des guerres le cõtraignit de s'abſenter pour quelque temps, *impendã.* Mais il refuſa l'Archeveſché de Rheims, pour demeurer inviolablement attaché à ſon Eſpouſe; quoy que ce luy fût vn moyen pour arriver aux plus eminentes dignitez de l'Egliſe, qu'il pouvoit iuſtement eſperer de ſon merite & de la faveur de ſon Roy: dont il avoit desja receu vn brevet du cordon bleu, qui luy promettoit vne coleur plus éclatãte, *ſuper impendar.* Il connoiſſoit l'importance qu'il y a, que les Eveſques viſitent eux-meſmes leurs Dioceſes & qu'ils reſſemblent aux aſtres qui parcourent le monde, bien qu'ils demeurent attachez à leur Ciel. Vous avez vû avec quelle application, & quel ſoin il a toûjours fait ſes viſites, autant que ſa ſanté luy a pû permettre ce travail *impendam.* Et quand ſa maladie, ou les miſeres du temps, ont empeſché ces mouvemens de ſon zele, il a ſuppleé à ce devoir par ces aumoſnes; Il a envoyé ſes charitez là où il ne pouvoit pas aller luy-meſme; faiſant ainſi vne ſeconde viſite de ſon troupeau, qui ſervoit à ſoulager ceux qu'il ne pouvoit pas inſtruire, *ſuperimpendar.* Quoy plus? Il avoit appris de l'Apoſtre, que les Prelats doivent eſtre les exemples de leurs Peuples, & la regle de leurs mœurs : *In omnibus teipſum præbe exemplum bonorum operum.* Avec quelle fidelité obey-t'il à ce commandement? Et comment eſt-ce qu'il obſerva l'advis que leur donne ſaint Ieroſme, quãd il dit qu'ils doivent eſtre tous voix: *Totus vocalis incedat.* Il fait des actions de ſa vie

Hier. ad

particuliere,& des emplois de ſa vie publique, l'idée de la vie de ſes ſujets,& des voix, pour leur perſuader de la ſuivre, *impendam.* Mais il regle tellement ſa maiſon, & l'ordre de ſa famille, qu'elle peut ſervir comme d'un ſecond exemple de ſa Pieté,& d'où par reflexion on peut tirer le ſoin qu'il a eu de conduire ſon Dioceſe, *ſuperimpendar.* Il avoit eſté inſtruit par les ſentimens de ſaint Charles;que le bonheur de l'Egliſe dépend principalement de la ſainteté & de la ſcience des Eccleſiaſtiques. Que ne fait-il pas pour procurer à cét ordre, l'vn & l'autre de ces ornemens?Il meſle la ſeverité avec la douceur, pour corriger leurs vices; Et pour les attirer à la vertu & au devoir de leur eſtat, il joint ſes exhortations à ſes exemples, *impendam.*Mais par vne ſurabondance de charité,il fonde dans cette ville de Meaux vn magnifique Seminaire;pour l'achevement duquel il a laiſſé vingt-cinq mille livres par ſon Teſtament,afin d'inſtruire à la pieté & aux lettres les Eccleſiaſtiques de ſon temps,& de perpetuer par ce moyen les fruits de ſa charité & de ſon zele, *ſuperimpendar.* Fabio-lam.

Mais apres s'eſtre ainſi employé pour le ſalut des Ames que Dieu luy avoit miſes en main; nous pouvons adjoûter, qu'vn des plus grands biens qu'il ait fait dans ſon Dioceſe,& dans lequel il s'eſt comme ſuremployé,a eſté de luy laiſſer vn tres-digne Succeſſeur de ſa dignité,& cõme vne Image vivante de luy-meſme. Ce choix qu'il a fait de Meſſire DOMINIQVE DE LIGNY ſon Neveu,pour eſtre ſon Coadiuteur pendant ſa vie,& pour luy ſucceder apres ſa mort, a eſté vn acte de juſtice, à l'égard de la Perſonne qu'il a

choiſie. La conſideration de ſa Naiſſance, que la Nobleſſe & la vertu rendoient doublement recommandable, ſembloit luy donner par avance quelque droict ſur cette dignité: Puis qu'il avoit eu pour pere Meſſire IEAN DE LIGNY, Conſeiller du Roy en ſes Conſeils, & Maiſtre des Requeſtes de ſon Hoſtel, vn des plus vertueux, des plus éclairez, & des plus equitables Iuges de ſon ſiecle: Et pour Mere, Madame CHARLOTTE SEGVIER, dont l'eſprit, la ſageſſe, & la vertu ont reſpondu parfaitement à la dignité de ce nom, & à la gloire hereditaire de cette Famille. Eſtant demeurée veufve aſſez jeune, elle employa les plus beaux de ſes ans aux exercices de la pieté, mais d'vne pieté modeſte & retirée dans le ſecret de ſa maiſon, ſans que la grandeur de ſa Famille, qui fut alors infiniment augmentée par l'élevation de Monſieur ſon Frere, à la dignité de Chancelier, luy pût rien faire relâcher de ſa premiere conduite; Au contraire, elle ſembla vouloir combattre ces nouveaux accroiſſemens de grandeur par ceux de ſa modeſtie. Mais les vertus perſonnelles & propres de cét illuſtre Prelat, meriterent cette elle-ction par elles-meſmes; & nous pouvons dire de luy ce qu'vn Orateur a dit autrefois d'vn Prince, qu'vn Empereur avoit adopté pour luy ſucceder à l'Empire: *Niſi adoptes eum, quem conſtet Imperaturum fuſſe, etiam ſi non adoptaſſes.* Vous auez adopté vn homme qui eût eſté Empereur, quand meſme vous ne l'euſſiez pas adopté, & qui eût acquis cette dignité par ſon propre merite. Mais à meſme temps que feu M. DE MEAVX a fait vn acte de juſtice à l'égard de

Plin. Paneg. Traian.

ſon Coadiuteur, il a fait vn acte de charité à l'égard de ſon Dioceſe ; en luy donnant vn Eveſque ſi excellent, qui imitera parfaitement ſes vertus, qui ſecondera ſes deſſeins, & qui achevera ſes ouvrages ; Duquel j'aurois beaucoup de choſes à dire, ſi la meſme modeſtie qui a paru dans ſon Predeceſſeur, ne me défendoit ſes loüanges, & ne me commandoit d'employer ce qui me reſte de diſcours pour loüer les derniers exercices de la Pieté de noſtre Prelat, dans les dernieres actions de ſa vie, & ſur le lict de la mort.

Voicy le grand theatre de la Pieté des Chrétiens, où elle rend ſes derniers combats, où elle reçoit des couronnes. C'eſt auſſi dans cette importante occaſion que celle de M. DE MEAUX paroiſt avec d'autant plus d'éclat, qu'elle doit eſtre la derniere : Comme le flambeau qui va s'éteindre jette des lumieres plus viues & plus ardentes. Cette vertu avoit paru en luy ſous de differentes poſtures, mais il va l'exercer ſur le lict de la mort, comme prudente & comme courageuſe : Comme prudente, pour ſe preparer à ce dernier moment : & comme courageuſe, pour en ſouffrir les douleurs, pour en vaincre les alarmes. Cette maladie, qui preceda & cauſa ſa mort, luy donna les moyens d'exercer ces deux vertus differentes. Elle euſt deux fâcheuſes qualitez : Elle fut extrémement longue, elle fut accompagnée de grandes douleurs : Mais cette longueur ſervit d'occaſion à ſa prudence, & ſes douleurs de matiere à ſon courage. Il ménagea pour cette fin tous les momens de cette longue maladie, ayant ſouuent ces paroles en la bouche :

Il faut apprendre à bien mourir ; pour dire que c'eſt un art qu'un Chreſtien doit eſtudier pendant tout le temps de ſa vie, mais ſingulierement aux approches de la mort ; parce qu'on ne l'exerce qu'une fois, & que les fautes en ce point ſont entierement irreparables. C'eſt par ce principe que dans ſon teſtament il ordonne tant de bonnes œuvres, afin qu'elles ſoient apres comme autant de boucliers pour le défendre dans ce combat. C'eſt dans ce meſme ſentiment qu'il reçoit les Sacrements de l'Egliſe avec tant de devotion, pour répandre dans ſon ame, avec ces dernieres graces, la force neceſſaire dans cette importante occaſion. Il ménage pareillement ſes douleurs, qui eſtoient & continuelles & violentes, pour en faire les ſujets d'une Pieté courageuſe, qui les ſouffre conſtamment, & qui les offre à Dieu comme un ſacrifice d'expiation pour ſes pechez, & de loüange à la gloire de celuy qui les envoye ; faiſant à proportion ce que ſaint Jeroſme dit de ſainte Paule mourante: Elle changeoit les fremiſſemens & les grincemens de dents, qui accompagnent la mort des hommes, en des hymnes de loüange à Ieſus-Chriſt. *Ipſum ſtridorem quo mortalium vita finitur in laudes Domini convertebat.* C'eſt le ſaint uſage que ce mourant fait de ſes ſouffrances, il en fait la matiere de ſes ſacrifices, pour exercer meſme à la mort, les fonctions de ſacrificateur & de Pontife. Tandis que ſon cœur acheve de traiter ſecrettement avec Dieu, & de lui preſenter les derniers mouvemens de ſa Pieté : juſque-là que l'extremité de ſon mal l'ayant rendu comme inſenſible à toutes les affaires du monde ; des auſſi-toſt qu'on luy

Hier. Epith. Paulæ.

parloit des choſes de Dieu & des affaires de ſon ſalut, il reprenoit le ſentiment, qu'il avoit perdu pour tout le reſte, verifiant ainſi en ſa perſonne, ce que Saint Chryſoſtome a dit: Que la Pieté eſt comme le cœur du Chreſtien. Le Cœur diſent les Medecins, eſt le premier vivant & le dernier mourant dans l'homme : Et ainſi la Pieté dans ce grand Homme, a eu comme les meſmes termes ; Elle a commencé à vivre avec luy, elle l'a conduit dans tous les eſtats de ſa vie ; Elle a eſté avec luy ſur les Tribunaux, comme equitable ; dans la Cour, comme fidele ; ſur le thrône Epiſcopat, comme charitable : Elle l'accompagne juſqu'au lict de la mort, comme prudente & courageuſe, l'eſlevant enfin dans le Ciel, pour y recevoir les couronnes qu'elle luy a meritées.

Mais il n'y monte pas tout entier, il demeure encore parmy nous par une excellente partie de luy-meſme, ſçavoir par l'exemple de ſes vertus. C'eſt par ce moyen, qu'encore apres ſa mort il fait la fonction d'Eveſque ; & cette meſme Pieté qui a paru dans tous ces differens eſtats, ſe preſente aujourd'huy ſur ſon tombeau, pour nous redire l'Oracle de l'Apôtre, & nous donner trois inſtructions; qu'il faut exercer la pieté pendant la vie ; qu'il la faut exercer principalement à la mort: Et que pour l'exercer utilement à la mort, il faut exercer pendant le temps de la vie : *Exerce te ipſum ad pietatem.*

Ne vous perſuadez pas, Meſſieurs, que l'obligation de la Pieté regarde ſeulement les Evêques, par la conſideration de leur caractere, & de leur conſecration : elle s'eſtend ſur tous les

Chreſtiens, & nous ſommes obligez par la ſainteté de noſtre Bapteſme, & par le devoir de nôtre profeſſion, d'exercer cette vertu pendãt le cour de noſtre vie; nous en devons répandre l'activité ſur tous les emplois où Dieu nous appelle; puis que, comme dit S. Paul, la Pieté eſt utile pour toutes choſes: *Pietas ad omnia utilis eſt.* Il ne veut pas dire ſeulement qu'elle eſt comme un ornement ou une onction, qui conſacre & qui éleve toutes nos actions: mais que c'eſt un principe agiſſant; qui nous excite & nous aide à les bien faire, & à rẽplir parfaitement tous nos devoirs. Mais pour la rendre vtile à cette fin, il faut l'exercer en elle-meſme. C'eſt vne precieuſe ſemence que Dieu a miſe dans nos cœurs, avec ſon eſprit & ſa grace; pour en recüeillir les fruits, nous en devons exciter la vertu, & en faire ſouvent les actes, & non pas la laiſſer languiſſante & inutile au fonds de nos ames: *Exerce te ipſum ad pietatem.*

1. Tim. 4.

2. Mais le principal exercice de la Pieté regarde le temps de la mort, où elle eſt abſolument neceſſaire. Et c'eſt par le moyen de cette vertu ſeulement, que nous pouvõs rendre ce moment precieux devant Dieu, & glorieux devãt les hommes. C'a eſté dans cette derniere occaſion où celle de noſtre grãd Evêque a paru avec tant d'éclat? Et c'eſt aujourd'huy la plus belle loüange que nous pouvõs donner à ſa memoire, de dire; Qu'il eſt mort avec ces ſaintes diſpoſitions. O Dieu! que ce ſeroit un pitoyable Eloge pour un Prelat, ſi l'on pouvoit ſeulement le repreſenter avec les ornemens exterieurs de ſa dignité, avec la Mître en teſte, la Croſſe à la main, la Croix ſur la poitrine, les commandemens à la bouche! Ce ſenſible appareil

le pourroit peut-estre rendre considerable au jugement des hommes, mais non pas aux yeux de Dieu. Nous avons à dire de celuy-cy quelque chose de plus illustre. Il meurt avec les sentimens de pieté dans le cœur, avec les maximes de l'Evãgile dans la teste, avec les témoignages de sa foy dans la bouche, avec les bonnes œuvres, & les charitez dans les mains. Voila les veritables ornemens d'un Evéque mourant; c'est avec cet appareil sacré qu'il entre dans le Sanctuaire de Dieu; d'où il nous exhorte efficacemẽt à vouloir imiter ses exemples, à regarder plûtost les actions de sa vertu, que les marques de sa dignité, & à donner à nostre mort le mesme caractere de pieté qu'il a imprimé sur la sienne. *Exerce te ipsum, &c.*

3. Mais pour la pouvoir exercer vtilement à la mort, il faut l'exercer pendant la vie, & se preparer ainsi au dernier usage de cette vertu, si importante & si necessaire. C'est le déreglement des Chrêtiens, de vouloir pratiquer l'impieté pendant le temps de la vie, & la pieté à la mort: ils souhaitteroient qu'il leur fut permis de vivre dãs le peché, & de faire aprés un dernier effort pour mourir dans la grace. Mais le dessein de ce partage est autant injurieux à Dieu, que l'executiõ en est impossible à l'homme: Car outre qu'on ne passe pas si facilement, ny si promptement d'une longue habitude du vice, à la pratique de la vertu: La pieté n'est pas un art qu'on apprẽne tout à coup, il faut s'y être habitué par un long & fidele exercice, pour s'en servir à ce dernier moment. Comment est-ce qu'un Chrétien qui n'a presque jamais pratiqué cette vertu pendant sa vie, sera soudainemẽt disposé pour l'exercer comme il faut à

la mort ? Non, le ſoldat n'attend pas de preparer ſes armes, ou d'en apprendre l'uſage, ou de s'exercer au combat quand la Trompette en donne le ſignal; il s'eſt diſpoſé par un long exercice à cette importante occaſion. N'attendons pas le temps de la mort pour apprendre à bien mourir, & pour exercer la pieté ſeulement quand elle nous ſera abſolument neceſſaire ; prévenons cette derniere neceſſité par ce ſaint exercice: *Exerce te ipſum, &c.* C'eſt ainſi que nous honorerons parfaitement la memoire de M. DE MEAUX, & que nous donnerons à ſon Eloge l'achevement qu'il ſouhaite de nous. Ah ! ſon cœur, tout mort & tout froid qu'il eſt dans ce tombeau, brûle encore du zele de vôtre ſalut : Il ne deſire rien tant que de vous voir mourir dans l'exercice de la pieté, qu'il nous a enſeignée; C'eſt à quoy il employe & ſes exemples ſur la terre, & ſes prieres dans le Ciel : & de la méme main dont il a tant de fois beny ſon peuple dans cette Egliſe, il nous donne inviſiblement ſa derniere Benediction, pour vous obtenir la grace en ce monde, & la gloire en l'autre, où nous conduiſe, &c.

ORAISON FVNEBRE

DE FEVË TRES-HAVTE

ET TRES PVISSANTE PRINCESSE

MADAME LA DVCHESSE

DE BOVILLON,

PRONONCE'E

DANS L'EGLISE

de ſaint Taurin d'Evreux, où ſon corps eſt en depoſt, au jour Anniverſaire de ſa mort.

Par M. IACQVES BIROAT, *Docteur en Theologie, de l'Ordre de Clugny, Conſeiller & Predicateur du Roy.*

A TRES-HAVT

ET TRES-PVISSANT

PRINCE

FEDERIC MAVRICE

GODEFROY DE LA TOVR-D'AVVERGNE,

SOVVERAIN DVC

DE BOVILLON,

DVC D'ALBRET,

ET DE CHASTEAV-THIERRY,

COMTE D'AVVERGNE,

ET D'EUREUX, VICOMTE DE TURENNE

Grand Chambellan de France, Gouverneur de la haute & baſſe Auvergne,

MONSEIGNEVR,

Ce n'eſt pas ſans quelque apprehenſion que je viens offrir à voſtre ALTESSE, ce Diſcours que je donne au public, apres l'avoir

prononcé dans la chaire. Car outre que l'image de la Mort, qui paroiſt au front de cet Ouvrage, a quelque choſe de triſte & de fâcheux; j'ay ſujet de craindre que ſe preſentant aujourd'huy à vos yeux, elle ne renouvelle dans voſtre cœur cette premiere douleur qu'elle luy a autrefois cauſée. Mais j'ay conſideré dans ce deſſein, comme trois differens intereſts, qui m'ayant perſuadé de l'entreprendre, peuvent ſervir à le juſtifier.

Il me ſemble, MONSEIGNEVR, que vous y avez le premier intereſt, puiſque vous eſtes le principal Heritier de cette illuſtre Princeſſe qui vous a donné le jour, & qu'en cette qualité vous recüeillez en voſtre Perſonne une grande partie de la gloire que je pretens faire ſortir de ſon Tombeau. Tellement qu'en faiſant icy l'Eloge de ſa Mort, je trace en quelque façon le Panegyrique de voſtre Vie.

D'ailleurs encore, il eſt important au deſſein que j'ay d'honnorer ſon Nom, que je faſſe d'abord paroiſtre le vôtre. Ou parceque vous êtes l'Image vivante de ſes excellentes qualitez, dont les traits ſe peuvent mieux voir dãs vos mœurs, que dans mon diſcours: ou parce que voſtre Vertu eſtant le fruit de ſes bons exemples, & de ſes ſaintes inſtructions, vous

pour

pourriez faire tout ſeul une bonne partie de ſes loüanges.

Mais enfin, j'ay cherché l'intereſt de ce petit Ouvrage dans l'offrande que je vous en fais: ſoit pour ſuppléer par ce moyen ce qui lui manque; ſoit pour le faire paroiſtre avec plus d'éclat, & avec moins de danger ſous l'ombre de voſtre protection. Il doit tout attendre d'un PRINCE *qui a des qualitez, & naturelles & acquiſes, ſi rares comme ſont celles dont vous eſtes doüé, & dont vous avez déja donné des preuves ſi éclatantes: & qui eſtant deſcendu des anciens* COMTES D'AVVERGNE, *&* DVCS DE GVIENNE; *réünit en ſa Perſonne le ſang & la gloire de ces deux illuſtres familles* DE BOVILLON *&* DE TVRENNE, *dont les Noms ſont ſi glorieux, & ſi conſiderables par les ſervices que ces* PRINCES *ont rendus de tout temps à l'Eſtat, & par les Victoires qu'ils ont remportées, méme de nos jours à l'avantage de la France.*

Souffrez ſeulement, MONSEIGNEVR, *que je meſle les Cyprés, que je vais conſacrer aux cendres de feuë Madame voſtre Mere, avec les Lauriers qui vous environnent de tous coſtez: & que je joigne ſur ſon Tombeau la gloire que vous avez, avec celle que vous aurez dans la ſuite de voſtre vie, pour donner aux ombres de ſa mort le jour, & l'éclat qu'el-*

le merite. I'eſpere que cette bonté obligeante, qui eſt comme naturelle à ceux de voſtre illuſtre Maiſon, & qui fait une de vos principales Vertus, agréera que je luy preſente aujourd'huy ce témoignage de mes reſpects, & du deſir que j'ay de paroiſtre toute ma vie,

DE VOSTRE ALTESSE,

MONSEIGNEVR,

Le tres-humble & tres-obeïſſant ſerviteur, I. BIROAT.

ORAISON FVNEBRE

DE FEVE TRES-HAVTE

ET

TRES-PVISSANTE PRINCESSE

MADAME LA DVCHESSE

DE BOVILLON,

Conſideravit ſemitas domus ſuæ. *Prou* 31.

Elle a conſideré exactement toutes les routes de ſa maiſon, & tous les devoirs de ſa famille. Aux Proverbes, chap. 31.

CE n'eſt pas MESSIEURS, pour renouveller voſtre premiere douleur, qu'on produit vne ſeconde fois à vos yeux l'appareil de cette Pompe Funebre ; qu'on r'allume ces triſtes flambeaux ; & qu'õ vous repreſente l'image de la mort de feuë ſon Alteſſe Madame la Ducheſſe de Boüillon, & vôtre incomparable Princeſſe. Le premier deſſein de cette ceremonie eſt de rendre par ce moyen vne partie de ce que nous devons à ſa memoire ; & de ſeconder l'affection & le reſpect que cette Ville

conſerve encore pour ſon nom. Vne Vertu telle que la ſienne a eſté, qui luy a acquis comme nous devons croire, le bonheur eternel dans le Ciel, & qui a merité ſi juſtement vne gloire immortelle ſur la terre, ne doit pas eſtre renfermée dans l'eſpace d'vn ſeul jour, il en faut ſouvent rappeller le ſouuenir, pour luy donner dans nos ſentimens, quelque image de l'éternité qui luy eſt deuë; & pour ſuppléer en quelque façon ce qui peut avoir manqué à ſes premieres loüanges. Mais d'ailleurs, comme la Religion nous enſeigne de faire ſervir meſmes les cendres des morts pour le bien & pour le ſalut des viuans; ſi nous celebrons aujourd'huy l'Anniverſaire de la mort de cette vertueuſe Princeſſe, c'eſt pour faire de ſa vie nos exemples, & de ſon eloge nos inſtructions. Dans le premier trouble de voſtre douleur, vous n'avez eu preſque que le loiſir de regarder les ſuiets que vous aviez de la plaindre: il faut rappeller vne ſeconde fois le meſme objet devant vos yeux, pour y remarquer les vertus que vous devez imiter. C'eſt pour cooperer à ces deux deſſeins, dont l'un regarde la gloire de ſa vertu; & l'autre les inclinations bienfaiſantes qu'elle conſerve encore aujourd'huy dans le Ciel; que je veux la repreſenter ſous la meſme idée à peu prés que le S. Eſprit a tracée dans les Proverbes, pour faire le Panegyrique d'une femme prudente & forte. *Conſideravit ſemitas domus ſuæ.* Ie produis pareillement la vertu de celle-cy comme vne vertu vniverſelle, qui s'eſt répanduë avec éclat dans tous les eſtats de ſa vie, qui a remply exactement tous les devoirs d'une Dame Chreſtienne, & qui avec quelque eſpece d'immenſité de gloire & de perfection, a

porté ſes regards & ſes applications ſur les differentes parties de ſa Famille. *Conſideravit ſemitas domus ſuæ.*

Les Theologiens, apres S. Gregoire le Grand, expliquent l'immenſité de Dieu par cet excellent partage de ſa preſence. Il eſt, diſent-ils, au deſſus de toutes les creatures, parce qu'il les gouverne. Il eſt autour d'elles, parce qu'il les défend. Il eſt au deſſous, parce qu'il les ſouſtient. Il eſt enfin au dedans, parce qu'il les penetre intimement, & qu'il entre juſques dans le fonds de leur eſſence. Comme la ſainteté des hommes eſt vne emanation & vne image de celle de Dieu; elle doit participer à ſes perfections : & par vne eſpece d'immenſité morale, imiter en quelque façon l'étenduë de la ſienne. Surquoy S. Bernard fonde cet important auis qu'il donne au Pape Eugene troiſiéme; qu'il doit porter les yeux de ſa conſideration ſur quatre differens obiets, & qu'il doit regarder ce qui eſt audeſſus de luy : ce qui eſt autour de luy : ce qui eſt au deſſous de luy : ce qui eſt au dedans de luy-meſme. Mais nous allons voir comment cette vertueuſe Princeſſe a pratiqué parfaitement l'inſtruction que ce ſaint Docteur dõnoit à Eugene. Elle a eu quatre principaux rapports avec quatre differens objets. Le premier, avec ce qui a eſté au deſſus d'elle. Le ſecond, avec ce qui a eſté autour d'elle. Le troiſiéme, avec ce qui a eſté au deſſous d'elle. Et le quatriéme, avec ce qui a eſté au dedans d'elle meſme. Ce qui a eſté au deſſus d'elle, ont eſté ſes anceſtres. Ce qui a eſté autour d'elle, & comme à ſes coſtez, à eſté ſon époux. Ce qui a eſté au deſſous d'elle, ont eſté ſes enfans. Ce qui a eſté

Bern. l. 2. de Conſid. cap. 3.

au dedans d'elle, a eſté elle-meſme. Qu'a fait cette femme prudente & forte! *Conſideraviſemitas domus ſuæ.* Elle a conſideré exactement ces quatre routes de ſa Maiſon, ces quatres parties de ſa Famille, pour y porter en ſuite les mouuemens & les applications de ſa vertu; & pour remplir parfaitement tous les devoirs qui les regardent. 1. Elle a conſideré ce qui eſtoit au deſſus d'elle; rendant avantageuſement à ſes Anceſtres la gloire qu'elle avoit receuë d'eux. 2. Elle a conſideré ce qui eſtoit autour d'elle & à ſon coſté; cooperant efficacement au bien & au ſalut de ſon Eſpoux. 3. Elle a conſideré ce qui eſtoit au deſſous d'elle; pourvoyant excellemment à l'éducation des Princes ſes enfans. 4. Elle a conſideré enfin ce qui eſtoit au dedans d'elle-meſme, travaillant fidelement à ſa propre ſanctification. Voila les quatre Parties de ce diſcours, qui comprenent en quelque façon l'immenſité de ſa vertu & l'étenduë de ſa gloire.

Diviſiõ du diſcours.

I. PART. Comme le premier rapport avec lequel les enfans naiſſent dans le monde, regarde ceux qui les ont mis au jour; il faut auſſi qu'vn des premiers mouuemens de leur vertu ſe porte de ce coſté là: ſoit par vn retour naturel; ſoit par le ſentiment d'vne reconnoiſſance raiſonnable. Ils doivent conſiderer cette partie ſuperieure de leur Famille, pour en ſoûtenir l'éclat, & pour rendre avantageuſement à leurs Anceſtres la gloire qu'ils ont receuë d'eux. La nature & la raiſon demandent qu'il y ait vn commerce mutuel de gloire entre les peres & les enfans; & que ſi d'vn coſté la gloire deſcend des peres aux enfans; par vn contraire

mouuement, elle remonte des enfans aux peres. Si je voulois ſuivre ce premier ordre naturel dãs l'Eloge de noſtre Princeſſe, & loüer les enfans par les peres qui leur ont donné la vie, comme on loüe les fruits par la qualité des arbres qui les ont produits ; je la ferois ſortir de la maiſon des Comtes de Bergh, vne des plus nobles, des plus illuſtres, & des plus anciennes Familles de l'Allemagne. I'adiouterois en ſuite que cette Famille a eſté comme antée dans celle des Vaſſenares, qui deſcendent des anciens Roys de Friſe: & que depuis elle eſt entrée par pluſieurs glorieuſes alliãces, dans quelques-unes des plus illuſtres Maiſons de l'Europe ; comme dans celles de Cleves, de Iuilliers & de Naſſau. Et puis ramaſſant comme dans un canal, ces differens ruiſſeaux de ſang & de gloire, ie les conduirois enfin dans les veines de noſtre Eleonor, pour conclure des loüanges de ſes Anceſtres, qu'elle a eſté heritiere de leurs vertus auſſi bien que de leur nom. Mais comme ie trouve dans ſa perſonne aſſez d'ornemens qui luy ſont propres, ſans en emprunter d'étrangers; ie veux renverſer cet ordre naturel & commun, qui fait deſcendre la gloire des peres aux enfans; & faiſant au contraire remonter les ruiſſeaux vers leur ſource, ie m'en vais montrer qu'elle a rendu avantageuſement à ſes peres, la gloire qu'elle avoit receuë d'eux.

Elle avoit receu de ſes Anceſtres deux avantages conſiderables, la Nobleſſe & la Religion : celle-là par ſa premiere naiſſance dans le monde: & celle-cy par ſa ſeconde naiſſance, ou, comme parlent les Peres, par ſa regeneration dans l'E-

gliſe. Mais ſi nous jettons les yeux ſur toute la conduite de ſa vie, nous trouverons qu'elle leur a rendu avec uſure la gloire de l'un & l'autre de ces ornemens. 1. I'avoue que les enfans ne peuvent pas rendre à leurs peres la Nobleſſe qu'ils ont receue d'eux quant à ſon eſtre Phyſique & naturel, ny faire remonter dans leurs veines, le ſang que ceux-là leur ont donné. Mais on peut dire qu'ils font vn certain retour, & vne reflexion morale de gloire, qui rejallit ſur ces principes de leur vie & de leur nobleſſe; quand ils en ſoûtiennent dignement l'éclat, & qu'ils font paroître dans leurs mœurs & dans leurs actions, des vertus qui répondent à la grandeur de leurs Familles. La Nobleſſe reſide & paroiſt principalement ſur deux ſuiets qui compoſent l'homme; ſur l'ame & ſur le corps. Elle paroiſt ſur le corps par la maieſté du viſage, & par un certain air de grandeur qui met vne viſible difference entre les perſonnes de condition, & ceux qui ſont de la lie du peuple. Elle reſide dans l'ame par vne certaine élevation d'eſprit, & par vne grandeur de courage qu'elle imprime dans les Grands, cõme vn caractere propre de leur qualité. Il ne faut que jetter les yeux ſur le viſage d'Eleonor, pour iuger d'abord qu'il y a quelque choſe de noble & de grand en ſa perſonne. Et ce d'autant plus que cet air de maieſté & de grandeur eſtoit adoucy par vne incomparable beauté, dont la nature l'avoit doüée; & comme conſacré par vne rare modeſtie, que ſa Vertu répandoit ſur ſon front. Ce qui faiſoit dire à tous ceux qui la voyoient ſi accomplie, que pour peindre ces trois

qualitez enſemble, la Nobleſſe, la Beauté & la Vertu, il ne faloit point d'autre tableau que ſon viſage; que ſi paſſant encore plus avant, nous penetrons dans le fonds & dans les diſpoſitions interieures de ſon ame, qui eſt le premier ſiege de la Nobleſſe, & où reſident principalement les ſemences des grandes vertus, que les peres communiquent à leurs enfans, nous y remarquerons vne certaine élevation d'eſprit, & vne grandeur de courage, qui répond excellemment à la gloire de ſa Famille, & qui paroiſt viſiblement dans toutes ſes Actiõs. Les plantes dans la production de leurs fruits, retiennent toûiours quelque marque, & quelque impreſſion de la qualité du ſol, & du terroir qui les porte. Diſons pareillement que toutes les Vertus, ou morales ou politiques, ou meſme ſurnaturelles de noſtre Princeſſe, ont porté comme vn caractere prédominant, les marques de l'élevation de ſon eſprit & de ſon courage, comme des principes qui ont cooperé à les former. Je ne parle pas ſeulement de ces Vertus qui ſont grandes & élevées par elles-meſmes, comme ſont la Liberalité, la Magnanimité, la Force: Ie dis meſme que celles qui ſemblent les plus baſſes, & pour ainſi parler, les plus roturieres, quand elles ont eſté dans ſon cœur, ont eſté marquées par cette impreſſion de grandeur qui luy eſtoit comme naturelle. Faut-il ſouffrir les diſgraces de ſa Maiſon? elle les endure avec patience; mais avec vne patience courageuſe, qui n'a rien de lâche, ny de bas, & qui eſt infiniment élevée au deſſus de tous les accidens que la fortu-

ne peut oppoſer à ſa vertu. Eſt-il beſoin de défendre les interêts de Monſeigneur de BOÜILLON ſon mary attaquez par le malheur du temps ? elle demeure dans Sedan pour y ſoûtenir le Siege, Mais comme la fille des Conquerans, & avec un courage digne du ſang & du nom des Berghs, & des Vaſſenares : elle-meſme commande l'artillerie ; & il ne ſe tire pas vn coup de canon qui ne ſoit tiré par ſon ordre, & qui ne ſoit comme animé par le feu de ſon courage, auſſi bien que par celuy de ſon amour. Il faut enfin qu'elle quitte la ſouveraineté de Sedan pour procurer la délivrance du Prince ſon époux ; Elle conſent à cette perte, mais avec un eſprit plus ſouverain que la Souveraineté meſme qu'elle perd : faiſant voir par cette action qu'elle a eſté incomparablement plus grande & plus illuſtre quand elle a quitté les grandeurs, que lors qu'elle les a poſſedées. Admirable élevation d'eſprit & de courage ! & qui montre bien ce que peut faire vn cœur noble quand il eſt animé par la vertu ; mais dont l'éclat retourne par reflexion ſur ſes Anceſtres, qui luy ayant donné les principes ; & comme les ſemences de ces belles actions ont conſequemment une grande part dans toute la gloire qu'elles meritent. Un Ancien a dit que les enfans ſont les miroirs des peres, dont ils repreſentent les bonnes qualitez. Mais adjoûtons que noſtre ELEONOR a eſté comme vn de ces miroirs ardens, qui rendent plus de lumieres qu'ils n'en reçoivent ; & qui par leur reflexion augmentent celle des flambeaux qui la leur ont premierement communiquée. Elle rend à ſes Anceſtres l'éclat de la Nobleſſe qu'elle a receuë

d'eux, mais avec vn accroiſſement qui les rend eux-meſmes plus illuſtres ; comme elle fait rejaillir avantageuſement ſur eux la gloire de la Religion qu'ils luy ont procurée.

2. Je ſçay bien que la Foy & la Religion ſont des dons ſurnaturels de Dieu & des bienfaits de ſa Grace, que les peres ne peuvent pas donner à leurs enfans proprement & par eux-mêmes. J'apprens neantmoins de ſaint Paulin, que la Vertu peut quelquesfois devenir hereditaire. Il remarque que l'Evangeliſte loüe la Famille de ſaint Jean pour le rendre plus venerable, en ce qu'il a répondu parfaitement à la gloire de ſes parens, par une excellente ſainteté qui eſt comme née avec luy, & qui luy a eſté laiſſée comme une eſpece d'heritage. *Genus laudavit vt venerabilior exiſteret, qui ſanctis parentibus reſponderet ingenita quaſi quadam juſtitiæ hæreditate.* C'eſt ainſi qu'on peut dire en quelque maniere, que la Religion & la Vertu ſont hereditaires dans les Familles, quand elles paſſent des peres aux enfans, & que ceux-là contribüent à la former par leurs ſoins & par leurs exemples, & que ceux-cy de leur coſté répondent à cette bonne education par la ſainteté de leur vie. C'eſt à ces excellentes conditions que la Religion Catholique a paru de tout temps dans la Famille des BERGHS, dont les vns l'ont ſouſtenuë dans l'Egliſe comme Evêques ; les autres l'ont défenduë dans les combats comme Conquerans, & les autres en ont ménagé les intereſts comme Politiques. Témoin entr'autres JEAN Comte de BERGH, que MARGVERITE DE PARME, Gouvernante des Pays-Bas, en-

Paulin. ep. 10. ad Severi.

Maximilian Evêque de Cãbray.

voya dans Valencienne pour s'oppoſer à la naiſſance & au progrés de l'hereſie, qui a depuis allumé de ſi funeſtes embraſemens dans ces malheureuſes Provinces. Mais ſans aller chercher plus loin les exemples de cette gloire, noſtre Siecle ſe ſouvient encore de ce brave Comte de BERGH pere de noſtre Princeſſe, qui apres avoir fait une profeſſion ſi conſtante & ſi exemplaire de la Religion Catholique & de la pieté, en un temps & dans un pays où l'hereſie, & le vice dominoient avec tant d'inſolence & de fureur; a laiſſé l'une & l'autre à ſa fille comme un heritage ſacré de ſa Maiſon, qu'il avoit auparavant receu de ſes peres. Je ne diray pas ſeulement qu'il luy ait laiſſé ces avantages par les ſoins qu'il prit luy-meſme de l'élever dans les principes de la Religion; mais principalement par la bonne education qu'il luy procura en ſuite, la remettant entre les mains de l'Infante Iſabelle Claire Eugenie, qui eſtoit alors comme l'azyle de la Religion en ce païs, & l'école de la Vertu la plus belle qui fut dans le monde. Le ſuccez répondit à ſes deſirs & à ſes ſoins; & cette vertueuſe fille ayant ainſi receu des mains de ſon pere le flambeau de la Foy & de la Pieté, le rendit apres plus éclattant par l'ardeur & par les lumieres de ſon zele, qui a eſté une de ſes plus excellentes Vertus, & qui a paru avec plus d'éclat dans toute la conduite de ſa vie.

En quoy conſiſte, je vous prie, le zele que nous devons avoir pour la Foy & pour la Religion? C'eſt principalement en trois choſes; à la pratiquer, à la ſoûtenir, à l'étendre. C'eſt ainſi que

les Apoſtres ont fait paroiſtre ce Feu ſacré, que le Saint Eſprit avoit allumé dans leurs cœurs, & qu'il avoit répondu ſur leurs langues. Ils ont pratiqué la Foy & la Religion en eux meſmes par la ſainteté de leurs mœurs. Ils l'ont ſoûtenuë contre les ennemis de l'Egliſe, par la vigueur de leur courage. Ils l'ont étenduë parmy les peuples, par le miniſtere de leur predication. Pourquoy ne dirons-nous pas que noſtre vertueuſe ELEONOR a participé excellemment à ce zele Apoſtolique, & qu'elle a eſté embraſée de ce meſme Feu ? puis qu'elle a rendu à la Religion les meſmes offices à proportion que les Apoſtres avoient exercez à ſa gloire, par les ſoins qu'elle a toûjours pris de la pratiquer, de la ſoûtenir, & de l'étendre ; faiſant voir en ſa perſonne ce que ſaint Ambroiſe a dit, que la Foy eſt commune à l'un & à l'autre ſexe, & que les femmes quelque fois peuvent faire la fonction des Apoſtres. *Fides vtrique eſt indiſcreta ſexui.* Voyez premierement comment elle la pratique en elle-meſme, par la fermeté de ſa creance, qu'elle conſerve dans ſon cœur, par le reſpect exemplaire qu'elle rend à toutes les choſes de la Religion, & à toutes les ceremonies de l'Egliſe ; mais principalement par l'innocence de ſes mœurs, & par la ſainteté de ſa vie, qui eſt le premier fruit de la Foy. Voyez en ſecond lieu comment elle la ſoûtient, je ne diray pas ſeulement contre les perſecutions ouvertes qui l'attaquent ; mais dans les moindres occaſions qui peuvent tant ſoit peu intereſſer ſa gloire & ſa pureté : ſans que jamais ny la complaiſance, ny l'intereſt, ny les reſpects humains ayent pû en aucune façon affoiblir ou empeſcher la vigueur

Ambr. l. 1. de Virg.

ou la generoſité de ſon zele. Elle avoit ſans doute de tres-grandes tendreſſes, & des reſpects tres-profonds pour Madame ſa belle-Mere; cependant cette Princeſſe mourante ne put jamais l'obliger à fléchir les genoux pendant les prieres qui ſe faiſoient dans ſa chambre par les Miniſtres de la Religion pretenduë reformée, dans cette derniere occaſion; de peur qu'elle ne ſemblât avoir quelque ombre de participation avec eux par cette condeſcendance exterieure. Elle avoit de tres-grands ſentimens de reverence & d'affection pour cette illuſtre Famille dans laquelle elle eſtoit entrée; témoignant dans toutes les occaſions qu'elle eſtimoit & ſa Perſonne & ſa Maiſon infiniment honorée par cette glorieuſe Alliance. Cependant elle ne voulut jamais ſigner vn Contract de Mariage qui regardoit une perſonne de cette Famille; parce qu'on y avoit fait gliſſer ces mots, *qu'il eſtoit fait en face de l'Egliſe*; juſques à ce qu'on y eut adjoûté ces autres termes, *Pretenduë Reformée*; croyant que cette maniere de parler, ſans cette modification, auroit pû eſtre injurieuſe à l'Egliſe Catholique, qui ſeule doit porter ce nom. O Dieu quelle delicateſſe de zele, mais quelle generoſité! Qu'eſt-ce qu'elle ne fera pas dans de plus importantes occaſions, puis qu'elle eſt ſi religieuſe & ſi courageuſe dans les moindres? Voyez enfin avec quelle ardeur elle tâche de conſerver, & d'étendre cette Foy dans les cœurs de tous ceux avec qui elle a quelque liaiſon, & ſur qui elle peut exercer quelque pouvoir. Nous allons voir incontinent apres les ſoins qu'elle a pris pour la converſion de Monſeigneur ſon Mary, & pour l'education des Princes ſes

enfans : Arreſtons vn peu noſtre diſcours, pour tourner les yeux ſur ſes Anceſtres, qui ont une ſi glorieuſe part dans les loüanges que nous luy donnons. Que les autres Orateurs ouvrent mille Tombeaux, pour en faire ſortir la gloire, & la faire deſcendre des peres ſur les enfans qu'ils ont entrepris de loüer. Pour moy je garde vn ordre tout contraire dans ce Diſcours. J'ouvre le Tombeau D'ELEONOR pour faire ſortir de ſes cendres les lumieres & les feux de ſon zele, afin qu'une grande partie de cette gloire remonte & réjailliſſe ſur ceux qui luy ont donné avec la vie, ces excellentes qualitez : Mais avec des avantages d'autant plus grands, qu'apres avoir regardé ceux que la Nature avoit mis au deſſus d'elle, elle a conſideré par une deuxiéme application de ſa Vertu ce qui eſtoit autour d'elle, & pour ainſi dire à ſon coſté ; & qu'apres avoir ainſi contribué à la gloire de ſes Anceſtres, elle a cooperé encore plus excellemment au ſalut de ſon Eſpoux, qui fait la ſeconde Partie de ſa Famille, auſſi bien que de mon Diſcours.

Il ſemble d'abord que l'eſtat du Mariage ne ſoit pas propre aux fonctions de la Vertu ; parce qu'il porte je ne ſçay quel caractere du peché, dont il eſt le remede ; & qu'il retient quelque marque du déreglement des paſſions qui ſe trouve aſſez ſouvent dans cette Alliance. Si nous conſiderons neantmoins que la Providence de Dieu a eſtably le Mariage non ſeulement pour l'intereſt general de l'Univers, mais pour le bien particulier de ceux qu'il appelle à cét eſtat : & que Jeſus-Chriſt l'a élevé dans l'ordre des Sacremens de la nouvelle Loy, pour en faire vn des II. PART.

deſtinoit pour ce premier homme. *Faciamus ei adjutorium ſimile ſibi.* Il marque par cette expreſſion que la plus eſſentielle qualité d'vne Eſpouſe eſt d'eſtre comme l'ayde, & le ſecours de ſon Eſpoux; & que pour mieux s'acquitter de ce devoir elle luy doit eſtre ſemblable. Elle le doit ſecourir en deux choſes; dans les neceſſitez de la vie, & dans les affaires du ſalut. Il faut qu'elle coopere à ſon bon-heur temporel; il faut principalement qu'elle contribuë à ſon bien ſpirituel, qui regarde l'ordre de la Grace & de la Predeſtination. Il arriva cependant que cette premiere femme manqua malheureuſement à ce double devoir, & qu'elle trahît par ſon infidelité les deux fins de ce premier Mariage. Bien loin de cooperer à la ſanctification d'Adam, elle le rendit criminel: bien loin de contribuer à ſon bon-heur temporel, elle le rendit miſerable. D'où ſaint Gregoire de Nazianze conclud, qu'au lieu d'eſtre ſon ayde & ſon ſecours, elle fut ſon ennemie: & qu'au lieu de luy ſervir d'Eſpouſe, elle devint ſon adverſaire. *Pro ſocia, hoſtem ſe præbuit; pro conjuge, adverſariam.* Mais; ô Dieu, que celle dont nous parlons fut bien differente de cette premiere femme, & qu'elle merita bien plus juſtement cette qualité qui avoit eſté donnée à l'autre; *Adjutorium ſimile ſibi!* C'eſt vne ayde qui reſſemble parfaitement à ſon Eſpoux, dans les bonnes qualitez ou naturelles ou morales, qui ont eſté eminentes en ſa perſonne: & par leſquelles elle gagna tellement ſon cœur, que ce Prince qui pouvoit juſtement pretendre d'autres Mariages plus avantageux, & plus convenables à la grandeur de ſa Naiſſance, prefera l'af-

Geneſ. 2.

Greg. Naz. orat. 19. in laudem patris.

fection qu'il avoit conceuë pour ſa Vertu,& pour ſon merite à toutes ces conſiderations.Mais en ſuite de l'honneur qu'elle reçoit par cette Alliance, elle s'acquitte fidelement de ces deux obligations de l'amour conjugal que nous avons remarquées: cooperant d'un coſté à ſon bon-heur temporel, & contribuant à ſa ſanctification & à ſon ſalut de l'autre.

1. Qu'il eſt bien vray ce qu'a dit le Sage, que celuy qui a rencontré vne femme vertueuſe, a trouvé vn grand bien,& vn bien qu'on peut appeller ſimplement & abſolument de ce nom. *Qui invenit mulierem bonam, invenit bonum.* Pourquoy cela? parce qu'il en peut retirer tous les avantages neceſſaires au bon-heur & à la ſatisfaction de ſa vie. La raiſon ſe prend de l'amour conjugal qu'elle a pour luy, lors principalement qu'il eſt conſacré & animé par la Charité ſurnaturelle & par la grace du Sacrement; qui devient comme vn principe vniverſel, dont elle tire les obligations, les motifs,& les moyens de luy rendre tous ces offices. Que ſi iamais il y a eû de mary heureux, ou qui ait rencontré cette ſource de bien dans le Mariage, ce fut ſans doute Monſeigneur le Duc DE BOÜILLON dans celuy qu'il contracta avec ELEONOR DE BERGH; & l'on peut dire en verité qu'il n'y a jamais eû de femme qui ait aimé ſon Eſpoux, ny avec plus de tendreſſe, ny avec plus de generoſité; ou qui avec ces deux qualitez de ſon amour, ait contribué davantage au ſoulagemẽt de ſes maux, ou bien à la felicité de ſa vie. *Cõſideravit ſemitas domus ſuæ.* Elle a cõſideré les routes de cette Maiſõ, cõbien elle eſtoit illuſtre par l'antiquité

Prou. 18.

de ſa Nobleſſe, & par la gloire de ſes differétes Alliances, par leſquelles elle appartient à la plus grande partie des Couronnes de l'Europe. Elle a conſideré le merite propre & perſonnel du Prince ſon Eſpoux, ſi conſiderable par les Vertus morales, politiques & militaires, dont il eſtoit doüé, & par les Victoires qu'il avoit remportées avec tant d'éclat. Elle a conſideré enfin les divers eſtats de ſa fortune, pour proportionner les devoirs de ſon amour, à la dignité de ſa Maiſon, au merite de ſa Perſonne, & à la qualité de ſes diſgraces. Elle apprend qu'il eſt arreſté priſonnier. Que fait-elle dans cette occaſion. Elle donne les premiers mouvemens de ſon cœur à la tendreſſe de ſon ſexe. Elle entre dans les ſentimens de ſon mal, & par cette compaſſion elle applique le premier appareil à ſa playe, pour luy donner quelque ſoulagement, en participant à la peine qu'il ſouffre. Mais faiſant en ſuite ſucceder les reſolutions d'un amour genereux aux reſſentimens d'un amour tendre; elle travaille efficacement à ſa délivrance. Apres avoir envain eſſayé les ſollicitations, les prieres & les larmes, voyant que la Souveraineté de Sedan eſtoit le prix de ſa liberté; elle ſe reſolut enfin à ce difficile remede. Il eſt vray que ce Prince en quittant Sedan, ne perdoit pas pour cela ſon rang, puis qu'il eſtoit encore Souverain par la Duché de Boüillon, qui luy appartenoit, & qu'il tiroit cette qualité des anciens Comtes Souverains d'Auuergne, qui ſe ſont qualifiez par la grace de Dieu Princes & Comtes d'Auuergne, & Ducs d'Aquitaine, dont il deſcendoit en ligne directe, comme le veritable heritier de cette illuſtre Famille. Mais avec tous

ces adouciſſemens c'eſtoit un coup bien fâcheux de quitter ainſi cett Place. Il me ſemble qu'il y a un combat ſecret dans ce noble cœur entre ſon honneur, & ſon amour. D'un coſté, les ſentimens d'honneur qu'elle a comme Princeſſe, & les intereſts de ſa Famille qu'elle épouſe comme mere, la ſollicitent imperieuſement de ne quitter pas la Souveraineté qu'elle a entre ſes mains, & de conſerver une Couronne, qui apres avoir brillé ſur ſa teſte, & ſur celle de ſon Eſpoux, devoit paſſer avec pompe ſur celle de ſes enfans. Attendons, diſoit-elle, ſa liberté de ſa naiſſance, de ſes merites, des ſervices qu'il a rendus à l'Eſtat. Mais de l'autre coſté, l'amour qu'elle a comme Eſpouſe, & l'intereſt de ſon mary, lui perſuadent de fermer les yeux à ces éclatantes conſiderations, & de ſacrifier la gloire de ſa Souveraineté à celle de ſa délivrance. Quel des deux partis l'emportera dans ce combat? Ce ſera l'amour qui demeurera le maiſtre, mon cœur, diſoit-elle en elle-meſme, faut-il déliberer ſeulement quand il s'agit de la liberté de mon Eſpoux? Donnons pour cela mille Couronnes. I'ay aſſez d'honneur ſi je le poſſede; & il me tiendra tout ſeul la place de tous les avantages que je quitte pour le délivrer. Elle réuſſit dans ſon deſſein. Mais la liberté qu'elle procure à ce Prince, l'expoſe à de nouvelles peines. Le Pape Urbain VIII. de ſainte & glorieuſe memoire, excité par la ſeule reputation de ſes merites & de ſes vertus l'appelle dans l'Italie pour lui donner la Charge de General de l'armée de l'Egliſe. Que fait l'amour D'ELEONOR dans cette nouvelle occaſion? Elle prend de nouvelles forces. Elle l'accompagne dans ce deſſein,

pour eſſayer de ſoulager ſes travaux par la douceur de ſa compagnie, ſans que ny la longueur de ce voyage, ny la difficulté des chemins, ny la tendreſſe qu'elle a pour ſes enfans, qu'elle mene avec ſoy, & dans leſquels elle ſouffre pluſieurs fois les meſmes peines, puiſſent arreſter ſon amour. Elle en va montrer la grandeur à l'Italie. Elle va faire voir à la Capitale du mõde, qu'elle ne cede en rien aux Marties, aux Porties, & à ces anciennes Dames Romaines que l'Hiſtoire nous produit comme les exemples de l'amour conjugal. Adjoûtons encore qu'elle les ſurpaſſe en ce point, que ce quelles ont fait par un amour purement humain, & peut-eſtre par des paſſions déreglées, celle-cy la fait plus excellemment par les principes d'une veritable vertu, & par les motifs d'une Charité ſurnaturelle. Le Sage aux Proverbes a tres-bien dit qu'une femme vertueuſe & qui aime bien ſon mary, eſt comme ſa Couronne. *Mulier diligens eſt corona viro ſuo.* Et ſaint Chryſoſtome adjoûte, que c'eſt ſon Royaume & ſon Empire. *Cuilibet viro propria uxor Regnũ eſt.* Il adjoûte en ſuite cette importante remarque, que la raiſon pourquoy Dieu permit que David fut attaqué en ſon Royaume, fut parce qu'ayant attenté à la pudicité de Berſabée, il avoit oſté à Urie cet empire domeſtique qu'il poſſedoit dans la fidelité de ſon épouſe. Cet eloquent Docteur veut dire, que comme les Rois trouvent leur gloire, leur ſatisfaction, & leur bonheur dans la poſſeſſion de leurs Royaumes; un homme pareillement peut tirer les meſmes avantages avec quelque proportion, de l'amour, de la bonté, & de la fidelité de ſon épouſe. Voilà, grand Duc, les fruits que vous recueillez de la poſſeſſion de la Voſtre. Elle eſt toute

Prou. 12

Chryſ. Hom. in Pſ. 4.

ſeule voſtre Empire & voſtre Souveraineté ; puis qu'elle coopere ſi avantageuſement au bonheur temporel de voſtre vie, mais plus excellément encore à voſtre ſanctification & à voſtre ſalut eternel, qui vous prepare des Couronnes plus glorieuſes incomparablement que toutes celles que vous avez poſſedées.

2. C'eſt la principale fin que Dieu pretend dans le Mariage des Chreſtiens, & la plus importante obligation de ceux qu'il appelle à cet eſtat ; il faut qu'ils cooperent mutuellement à la ſanctification & à la predeſtination l'un de l'autre. Mais il ſemble que le ſaint Eſprit dõne en cela quelque privilege particulier aux femmes pour le bien de
1. *Cor.* 7. leurs maris : Et l'Apoſtre attribuë la ſanctification du mary infidele & payen aux ſoins & à la vertu de la femme fidele & Chreſtienne. Elles peuvent leur rendre cét office important, elles le doivent. Elles le peuvent; parce que comme dit ſaint Chryſoſtome, il n'y a rien de plus puiſſant pour inſtruire un mary, & pour l'exciter à la
Chryſ. pieté, qu'une femme vertueuſe. *Nil potentius muliere bona, ad inſtruendum, informandumque virum.* Et la raiſon en eſt, parce que les bons avis, & les ſaints exemples qu'elle luy donne, ſont continuellement preſens à ſes yeux, & appliquez à ſa penſée. Et comme d'ailleurs ils viennent d'une perſonne qu'il aime, ils lui ſont plus agreables, & par conſequent plus attrayans & plus efficaces pour toucher ſon cœur, & pour lui perſuader de les ſuivre. Mais elles ſont auſſi obligées de travailler à cét ouvrage ; parce qu'en qualité d'Eſpouſes, elles doivent aimer leurs maris, non ſeulement d'un amour humain, mais encore d'une

charité ſurnaturelle, & qui réponde à la ſainteté du Sacrement. Et par ce meſme principe, elles ſont obligées de leurs procurer les vrais biens, & qui leur ſont plus avantageux & plus durables; tels que ſont ceux de la Grace, & de la Gloire. C'eſtoient les beaux ſentimens de ſainte Gorgonie ſœur de ſaint Gregoire de Nazienze, comme rapporte ce Docteur. Elle avoit éponſé un homme infidele: elle ſouhaittoit ardemment ſa converſion, & travailloit inceſſamment, & par ſes prieres envers Dieu, & par ſes ſollicitations envers luy-meſme, & par ſes exemples & par ſes larmes, afin qu'il pût recevoir un jour le Sacrement du Baptême. Saint Gregoire rend une belle raiſon de ce juſte ſentiment. *Vt ſic toto corpore conſecraretur, & non dimidia tantum ex parte initiata diſcederet.* A- fin dit-il, que par ce moyen elle fuſt entierement conſacrée, & qu'elle ne fuſt pas à Dieu ſeulement de la moitié d'elle-meſme. Il ſçait que le mary eſt une partie de ſon épouſe, & qu'ils ſont tous deux une meſme chair, ſuivant la parole de Dieu meſme. Non, elle ne ſe croira ny ſainte, ny heureuſe qu'à demy, s'il ne l'eſt pareillement avec elle, & s'ils n'ont tous deux un meſme eſprit par la ſainteté, comme ils ont une meſme chair par le Mariage. Elle fera tous ſes efforts pour achever dans la ſanctificatiõ de ſon époux l'ouvrage de la ſienne. Ne diriez-vous pas que le cœur de Gorgonie a paſſé dans celui D'ELEONOR? Voyez avec qu'elle ardeur elle ſouhaitte la ſanctification de ſon mary, & avec quels ſoins elle travaille au commencement, au progrés & à l'achevement de cet ouvrage. Je ſçay bien que la converſion de Monſeigneur le Duc DE BOÜILLON, qui par le

Greg. Nazia. or. 11. in laudem S. Gorg.

Geneſ. 2.

malheur du temps, eſtoit né dans l'hereſie, proceda premierement & principalement de la miſericorde de Dieu, qui l'avoit prevenu de ſes graces, avant méme qu'il fut marié. Il avoit apporté à ce deſſein, qu'il avoit commencé à former en luy-méme, des diſpoſitions excellentes; comme la bonté naturelle de ſes inclinations, & les vertus morales qu'il avoit pratiquées. D'ailleurs il eſtoit ſorty d'un ſang qui avoit ſouvent cõbattu pour la Religion Catholique, en la perſonne de tant de Conquerans, & qui avoit gouverné l'Egliſe par les mains de ſes ſouverains Pontifes, comme des Clemens & des Gregoires, qui eſtans ſortis des maiſons d'Auvergne & de Turenne, doivent eſtre contez parmy les Anceſtres de ce Prince. Ah! cet illuſtre ſang, qui ne pouvoit pas mentir, ny ſouffrir plus long-temps de ſe voir ſeparé de ſes glorieuſes Sources, eſtoit comme une diſpoſition ſecrette à ſa converſion, & comme une voix interieure qui le preſſoit efficacement de revenir dans le ſein de l'Egliſe Catholique, dont il avoit eſté arraché par une violence eſtrangere. Il avoit encore fait pluſieurs excellentes actions qui pouvoient eſtre comme les preſages de ſa future converſion. Il racheta un jour le ſaint Sacrement de l'Autel des mains de quelques ſoldats Hollandois, pour le remettre entre les mains des Prétres; ayant emprunté pour ce commerce ſacré une ſomme conſiderable. Vne autrefois il délivra quelques Religieuſes de la violence de certains Cavaliers heretiques, qui vouloient attenter à leur pudeur, juſques là qu'il tua de ſa propre main un de ceux qui s'opiniâtrerent davantage à ce ſacrilege deſſein; ſacrifiant ainſi ce ſang

coupable, au ſang precieux du Sauveur, qu'il conſideroit dans ces Filles conſacrées à ſa gloire: Quoy que les Vertus purement morales ne ſoient pas à proprement parler des diſpoſitions à la grace; on peut dire neanmoins que la bonté de Dieu, qui prend toutes les occaſions de nous faire du bien, a eu quelque égard aux excellentes qualitez, & aux bonnes actions de ce Prince, & qu'il lui a appliqué le prix de noſtre Redemption, voyant qu'il l'avoit comme rachepté deux fois luy-meſme; l'une dans ſon Sacrement, & l'autre dans ſes Eſpouſes. Mais il faut avoüer qu'un des principaux moyens dõt Dieu ſe ſervit pour ſa converſion, & un des plus efficaces inſtrumens de ſa Grace, fut l'incomparable ELEONOR; dont les prieres & les vœux, dont les avis & les exemples, luy firent conclure cet important deſſein pour lequel il n'avoit eu juſques alors que des reſolutions imparfaites. Il demeura pendant quelque temps ſecrettement converty; mais pour de certaines conſiderations il differoit de faire paroître la Religion qu'il avoit dans le cœur. Il faut cependant, grand Prince, que vous vous declariez ouvertement pour l'Egliſe Catholique, que vous faſſiez une profeſſion publique de la veritable Foy, & que vous diſiez par vos actions ce que l'Apoſtre diſoit par ſes paroles, que vous n'avez pas de honte de porter à la veuë de tout le monde les marques de l'Evangile. *Non erubeſco Evangelium.* Rom. 1. Qui hâtera cette genereuſe reſolution; ce ſera la Ducheſſe ſon épouſe, qui ſera dans cette occaſion ſon ſecours, diſons plus, ſon Predicateur & ſon Apoſtre. Il y avoit cependant de tres-puiſſantes conſiderations qui pouvoient apparem-

ment empécher, ou du moins retarder l'execution de ce deſſein. Il faut quitter pour cela le cõmandement de la Cavalerie des Eſtats, & perdre à méme temps de grands revenus, qui lui ſeront oſtez infailliblement dés auſſi-toſt qu'on aura ſceu qu'il ſe ſera fait Catholique. Ce n'eſt pas encore aſſez, voicy bien d'autres intereſts plus grãds & plus conſiderables. Il faut qu'il rompe cette étroite liaiſon qu'il a avec le Prince d'Orãge ſon oncle, qui n'ayant qu'un fils extremement delicat, regardoit alors Monſeigneur le Duc DE BOÜILLON comme l'heritier de ſes biens, & comme le Succeſſeur de ſes Emplois & de ſes Charges. Il faut enfin qu'il renonce à toutes les grandes eſperances que luy donne le contraire parti, aux ſecrettes inclinatiõs qu'ont pour lui les provinces unies, & au deſſein qu'elles ont fait de le choiſir pour leur Chef aprés la mort de ſon Oncle. Vn autre eſprit que celui de la Princeſſe eût balancé dans cette conionćture, où les intereſts de ſa Religiõ paroiſſoiét ſi oppoſez à ceux de ſa fortune. Mais elle a trop de zele pour ſa Foi, & trop d'amour pour ſon époux, afin de differer un moment une reſolution ſi importante au ſalut de l'un & à la gloire de l'autre. Elle entre dans les genereux ſentimens des premiers Chreſtiens qui quittoiét toutes choſes pour Dieu, diſant avec l'Apoſtre; *Philip. 3.* *Omnia detrimentum feci, & arbitror vt ſtercora, vt Chriſtum lucrifaciam.* Ie foule aux piéds toutes les grandeurs & toutes les richeſſes du monde, afin de gagner Ieſus-Chriſt, non ſeulement pour moy, mais pour celui que i'aime comme moy-meſme. Ouy, vertueuſe Princeſſe, vous gagnerez par vos prieres & par vos exemples, voſtre

époux à Jeſus-Chriſt, & Jeſus-Chriſt à voſtre époux, pour lui tenir en quelque façon la place de tout ce qu'il quitte pour ſa gloire. Il ne ſe declarera pas ſeulement pour la Religion Catholique, il combattra un iour pour ſes Autels, comme General des armées de l'Egliſe. Mais il combattra encore plus ſaintement contre ſoy-meſme, pour pratiquer la pieté que vous lui avez perſuadée. Vous avez cooperé au commencement & au progrés de ſa ſanctification, & vous aurez la gloire & la ſatisfaction de travailler heureuſement à l'achevement de cet ouvrage. Car ce fut par une providence ſinguliere de Dieu, qu'elle ſe trouve à ſa mort. Et dans ce dernier moment, où les autres femmes ordinairement s'amuſent à verſer des larmes & à ietter des ſoûpirs inutiles; celle-cy, ſurmontant la tendreſſe de ſon amour, par la force & par la generoſité de ſon amour meſme, & avec un courage digne de ces Dames Chreſtiennes, qui exhortoient leurs maris au martyre, elle-meſme l'anima dans ce dernier combat, & le Crucifix à la main, l'aſſiſta dans ſon agonie. Admirable vigueur d'un amour coniugal, conſacré par la Charité Chreſtienne? qui fait que nous pouvons dire, que cette vertueuſe Princeſſe a eſté comme l'Ange tutelaire de ſon eſpoux, qui l'a ſecouru pendans ſa vie, qui l'a aſſiſté à la mort & qui n'a iamais abandonné la conduite de ſon ſalut, qu'elle ne l'ait enfin mené au port, & comme à l'entrée de la Gloire. Il n'y a que la mort de cét Eſpoux qui puiſſe finir les mouvemens de ſon zele & de ſon affectiõ envers luy. Mais ſon amour ſera plus fort que la mort; il s'eſtendra au delà du Tombeau, pour

rendre les témoignages de ſes feux à ſon eſprit & à ſes cendres. Incontinent apres ſa mort, elle coupa ſes cheveux; ſoit pour marquer ſa douleur, ſuivant la couſtume des Anciens; ſoit pour faire voir par cette ceremonie, qu'ayant perdu celui pour qui ſeulement elle conſervoit ſa beauté, elle n'en vouloit plus garder les ornemens: mais qu'elle venoit les ſacrifier ſolemnellement à ſes cendres. J'ay l'honneur de parler dans une Egliſe où nous voyons le Tombeau de ce Prince. C'eſt là où elle paſſoit les jours entiers, & où elle ſe r'enfermoit une grande partie de la nuit, pour vacquer à la priere. Precieux Tombeau qu'elle a ſi ſouvent arroſée de ſes larmes, prends des voix aujourd'huy pour nous dire les témoignages d'amour, & les offices de pieté qu'elle a rendus à ſon Eſpoux dans cette triſte ſolitude. Elle ne le peut pas deſormais accompagner dans ſes voyages; elle le ſuivra de cœur & d'affection dans cét autre Monde où il eſt. Et ſi d'avanture ſon Ame ſouffre encore en cét eſtat, pour l'expiation des reſtes de ſes pechez, elle y envoyera l'ambaſſade de ſes larmes, comme parle ſaint Cyprien, *Mittant legatos pro ſuis doloribus lacrymas.* Elle n'a plus d'occaſion de le delivrer des priſons des hommes; Elle tâchera de le delivrer des chaînes, où la Juſtice de Dieu arreſte quelque fois les gens de bien, qu'il doit un iour conduire dans la Gloire. Mais c'eſt aſſez, vertueuſe Princeſſe, & l'Ame & les cendres de voſtre Eſpoux, ſont ſatisfaites. Il faut que vous luy témoigniez voſtre amour par d'autres moyens qu'il vous demande. La meſme raiſon qui vous attache à ce ſepulcre, vous oblige de le quitter pour aller

travailler à l'education de Meſſieurs vos enfans, qui ſont les gages de ſon amitié, & une partie de luy-meſme ; & dans leſquels vous le pouvez aymer vne ſeconde fois, afin que par une troiſiéme application de voſtre Vertu, vous conſideriez cette troiſiéme partie de voſtre Famille qui eſt au deſſous de vous. *Conſiderauit ſemitas domus ſuæ.*

III. PART.

Vn Ancien a tres-bien dit, que les peres & les meres ſont les Dieux viſibles de leurs enfans ; par ce qu'ils ſont en cette qualité comme les Lieutenans de ſa Puiſſance pour les produire, & de ſa Providence pour les élever. Et l'obligatiõ de cette éducation ſe prend principalement de trois Chefs. *Philo Iud. l. de Decaleg.*

1. Du coſté de la Religion & de l'obeïſſance que les peres doivent à Dieu, qui leur commande d'avoir ſoin de leurs enfans, & qui ſe repoſe de la ſanctification & du ſalut des vns, ſur la fidelité des autres. Saint Chryſoſtome dit que les enfans ſont comme des depoſts ſacrez que Dieu a mis entre les mains des peres & des meres, & qu'ils ſont obligez de luy rendre un jour, mais avec des accroiſſemens de ſainteté & de Grace. *Optimum vobis dedit pretioſumque depoſitum filios.* Chryſ.

2. La deuxiéme ſe tire du coſté de la Iuſtice, qui oblige les cauſes de donner aux effets qu'elles ont produits, ce qui eſt neceſſaire pour l'achevement de leur eſtre. Les peres & les meres ont donné l'eſtre à leurs enfans avec beaucoup d'imperfections qui l'accompagnent. Ils ſont donc obligez par une eſpece de juſtice naturelle d'achever par la bonne education ce qu'ils leur ont donné par la naiſſance.

3. La troiſiéme raiſon ſe prend de l'amour qu'ils doivent à ces images viuantes d'eux-meſmes, qui

les oblige de leur procurer les biens qu'ils ſçavent leur eſtre les plus neceſſaires, & les plus avantageux, tels que ſont ceux de la Vertu en general, & principalement ceux de la Grace. 4. On peut adjoûter pour un dernier motif de cette obligation le merite qu'il y a dans cette bonne œuvre, ſuivant le ſentiment de ſaint Ieroſme, écrivant à vne mere Chreſtienne. C'eſt dit-il vne action de grand merite devant Dieu de bien élever des enfans. *Non parui apud Deum meriti eſt bene filios educare.* O que noſtre incomparable ELEONOR comprenoit bien ces obligations qui ſont aſſez inconnuës dans le Monde ! quand elle prenoit tant de ſoin, & qu'elle travailloit avec tant de zele pour l'éducation des enfans que Dieu luy avoit donnez comme les fruits de ſon Mariage ; & pour eſtre vne nouvelle matiere à ſa vertu. Nous avons dit que les peres & les meres ſont les Lieutenans de la Providence de Dieu à l'égard de leurs enfans. Or il y a deux ſortes de Providence en Dieu, pour inſtruire, & pour élever les hommes conformement à deux eſtre differens qu'il leur a donnez. Il leur a baillé l'eſtre d'hommes ; il leur a baillé l'eſtre de Chreſtiens. Conſequemment à ces deux diverſes productions, il a pour eux deux Providences : l'une, pour ainſi dire, Ciuile & politique, & l'autre ſurnaturelle. La premiere les éleve comme hommes, par les lumieres de la raiſon : Et la ſeconde les inſtruit comme Chreſtiens, par les lumieres de la Grace. Voilà, grande Princeſſe, les deux differentes commiſſions que Dieu vous donne à l'égard de vos enfans. Elevez-les entant qu'hommes : eſlevez-les comme Chreſtiens. Vous leur devez vne

Hier. Epiſt. l. 3. ad Salu.

education ciuile & politique, qui réponde à la Nobleſſe de leur extraction. Vous leur devez vne education Chreſtienne, & ſurnaturelle, qui réponde à la ſainteté de l'Egliſe, qui eſt la ſeconde maiſon d'où ils ſont ſortis, dont vous devez conſiderer les routes. *Conſideravit ſemitas domus ſuæ.*

1. Bien que le principal devoir des peres & des meres dans le Chriſtianiſme, regarde l'ordre de la Grace; il faut neantmoins qu'ils employent vne partie de leurs ſoins pour former les mœurs de leurs enfans, dans la vie ciuile & politique, afin qu'ils vivent conformement à leur condition & au rang qu'ils tiennent dans le Monde. C'eſt ainſi que ſuivant la penſée d'vn Ancien, ils deviennent vne ſeconde fois leurs peres; & qu'apres leur avoir donné vne premiere vie par la naiſſance, ils leurs donnent vne ſeconde vie plus excellente par la bonne éducation. Mais pour s'acquitter fidelement de ce devoir, ils doivent partager leurs ſoins, & regarder en leurs perſonnes, comme deux états differens: ce qu'ils ſont par leur condition; & ce qu'ils doivent eſtre par les emplois & par les charges qu'ils auront dans la Republique; afin de leur inſpirer des ſentimens correſpondans à ce qu'ils ſont, & de les preparer à ce qu'un iour ils doivent eſtre. C'eſt avec ces deux yeux, de ſa prudence, & de ſon amour, que cette ſage & vertueuſe Mere a conſideré cette partie de ſa famille, & qu'elle a regardé les Princes ſes enfans. Elle ſçauoit en premier lieu ce qu'ils ſont par la gloire de leur naiſſance; qu'ils tirent leur origine des anciens COMTES Souverains d'AUVERGNE & DVCS DE GVIENNE, & qu'ils *Plutarch.*

appartiennent par cét illuſtre ſang à la plus grande partie des Rois & des Souverains de l'Europe. que tire-t'elle de ce principe excellent ? Elle en tire premierement pour elle-meſme l'obligation de les inſtruire conformement à leur condition ; & de cultiver par ce moyen les ſemences des grandes Vertus qu'ils ont receuës de leurs Anceſtres. Elle fait encore de ces conſiderations les motifs des glorieux ſentimens qu'elle leur inſpire ; leur diſant à peu prés ce que diſoit le Roy Antigonus à ſon petit fils qu'il élevoit dans ſa Cour, Ce jeune Prince luy ayant un jour demandé, s'il devoit aller à un feſtin où il avoit eſté invité, ce ſage Vieillard ne luy répondit autre choſe, ſinõ qu'il eſtoit fils de Roy: afin qu'il prît ſur cela ſes meſures, & qu'il ne fît rien d'indigne de ſa condition, *Filius Regis es.* C'eſtoit à peu prés l'inſtruction que Madame la Dvchesse de Boüillon donnoit à Meſſieurs ſes enfans. Souvenez-vous (leur diſoit-elle) que vous eſtes de l'illuſtre Maiſon d'Auvergne, & que vous reüniſſez en vous la gloire des anciennes Maiſons de Boüillon & de Tvrenne, dont vous eſtes les ſeuls heritiers, & dont vous devez répondre à la poſterité. Iettez ſouvent les yeux ſur les Images courõnées de vos Anceſtres, pour ſuivre les exemples de leurs Vertus, & pour vous rendre dignes de leur Nom. Et puis, faiſant comparaiſon du paſſé avec l'advenir, elle prévoit bien par ce qu'ils ſont, ce qu'vn jour ils doivent eſtre; & à quels emplois ils ſont appellez par les avantages de leur condition. C'eſt pourquoy elle employe ſes inſtructions & ſes ſoins, pour les preparer à ces Charges ; afin qu'ils

Plutarch.

qu'ils s'en acquittent dignement, & qu'ils puiſſent meriter par leur vertu ce qui leur eſt acquis par leur Naiſſance. Bien loin de ſuivre le déreglement de ces peres & de ces meres, qui portent indiſcretement leurs enfans aux Charges de l'Eſtat, & aux Prelatures de l'Egliſe; ſans conſulter ny les Oracles de Dieu, ny les maximes de l'Evangile, ny la capacité ou l'inclination de ces ſujets. D'où viennent aſſez ſouvent les deſordres de l'Egliſe, & de l'Eſtat, & la perte meſme des enfans qui ſont ainſi expoſez à une ſi déraiſonnable conduite. Cette vertuenſe Mere agit bien d'une autre maniere dans le choix des emplois où elle applique ſes enfans. Elle ſe gouverne par les principes du Chriſtianiſme; elle conſulte la vocation de Dieu; elle regarde leurs talens & leurs inclinations, pour les preparer plus facilement & plus excellemment à ces Charges. Et nous voyons déja réüſſir avec ſuccés une grande partie de ſes ſoins en la perſonne de ces deux jeunes Princes, Monſeigneur le Duc DE BOÜILLON, & le COMTE D'AUVERGNE ſon frere; qui commencent a paroiſtre avec tant d'éclat dans les armées pour le ſervice du Roy: & qui dans cette premiere Campagne donnent tant de preuves de leur courage & de leur valeur, qu'on peut tout eſperer d'eux dans la ſuite de leur âge: Apres les exemples d'un Pere ſi genereux, avec les inſtructions d'une Mere ſi ſage, & ſous la conduite d'un Oncle ſi vaillant; à qui, apres tant de glorieux exploits, & apres tant de victoires qu'il vient de remporter ſur les Ennemis de l'Eſtat, il ne manque rien que de ſe vaincre ſoy-meſme, & de revenir à la Religion de ſes Anceſtres, pour couron-

ner par cette action la gloire de tous les autres.

2. Mais comme la Providence ou naturelle ou politique de Dieu eſt ſubordonnée à la ſurnaturelle, & qu'il ne nous fait hommes que pour nous faire Saints, & Bien-heureux dans la Gloire ; l'amour de noſtre Princeſſe pour ſes enfans a eû une ſubordination ſemblable : & elle a travaillé principalement pour leur ſanctification ; & pour leur ſalut ; voilà le grand employ de ſon zele. Ie ne veux pour la preuve de cette verité que ce Teſtament admirable qu'elle à écrit de ſa main, & qui pourroit tout ſeul aujourd'huy faire un Panegyrique entier à ſa gloire : où elle montre viſiblement que la bonne & ſainte education de ſes enfans a eſté la paſſion dominante de ſon cœur ; qu'elle a tenu allumée pendant ſa vie, qu'elle a redoublée à ſa mort, qu'elle a taſché d'eſtendre meſme au dela du Sepulchre. Les dernieres volontez des mourans ſont conſiderables. Nous pouvons regarder ce Teſtament ſous trois excellentes qualitez qui le rendent digne de nos loüanges. Premierement, comme un témoignage de ſon amour envers ſes enfans, & du deſir extréme qu'elle a qu'ils vivent toûjours dans l'Egliſe Catholique. Secondement, comme une precaution qu'elle apporte, pour faire reüſſir ce deſſein, & pour rendra inébranlable leur fermeté dans la Religion. Et en troiſiéme lieu, comme un motif eternel qu'elle leur laiſſe, afin qu'ils s'excitent eux-mémes à la pieté par le ſouvenir, & par la conſideration des dernieres volontez de leur mere. 1. Ie demande d'abord, quels plus viſibles témoignages pouvoit-elle donner de ſon amour que les ſentimens qu'elle exprime ; & les termes dont elle ſe

ſert ? On dit que l'amour eſt en quelque façon toutes les paſſions; du moins eſt-il vray qu'il les remuë toutes,& qu'il ſe ſert de leurs mouvemens pour témoigner, ou pour contenter ſes flammes. Voyez un peu l'amour maternel dans le cœur ou ſur la langue, ou dans les mains de cette Princeſſe,qui à la veüe de ſa mort ſemble ramaſſer tous ſes feux,& redoubler ſa violence. C'eſt luy qui conclud, qui dicte, qui écrit ce Teſtament, & qui dans cette occaſion fait agir toutes les autres paſſions, pour le faire avec plus d'energie. Elle prie les Princes ſes enfans. *Et ie vous le commande*, dit-elle, *par toute l'authorité que DIEV, la Nature & Monſeigneur voſtre Pere, & le droit,& la raiſon me donnent ſur vous, de perſeverer iuſques à la mort dans l'union de l'Egliſe Catholique.* Elle leur ſouhaite en ſuite toutes les benedictions que Dieu a verſées ſur les enfans des Patriarches de l'Ancien Teſtament, & ſur les Saints de la Loy de Grace,tandis qu'ils demeureront dans la vraye Religion. Ne vous ſemble-t'il pas voir un Patriarche mourant comme un Abraham, ou un Iſaac, qui donne la benediction à ſes enfans, & qui les conjure par ſes dernieres paroles de vivre dans la Foy, & dans le Culte du Dieu de leurs Peres ? Ce n'eſt pas aſſez, diſons qu'elle fait en quelque façon le Teſtament d'un Apoſtre. Car faiſant ſuccéder la colere à l'amour & au deſir, elle prononce des anathémes ; elle leur donne ſa malediction,ſi jamais ils viennent à ſe ſeparer de la Foy, & de l'union de l'Egliſe. Quoy plus:elle s'offre à la Iuſtice de Dieu pour endurer les flammes du Purgatoire juſques à la fin du Monde,

pourveu qu'il plaiſe à ſa bonté de retenir ſes enfans dans la Religion Catholique,& de leur donner la perſeverance finale dans ſa grace. O Dieu quels admirables ſentimens ! peut-on rien dire de plus beau ? En quelle autre maniere eût pû parler le grand Apoſtre, s'il eût fait ſon Teſtament. Elle a divers amours dans ſon cœur. Elle ayme tendrement ſes enfans ; elle s'ayme ſoy-meſme. Mais l'un & l'autre cede à des ſentimens ſuperieurs;à l'amour ſurnaturel qu'elle a pour leur ſalut,au zele qu'elle a pour Dieu & pour ſon Egliſe. Elle aime ſans doute tendrement ſes enfans. Cependant elle leur donne ſa malediction, ſi jamais ils ſe ſeparent de cette Egliſe. *Et ſi quelques-uns d'eux*, dit-elle, *venoit à tomber dans ce malheur,& qu'apres avoir eſté advertis de ſe recõnoiſtre ils perſeveraſſent dans leur obſtination, je commande à leurs freres,& à leurs ſœurs de ne point recõnoître ces perfides cõme membres de leur Maiſon,ayãs eſté ſi déloyaux à Dieu, à ſon Egliſe, à leur pere, & à moy.* Ah! que tirons-nous de ces beaux ſentimẽs? ſinon qu'il faut bien que l'Amour de Dieu, & le zele de ſon Egliſe ſoit grand & ardent dans ſon cœur,puis qu'il triomphe ſi imperieuſement de la tendreſſe maternelle qu'elle avoit pour ſes enfans; juſqu'à lancer contr'eux des foudres & des anathêmes;Et que pour demeurer ſervante de Jeſus-Chriſt, elle s'oublie d'eſtre Mere. Comme diſoit ſaint Jeroſme à une autre occaſion. *Neſciebat ſe matrem, ut CHRISTI probaret ancillam.* D'ailleurs,elle s'aime ſoy-meſme, elle ſouhaite ardamment ſon ſalut,elle deſire de voir Dieu.Cepẽdant elle s'offre à ſa Juſtice,pour demeurer dans le Pur-

Hier.l. 3.Ep.ad Salvian

gatoire juſqu'à la fin de l'Univers ; & pour eſtre privée pendant tout ce temps de la viſion de Dieu & brûlée dans ces flammes, pourveu qu'elle procure par ſes peines le ſalut de ſes enfans ? Ah ! il faut encore un coup que ſon zele ſoit incomparable puis qu'elle s'oublie ainſi elle-meſme, qu'elle ſacrifie les intereſts de ſon bonheur, & comme une partie de ſa gloire au deſir qu'elle a de les ſauver. Entrant par ce Moyen dans les ſentimens de l'Apoſtre, qui par un ſaint emportement, comme l'appelle ſaint Chryſoſtome, ſouhaitoit d'eſtre anathéme pour ſes Freres. Et moy dit-elle, je ſouhaite de l'eſtre pour mes enfans. *Optabam ego ipſe anathema eſſe à CHRISTO pro fratribus meis.* Rom. 9.

2. J'ay dit en ſecond lieu, que le Teſtament de cette Princeſſe eſt comme une eſpece de precaution, où elle employe tous les moyens dõt la prudence humaine, & meſme la ſurnaturelle ſe peut aviſer, pour rendre plus aſſeurée, & plus infaillible la Religion & la Pieté de ceux à qui elle laiſſe cet heritage. On la peut comparer à une perſonne qui a une affaire importante, & qui ſollicite tous ceux qu'elle penſe luy pouvoir ſervir à gagner ſa cauſe, ou à calmer ſes apprehenſions. Ie vois dans cette derniere occaſion cette Mere prudente & ſage, qui va ſe preſenter à tous les Tribunaux de la Terre, & du Ciel, pour y plaider la cauſe de la pieté & du ſalut de ſa Famille. Elle s'adreſſe à Dieu pour luy demander le ſecours de ſa Grace. Elle eſtablit des Tuteurs honoraires, conſiderables pour leur merite, pour leur pieté, & pour leur zele, à qui elle recommande inſtamment; non pas, comme les autres meres les biens tempo-

rels de ſes enfans, mais le ſoin de leur conſcience, & les intereſts de leur ſalut. Elle implore l'authorité du Roy, & le ſecours des puiſſances. Elle demande Juſtice aux Parlemens. Elle conjure les Eveſques de vouloir entrer dans ſes ſentimens, & de coopérer à ſon zele. *Ne mépriſez pas* (leur dit-elle à tous) *les larmes d'une pauvre Mere, qui ſe voyant hors d'eſperãce de pouvoir elle-meſme élever ſes enfans iuſqu'à l'âge qu'elle eût bien ſouhaitté, eſt contrainte dans les iuſtes apprehenſions qu'elle a de leur ſalut, de chercher par tout des ſecours pour aſſeurer leur foibleſſe, & pour calmer un peu ſes apprehenſions.* Il me ſemble que ie vois icy dépeint le cœur maternel que ſaint Paul avoit pour les premiers Chreſtiens, quand il leur dit qu'ils les enfante pluſieurs fois avec peine, juſqu'à ce qu'il ait formé Jeſus-Chriſt en eux: *Filioli mei quos iterum parturio donec formetur CHRISTVS in vobis.* Vne mere qui enfante ſouffre mille douleurs, conçoit mille craintes, appelle tout le mõde à ſon ſecours, juſqu'à ce qu'elle ait mis au jour & comme en aſſeurance le fruit qu'elle porte dans ſes flancs. C'eſt ainſi (dit-elle) mes enfans que vous ayant produits une fois dans l'ordre de la Nature, je vous enfante mille & mille fois dans l'ordre de la Grace. Je ſouffre mille craintes, & mille douleurs juſqu'à ce que Jeſus-Chriſt ſoit formé en vous, d'une maniere conſtante & aſſeurée. *Filioli quos iterum parturio.*

3. Mais adjoûtons enfin qu'elle fait de ce témoignage de ſon amour, & de cette precaution de ſa prudence un motif eternel à ſes enfans pour les exhorter à la pieté par la conſideration des

dernieres volontez de leur Mere. C'eſt pourquoy elle recommande à ceux qui ſeront les chefs de ſa Famille, de faire lire ſouvent à leurs freres, & à leurs ſœurs, le Teſtament qu'elle leur laiſſe. Mais ce qui doit leur rendre ce motif plus puiſſant, & plus venerable, furent les divines paroles, dont elle anima ce qu'elle avoit écrit de ſa main, dans une grande maladie qu'elle eut, & où elle ſe preparoit à mourir. Ayant appellé ſes enfans autour de ſon lict. *Ie deſire* dit-elle, *que vous me ſignez tous dans un papier que vous mourrez catholiques. Ie veux qu'on me mette ce papier dans la main quand e mouray, & qu'on l'enterre avec moy. Et au iour du Iugement, lors que nous reſſuſciterons tous enſemble, ie ietteray les yeux ſur vous: & s'il y en a quelqu'un qui ait manqué à ſa parole, ie luy diray. Va maudit & malheureux; va perfide, & déloyal; ie ne te reconnois pas pour mon enfant, puis que tu as fauſſé ta foy à DIEV, à ſon Egliſe, à ta Mere, à ta propre ſignature.* Bon Dieu, encore un coup, quelle foy, quel zele, quelle ardeur! ſe peut-on rien Imaginer de plus fort, de plus eloquent, de plus efficace? L'Hiſtoire Eccleſiaſtique raconte, qu'un Diacre d'Affrique nommé Muritta, voyant que ſon amy Elpidophore eſtoit ſur le point de renier la Foy, il lui écrivit une Lettre pleine de flãmes; où il luy dit, entr'autres choſes, qu'il garde la robbe blanche dont il avoit eſté reveſtu aux ceremonies de ſon bapteſme, pour la produire au dernier Iugement contre luy, & pour condamner ſon apoſtaſie. Voilà, diray-je pour lors, voilà, Elpidophore, la robbe que tu as prophanée, & qui

Victor. vtic. l. 3. perſecut. Vandal.

te va accuſer devant le redoutable Tribunal. *Hæc ſunt lintea Elpidophoræ, quæ te accuſabũt.* Ne diriez-vous pas que l'eſprit de ce fervent Chreſtien a paſſé dans le cœur, & ſur la langue de cette Princeſſe, & que le Teſtament qu'elle fait eſt comme la copie de cette Lettre ? excepté ſeulement que les termes de celuy-cy ſont plus forts, plus engageans, & plus capables d'exciter la pieté de ceux à qui elle parle. Mais calmez vos inquietudes, Mere incomparable, vous n'avez pas ſujet de craindre ces fâcheux evenements d'une Famille à qui vous avez communiqué de ſi bonnes inclinations, & à qui vous donnez en mourant des inſtructions ſi ſalutaires. Mourez contente à la bonne heure, les ſoins que vous prenez pour les Princes vos enfans reüſſiront à voſtre ſatisfaction & à leur ſalut. Et nous vous dirons par avance ce qu'un Eveſque répondit à ſainte Monique qui luy recommandoit de prier Dieu pour la converſion de ſon fils Auguſtin. Sçachez, Madame, que les enfans de tant de larmes, de tant de ſoins, & de tant de prieres, ne ſçauroient jamais perir. Reciieillez par avance les fruicts de vos inſtructions dans la Vertu naiſſante de ces jeunes Princes, que ceux-là feront paroiſtre dans la Cour, & celuy-cy dans l'Egliſe, dont il ſera un iour l'ornement par l'alliance qu'il fera en ſa perſonne de la grandeur de ſa condition, avec l'integrité de ſes mœurs, & l'éclat de ſa ſcience. Voyez d'un autre coſté l'efficacité de vos exemples dans la pieté de ces vertueuſes Princeſſes que vous avez formées de voſtre main, & qui imitent ſi parfaitement vos Vertus, qu'elles deviendront un jour

Aug. l. 3. Confeſſ. c. 12

Mr. le Duc d'Albret.

elles-meſmes des exemples. Il eſt temps que vous reflechiſſiez vos ſoins ſur vous-meſme, & qu'apres avoir travaillé à la gloire de vos Anceſtres, au ſalut de voſtre Eſpoux, à l'education de vos enfans, vous travailliez à voſtre propre perfection, & que pour remplir entierement l'immenſité de voſtre Vertu, vous conſideriez enfin cette derniere partie de voſtre Famille que vous avez au dedans de vous: *Conſideravit ſemitas domus ſuæ.*

IV. PART.

Il ne nous ſert de rien, dit ſaint Bernard, de jetter les yeux ſur ce qui eſt hors de nous, ſi nous ne nous conſiderions pas nous-meſmes. C'eſt par là que noſtre conſideratiõ doit commencer; elle doit finir par là meſme. *A te incipiat cogitatio tua. Non ſolum hoc, ſed & in te finiatur.* Il faut raiſonner à proportion des operations de la ſainteté de l'homme, comme de celles de Dieu. Il opere au dedans de luy-meſme, avant que d'agir au dehors. Ses operations immanentes, que les Theologiens appellent *ad intra*, comme la production du Verbe, & du Saint Eſprit, precedent les actions exterieures qu'ils nomment *ad extra*, parce qu'elles ſe répandent au dehors, dans la creation, & dans le gouvernement du monde. Diſons pareillement que la ſainteté des Chreſtiens, qui ſe forme ſur cette idée, doit premierement agir au dedans & ſur le cœur où elle eſt; & de là ſe répandre au dehors de l'homme: Et avant que regarder les autres parties de ſa Famille, il faut qu'il conſidere cette Famille interieure qu'il a au dedans de luy-meſme; ſçavoir les puiſſances de ſon ame, ſes appetits, ſes paſſions, pour en regler la conduite, & pour en ſanctifier les actions. C'a eſté auſſi la principale

Bern. lib. 2. de Conſid. c. 3.

occupation de noſtre vertueuſe Princeſſe, qu'elle a pratiquée exactement dans toutes les parties de ſa vie; mais à quoy elle a ſingulierement employé le temps & l'état de ſa viduité, dont elle a ménagé tous les momens, & tous les avantages pour former cet homme interieur, dans lequel ſaint Pierre fait conſiſter la gloire des Dames Chreſtiennes.

1. Petr. 3. *Abſconditus cordis homo.* Le cœur de l'homme dans la Nature a deux diuers mouvemens. L'un de reſſerrement, par lequel il r'entre & ſe reſſerre au dedans de luy-meſme: & l'autre de dilatation, par lequel il ſemble comme ſortir hors de ſoy, & cõme ſe jetter au dehors. Ce que la Nature fait dans les cœurs des hommes, la Grace le fait dans les cœurs des Saints. Ils ont vn mouvement de reſſerrement par les vertus de retraitte, & de mortification, qui les font, comme r'entrer & demeurer au dedans d'eux-meſmes. Ils ont vn mouvement de dilatation par les Vertus bien-faiſantes de Charité, & de Miſericorde qui ſe répandent ſur leurs freres. Ouvrons le cœur de noſtre Eleonor pour y voir ces deux mouvemens; de reſſerrement, c'eſt à dire de retraitte, de mortification pour elle; & de dilatation, c'eſt à dire de Charité pour ſon prochain.

1. Il eſt ſans doute que l'eſtat de Veufve, où nous la conſiderons principalement, pouvoit beaucoup contribuer à ce premier mouvement de reſſerrement, & à ces Vertus de retraitte; puis que c'eſt vn état d'affliction, de priuation, & de ſolitude. Comme eſtat d'affliction, il reſſerre le cœur, & le ferme du coſté du monde, pour l'ouvrir du coſté du Ciel, ſuiuant l'inſtruction que ſaint Paul

donne aux Veufves Chreſtiennes, quand il leur dit que celle qui eſt veritablement Veufve & deſolée; c'eſt à dire qui uſe bien de ſon état, & de la douleur qui l'accompagne, tourne infailliblement ſon eſperance vers Dieu, pour y trouver le ſoulagement de ſes peines. *Quæ vere vidua eſt & deſolata ſperet in Deum.* Comme état de priuation il oſte à la femme veufve le principal obiet de ſon amour, & qui pouvoit davantage partager ſon cœur, ou le divertir des choſes diuines; luy laiſſant par ce moyen vne liberté toute entiere de ſe donner à Dieu; comme à ſon ſecond Eſpoux, qui peut reparer avantageuſement la perte de tous les autres. Et comme eſtat de ſolitude, en ſeparant vne Dame de la converſation des hommes, il luy donne le loiſir, & la commodité de vacquer à la meditation, & de converſer avec les Anges. Mais ſi iamais il y a eu de Veufve qui ſe ſoit ſervie fidellement des avantages de cet eſtat d'affliction, de privation, & de ſolitude, ç'a eſté noſtre Princeſſe; de qui il ſemble que S. Ierôme ait parlé; quand il a dit de ſainte Paule, la repreſentant telle qu'elle eſtoit apres la mort de ſon mary. *Ita eum planxit, vt propé ipſa moreretur: Ita ſe convertit ad Dominum, vt eius mortem videretur optaſſe.* Changeons le nom de Paule en celuy d'ELEONOR, & diſons qu'a voir les premiers ſentimens de ſa douleur, à conſiderer ſes ſoûpirs, & ſes larmes, on eût iugé avec quelque apparence de raiſon qu'elle vouloit mourir avec celuy dans lequel elle vivoit de la meilleure partie d'elle-même. Mais à conſiderer d'un autre coſté l'ardeur avec laquelle elle s'adonna à la devotion, on eût

1. Timoth. 5.

Hier. lib. 3. Epiſt. Paulæ Epitap.

dit qu'elle avoit en quelque façon ſouhaitté la mort de ſon Eſpoux, pour avoir plus de liberté & de commodité de vivre à Dieu, & pour ceſſer de vivre au Monde. En effet, en quoy conſiſte la vie du Monde, & principalement celle de la Cour, que nous pouvons appeller le grand Monde, ſinon dans un certain épanchement déreglé, & dans vne dilatation indiſcrete du cœur, qui n'eſt jamais ny à Dieu, ny dans ſoy-meſme ; mais qui ſe jette inceſſamment au dehors par les déreglemens de trois ſortes de vices, que Dieu a données aux hommes pour leur bien, & dont ils abuſent pour leur perte : de la vie ciuile, de la vie de l'eſprit, & de la vie des ſens. Le déreglement de la vie civile conſiſte dans les converſations mauvaiſes ou dangereuſes. Le déreglement de la vie de l'eſprit, dans les penſées extravagantes, & coupables : Et celuy de la vie des ſens, dans les plaiſirs illegitimes, & brutaux. Mais que fait le cœur de cette vertueuſe Veufve ; trois mouvemens de reſſerrement oppoſez à ces trois dilatations déreglées du Monde.

1. Pour ce qui regarde la vie civile, & la converſation du Mõde : bien loin de ſe ietter dans le grãd air de la Cour, où ſa naiſſance, ſa condition, & ſes rares qualitez ſembloient l'appeller ; ne ſçavõs-nous pas qu'elle a condamné les plus beaux de ſes jours à la retraite & à la ſolitude, & que nous pouvons dire de cette Princeſſe, ce que Iob a écrit
Iob. 3. des Princes de ſon temps, qu'ils travailloient à ſe baſtir des ſolitudes. *Ædificant ſibi ſolitudines.* Ie ne parle pas ſeulement de la ſolitude interieure de ſon cœur, qui avoit Dieu ſeul pour témoin, & qui la faiſoit vivre toute ſeule au milieu de la fou-

le, & du tumulte du Monde. Adioûtons encore, que pour ſeconder les mouvemens de cette Vertu, elle tâchoit de trouver par tout des lieux propres à la retraite. Témoins les Oratoires ſecrets qu'elle avoit dreſſez dans ſes Maiſons. Témoins ces petits Hermitages qu'elle pratiquoit à la campagne. Temoins enfin cet appartement qu'elle avoit aux grandes Carmelites de Paris, où elle ſe retiroit de temps en temps, pour vacquer à Dieu plus librement, & pour adjoûter à cette premiere retraite vn deuxiéme mouvement de reſſerrement qui regarde la vie de l'eſprit ſi déreglée parmy les hommes. 2. Elle ſcavoit qu'vn des plus efficaces moyens de la ſainteté Chreſtienne eſt l'application ſerieuſe & conſtante de nos eſprits, & de nos cœurs à Dieu; qui eſt le veritable Obiet, & comme le Centre des vns & des autres, comme le SAUVEUR l'avoit enſeigné à la Samaritaine, quand il luy dit qu'il faloit adorer Dieu en eſprit & verité. Elle avoit appris que cette application importante ſe fait principalement par l'vſage de la meditation, & de la priere qui fait monter les péſées & les deſirs de l'hôme vers Dieu, & décendre les Graces de Dieu ſur l'homme. C'eſt pour pratiquer ce commerce ſacré qu'elle ferme ſon cœur du coſté du Monde pour l'ouvrir du coſté du Ciel. Semblable à ces fleurs ſolaires qui ſe reſſerrent du coſté de la Terre où elles ſont, pour s'épanouir du coſté du Soleil, afin de recevoir ſes rayons, & ſes influences. Elle avoit ſes heures reglées chaque jour, ſoit pour aſſiſter au S. Sacrifice de la Meſſe qui eſtoit le grand objet de ſes devotions; ſoit pour les prieres vocales qu'elle recitoit avec vne profonde reverence & avec vne tres-grande at-

tention:ſoit pour la meditatiõ qu'elle faiſoit avec vne application extraordinaire d'eſprit, preparant dés le ſoir auparavant le ſujet qu'elle devoit mediter,par la lecture de l'Ecriture Ste,ou de quelque autre Livre ſacré.Ie vois bien que ces devotions communes paroiſtront peu conſiderables, à ceux qui n'eſtiment de la Vertu que les actions éclatantes, & extraordinaires. Mais à juger ſainement des choſes de Dieu,nous trouverons que cét vn coup extraordinaire,& qui marque vn grand fonds de pieté;qu'vne Dame de Condition,au milieu des affaires du monde, ait vacqué tous les jours conſtamment à ces ſaints exercices:ſans que jamais elle ſe ſoit démentie de cét ordre inuiolable qu'elle s'eſtoit impoſé. C'eſt pourquoy nous pouvons appliquer à la conduite de ſa vie, ce que le Prophete a dit de l'ordre des jours & des nuits que Dieu entretient dans la Nature. *Dies diei eructat Verbum; & nox nocti indicat ſcientiam.* Vn jour inſtruit vn autre jour, & vne nuit enſeigne vne autre nuit. Que veut-il dire:il marque par cette expreſſion, que les iours,& les nuits preſchent la gloire de Dieu avec vn ordre ſi conſtant & ſi reglé,qu'il ſemble que le iour qui precede, enſeigne cet Art de le loüer à celui qui ſuit;& que la nuit qui eſt paſſée,ait laiſſé cette meſme ſcience à celle qui viét apres.C'eſt avec vn ordre pareil que roulent les jours,& les nuits de la vie de nôtre Princeſſe. C'eſt une entre-ſuitte des Prieres, de Meditations,de Sacremens,& de Sacrifices ſi conſtante & ſi inviolable, qu'il ſemble que les vns apprennent aux autres ce meſtier, & qu'ils leur laiſſent cette commiſſion;faiſant par ce moyen comme vn cercle de ſaintes actions,par leſquelles elle regle

Pſ. 18.

en elle-meſme la vie civile, la vie de l'eſprt,& enfin celle des ſens.

3. C'eſt dans ce ſuiet où le Monde eſt le plus déreglé, & où les Saints ſont les plus ſeveres: pour faire en eux ce troiſiéme mouvement, qui conſiſte dans l'eſprit de la mortification & de la penitence; & qui ferme le cœur à tous les intereſts des ſens, les privant des plaiſirs qu'ils ſouhaitent avec trop d'ardeur, & leur faiſant ſouffrir des rigueurs neceſſaires à la ſainteté du Chriſtianiſme. C'eſt ce que le SAUVEUR appelle ſe haïr ſoy-meſme, renoncer à ſon corps & le traiter comme vn ennemy. C'eſt au ſtile de l'Apoſtre, faire de ſon corps vne victime viuante que l'homme immole aux Autels de Dieu, & aux ſouffrances de la Croix. *Vt exhibeatis corpora veſtra hoſtiam viuentem.* Il eſt ſans doute que cette Princeſſe pouvoit aſſez juſtement avoir de la complaiſance pour ſoy-meſme. Elle pouvoit prendre des pretextes apparens pour ſe diſpenſer des rigueurs de la penitence. Les attraits de ſa beauté, qui excitoient le reſpect & l'amitié de tout le monde; la delicateſſe de ſa complexion, & pluſieurs autres conſiderations eſtoient ſuffiſantes pour luy faire relâcher quelque choſe de ſa ſeverité. Voyez cependant quelle averſions elle a pour ſon corps, & avec quelles rigueurs elle le traitte? Ah que n'eſt-il permis à nos yeux de penetrer dans le ſecret de ſa vie particuliere, dans ſes Oratoires, dans ſes Cabinets! nous y trouverions des haires, des diſciplines, des chaînes de fer, & d'autres ſemblables inſtrumens de cette innocente cruauté qu'elle exerçoit contre elle-meſme. Et l'on peut dire en verité qu'il ne ſe trouvera pas dans la Vie des Saints preſque au-

Rom. 12.

cun genre de mortification dont elle n'ait pratiqué l'vſage. C'eſt par cet eſprit de penitence, & d'averſion qu'elle avoit pour ſoy-meſme, qu'elle eût ſouhaitté que ſon corps apres ſa mort eut eſté jetté à la voirie, comme elle marque dans ſon Teſtament. Choſe eſtrange! les plus cruels ennemis, & les Tirans les plus impitoyables, ont pardonné aux oſſemens des morts, & n'ont pas eſtendu leur fureur au delà des Sepulchres. Mais la haine que cette vertueuſe Princeſſe a conceu contre ſon corps, paſſe meſme juſqu'à ſes cendres, & ne pouvant plus luy faire ſentir des rigueurs, elle ſouhaite de luy faire ſouffrir des ignominies. Eſcoutez cecy Eſprits de la Cour, Dames du Monde, qui avez tant de complaiſance pour vous-meſmes; qui idolâtrez vos corps pendant leur vie, & qui avez tant de ſoin pour la magnificence de leurs Tombeaux. Ah! je produits le corps d'vne Dame de Condition qui a eſté auſſi belle, & auſſi delicate que vous ſçauriez eſtre. Que répondrez-vous à ſes exemples, mais à ſon Teſtament, & à ſes diſciplines qui ſont encore teintes de ſon ſang, & qui apres avoir eſté les inſtrumens de ſa Vertu, ſeront eternellement la condamnation de vos vices.

2. Mais ſi elle reſſerre ſon cœur d'vn coſté, elle l'ouvre & le dilate de l'autre, & au meſme temps qu'elle pratique des vertus rigoureuſes pour elle-meſme, elle exerce des vertus bienfaiſantes & liberales pour ſon prochain. En quoy dit tres-bien S. Ieroſme, écrivant à une autre Veufue; il ſemble qu'il y ait quelque eſpece d'iniuſtice, qu'vne perſonne ait de la douceur pour les autres,

& de

& de la rigueur pour ſoy. *In eo inæqualis videbatur, quod in aliis clementiam, in ſe duritiã commutaba.* Ie ſçay bien que la Nobleſſe de ſon extractiõ, qui luy avoit donné une ame genereuſe; & que ſa tendreſſe naturelle, qui luy inſpiroit des inclinations à la pieté; contribüoit beaucoup à cette dilatation de ſon cœur. Mais elle élevoit ces ſentimens naturels & ces diſpoſitions morales par la conſideratiõ de Jeſus-Chriſt, que ſa Foy & ſa charité luy faiſoit voir dans le Pauure comme dans vne eſpece de Sacrement moral, à peu prés comme il eſt caché dans le Sacrement de l'Autel ſous les voiles de l'Hoſtie. Elle avoit appris de l'Evangile, qu'il s'eſt mis volontairement dans leurs perſonnes, qu'il ſouffre en quelque façon leurs neceſſitez, & qu'il tient comme fait à ſoy-meſme tout ce qu'on fait pour leur ſoulagement, *Quamdiu feciſtis vni ex his fratribus meis minimis mihi feciſtis.* Elle ſe figuroit avec S. Chryſoſtome, qu'au meſme temps que le Pauvre étendoit viſiblement ſa main pour demander l'aumoſne, le Sauveur preſentoit inviſiblement la ſienne pour la recevoir. *In paupere Deus abſconditur; manum extendit pauper, & accipit Deus.* Faut-il s'étonner apres cela, ſi voyant ainſi les miſeres des hõmes conſacrées par la preſence d'vn Dieu intereſſé dans leur ſoulagement, elle ouvre ſon cœur pour les plaindre; ſi elle donne ſes biens pour les ſecourir; & ſi elle s'employe elle-meſme pour les ſervir avec tant de charité & de zele; Voilà la premiere operation de cette Vertu. Elle dilate ſon cœur, pour reſſentir en quelque façon les neceſſitez de tous les Pauures par la compaſſion qu'elle en a. Delà ſa Charité paſſe dans

Hier. l. 3. Epiſt. Paulæ Epitap.

Matth. 25.

Chryſ.

ſes mains,& luy fait donner vne partie de ſes biens pour ſoulager leur indigence. Ce n'eſt pas encore aſſez, Afin de donner quelque eſpece d'immenſité & d'eternité à ſa miſericorde,elle travaille à fonder des Hoſpitaux en divers lieux, pour eſtre des aſyles publics, & eternellement ouverts aux neceſſitez des miſerables. Têmoin l'Hoſtel-Dieu de Chaſteau-Thierry qu'elle a eſtably par ſes ſoins:& l'Hôpital de cette Ville auquel elle a beaucoup contribuë & par ſes liberalitez & par ſon zele. C'eſt encore trop peu de donner ce qui eſt au dehors de ſoy. Enfin pour un troiſiéme Mouuement de ſa Charité. elle ſe donne elle-même. *Scio multos diuites clementes eſſe pecunia non manu:* dit éloquemment ſaint Ieroſme. I'ay veu pluſieurs riches dans le monde qui employoient leurs richeſſes pour le ſoulagement des Pauvres, mais qui n'y mettoient pas eux-meſmes la main. Ils faiſoient baſtir des Hoſpitaux, mais ils n'y entroient pas eux-meſmes : ils envoyoient des aumoſnes aux Pauvres, mais ils n'alloient pas les ſervir. Ah ! que la Charité de noſtre grande Princeſſe eſtoit bien differente de ces vertus communes & ordinaires ? Elle ne ſe contente pas d'eſtablir des Hoſpitaux,elle y va elle-meſme, pour y ſervir les pauvres de ſes propres mains : ſans que ny la grandeur de ſa Condition, ny la foibleſſe de ſon ſexe, ny la delicateſſe de ſa complexion, ny la puanteur de ces lieux, ny l'horreur des miſeres, ou des vlceres des Pauvres,la puiſſent détourner de ces difficiles emplois. Croiriez-vous bien qu'elle s'eſt pluſieurs fois déguiſée, & qu'elle a pris des habits éloignez de ſa Condition, afin d'al-

Hier. l. 3. Ep. Fabiol. Epitap.

ler viſiter les Pauvres honteux, & ſecourir les plus miſerables? ſoit pour faire plus librement ces œuures de Charité; ſoit pour éuiter plus facilement la gloire qui les accompagne lors qu'elles paroiſſent dans les perſõnes de qualité. Mais c'eſt en vain que ſon humilité cache les actions de ſa Charité ſous ſes voiles. Si elle les dérobe aux yeux des hommes les Anges en ſeront les témoins, & les Panegyriſtes: & ſi elle évite la gloire du temps, elle méritera celle de l'Eternité, avec d'autant plus d'éclat, quelle en a voulu cacher, ou obſcurcir les lumieres. Iugez apres cela, qu'eſt-ce qu'elle doit attendre de ces excellentes diſpoſitions, ſinon vne ſainte & heureuſe mort qui répondra à la ſainteté de ſa vie, & à tant de bonnes œuvres qu'elle a faites pour ſe preparer à ce dernier moment. I'appreheude, dit ſaint Ieroſme, faiſant l'Eloge de ſainte Paule, & j'ay bien de la peine apres vous avoir raconté les belles actions de ſa vie, de venir au Diſcours de ſa mort. I'ay les meſmes ſentimens pour celle de noſtre vertueuſe Eleonor, qui luy a eſté ſi ſemblable. C'eſt pourquoy je paſſe vîte ſur ce funeſte moment, pour vous dire ſeulement qu'elle meurt apres avoir receu tous les Sacremens de l'Égliſe; avec tous les ſentimens d'vne pieté veritablement Chreſtienne; & avec des ſecretes aſſeurances de ſon ſalut, qui luy firent dire ces paroles quelque temps avant ſa mort. *N'ay-je pas ſuiet de me réjoüir, puiſque DIEV me tend les bras pour me recevoir? Allons chanter avec les Anges, Gloria in Excelſis Deo. Benedictus qui venit in nomine Domini.* D'où luy viennent, à voſtre avis, ces ſatisfactions, &

Hier. l. 3 Ep. in Epitap. Paul.

ces joyes, Elle void qu'elle a conſideré exactement toutes les routes de ſa maiſon, dont elle eſt toute preſte de rendre cõte au Tribunal de Jeſus-Chriſt. Elle ſçait qu'elle a réply tous les devoirs des differents eſtats où Dieu l'avoit appellée, & qu'elle a donné à ſa vertu quelque eſpece d'immenſité, qui la rend de tous coſtez inacceſſible aux allarmes de la mort, puis qu'elle à rendu ſi avantageuſement à ſes Anceſtres, la gloire qu'elle avoit receue d'eux : qu'elle a cooperé ſi efficacement au ſalut de ſon Eſpoux: qu'elle a pourveu ſi ſagement à l'éducation de ſes enfans: & qu'enfin elle a travaillé ſi fidelement à ſa ſanctification & à ſa perfection propre. Voilà les quatre Parties du diſcours que j'ay crû devoir faire à ſa gloire. Voila les quatre roues du Char de triomphe ſur lequel ſon ame eſt montée dans le Ciel. Voilà les quatre faces du Tombeau, ou du Mauſolée, que la reconnoiſſance publique doit dreſſer à ſa Vertu.

Conclu ſion. Et c'eſt du haut de ce Char, & du fonds de ce Sepulchre, que ſon eſprit & ſes cendres s'adreſſent aujourd'huy à vous, pour vous profiter & pour vous inſtruire. Elle regarde encore cette ville comme une partie de ſa Famille, pour qui elle a eu toûjours beaucoup d'affection. Mais ne pouvãt plus vous ſecourir par ſes ſoins ny par ſon authorité elle veut vous aider par ſes prieres envers Dieu, par les exemples de ſa vie, & par l'image de ſa mort, nous diſant avec le Prophete Aggée, que nous mettions nos cœurs ſur nos voyes ; C'eſt à dire que nous les conſiderions non ſeulement avec les lumieres de nos eſprits, mais avec l'application de nos cœurs. *Ponite corda veſtra*

Agg. cap. 1.

ſuper vias veſtras. Mais nous devons principalement porter noſtre conſideration ſur la derniere route de nos vies, ſçavoir ſur celle qui nous conduit au Tombeau, & d'où il n'y a point de retour, pour corriger les fautes que nous y avons faites, comme dit le S. homme Iob. Comme la mort eſt l'Orizon du temps & de l'eternité, elle enveloppe auſſi deux voyes qui regardent ces deux termes differens, & qui doivent eſtre les grands objets de la prudence Chreſtienne. La premiere eſt celle par où nous devons paſſer, pour aller du temps de noſtre vie au moment de noſtre mort, & dans l'obſcurité de noſtre Sepulchre. Et l'autre eſt celle qui nous fait paſſer du moment de noſtre mort dans l'Eternité ſuivante, qui eſt noſtre derniere Maiſon, où nous devons toûjours demeurer, comme dit le Sage, *Ibit homo in domum æternitatis ſuæ. Ponite corda veſtra ſuper vias veſtras.* *Iob.* 16. Eccl. 12.

2. Ne regardons pas la mort avec des lumieres purement ſpeculatives, comme ſi nous n'y avions pas de part, ou comme ſi elle eſtoit encore bien éloignée. N'arreſtons pas nos yeux ſeulement ſur la ſurface des Tombeaux, pour n'en former que de legeres impreſſions, & que nous ſommes bien-haiſes d'effacer incontinent apres les avoir formées. Saint Chryſoſtome appelle la Mort vne Philoſophie, pour dire, que comme les Philoſophes examinent avec attention les Principes de cette ſcience, pour en tirer les conſequences, qui ſont comme renfermées dans ces ſecondes veritez; il eſt auſſi de la prudence du Chreſtien, de conſiderer la Mort avec toutes les circonſtances, qui le regardent. Et nous devons tirer de la veuë

de noſtre Tombeau toutes les conſequences qui peuvent regler nos mœurs, pour faire de la fin de nos jours un principe excellent de la conduite de nos vies. Mais la plus importante conſequence que nous puiſſions faire ſortir de cette conſideration eſt, que nous apprenions delà à mourir par avance à nous-meſmes & à nos paſſions, puis que nous devons un jour effectivement mourir : & que nous faſſions ſervir la Mort naturelle qui nous attend, à produire en nous la Mort morale, ou la mortification de nos paſſions, que l'Evangile nous ordonne. Car ſi d'un coſté nos paſſions regardent les biens & les vanitez du Monde ; n'avons-nous pas appris de ſaint Jeroſme que la penſée de la Mort eſt un tres-puiſſant moyen pour nous faire mépriſer toutes ces choſes. *Facile contemnit omnia qui ſe cogitat eſſe moriturum.* Voyez un peu dans le Tombeau de cette Princeſſe où vont aboutir les richeſſes & les grãdeurs que le monde adore. Il en ſera de meſme un jour de toutes celles que vous pouvez pretendre. Faut-il avoir des paſſions eternelles pour des objets qui doivent bien-toſt perir ! Ah, puis que la Mort nous en doit un jour ravir la poſſeſſion ! ne vaut-il pas mieux en quitter l'attachement déreglé par une mortification volontaire; veu principalement que nous pouvons faire maintenant avec facilité & avec merite, ce que nous ſerons alors cõtraints de faire avec des deſeſpoirs & des rages. Que ſi nous concevons ces mouvemens pour les intereſts de nos corps, ou pour des beautez eſtrangeres ; ne ſçavons-nous pas ce qu'a dit ſaint Gregoire le Grand, qu'il n'eſt rien de plus efficace pour dompter les appetits de la

Hier. l.2.ep. 1.ad. Paulin.

chair, que de conſiderer par avance l'eſtat où ſeront reduits vn jour les objets que nous aimons avec tant d'attachement, & tant de violence. *Nil ſic ad edomandum deſideriorum carnalium appetitũ valet, quam vt vnuſquiſque hoc quod vnum diligit, quale ſit mortuum penſet.* Ne regardons pas nos corps tels qu'ils ſont pendant le temps de nos vies jettons les yeux ſur ce Tombeau; & comme dans vn miroir prophetique; voyons les oſſemens, les cendres & les vers, où la mort les doit vn jour changer. Ah! dirons-nous, faut-il ainſi idolâtrer des vers, des oſſemens & des cendres? devons-nous perdre des ames qui ſont immortelles, pour des corps qui vont mourir? Ne vaut-il pas mieux preparer les uns & les autres à l'immortalité de la Gloire que Dieu leur a promiſe dans le Ciel? Greg. Magn. l. 16. Moral. c. 29.

2. Mais il y a quelque choſe au delà du Tombeau, qui nous peut eſtre encore plus conſiderable, & qui peut agir plus efficacement ſur la conduite de nos mœurs. C'eſt le paſſage que noſtre ame fera de ce moment de la Mort, dans l'Eternité du Paradis, ou de l'Enfer. C'eſt à la conſideration de cette derniere voye, que nous devons appliquer nos cœurs, & tous les efforts de noſtre prudence animée par la Grace de Jeſus-Chriſt. Il eſt certain, par les maximes de la Foy, que de ce moment de la Mort dépend l'Eternité bienheureuſe, ou malheureuſe de l'homme. Il eſt certain quel ſera l'eſtat de noſtre ame dans ce moment fatal, & qui doit decider l'affaire de ces deux Eternitez ſi differentes. Que ſuit-il de ce mélange, du certain, & de l'incertain qui ſe trouve dans ces évenemens? ſinon,

que nous devons uſer de noſtre prudence pour en craindre les dangers, & pour nous preparer à cét important voyage. *Ponite corda vestra super semitas vestras.* Mais il faut que nos craintes, & nos preparations gardent l'ordre, & le temps que leur preſcript ſaint Ambroiſe, quand il dit, que nous devons rapporter la crainte de la Mort, non pas au temps de la Mort, mais à celui de la vie. *Timor mortis non ad mortem, ſed ad vitam referendus eſt.* Voilà le grand coup de l'imprudence des Chreſtiens. Ils renverſent aſſez communement cét ordre. Ils craignent à la verité la Mort, mais c'eſt ſeulement quand elle arrive. Mais nos craintes ne ſont pas bien placée dans ce dernier moment; où non ſeulement elles ſont inutiles, mais où elles deviennent les principes des troubles, & des deſeſpoirs qui accompagnent ordinairement la Mort des Impies. Nous nous preparons à la mort; nous avons recours aux Sacremens qui ſont neceſſaires pour ce voyage. Mais c'eſt ſeulement au temps de la Mort, & lors qu'elle eſt proche: Faiſant comme ces Soldats imprudens qui n'apprennent iamais à faire des armes, que alors qu'il faut aller au combat. J'avoüe qu'il vaut mieux tard que iamais, & ie veux croire que ces diſpoſitions precipitées peuvent réüſſir quelquefois. Mais certes, ordinairement elles demeurent inutiles. Ou parce que nous n'avons pas alors le loiſir de nous ſervir de ces moyens: ou parce qu'auparavant nous n'en avons pas appris l'uſage. Le meſtier de bien mourir n'eſt pas ſi facile comme l'on penſe. On ne l'apprend pas tout à coup; & il eſt bien difficile de faire dans un temps ſi court, tous les change-

Agg. 1.

Ambr. de Bono Mort.

mens de cœur,& tous les autres actes neceſſaires pour ce moment,d'où dépend l'Eternité bien-heureuſe.Hâtons-nous,mes freres, de pourvoir à ce voyage ſi important. Apprenons des exemples de cette prudente Princeſſe,de le faire dans le temps, & en la maniere qu'il faut. Aprés avoir donné nos larmes & nos prieres à ſa mort, donnons nos ſoins à la noſtre. Afin qu'en l'ayans ſuivie dans les voyes de la Vertu qu'elle nous a tracées, nous l'accompagnions dans la gloire dont elle joüit ; Où nous conduiſe le Pere,le Fils & le S. Eſprit.

ORAISON

FVNEBRE

D'ANNE D'AVSTRICHE,

REINE DE FRANCE,

ET MERE DV ROY.

Prononcée dans la ſainte Chapelle de Paris, par M. IACQVES BIROAT, Docteur en Theologie, de l'Ordre de Clugny, Conſeiller & Predicateur du Roy.

AV ROY,

SIRE.

I'apprehenderois avec raiſon de venir aprés tant d'autres, offrir à voſtre Majeſté ce Diſcours funebre, que j'ay prononcé à

l'honneur de la Reine voſtre Mere; & je ſerois difficulté de preſenter à voſtre Thrône cette image de ſon Tombeau, de peur de renouveller, ou peu-eſtre meſme de laſſer voſtre douleur, en vous donnant ſi ſouvent des témoignages de la noſtre : ſi ie ne ſçavois que la mort, qui a ſeparé vos perſonnes Royales, n'a pas ſeparé vos intereſts: que, comme elle eſt encore vivante en vous, vous eſtes honoré en elle, & qu'il y a une tres- eſtroite alliance entre la gloire de ſon Tombeau, & celle de voſtre Thrône.

Certes de quelque pompe, & de quelques ornemens dont l'affection de voſtre Maieſté, & le zele de vos peuples ait honoré ſon Tombeau, il faut aduoüer qu'il tire ſon principal éclat de celuy de voſtre Thrône, que voſtre Nom vaut tout ſeul tous les Epitaphes qu'on y peut graver, & que vous eſtes, pour ainſi dire, comme un Panegyrique vivant, qui parle mieux à ſon honneur, que toutes les Oraiſons Funebres qu'on peut faire. Soit parce que voſtre Maieſté eſtant, comme elle eſt, l'ouvrage de ſon eſprit, auſſi bien que de ſon ſang, elle a une grande part dans toutes les eminentes qualitez que vous poſſedez, & dans toutes les glorieuſes actions que vous

faites ; & l'on peut dire à ſon honneur tout ce qu'on publiera à vôtre gloire : Soit encore parce que vous eſtes l'image animée de ſes vertus, dont vous exprimez plus vivement les traits dans vos mœurs, que nous ne ſçaurions faire dans nos Eloges, & ce qui manque à nos Eloges ſe trouve excellemment dans vos mœurs,

Mais reciproquement auſſi les ombres de ſon Tombeau contribuent en quelque façon à l'éclat de voſtre Thrône, & le panegyrique de ſa mort peut ſervir à faire celuy de voſtre vie ; ſemblable en cela à ces Tableaux qui repreſentent des viſages differents ſuivant les divers jours dans leſquels on les regarde. Si l'on y voit d'un coſté ce qu'elle a eſté, on y peut voir à meſme temps ce que vous eſtes, puiſque tout ce que nous avons admiré d'heroïque & de Chreſtien en elle, paroiſt glorieuſement en vous, & qu'on pourra publier à voſtre gloire tout ce que je vay dire à ſon honneur.

C'a eſté SIRE, dans ces juſtes ſentimens que la ſainte Chapelle de Paris a rendu avec un ſi magnifique appareil, ce qu'elle devoit à la memoire de la Reine, pour

rendre dans cette meſme Ceremonie ce qu'elle doit à voſtre Maieſté. C'eſt ainſi que cét illuſtre Prelat, qui eſt le Depoſitaire de ſes Treſors ſacrez, non content de parler pour elle à l'Autel, & de faire parler avec luy tout ce qu'il y a de ſaint & d'auguſte dans ce Temple, s'eſt encore voulu ſervir de ma voix pour exprimer plus fortement les ſentimens de ſa douleur, & pour faire voir à meſme temps & le reſpect qu'il a touſiours eu pour la Mere, & le zele qu'il conſervera eternellement pour le Fils.

Mais comme la lumiere qui découvre les autres objets, ſe fait voir auſſi elle-méme, Voſtre Majeſté agréera, s'il luy plaiſt, qu'en exprimant les ſentimens des autres, ce diſcours luy explique auſſi les miens, & que je mette ſon auguſte Nom ſur le front de cet ouvrage, avec celuy de noſtre grande Reine: afin qu'il paroiſſe par le mélange de ces deux titres, que l'Eloge que je donne à l'un, eſt un hommage que je rends à l'autre, & que je viens mettre les cyprés, dont ie taſche de couronner ſa memoire ſous la protection de vos Lys, & comme à l'ombre de vos Palmes.

C'eſt ainſi qu'il me ſera permis, meſme en dépit de la mort, de joindre dans mes loüanges, dans mes prieres & dans mes vœux, vos ſacrées Perſonnes qui ſont unies ſi étroitement, & par les liens de la nature, & par la reſſemblance des vertus, & par l'intereſt de la gloire. Ie les joindray dans mes loüanges; & aprés avoir dit d'elle tout ce qu'on peut loüer dans la plus grande Reine du monde; j'adjoûteray en deux mots, que tout ce qu'on aura dit d'elle, ne ſera qu'une partie de ce qu'on pourra dire de vous; & de ce nombre infini de merveilles que vous faites pour la gloire de cette Couronne, & pour le bien de cet Eſtat. Je vous joindray encore dans mes prieres; & aprés les avoir preſentées à Dieu pour l'achevement du bon-heur de ſa mort, je les offriray pareillement pour celuy de voſtre vie; afin qu'il luy plaiſe d'adjoûter à vos jours ce qu'il a retranché des ſiens, & que la longueur de vos années, l'immortalité de vos actions recompenſe avantageuſement la perte que nous avons faite. Je vous joindray enfin dans mes vœux, & aprés avoir conſacré à ſa memoire, ma voix, ma plume, & mes reſpects, je feray de ma langue, de ma

main, & de mon cœur, trois offrandes à voſtre Maieſté, & comme trois aſſeurances de la paſſion avec laquelle je ſeray toute ma vie,

SIRE,

DE VOSTRE MAJESTE',

Le tres-humble, tres-obeïſſant, & tres-fidele ſerviteur, & ſujet,
IACQVES BIROAT.

ORAI

ORAISON FVNEBRE D'ANNE D'AUSTRICHE, REYNE DE FRANCE & de Navarre.

Feciſti nos Deo noſtro Regnum. *Apoc.5.*

Vous avez fait de nous un Royaume à noſtre Dieu. Au chap.5. de l'Apocalypſe.

C'EST ainſi que les Saints, qui ſont comme autant de Roys, parlent à JESUS-CHRIST dans l'eſtat de leur gloire, & de leur empire. C'eſt ainſi avec quelle proportion que ANNE D'AVSTRICHE Reine de France & de Navarre, a pû parler dans les differents eſtats de ſa vie, & de ſa Royauté. C'eſt dans ce meſme eſprit que nous pouvons parler d'Elle dans la pompe de ſa mort.

Je vois bien N. N. que j'entreprends ce diſcours avec quelque deſavantage, puiſque je parle le dernier, apres tant de bouches éloquentes qui ont traité ce ſujet avant moy; & en vn temps où je trouve une matiere déja épuiſée, des Auditeurs preſque laſſez, & la douleur publique comme fatiguée par l'appareil ſi ſouvent reïteré de tant de

pompes funebres. Mais quand je conſidere qu'elle eſt la fin de ces derniers devoirs qu'on rend à la memoire des Princes; il me ſemble que cette circonſtance, qui paroiſt d'abord deſavantageuſe au diſcours que je dois faire, devient favorable au deſſein que je dois avoir. Pourquoy penſez-vous que nous faiſons des Eloges funebres à la gloire de ces illuſtres Morts? c'eſt à mon advis pour trois intentions principales, que les Predicateurs, qui ſont comme les interpretes, & les organes des ſentimens des peuples, doivent avoir dans ces occaſions. C'eſt en premier lieu pour exprimer la douleur que nous reſſentons de leur perte. C'eſt en ſecond lieu pour conſoler cette douleur. C'eſt enfin pour eſſayer de reparer & noſtre perte & leur mort, en leur donnant par ces moyens comme une ſeconde vie, qui les arreſte en quelque maniere parmy nous, lors meſme qu'ils ont ceſſé d'y eſtre. S'il eſt ainſi, je ne me plains plus de la neceſſité qui m'oblige de parler apres tant d'autres: leurs voix ſervirõt par reflexion à la mienne, afin que je m'acquitte mieux de ces trois importans devoirs.

Je feray voir par là que noſtre douleur eſt trop grande pour eſtre exprimée par une ſeule voix, & qu'il faut que toutes les bouches qui ſçavent parler s'ouvrent pluſieurs fois pour nous plaindre? vous rediſant ce que dit ſaint Ambroiſe dans l'Oraiſon funebre de l'Empereur Valentinien: *Solvamus bono Principi ſtipendiarias lacrymas.* Rendons à noſtre bonne Princeſſe le tribut & l'hommage de nos larmes. Comme nos yeux ont dé-ja fait l'office de nos langues, que nos langues à leur tour faſſent l'office de nos yeux pour expliquer le

Ambr.

sentiment de nos cœurs. Je me serviray de cette mesme circonstance pour mieux consoler nostre douleur; puis que toutes les differentes images de ses vertus, qu'on a produites de tous costez, & que je represente aujourd'huy à vos yeux, sont comme autãt de preuves de la gloire qu'elle a acquise sur la terre, autant de cõjectures multipliées de celle qu'elle a merité de recevoir dans le Ciel. D'où nous pouvons tirer ces deux sortes de consolations que nous recevons de la raison comme hommes, & de la foy comme chrestiens ? Et conclure avec S. Gregoire de Nysse, dans l'Oraison funebre de l'Imperatrice Placilla, que nous ne devons pas regretter nostre vertueuse Reine, dans l'assurance Morale qui nous reste qu'elle a changé les couronnes temporelles avec celles de l'Eternité: *Nũquid mærere convenit de Regina, edoctos quæ quibus commutavit?* Mais enfin j'employeray cette suite de ses Eloges pour reparer plus avantageusement & nostre perte & sa mort; & ces loüanges si souvent reïterées feront comme une espece d'eternité à sa gloire, par laquelle elle demeurera, elle vivra dans nos esprits, & dans nos cœurs. Ainsi je pourray vous dire ce que prescha saint Gregoire de Nazianze dans l'Oraison funebre de son frere Cæsarius. *Meum munus est oratio, perpetuo motu præditum; nec eum qui hinc migravit prorsus abscedere sinens, &c.* Voicy le present que je viens offrir au tombeau de nostre Princesse, c'est l'Eloge que j'entreprends à son honneur, & qui estant joint à tous les autres, contribuera quelque chose à l'immortalité de son nom, faisant en sorte, que quoy qu'elle nous ait quitez, elle ne se soit pas retirée toute entiere, & qu'elle

Greg. Nyss.

Greg. Naz.

demeure eternellement au dedans de nous par une excellente partie d'elle-méme.

Mais pour traiter ce ſujet d'une maniere qui ſoit digne de la ſainčteté de ce lieu, & de la majeſté de la chaire; & qui ſoit convenable a l'eſtat où eſt maintenant cette ame Royale dont nous allons parler; & où elle ne veut pas des loüanges, ſi elles ne ſont jointes avec la gloire de Dieu, qui fait le grand éclat de la ſienne, faiſons ce mélange qu'elle ſouhaite; ne ſeparons pas dans nôtre diſcours ce qu'elle a joint dans ſa conduite; uniſſons le Regne de JESVS-CHRIST; avec celui d'ANNE D'AVSTRICHE; monſtrant que s'il l'a fait regner par ſa puiſſance, elle l'a fait regner par ſa pieté, & que dans tous les eſtats de ſa vie & de ſa Royauté, elle a eſté le Royaume vivant de Dieu, *Feciſti nos Deo noſtro Regnum.* Mais d'où prendrons-nous la gloire de ces deux Regnes ainſi meſlez; & d'où eſt-ce que je pourrai tirer l'idée de ce diſcours? de ce lieu meſme où je ſuis, & où j'ay l'honneur de le faire. Je parle dans une Chappelle Royale, où je vois l'image du Thrône de nos Rois. Je parle à la veuë de l'Autel, où l'Egliſe preſente le ſacrifice de noſtre Redemption. Je parle en preſence de la Croix, dont le bois ſacré eſt adoré dans ce lieu. Ces trois obiets de ma veuë ont eſté les trois obiets de ſa vertu, les trois Theatres de ſa gloire. Le THRÔNE, l'AVTEL, la CROIX. Le Thrône, où elle a affermy & augmenté la gloire de l'Eſtat. L'Autel, où elle a ſouſtenu & deffendu les intereſts de l'Egliſe. La Croix, où elle a travaillé à ſa propre ſanctification, par la participation de ſes ſouffrances & de ſes vertus. Mais dans tous

Diviſion du diſcours

ces trois eſtats, elle a eſté le Royaume de Jeſus-Chriſt. Il a regné en elle, ſur le Thrône. Il a regné par elle, à l'Autel. Il a regné ſur elle, à la Croix.

C'eſt par moy, dit Dieu, que les Rois regnent; & pour les faire regner ſur leurs peuples, je regne premierement en eux. *Per me reges regnant*: ſoit parce que c'eſt luy qui les appelle ſur le Thrône, & qui leur communique vn rayon de ſon authorité: ſoit parce qu'il leur donne les qualitez Royales & propres pour le Gouvernement: ſoit enfin parce qu'il répand ſur eux les benedictions neceſſaires pour le bonheur & pour la gloire de leur regne. Ce fut par ces trois impreſſions de ſon authorité, de ſa puiſſance & de ſa bonté, que Jeſus-Chriſt regna dans ANNE pour la faire regner ſur ſon Eſtat. Apres l'avoir fait naiſtre de la race de tant de Rois, il la conduiſit comme par la main ſur le Thrône de noſtre France, par ce Mariage ſacré qu'elle contracta avec LOVIS le Iuſte. Il la prepara luy-méme à cette ſouveraine dignité par toutes les qualitez Royales qui peuvent faire une grande Reine: joignant enſemble dans ſa perſonne une incomparable fermeté d'eſprit & de cœur, avec une pieté heroïque, & qui ſe reſſentant toûjours de la grandeur de ſon genie & de ſon ſang; a eſté à mon avis le propre caractere de ſa vertu. Mais enfin il combla & ſa perſonne & ſon regne de tant de benedictions, qu'il ſemble que toutes ces avantageuſes promeſſes que Dieu avoit faites en faveur du Thrône de David, ſe ſoient accomplies dans le ſien, *Firmabo ſolium eius*. Je trouve qu'elle a procuré trois avantages à l'Eſtat, qui ont ſervy pour en affermir & pour

I. PART. Prov. 8. 1. Par. cap. 17.

en augmenter la gloire. Elle luy a donné des enfans, des victoires, la paix. Des enfans dans ſon Mariage ; des victoires dans ſa Regence ; & la paix dans ce dernier état de ſa vie, qui a ſuccedé à l'un & à l'autre. Des enfans, contre les changemens du Gouvernement, qui ſont toûjours dangereux à la Monarchie : Des victoires, contre les guerres dont ce Royaume a eſté troublé, & la paix, contre tous les maux qu'il pouvoit craindre.

1. Il n'en eſt pas des mariages des Roys, comme de ceux du peuple. Ceux-cy ne regardent que le bien des particuliers, & s'arreſtent ſeulement à l'eſtabliſſement ou à la conſervation de leurs familles. Mais les mariages des Roys doivent eſtre des biens publics ; & les meſmes alliances qu'ils contractent entr'eux, ils les contractent avec leurs Royaumes. Lors qu'une Reyne épouſe un Souverain, elle épouſe en meſme temps ſon Eſtat, & elle n'a des enfans, que pour eſtre plus excellemment la mere de ſes peuples. Ce fut dans ce ſentiment de l'intereſt public, que noſtre Reyne ſouhaita ſi ardemment de devenir mere pour faire des benedictions de ſon mariage, celles de tout l'Eſtat; Iuſques-là que, comme elle diſoit alors, elle eut conſenty de perdre la vie dans ſon accouchement, pourveu qu'elle puſt donner par ſa mort, un Dauphin à ſon Royaume. Le Ciel neantmoins differa aſſez long-temps à exaucer ſes vœux; ſoit pour faire voir combien elle eſtoit conſiderable par elle-meſme, & lors qu'elle eſtoit toute ſeule; ſoit pour nous faire eſtimer par cette attente le preſent qu'il nous vouloit donner, & qui devoit recompenſer avantageuſement le re-

tardement de sa naissance, par l'eternité de sa gloire & de nostre bonheur; soit enfin pour montrer par cette conduite, que cette faveur nous venoit du Ciel, & qu'il devoit y avoir de la difference entre les Roys qui descendent seulement des hommes, & ceux qui sont donnez de Dieu. Enfin ANNE devient Mere de LOÜIS, & pour multiplier ses faveurs & nos obligations, elle devient trois fois sa mere par trois sortes de fecondité qu'elle employe pour nous former, & pour nous donner un grand Roy. Elle y contribuë premierement la fecondité naturelle de son sang, qui réünissant dans son sein celuy d'Espagne avec celuy de France, ramasse aussi dans la personne de son Fils, les vertus des Charles & des Philippes d'Austriche, avec celles des Henry & des Loüis de Bourbon. Elle y contribuë en second lieu la fecondité comme surnaturelle de ses larmes & de ses oraisons. Et ne sçavons-nous pas qu'elle triomphe par ces moyés d'une sterilité de plus de vingt années? que ses larmes furent les rosées qui firent naistre ce lys, & que son oraison fut comme celle du Prophete Elie, la clef du Ciel qui en ouvrit enfin les threfors, pour en faire sortir le bonheur & l'abondance? *Oratio iusti clavis cœli.* Elle y contribua enfin une troisiéme fecondité, une fecondité morale, par la bonne education qu'elle donna à son fils, & qui est d'autant plus digne de cette gloire & de ce nom, que ceux qui instruisent les enfans à la vertu peuvent étre appellez leurs seconds peres, parce qu'en formant leurs mœurs ils leur donnent comme une seconde vie. O! que cette vertueuse Mere sçavoit bien que l'education des Rois, quand ils sont encore

Chryſ. ſerm. 1. de Elia

jeunes, eſt extrémement importantes aux Eſtats, & que les peuples peuvent la demander à ceux qui les ont mis au jour. Ils n'ont plus droit de choiſir leurs Rois dans les Royaumes hereditaires, mais il leur reſte comme un ſecond droit de pouvoir demander qu'on prenne le ſoin de les inſtruire, afin qu'ils meritent d'eſtre choiſis; & qu'ils ſoient vn jour dignes d'eſtre Rois par élection, quand ils ne le ſeroient pas déja par le privilege de leur naiſſance. Que ne fit-elle pas par elle-méme, & par le miniſtere de ces grands hommes qu'elle employa à cet important deſſein, pour élever ce jeune Prince, & dans l'art de regner, comme Roy; & comme Roy Tres-Chreſtien, dans la politique de l'Evangile, & dans la ſcience de faire regner Jeſus-Chriſt ſur ſon eſtat, & principalement en lui-méme? en faudroit-il davantage pour élever la gloire de la fecondité d'ANNE D'AVSTRICHE, & comme Mere de LOVIS, & comme Mere de ſon peuple! Et vn fils ſi accomply ne pourroit-il pas eſtre tout ſeul le Panegyrique, & comme parle le Texte ſacré la Couronne de ſa Mere? On loüe quelquefois les enfans par les meres qui les ont mis au jour; & quelquesfois on loüe les meres par leurs enfans. Dans ce premier ordre naturel, où la gloire deſcend des meres aux enfans; on peut loüer LOVIS par ANNE, & dire qu'il porte en lui-méme les glorieuſes impreſſions de ſon ſang & de ſes vertus. Mais dans cet autre ordre renverſé où la gloire remonte des enfans aux meres, & où les ruiſſeaux retournent à leur ſource, on peut loüer ANNE par LOVIS; puis qu'on peut croire raiſonnablement que les eminentes qualitez qui paroiſſent dans le fils, ont

eſté premierement dans la mere ; & qu'elle a une glorieuſe part & dans tout ce qu'il a déja fait, & dans toutes les merveilles qu'il doit faire.

Ce n'eſt pas aſſez à ſa gloire de nous avoir donné vn Roy, elle lui donne encore vn Frere ; elle adjoûte PHILIPPE de France à LOVIS, pour eſtre comme la ſeconde colomne de ſon Thrône, afin d'en appuyer la fermeté ; & comme vn ſecond lys de ſa Couronne, pour en augmenter l'éclat. Le Ciel ne doit avoir qu'un Soleil, ny le Royaume qu'vn Roy. Mais il eſt de la grandeur, & du bonheur de cet Eſtat, d'avoir les Princes du ſang qui ſouſtiennent l'authorité de nos Rois, & qui ſoient capables de l'eſtre ; d'avoir des Aſtres qui environnent le Soleil, & qui puiſſent eſtre des Soleils eux-mémes. Mais quoy ; il arrive ſouvent que la fecondité des meres eſt leur malheur, & que la pluralité des enfans, qui devroit eſtablir leur famille, en la diviſant la détruit. Que fait cette vertueuſe Mere ? Non contente d'avoir ainſi eſtendu la famille Royale, elle l'unit. Elle conſerve une parfaite intelligence entre ſes deux auguſtes Enfans, fortifiant les liens de la nature par ceux de l'amitié, afin qu'ils ſoient entierement freres ; & que par le moyen de cette union, ils ſoient plus forts entr'eux, & plus propres pour ſouſtenir la gloire de cette Couronne. Il eſt vray que ſa fecondité avoit déja fait une grande partie de cet ouvrage, par les bonnes inclinations qu'elle avoit données à ces deux Princes : mais ſa prudence acheve & conſerve cette vnion commencée de leurs cœurs, par l'application du ſien. C'eſt comme le centre d'où ces lignes ſont ſorties, & où elles viennent ſe réünir. C'eſt

comme vn aimant, qui ſe mettant entre deux fers, les vnit à ſoy, & les vnit tous deux enſemble. Peut-elle porter plus avant la gloire de ſa fecondité ? Ouy, elle la rendra eternelle, & pourvoyant à l'immortalité de ſa famille, elle pourvoira à l'eternité du bonheur de cet Eſtat ; comme diſoit un Orateur à deux Empereurs, parlant d'un mariage qu'ils avoient fait. *Veſtri generis ſeriem prorogando, omnibus ſæculis providiſtis. Vt tam immortale ſit imperium, quam ſempiterna ſoboles imperatorum.* Voicy le grand coup d'eſtat d'ANNE d'AUSTRICHE, & comme Reyne, & comme Mere ; & qui a eſté proprement l'ouurage de ſes ſoins, & le fruit de ſes prieres, c'eſt l'auguſte Mariage de LOVIS avec MARIE THERESE d'Eſpagne, c'eſt à dire du plus grand des Rois, avec la plus vertueuſe des Princeſſes, & qui ſeroient l'vne & l'autre ſans aucune comparaiſon, ſi on ne les pouvoit pas comparer enſemble ; duquel nous pouvons dire auiourd'huy ce que S. Grégoire de Nazianze à dit d'un autre mariage, que ce n'eſt pas moins le mariage de leurs vertus, que de leurs perſonnes, qui comme deux Aſtres favorables, ne joignant enſemble leurs rayons que pour produire des miracles. *Vt hoc matrimonium minus virtutis, quam corporum nexus eſſet.* Ne conſultons pas les Aſtres pour faire l'horoſcope de cette Alliance ; cét admirable Dauphin qui en eſt le premier fruit, nous montre tout ſeul ce que nous en pouvons dire, & ce que nous en devons eſperer. Cette raviſſante beauté qui paroiſt ſur ſon viſage ; cette incomparable bonté qui éclate dans ſes mœurs ; cet eſprit charmant qui brille dans ſes yeux, dans ſes paroles & dans ſes actions, infini-

Paneg. Max. & Conſt.

Greg. Naz. or. in laud. patris.

ment au dessus de son âge, nous font assez juger par ce qu'il est, & par ce qu'il fait, ce qu'vn jour il doit estre en luy-mesme, & ce qu'il doit faire pour nostre bonheur, si son Pere & son Ayeul luy laissent quelque chose à faire. Ah! qu'il paroist bien par ces faveurs du Ciel que nostre grande Reyne qui les a procurées, a pû dire de Jesus-Christ, ce que l'Espouse a dit de son Espoux aux Cantiques. *Qui pascitur inter lilia.* Il se plaist, il regne dans les lys, puis qu'il les multiplie, qu'il les conserve, qu'il les embellit de la sorte. *Donec aspiret dies:* Cette heureuse Mere les a veus autour de son Thrône pendant les plus beaux jours de sa vie. *Et inclinentur umbræ:* Et aprés avoir couronné son lit à sa mort, ils couronneront encore aujourd'huy son sepulchre. Cant. 2.

2. Et ce avec un éclat d'autant plus glorieux pour elle, qu'elle adjoûte des lauriers à ces lys, & que si sa fecondité a donné des enfans à l'Estat; sa force & sa pieté qui ont regné dans toutes ses actions, luy vont donner des victoires. Ne disputons pas si les femmes sont propres pour le gouvernement des Estats, & si elles doivent regner sur les Thrônes, principalement dans le temps de la Guerre, où il faut vaincre pour regner. Quoy que disent au contraire les loix de quelques Royaumes, le Ciel a decidé cette question en faveur de ce sexe en la parsonne de Debora, cette brave, cette vaillante de l'ancien Testament; de laquelle l'Escriture raconte qu'elle rendoit la justice à l'ôbre des palmes: Et S. Ambroise adjoûte à son honneur, que quoy qu'elle fut & femme & veufve, elle estoit cependant la Regente du peuple d'Israël, elle choisissoit les Capitaines, elle ordon-

noit les combats, elle remportoit les victoires. *Vidua populos regit, vidua duces eligit, vidua bella diſponit, ma idat triumphos.* C'eſt pour faire voir par ces ſuccés, que ny la foibleſſe de ſon ſexe, ny la ſolitude de ſon veuvage, n'empécherent pas ſa vertu, ny de gouverner, ny de vaincre. Ne ſemble-t'il pas que ce Pere a fait le Panegyrique d'ANNE D'AVSTRICHE dans celui de Debora, & que l'eſprit de Debora a paſſé dans ANNE D'AVSTRICHE ? Comme il parut principalement lors qu'elle fut comme élevée une ſeconde fois ſur le Thrône pour eſtre la Regente de cet Eſtat par le choix qu'en fit LOVIS le Juſte, qui acheva de mériter ce nom pour l'avoir ainſi choiſir. Ah ! ce fut alors que Jeſus-Chriſt ſe declara comme le Regent inviſible de cet Eſtat, & qu'il regna glorieuſement en elle, puis qu'il lui mit avec le Sceptre, qu'elle commença à conduire les victoires dans les mains, comme S. Ambroiſe a dit de cet autre, *In manu mulieris ſumma victoria.* Elle porta deux ſortes de victoires dans ſes mains pendant le temps de ſa Regence ; des victoires guerrieres & ſanglantes, dans les guerres eſtrangeres qui attaquerent l'Eſtat : des victoires innocentes & paiſibles, dans les diviſions civiles où l'Eſtat combatit contre lui-méme. Mais quoy ? faut-il que la chaire de l'Evangile, qui ne parle que des combats des Saints, & qui ne produit que leurs victoires ſur les vices, ſoit le theatre de ces triomphes militaires, & qu'elle montre des lauriers trempez dans le ſang que l'Egliſe n'aime pas ? Ne faiſons pas difficulté de l'emplover pour vn moment à cét uſage, puiſque ces victoires dont nous parlons, ſont les effets de la pieté heroïque que

Ambr. lib. de viduis.

Ambr. lib. de viduis.

noſtre Reine a euë pour Jeſus-Chriſt, & de la providence particuliere que Jeſus-Chriſt a euë pour elle. Jamais la France n'a eſté plus heureuſe que dans les premieres années de ſa Regence. Jamais elle n'a gagné plus de batailles. Jamais elle n'a pris plus de Villes. Jamais elle n'a eſtendu plus loin, ny les bornes de ſon Eſtat, ny la reputation de ſes Armes. Cependant le temps de la Minorité d'un Roy enfant, & de la Regence d'une Reine veufve, n'eſtoient pas vn temps de victoires, comme le temps de l'orage n'eſt pas propre à produire des fleurs. Mais que ne fera pas le corps politique de ce grand Royaume avec le cœur d'une Reine genereuſe, avec la teſte d'un ſage Miniſtre, avec le bras d'un Prince conquerant, qui ſera toûjours tout cœur, tout teſte & tout bras pour le ſervice de ſon Roy, & pour la gloire de la France? Ce fut lui, qui ſous le nom du Duc d'Enguien, ſi fameux dans ſes ayeux, mais devenu plus illuſtre dans ſa perſonne, gagna la bataille de Rocroy, où il immola tant de ſang ennemi au tombeau de Lovis le Juſte, où il commença à ſouſtenir le Thrône de Lovis Dieu-donné, où il fit de cette premiere victoire le commun lien de la mort de l'vn, & du Regne de l'autre; rendant la France ſemblable à ce Païs qui voyent lever le Soleil d'vn coſté, tandis qu'il ſe couche de l'autre, ſans aucun ſenſible intervalle des tenebres qui leur faſſe connoiſtre qu'ils ayent vn autre jour. Ce fut lui qui dans les batailles de Fribourg, de Norlingue, & de Lens, & dans mille autres occaſions dont les noms ſeulement occuperoient trop long temps noſtre diſcours à les dire, continüa d'eſtendre la gloire du Roy, de la Regente, & de l'Eſta-

avec la ſienne, montrant par la ſuite de tant de victoires, que tandis qu'il combattoit par ſa valeur ſous les Ordres de la Reyne, le Ciel combatoit pour elle. Comme Debora diſoit elle-meſme
Iudic. 5. de ſes combats: *De cælo dimicatum eſt.* Ah je vois deux combats differents: Noſtre Regente combat le Ciel par ſes oraiſons ; & le Ciel vaincu par elle, combat à ſon tour pour elle par ces extraordinaires benedictions qu'il donne à ſon gouvernement & à ſes armes: *De cælo dimicatum eſt.* C'eſt de là que deſcendent les victoires ſanglantes qu'elle remporte dans les guerres eſtrangeres, mais plus excellemment encore les victoires paiſibles qu'elle remporte dans les diviſions ciuiles où l'Eſtat combat contre lui-meſme.

Ie ne veux pas neantmoins r'appeller en ce lieu l'image de ce temps, qui a fait de nos maux les obiets de ſa force, & de ſa pieté, & la matiere de ſes triomphes innocens, par leſquels Jeſus-Chriſt a regné en elle, non plus comme un David conquerant, mais comme un Salomon pacifique. Ie ne diſpute pas ſi ç'a eſté vn crime, ou vn malheur: Si c'eſt un crime, elle la pardonné. Si c'eſt un malheur, elle y a remedié. Oublions donc ce qu'il y a eu de criminel, puis qu'elle l'a oublié elle-meſme. Effaçons ce qu'il y a eu de malheureux, puis qu'elle l'a effacé par ſes graces. Laiſſons dans le ſilence & dans l'obſcurité les ſujets de ſes combats; ouvrons ſeulement les yeux pour les triomphes de ſa bonté, & combien de victoires elle enveloppe dans vne. Elle triomphe de nos maux, en les gueriſſant par des remedes ſi avantageux & ſi agreables, qu'à la veuë des remedes qu'elle nous a appliquez, nous avons

de la peine de nous plaindre des maux que nous avons soufferts. Elle triomphe de ses propres ressentimens par vne espece de victoire d'autant plus glorieuse, que les vengeances des Roys sont plus difficiles à vaincre que celles des particuliers. Pourquoy cela ? Elles sont plus ardentes, parce qu'ils sont plus sensibles aux injures qu'õ leur fait. Elles sont plus puissantes, parce qu'ils ont en main le pouvoir de se venger. Elles paroissent plus legitimes, parce que les Roys peuvent prendre comme faites à leur dignité les offences qu'on fait à leurs personnes: Et comme ils sont les arbitres de leurs droicts, ils se persuadent facilement qu'ils peuvent faire par justice tout ce qu'ils veulent faire par passion. O Dieu qu'il est difficile de démesler ces interests, & de ne confondre pas la passion avec la iustice. Il n'appartient qu'à la bonté heroïque de nostre Princesse de sacrifier ses vengeances, quelques ardentes, quelques puissantes & quelques legitimes qu'elles puissent estre, à la douceur de Iesus-Christ qui regne ainsi glorieusement en elle. Mais le fruict de ces deux victoires, est qu'elle triomphe des cœurs des peuples, & par la reconnoissance qu'ils ont de ses graces, & par l'estime qu'ils conçoivẽt de sa bõté, la voyãt paroistre avec tant d'éclat sur ceux-mêmes qui l'avoiẽt offencée, qu'il sembloit à voir sa conduite qu'un moyen infaillible pour recevoir d'elle des biens-faits, estoit de luy avoir fait des iniures. Illustre victoire, & qui a cecy de particulier, qu'elle n'est pas moins agreable ny moins advantageuse aux vaincus, qu'à celle qui vainc & qui triomphe, & qui merite que nous appliquions à sa Regence cette belle

deviſe de Conſtantin, qui repreſentoit une Couronne portée ſur les aiſles d'une colombe, ſymbole de la douceur. C'eſt pour dire premierement que ſa douceur a porté & conduit ſa couronne, & diſpoſé de ſon pouvoir. C'eſt en ſecond lieu, pour marquer que ç'a eſté par ſa douceur qu'elle a merité ces Couronnes de ſa Royauté, & de ſes victoires. Mais elle a les aiſles d'une colombe, pour faire voir qu'elle ſe haſte de nous ſecourir & de vaincre; & qu'aprés avoir donné à l'Eſtat des enfans, & des victoires, elle vole aux extremitez du Royaume, afin de lui porter & de lui donner la paix.

3. ANNE avoit ſouhaité la paix dans tous les eſtats de ſa vie, & de ſa Royauté; & parmi les plus grandes tempeſtes de la guerre, elle avoit toûjours eu le calme dans ſon cœur; pratiquant ce conſeil que S. Auguſtin donne aux Rois: *Pacem debet habere voluntas, bellum neceſſitas.* Qu'ils faſſent la guerre par neceſſité: mais que leur volonté conſerve des ſentimens & des deſirs de paix. Ce n'eſt pas aſſez de la ſouhaiter, elle entrepren enfin de la faire, & en remettant le Sceptre entre les mains de ſon fils; elle ſe reſerve le ſoin d'en achever la gloire, & de joindre l'olive à ces lauriers, & à ces lys dont elle l'avoit orné. Elle a trois alliances avec trois Rois differens, qui lui inſpirent ce deſſein, dans lequel ils ſont intereſſez eux-mémes. Elle eſt Sœur de PHILIPPE Roy d'Eſpagne. Elle eſt Mere de LOVIS Roy de France. Elle eſt Fille de Jeſus-Chriſt Roy de la Terre & du Ciel. Comme Fille de Jeſus-Chriſt elle eſt animée de ſon Sang, qui comme dit S. Cyprien, eſtant receu dans les cœurs des Chreſtiens, ne leur porte que des paroles

Aug. Epiſt.

les de paix, *Iam sanguis tuus, Domine, non quærit vltionem, &c.* Ah! luy-dit-il principalement dans ſes communions, toutes ces guerres m'attaquent; de quelque coſté que tournent les victoires, j'y perds, on répand par tout le ſang de mes enfans, & l'on prophane le mien. *Clamat in nobis verba pacifica*: Comme Sœur de PHILIPPE, elle a le ſang d'Eſpagne dans ſes veines, qui demande la paix à ſon cœur. Elle ſouffre de trop grandes & de trop longues violences dans le partage & dans le combat de ſon propre ſang; de voir que celuy qu'elle a receu demeure ſi long-temps ſeparé de celuy qu'elle a donné, & que la moitié d'elle-meſme combatte ainſi contre l'autre. Et comme Mere de LOVIS, elle a vny dans ſa perſonne le ſang D'AUSTRICHE avec celui de BOURBON & ces deux ruiſſeaux ſeparez par une ſi longue guerre, joignent enſemble leurs voix pour lui demander qu'elle les réüniſſe par le lien de la paix, apres les avoir vnis ſi eſtroitement par celuy de la nature. *Clamat verba pacifica*: Mais helas de ces meſme endroits d'où elle tire les motifs de ſouhaiter la paix, elle voit naiſtre des obſtacles qui l'empeſchent de la faire. Du coſté de Jeſus-Chriſt, il a eſté infiniment offencé par tant de pechez, il voudra les punir. Du coſté de PHILIPPE, il a ſouffert beaucoup de pertes, il voudra les reparer. Du coſté de Louis, il eſt accouſtumé à vaincre, il voudra continuer ces combats pour continuer ſes victoires. Intelligence tutelaire de cét Eſtat, & vous Ange gardien de cette Reyne, qui avez conſpiré enſemble pour luy inſpirer le deſſein d'entreprendre cét ouvrage, vous eſtes témoin de ce qu'elle a fait pour l'achever. Elle fait Cypr. de peſſ.

à peu prés ce que fit autrefois Moyſe, pour appaiſer le tumulte de ſon peuple. Il ſe partagea, dit Philon, comme en deux differens offices, pour parler aux hommes & à Dieu : *Diuiſis mentis & ſermonis officiis, altera deprecabatur Deum, &c.* Elle traite avec Jeſus-Chriſt, pour appaiſer ſon indignation par ſes oraiſons, & par ſes larmes ; & afin de pouvoir des-intereſſer ſa gloire, elle s'offre pour eſtre la victime des pechez de ſon Eſtat. Et peut eſtre que ſa derniere maladie a eſté l'execution de ce premier ſacrifice. Elle traitte avec PHILIPPE, & luy fait entendre qu'en voulant reparer les pertes qu'il a faites, il ſe met en danger d'en faire encore de nouuelles. Elle traite avec LOVIS, & aprés avoir employé tout ce que peut la tendreſſe d'une Mere ſi aimable ſur le cœur d'un fils, ſi bon & ſi genereux, elle luy repreſente qu'une bonne paix vaut mieux que pluſieurs victoires qu'on eſpere; & qu'en diminuant quelque choſe des titres de vainqueur & de conquerant, il acquerra des noms plus glorieux, qui le feront appeller le Roy de la paix, & le Pere de ſes peuples.

Philo. lib. 2. de vita Moſ.

Ouy grande Reyne, le Ciel & la Terre exauceront vos vœux, & les cœurs de ces trois Princes avec qui vous traittez ces affaires, feront comme vn triple echo qui répondant aux ſouhaits & aux prieres du voſtre, vous accordera la Paix que vous avez ſi ſouvent demandée. Et vous pourrez prendre iuſtement cette deviſe qu'avoit pris vne Dame de voſtre nom ; c'eſtoit vne colombe qui portoit un rameau d'olive en ſon bec. Ie la vois ſortir cette Reyne, cette Mere de la Paix, de l'Iſle de la Conference, comme cette colombe qui ſortit de l'Arche apres le deluge, & qui revint por-

Anne Marquiſe de Montferrat.

tant en ſon bec vn rameau d'olive, ſymbole de la reconciliation de Dieu avec les hommes, & de l'eſperance d'un monde nouueau. Elle reuient apres ce deluge de larmes & de ſang, qui a eſté répandu dans ces guerres, portant en ſa bouche l'olive de la paix qu'elle montre à tout l'Vniuers comme l'ouurage de ſes mains, & le fruict de ſes travaux, & qu'elle preſente à ſes peuples comme la fin de leurs maux, & le commencement de leurs eſperances. Prenons cette branche d'olive de ſa bouche & de ſa main, pour la joindre à ces lys & à ces lauriers qu'elle a donnez à la France. Ils ont couronné ſon thrône, qu'ils reviennent aujourd'huy pour couronner ſon tombeau. Ah! que ces lys marquent d'vn coſté l'eternité de la famille Royale qu'elle a laiſſée ſur la terre? mais que de l'autre ils marquent auſſi l'immortalité qu'elle a acquiſe dans le Ciel. Que ces lauriers ſignifient d'un coſté les victoires que ſa pieté heroïque a remportée pendant ſa vie; mais qu'ils ſignifient auſſi les triomphes qu'elle a remportés ſur la mort. Que ces olives repreſentent d'vn coſté la paix qu'elle a donnée à l'Europe: mais qu'elles repreſentent auſſi celle qu'elle a meritée, & que nous luy devons ſouhaiter; & ce avec d'autant plus de juſtice, qu'ayant affermy & augmenté la gloire de l'Eſtat ſur le Thrône, elle a ſouſtenu & deffendu les intereſts de l'Egliſe à l'Autel.

II. PART.

Il y a une liaiſon tres-eſtroite entre les Thrônes des Roys du monde, & les Autels de Jeſus-Chriſt, comme il y avoit autrefois vne alliance inſeparable entre le Sacerdoce & la Royauté. Il faut que l'Autel appuye le Thrône, il faut que le Thrône appuye l'Autel. L'Autel doit ſoû-

tenir le Thrône, parce que c'eſt au pied des Autels, où les Roys doivent impetrer les benedictions de Dieu, qui les font regner dans leurs Royaumes, & par le caractere de ſon authorité qu'il imprime ſur leurs fronts, & par l'obeiſſance & le reſpect qu'il inſpire dans le cœur des Peuples. Apprenez Princes de la Terre que l'éclat de voſtre Majeſté, que la force de vos armées, que la terreur de voſtre nom, ſont des moyens foibles, & impuiſſans pour vous faire regner, ſi Dieu ne s'en meſle luy-meſme, s'il n'intereſſe par ſes commandemens la conſcience de vos ſujets, pour vous faire rendre l'obeïſſance qu'ils vous doivent. Mais il faut reciproquement que le Thrône ſoûtiennent l'Autel, & que le zele & la pieté des Rois ſe ſerve de l'authorité que Jeſus-Chriſt leur a donnée pour deffendre ſon Egliſe, qui eſt ſon empire & ſon Eſtat, qu'il a acquis par ſon Sang, & par lequel il regne dans le monde. Afin qu'ils puiſſent dire ſur la Terre, ce que les Saints couronnez diſent dans le Ciel: *Feciſti nos Deo noſtro regnum.* Ah! mon Dieu, vous nous faites regner dans nos Eſtats, nous vous ferons regner dans voſtre Egliſe: C'eſt par vous que nous regnons. *Per me reges regnant*, nous ferons avec le ſecours de voſtre grace, que vous regniez en quelque façon par nous-meſme, & par l'uſage de noſtre authorité, que nous conſacrerons à voſtre gloire. Ah! grande & vertueuſe Reyne, que vous comprenez bien ces obligations de voſtre Thrône, quand non contente de proſterner & d'offrir vôtre Couronne aux Autels, vous alliez allumer ſur ces meſmes Autels ce feu ſacré de voſtre zele, qui s'eſt aprés ſervy du pouvoir de voſtre Cou-

ronne pour la défenſe de l'Egliſe, avec tant d'éclat & de ſuccés que vous pouvez dire vne ſeconde fois que vous eſtes le Royaume de Jeſus-Chriſt, puis qu'ayant regné dans vous ſur le Thrône, il regne ainſi par vous à l'Autel. L'Egliſe a trois qualitez principales, la verité, la ſainteté, la majeſté. La verité dans ſa doctrine. La ſainteté, dans ſes mœurs. La majeſté, dans ſon culte & dans ces ceremonies. Suiuons les mouvemens du zele de noſtre Reyne tres-Chreſtienne, pour voir avec quelle vigueur & quelle gloire, elle a défendu ces trois qualitez de l'Egliſe contre tous les ennemis qui l'ont attaquée pendant ſon Regne, & ſouſtenu la verité, la ſainteté, la maieſté de cet Empire de Jeſus-Chriſt par le ſien.

L'Egliſe, dit S. Paul, eſt la colomne & l'appuy de la verité, mais c'eſt comme vne colomne de cryſtal, qui a de la fermeté & de l'éclat; ſoit parce qu'elle eſt appuyée ſur la verité de Jeſus-Chriſt, qu'elle croit, & qu'elle connoiſt elle-meſme: ſoit parce qu'elle appuye les veritez de l'Evangile, quelle fait croire & connoiſtre aux Chreſtiens. *Columna, & firmamentum veritatis.* 1. Tim. 3.
Mais quoy qu'elle ſoit inébranlable contre les portes de l'Enfer, & contre les attaques des Demons, comme neantmoins elle eſt combattuë par les erreurs des hommes, elle a beſoin du ſecours des Roys. Vne Eſtoile a premierement appellé des Roys pour la fonder: Elle brille encore auiourd'huy dans l'Evangile, & appelle tous les Roys Chreſtiens pour la deffendre, leur diſant avec le Prophete, *Et nunc Reges intelligite. Erudimini qui iudicatis terram, ſervite Domino in timore.* Pſ. 2. Ecoutez Roys du monde, aprenez à ſervir Dieu avec

crainte & avec reſpect. Saint Auguſtin parlant du zele que les Roys doivent avoir pour cõbattre & pour chaſtier les Heretiques, demande comment ils peuvent ſervir Dieu. Il répond que c'eſt en ſe ſervant de leur authorité pour deffendre & pour venger les iniures qui ſont faites a ſa gloire. Et il adjoûte cette belle reflexion; *Aliter ſervit quia homo eſt, aliter quia etiam & Rex eſt.* Il y a bien de la difference entre les ſervices qu'vn Roy rend à Dieu comme homme: & ceux qu'il luy rend cõme Roy. *Quia homo eſt, ei ſervit vivendo fideliter: quia verò etiam Rex, per leges iuſta præcipientes.* Il ſert Dieu en qualité d'homme particulier, en viuant ſaintement luy-meſme. Mais il ſert Dieu entant que Roy, quand il employe la ſeverité des loix pour la défence de ſa cauſe. Que les Roys croyent comme Chreſtiens les veritez de la Foy, mais qu'ils les ſouſtiennent comme Roys par l'uſage de deux puiſſances que Dieu a attachées à leur dignité: de la puiſſance militaire des armes, de la puiſſance politique des loix. *Seruite Domino in timore.* Qu'ils ſervent Dieu avec crainte, comme luy devant vn iour rendre conte de ces deux puiſſances de leur Sceptre qu'il a mis entre leurs mains. Si iamais il y a eu de Reyne Chreſtienne qui ait ſuiuy cette Eſtoile, qui ait obeï à ces voix, n'a-ce pas eſté la noſtre? Elle voyoit bien que ces lumieres & ces oracles ne s'adreſſoient pas ſeulement aux Roys, mais qui parloient encore à celles de ſon ſexe, qui eſtant appellées à la participation de leur puiſſance, eſtoient auſſi appellées à cet employ. Elle ſçavoit que dans les Royaumes Chreſtiens, les Reines qui les ont gouvernez ont toûjours beaucoup contribué à l'etabliſſement de

Aug. ep. 50. ad Bonifac.

la Foy, & à la défence de l'Egliſe: comme les Helenes dans l'Empire, les Theodolindes en Italie, les Clotildes en France, les Indegondes en Eſpagne. Elle ſe conſideroit comme eſtant ſortie du ſang des Roys Catholiques, & comme eſtant entrées dans l'alliance des Roys tres-Chreſtiens, dont les vns n'ont iamais ſouffert d'hereſie dans leurs Eſtats, ny les autres dans leurs perſonnes. Et voyant qu'elle recüeilloit en elle meſme toute la gloire de ces deux noms, & tous les exemples du zele de ces Monarques; que ne fit-elle pas pour ſouſtenir les intereſt de l'Egliſe & par la force des armes, & par l'authorité des loix, & pour en deffendre la verité contre les erreurs qui l'ont attaquée, ou qui l'ont voulu attaquer. Ie voy bien que vous me direz qu'elle n'a jamais parû les armes à la main, & que cette loüange militaire n'eſt pas propre, ny de ſon ſexe, ny de ſa vertu. Mais quoy! ſçavons-nous pas la glorieuſe part qu'elle a euë dans toutes les guerres de la Religion, que Louis le Iuſte a entrepriſes, & que ſi ſon zele a contribüé ſes conſeils pour les enteprendre; ſa pieté a cooperé encore davantage par ſes prieres pour les executer? Allez, grand Roy, allez porter vos armes juſqu'aux extremitez de voſtre Eſtat, pour y combattre l'hereſie? allez l'attaquer dans la ville Capitale de ſa rebellion; domptez les elemens pous dompter ſa fureur, donnez des chaînes à l'Occean pour en donner des plus fortes à ſa rage. Vous n'irez pas tout ſeul dans ſes expeditions la pieté de voſtre épouſe vous accompagnera par tout, elle attachera les victoires à vos eſtendarts, & le bonheur à vos armes. Que fait-elle cependant; Elle ſe reti-

re dans le Val de Grace, que nous pouvons appeller la vallée des graces & des benedictions, comme Moyſe ſe retira ſur la montagne pendant les combats de Ioſüé. Choſe admirable, dit S. Ambroiſe, il ſemble ne rien faire, & cependant il fait tout. Il combat avec des mains languiſſantes & fatiguées, qu'il leve de temps en temps vers le Ciel? Il défait les ennemis qu'il ne touche pas ſeulement, & ſans leur donner aucun coup, il remporte la victoire. *Cum otioſus ſtaret prœliabatur, nec ſolum prœliabatur, ſed etiam de hoſtibus quos non contingebat, triumphabat.* C'eſt pareillement au pied des Autels, où noſtre Princeſſe offre ſes prieres, qu'elle gagne les batailles, qu'elle prend la Rochelle, qu'elle dompte l'Ocean, qu'elle triomphe de l'hereſie & qu'elle rend à l'Egliſe ſes Temples & ſes Autels. Qu'on dreſſe donc des trophées à Louis, mais qu'on y adioûte le nom d'ANNE. Qu'on repreſente d'vn coſté ce religieux Conquerant avec les armes à la main, foulant aux pieds l'hereſie mais qu'on grave d'un autre coſté l'image de ſon épouſe, qui avec des mains jointes & élevées vers le Ciel, acheve de dompter ce monſtre, & par la puiſſance des ames, & par l'authorité des Loix.

Ambr. l. 3. de offic.

Avez-vous jamais veu vn ſerpent, qui apres avoir eſté a demy briſé, ſe traiſne encore avec la moitié de luy-meſme, & tâche de ramaſſer & de rejoindre les reſtes de ſon corps & de ſa vie, pour y conſerver ſon venin. Voila quel eſtoit l'eſtat de l'hereſie en France, apres les guerres de la Religion, & apres la mort de Louis le Iuſte. Mais c'eſt en vain que le demon de l'erreur & de la rebellion qui l'anime, fait ſes ſeconds efforts : il trouvera

que le zele de Louis eſt encore vivant & agiſſant dans ſon épouſe: Et il experimentera par la continüation de ſes deſavantages, que ſi une femme a eſté deſtinée du Ciel pour briſer la teſte de ce dragon, celle-cy continuëra ſes combats, & achevera de le vaincre. Aprés avoir employé à ce deſſein l'authorité de ſa couronne qu'elle a euë en main pendant le temps de ſa Regence, elle anime encore celle de ſon fils pour abbattre les Temples de cette fauſſe Religion, qu'elle avoit baſties des ruines de nos Egliſes; & pour lui oſter ces monumés de ſon impieté & de ſa rebellion, que le malheur des temps paſſez avoient arraché des mains de ſes ayeux, & qu'elle avoit ſauvez des victoires de ſon pere. C'eſt icy où je devrois encore produire comme une eſtincelle de ce premier feu, le zele qu'elle a temoigné contre les nouvelles doctrines qui ſe ſont élevées de ſon temps, & qui ont troublé la paix de l'Egliſe, & attaqué ſa verité. Mais comme la multitude de ſes louanges ſe dérobe à elle-meſme le temps qu'elle merite, & qu'elle demanderoit pour paroiſtre dans toute l'étenduë de ſa gloire; & comme d'ailleurs ce flambeau qu'elle a allumé pour combattre ces tenebres, brille encore aujourd'huy à nos yeux, il ſuffit d'en remarquer ſeulement & la lumiere & l'ardeur. Vous ne ſçauriez croire les ſoins que ſa prudence a pris pour rendre ſon eſprit & ſon cœur inacceſſible à ces nouveautez qui tentent aſſez dangereuſement la curioſité de celles de ſon ſexe. Vous ne pourriez vous imaginer les précautions dont elle a uſé pour deffendre la famille Royale des atteintes de ce venin; & pour en faire comme un parterre de lys, ſemblables à ceux que l'Epoux aux cantiques, re-

Cant. 2 preſente au milieu des épines : *Sicut lilium inter ſpinas.* Elle environnera ces lys qu'elle a formez & cultivez de ſa main ; comme d'une haye d'epines, qui conſerveront d'un coſté la blancheur & la pureté de ces fleurs, & qui picqueront un jour les mains de ceux qui les voudront toucher. Mais qui ne ſçait avec quelle ardeur & quel courage elle a entrepris de combattre ces erreurs, que la pieté luy fit apprehender d'abord comme dangereuſes à la Religion & à l'Eſtat? Elle n'a pas aſſez de ſes propres mains, elle appelle tout le monde à ſon ſecours. Elle intereſſe dans cette commune cauſe de l'Egliſe, l'authorité du ſouverain Pontife, qui en eſt le Chef. Elle y engage la puiſſance du Roy, qui en eſt le premier protecteur. Elle allume le zele des Prelats, qui en ſont les Paſteurs. Elle fait parler les Docteurs qui en ſont les oracles. Et nous pouvons dire à ſa gloire que les foudres qui ont eſté lancez du Vatican ; que les Edits, qui ſont émanez du conſeil du Prince ; que les reſolutions, qui ont eſté priſes dans les aſſemblées des Eveſques ; que les deciſions qui ſont ſorties de la Sorbonne, ont eu leur premier principe dans le cœur, dans l'oratoire, & dans le cabinet de nôtre Reyne ; que ſon zele a eſté comme l'intelligence qui a remué tous ces reſſorts ; & qu'elle merite que nous luy donnions dans cette chaire les meſmes acclamations que le Concile de Calcedoine donna à l'Imperatrice Pulcherie, il ne faut que mettre le nom d'ANNE à la place du ſien, & dire encore un coup ; *Vive*, meſme en dépit de la mort, *cette incomparable Reyne. Dieu garde la Catholique l'Ortodoxe. Dieu garde la gardienne de la Foy.* Elle a ſouſtenu la verité de l'Egliſe contre

les erreurs,& ſa ſainteté contre les vices.

2. Tous les hommes, dit Tertullien, ſont naturellement ſoldats, quand il s'agit du ſalut des Roys, ou de l'intereſt des Republiques : & ſans attendre d'autre ordre,ny d'autre commiſſion, ils doivent tous prendre les armes contre les criminels de leze-Majeſté, & contre les ennemis publics, *In reos maieſtatis, & publicos hoſtes, omnis homo miles eſt*. Diſons à plus forte raiſon que tous les Chreſtiens, & les Roys principalement, ſont naturellement ſoldats, quand il eſt queſtion de deffendre l'Empire de Jeſus-Chriſt & la ſainteté de l'Egliſe ; & que l'onction de leur Bapteſme, qui les a ſanctifiez comme Chreſtiens,& puis celle de leur Sacre qu'ils ont receuë comme Roys, leur impoſe de tres-grandes obligations de combattre contre les ennemis publics de la gloire de l'un, & de la pureté de l'autre. Ils peuvent & doivent employer pour ces combats religieux deux ſortes d'authorité qu'ils retirent de leur Couronne. L'authorité imperieuſe du commandement : L'authorité attrayante de l'exemple. O Dieu ! que c'eſt un grand avantage pour la gloire de l'Egliſe, & qui contribue admirablement à conſerver la ſainteté de ſes mœurs quand elle a des Roys dans ſon ſein qui ſe declarent ouvertement les protecteurs de la vertu, & les ennemis des vices. Voila les deux declarations qu'a toûjours faites ANNE D'AUSTRICHE, par ſes paroles par ſes actions, & dans toute la conduite de ſa vie. Voila les deux uſages de ſa Couronne, par leſquels elle a fait regner Ieſus-Chriſt dans ſon Royaume. Ce n'eſt pas aſſez à ſa pieté heroïque Royale, de pratiquer des vertus ſecretes & particulieres dans la ſolitu-

Tertul. apol.

de de ſes retraites; Il faut qu'elle paroiſſe en public, & qu'elle faſſe comme les perles, qui apres avoir formé leur éclat dans l'obſcurité des abyſmes, viennent paroiſtre avec pompe ſur la majeſté des Autels. Ouy, elle ſe declarera ouvertement pour eſtre par eſtat, & par profeſſion la protectrice de toutes les vertus de ſon ſiecle; & vous ne trouverez pas qu'il ſe ſoit fait de ſon temps, dans la France, aucune bonne œuvre tant ſoit peu conſiderable pour la gloire de Dieu, & il s'en eſt fait un grand nombre, où elle n'ait contribué ſa puiſſance & ſa pieté, & qui ne ſoit marquée du ſceau de l'une & de l'autre. Faut-il reformer les Religions qui ſe ſont relaſchées de la ſainteté de leur premier eſprit? Elle y employera la protection de ſon authorité. Faut-il baſtir des Hoſpitaux, ou avec les ſecours qu'on donne aux neceſſitez corporelles des pauvres, on pourvoit aux neceſſitez ſpirituelles de leurs ames? Elle y contribuëra ſes revenus, & quelque choſe davantage. Faut-il eſtablir des Confrairies, qui ſont des aſſemblées de devotion, ou bien authoriſer celles qui ſont déja eſtablies? Il y en a fort peu dans cette Ville, où elle n'ait donné ſon nom. Eſcoutez cecy libertins du ſiecle, qui rougiſſez peut-eſtre de ces pratiques de pieté, comme ſi c'eſtoit le partage des eſprits foibles, ou la devotion du peuple; tandis que la plus grande, & la plus genereuſe Reyne du monde fait gloire de vivre dans ces exercices de devotion, & de mourir Superieure d'une compagnie de charité eſtablie dans ſa Paroiſſe; adjoûtant ce titre de miſericorde & d'humilité, a tant d'autres auguſtes qualitez qui ont fait la gloire de ſon nom, & qu'on peut gra-

ver sur son sepulchre. Il ne faut pas s'estonner apres cela, si ayant ainsi donné sa protection à toutes les vertus, elle s'est declarée l'ennemie de tous les vices, & principalement de ces pechez scandaleux, qui sont, comme dit Servien, les opprobres de l'Eglise, & qui diffament davantage la pureté de ses mœurs; & si pour combattre plus fortement ces ennemis publics, elle a joint l'authorité de son fils avec la sienne. Je sçay bien grand Roy, que ça esté un effect de vostre pieté, du zele que vous avez pour l'Eglise, & du sang de S. Loüis qui anime vostre cœur d'avoir renouvellé vos Edicts contre les duels, pour arrester la fureur de vostre Noblesse; & contre les blasphemes, pour arrester l'impieté de vostre peuple; & contre le luxe des habits, pour arrester la vanité & la profusion de tous les ordres de vostre Estat. Mais souffrez que vostre auguste Mere ait quelque part dans la gloire de vos Ordonnances, puis qu'elle a tant de part aux bonnes inclinatiõs, & aux salutaires conseils qui vous ont persuadé de les faire, pour faire regner Jesus-Christ dans ces differentes parties de son Eglise. Glorieux regne de Louis & d'Anne! & bien different de celuy de ces mauvais Princes, qui s'estant declarez ouvertement les protecteurs des vices, & les ennemis de la vertu, ont rendu le vice si insolent, qu'il a parû mesme avec éclat sur les tribunaux & sur les thrônes; & la vertu si timide & si abbatuë, qu'elle a esté contrainte de se retirer dans les solitudes, & de se cacher dans les tombeaux. Comment appellerons-nous ces regnes, sinon les regnes des demons; Au lieu que nous pouvons appeller iustement le regne de nostre Roy & de sa

vertueuſe Mere, le regne de Jeſus-Chriſt, où le vice & la vertu ont comme changé de deſtin, & de place, ſous l'authorité de leur Sceptre, que la pieté de noſtre Regne a rendu ſemblable à cet arbre des Indes, dont l'ombre fait mourir les ſerpens, tandis qu'elle fait naiſtre & croiſtre les fleurs. Ah! c'eſt à l'ombre de ce Sceptre de lys que les vices ſont abbatus, & que toutes les vertus fleuriſſent.

Et ce d'autant plus glorieuſement, qu'elle joint encore à l'ombre de ſa protection l'éclat & la lumiere de ſon exemple; Et qu'on peut dire d'elle ce qu'un Hiſtorien a dit d'un Empereur, qu'eſtant tres-grand, & tres-puiſſant par l'authorité imperieuſe de ſes commandemens, il a eſté encore plus grand, & plus puiſſant par l'authorité attrayante de ſes exemples. *Cumque ſit imperio maximus, exemplo maior eſt.* Elle ſçavoit qu'une des plus grandes obligations des Roys eſt de donner de bons exemples, parce que la meſme élevation qui rend leurs actions ſi viſibles, les rend infiniment puiſſantes, pour attirer l'imitation des peuples. Elle avoit appris que ce n'eſt pas aſſez qu'ils ayent les vertus des Chreſtiens, mais qu'ils doivent aller plus avant, & les rendre exemplaires; que l'obligation meſme de l'humilité, que S. Auguſtin appelle la premiere vertu des Chreſtiens, cede, à l'egard des Grands, à l'obligation de l'exemple; ou du moins que par un ſage temperament ils doivent accorder les ombres & les tenebres de cette premiere vertu, avec l'éclat neceſſaire de l'autre. Qu'ils ſe cachent quelquefois par humilité, qu'ils dérobent leurs bonnes actions à leurs propres yeux, pour n'en faire pas les ſujets

Vell. Pater.

de leur complaiſance: Mais qu'ils les produiſent auſſi aux yeux de leurs peuples, pour en faire les objects de leur imitation, & les motifs de leur vertu. C'eſt pourquoy on avoit accouſtumé de porter un flambeau allumé devant les Empereurs, quand ils marchoient en public, pour leur dire que leur vie devroit eſtre comme un flambeau pour l'inſtruction de leurs peuples, & que c'eſt aux Roys que s'adreſſe ſingulierement ce commandement de l'Evangile: *Sic luceat lux veſtra coram hominibus.* C'eſt avec cét Oracle dans le cœur, & avec ce flambeau à la main, que je vois ſortir noſtre Reyne des tenebres de ſon humilité du ſecret de ſes retraites. Allons, diſoit-elle à ſoy-meſme, allons par tout où la gloire de Jeſus-Chriſt, & l'intereſt de l'Egliſe nous appelle. Quel Temple n'en a eſté le témoin, & quel Autel n'en a veules marques? Quel lieu, quelle occaſion de devotion où elle ne ſe ſoit trouvée, ou ſa pieté n'ait porté la majeſté de ſa Couronne, pour faire ſervir l'éclat de ſa Couronne, afin de rendre plus illuſtres & plus puiſſants les exemples de ſa pieté? Semblable en cela à cét Ange, qui remuë & qui conduit le Soleil, & qui dans les differentes parties de l'Univers fait des applications differentes de ſa lumiere. Il en répand les rayons ſur les Aſtres du Ciel; il en trace les images ſur les nüées de l'air; il en peint la beauté ſur les fleurs de la terre; il en imprime meſme l'éclat ſur les perles & ſur les diamants qui ſont cachez dans l'obſcurité des rochers, & dans le fonds des abyſmes. C'eſt ainſi que le zele de la Reyne a porté l'éclat de ſa Royauté, pour faire les diverſes applications de ſes exemples ſur

Codin. Curopal.

Mat. 5.

les differentes parties de cét Eſtat, qui comme un monde politique, a ſon Ciel, ſes Aſtres, & ſes Elemens. Croiriez-vous bien que meſme les perſonnes Religieuſes, qui comme des perles & des diamants, ſe forment dans les abyſmes de leurs larmes, & dans l'obſcurité de leurs Monaſteres, & qui l'ont veuë quelquesfois dans leurs Maiſons, ont profité de ſes exemples? Mais ſortez une ſeconde fois, grande Reine, de ces retraites, apres avoir ainſi enſeigné la vertu, revenez pour condamner les vices. Puiſque, comme diſoit Pline à Trajan, la vie d'un bon Empereur, diſons d'une Reyne vertueuſe, eſt une cenſure publique, & conſtante des peuples: *Vita Principis cenſura eſt, eaque perpetua.* Bon Dieu! que c'eſt un grand avantage pour un Predicateur, de faire l'Eloge d'une Princeſſe, dont les loüanges meſme ſont des inſtructions; & de pouvoir dire de ſa pourpre Royale, ce que Tertullien a dit de la robbe des premiers Chreſtiens, qu'elle condamnoit, & qu'elle faiſoit rougir les vices: *De occurſu meo vitia ſuffundo.* Ce n'eſt pas la robbe ſimple d'un Chreſtien, ny l'habit d'un pauvre Religieux qui condamne le monde. Ie produis la pourpre de ma religieuſe Princeſſe toute brillante d'or, & de pierres precieuſes, mais plus éclatante par les exemples de ſa devotion, de ſa modeſtie de ſon humilité. C'eſt avec cét ornement de ſa gloire, & de ſa vertu, que je feray rougir les vices. C'eſt ainſi, diray-je, qu'elle a deffendu la ſainteté de l'Egliſe, & qu'elle a ſouſtenu ſa Majeſté.

Plin. paneg. Trajan.

Tertul. de pallio.

3. Car encor bien que la majeſté de l'Egliſe ſoit aſſez auguſte, & aſſez venerable par elle-meſme, & par les impreſſions du Sang de Jeſus-Chriſt qu'elle

qu'elle porte dans ſes Sacremens, ou qu'elle immole dans ſon ſacrifice ; neanmoins, comme elle paroiſt aux yeux des hommes qui ſe gouvernent par les ſens, elle a beſoin de quelques ſenſibles ornemens qui ſoûtiennent cette premiere gloire. Il n'y avoit rien, dit Tertullien, qui exposât davantage l'Egliſe au mépris des Payens, que l'alliance qu'elle fait de la ſimplicité apparente de nos Myſteres, avec la magnificence des biens qu'elle promet. *Nil adeo eſt quod obduret mẽtes hominum, quam ſimplicitas divinorum operum quæ in actu videtur, & magnificentia, quæ in affectu repromittitur.* Il eſt donc important à ſa gloire qu'elle ait quelque choſe d'éclatant & de majeſtueux dans ſon culte & dans ſes ceremonies, qui ſupplée à la ſimplicité des apparences qu'elle monſtre, & qui reponde à la magnificence des biens qu'elle cache, & qu'elle promet. C'eſt pourquoy Dieu a toûjours demandé cette magnificence dans ſes Temples & ſur ſes Autels, non ſeulement dans l'Ancien Teſtament où il avoit à traitter avec un peuple groſſier : mais même dans la Loy de grace où le culte que nous luy devons rendre eſt plus pur, & plus ſpirituel. Mais à qui voulez-vous que l'Egliſe demande ces ornemens, ſi ce n'eſt aux Roys & aux Princes Chrétiens, à qui ſon Eſpoux & ſon Roy a dõné tant de richeſſes? Voilà le tribut qu'ils luy doivent rendre des finances de leur Eſtat. Ils ne peuvent pas les mettre immediatement dans ſes mains ; qu'ils les donnent à ſon Egliſe, où il reſide ſpirituellement par ſes graces, & corporellement même dans l'état de ſon Sacrement. *Honora Dominum de tua ſubſtantia.* C'eſt à ces religieuſes conditions que noſtre Reine Prou. 3.

Tres-Chreſtienne a poſſedé de grands biens, cõme un des appanages de ſa Couronne. C'eſt à cet uſage qu'elle a conſacré une grande partie de ſes finances, pour faire regner Ieſus-Chriſt dans la maieſté de ſon Egliſe, avec une magnificence convenable en quelque façon à la Royauté qu'il y a, & qu'il y exerce. Ie trouve qu'elle a donné deux ſortes d'ornemens à l'Egliſe, qui contribuent à ſa Majeſté, la magnificence des Temples, & des Autels qu'elle a fait baſtir; les Reliques des Saints qu'elle a miſes ſur les Autels, & dont elle a embelly les Temples. Voila deux ſortes de pierres differentes qu'elle a employées à ces baſtimens ſacrez & auguſtes; des pierres materielles & inanimées, qui ont eſté tirées de la terre; des pierres ſaintes qui ont eſté vivantes ſur la terre, & qui ſeront un jour glorieuſes dans le Ciel. Diſpenſez moy de parcourir tous les ouvrages de ſa pieté qui paroiſſent dans les Temples qu'elle a baſtis; & qui brillent ſur les autels qu'elle a dreſſez, & à qui elle a donné des ornemens ſi precieux & ſi magnifiques. Ie produis ſeulement à vos yeux ce ſuperbe baſtiment de l'Egliſe, & du Monaſtere du Val de Grace, que nous pouvons appeller comme le chef-d'œuvre de ſa magnificence. Prenez à loiſir les dimenſions de ce grand edifice, pour comprendre à méme temps celle du cœur, & de la vertu de celle qui l'a fõdé, & de la gloire qu'elle merite. Mais regardez-le, s'il vous plaiſt, avec quelque reflexion ſur ce ſaint lieu où nous ſommes. Voyez d'un coſté cette Chapelle Royale, c'eſt le monument de la pieté, & de la magnificence de ſaint Loüis. Voyez d'un autre coſté cet autre Temple, c'eſt le monument de la pieté & de

la magnificence d'ANNE. Ils ont contribué tous deux à la majesté de l'Egl ſe. Mais ces deux ouvrages ont vne gloire commune qui les doit rendre conſiderables;c'eſt que ce Roy ſainct, & cette vertueuſe Reyne les ont baſtis à leurs dépens:c'eſt qu'ils ont retranché quelque choſe de la magnificence de leurs maiſons, pour faire celles de Jeſus-Chriſt,& les rendre plus magnifiques: c'eſt que dans ces grands baſtimens il n'y eſt pas entré vne ſeule goutte du ſang de leurs peuples,pas vne larme de leurs ſuicts.

Ah ! elle y meſle ſeulement le ſang des Martyrs,& les Reliques des Saints qu'elle met dans ce Temple,& qu'elle place ſur mille Autels ; afin que ces oſſemens ſaincts, qui ont eſté pendant leur vie les ornemens animez de l'Egliſe, faſſent ce meſme office apres leur mort, & la rendent plus majeſtueuſe,& plus venerable. En quoy nous pouuons remarquer qu'elle a imité la pieté des Roys Chreſtiens, & principalement de ceux de noſtre France, qui ont toûiours eu vn ſoin particulier de ramaſſer les Reliques des Saincts des autres endroits de l'Vnives,& de les faire tranſporter dans les Egliſes de leur Royaume. Soit parce qu'ils ont crû avec raiſon que les cendres des Saincts ſont les appuis des Eſtats, & comme parle ſaint Baſile, des Tours pour les deffendre. *Quaſi turres quædam*, & que ces oſſemens ſaincts ſeroient la force & le ſouſtiét des corps politiques de leurs Empires ; ſoit parce qu'ils ont voulu dans ces Tranſlations honorer les Saints par l'Egliſe, & l'Egliſe par les Saints, & par l'application de leurs Reliques. C'eſt ainſi que Charlemagne ramaſſa,comme il dit luy-meſme, vn nombre infiny

Baſil. or. de 40. Mart.

l'Eſtat ſur le Thrône apres avoir défendu les intereſts de l'Egliſe à l'Autel, elle travaille à ſa propre ſanctification à la Croix.

Qu'eſt-ce que je viens de dire N. N. & en quel lieu vay-je chercher l'Eloge de la Reyne que ie loüe ? Quoy ! changer le Thrône où elle regne, & le Sceptre qu'elle tient en main, en vne croix qu'elle doit ſouffrir, & porter en elle-meſme ; C'eſt neantmoins le troiſiéme objet de ſa vertu, le troiſiéme theatre de ſa gloire, le troiſiéme eſtat où elle a pû dire, qu'elle a eſté le Royaume vivant de Jeſus-Chriſt. *Feciſti nos Deo noſtro Regnum* : Il a regné en elle ſur le Thrône : Il a regné par elle, à l'Autel : Il va regner ſur elle, à la Croix. C'eſt par la Croix que Jeſus-Chriſt regne ſur les Monarques du monde, & principalement ſur les Roys Chreſtiens. Il les a vaincus, dit S. Auguſtin, par la puiſſance de ſa Croix ; & apres les avoir ſubjuguez par ces armes, il a mis ce ſigne ſacré ſur leurs fronts, & ſur l'éminence de leurs Couronnes, comme vne glorieuſe marque de la victoire qu'il a remportée ſur eux, & de l'empire qu'il exerce. *De cruce vicit Reges, & ſubiugatis iis ipſam crucem in cruce fixit.* Aug. in Pſ. 95. Mais ſans parler de cet empire violant & terrible, qu'il exerce quelquefois ſur eux dans les jours de ſa fureur comme parle le Prophete, où il les gouverne avec vne verge de fer, où il briſe leur Sceptre & leur Couronne, il regne ſur les Roys Chreſtiens d'vne maniere plus douce & plus attrayante, & qui neantmoins fait ſpirituellement tous ces coups de ſon pouvoir. C'eſt par le moyen des vertus Chrêtiennes qui émanent de la Croix, & paſſant par les cœurs de ces Princes, les ramenent à la Croix cõ- *Pſal. 2.*

me par vn cercle de gloire, & les aſſujettiſſent à ſa puiſſance. Ie trouve principalement trois genres de vertus qui luy rendent cette gloire. Les vnes ſont ſurnaturelles & propres à la Royauté : Les autres ſont comme naturelles à la Royauté : Et les troiſiémes ſont comme miraculeuſes à la Royauté. Les vertus naturelles à la Royauté, ſont celles qui l'accompagnent,& qui ſont propres à cet eſtat,comme les vertus liberales & magnifiques. Les vertus ſurnaturelles à la Royauté, ſont celles qui la vainquent, comme les vertus devotes & religieuſes. Mais les vertus que i'appelle miraculeuſes ,à l'égard de la Royauté, ſon celles qui la foulent aux pieds, comme les vertus humiliantes & rigoureuſes, qui tiennent davantage de la Croix de Jeſus-Chriſt. Ah ! que n'eſt-il permis à mon diſcours de vous faire voir cette Croix comme regnante dans ſes mains par les vertus liberales qu'elle exerce , ou comme triomphante dans ſon cœur,par les vertus religieuſes qu'elle pratique ? Supplées à mon ſilence , ſacrées retraites des Monaſteres,où elle a ſi ſouvent pratiqué ſes devotions. Et vous, Hôpitaux, vous Maiſons des miſerables,où elle a ſi ſouvent envoyé & appliqué ſes aumoſnes. Parlez pour moy de tous les endroits du Royaume, pauvres qu'elle a nourris, & à qui elle a dõné les moyens de vivre& de parler. Tandis que je me haſte de la repreſenter toute entiere ſur la Croix; où elle va participer aux ſouffrances du Sauveur , & aux vertus rigoureuſes qu'il y a exercées luy-meſme. C'eſt ce nom de Croix que ie puis donner au lit de ſa derniere maladie,puiſque S. Auguſtin appelle la Coix le lit de Jeſus-Chriſt mourant *Lectulus morientis*. C'eſt

Aug.

là ou elle va recevoir deux impressions de la Croix qui la font regner imperieusement sur elle ; des coups de rigueur, des contre-coups de grace. Des coups de rigueur, puis qu'elle l'a fait souffrir, des coups de grace, puis qu'elle luy fait la grace de souffrir avec merite, ce qu'elle endure par necessité. Sa derniere maladie a eu trois rigoureuses qualitez. Elle a esté humiliante, douloureuse, mortelle. Voila les coups de rigueur de la Croix : mais voicy les contre-coups de grace. Elle accepte ces humiliations avec humilité. Elle souffre ces douleurs avec patience. Elle reçoit enfin la mort avec courage. Mais dans vn degré d'élevation si grand & si heroïque, qu'on peut dire qu'elle s'humilie, qu'elle souffre, qu'elle meurt veritablement en Reyne.

1. Nous pouvons dire particulierement des maladies des Roys, ce que les medecins disent des maladies des autres hommes, qu'il y a quelque chose de divin. Mais vne des principales intentions de la providence de Dieu qui les afflige, est d'humilier leurs esprits par les infirmitez de leurs corps. Ils ne s'humilient guere d'eux-mesmes ; ils n'ont rien autour de leurs personnes qui leur inspire des sentimens d'humilité, tout sert à leur donner des pensées d'élevation & de superbe. Il faut donc que Jesus-Christ s'en mesle, & qu'il s'en mesle doublement ; qu'il leur fasse sentir d'vn costé les humiliations de sa Croix, voila le coup de rigueur ; & que d'vn autre costé par l'application des graces & des exemples de cette Croix, il leur donne le moyen de profiter de ces humiliations necessaires, par vne volontaire humilité. Voila le coup de grace. Iamais il n'y a eu de Sou-

veraine qui ait receu plus avantageuſement ce coup & ce contre-coup de la Croix ; ny dont le corps ait eſté plus humilié par les humiliatiõs neceſſaires de la maladie, ny dont le cœur ſe ſoit plus humilié luy-meſme par les humiliations volontaires de ſa vertu, que celle dont nous parlons. Ie ſçay bien qu'elle n'avoit pas attendu cette derniere occaſion pour exercer l'humilité, & que dans la pompe meſme de ſa Royauté, & dans les plus beaux jours de ſa vie, elle avoit pratiqué ce conſeil que S. Auguſtin donne aux Grands, de conſerver vn cœur humble & ſoûmis, ſous le ſuperbe appareil de leur gloire. *In ſuperbo cultu cor humile.* Aug. ep. 199. Et que ſi elle n'avoit pas toûjours eu l'exterieur, & comme le corps de cette vertu, elle en avoit eu l'interieur, & comme l'eſprit en elle-meſme. Mais Jeſus-Chriſt, qui vouloit luy donner vne humilité toute entiere, compoſée du corps & de l'eſprit de cette vertu, humilie ſon corps par cette faſcheuſe maladie, pour humilier ſon eſprit par la vertu & par les exemples de ſa Croix, luy diſant avec ſon Prophete. *Humiliatio tua, in medio tui.* Miche. 9. Vous portez voſtre humiliation au milieu de vous-meſme. Vous avez autour de vous l'éclat, la grandeur & la gloire: mais vous avez au dedans de vous le ſuiet de voſtre humiliatiõ. Encore eſt-il aupres de voſtre cœur, parce que c'eſt à luy que j'en veux, c'eſt ce cœur, que je veux abbatre. Ouy, mon Sauveur, vous réuſſirez dans voſtre deſſein, & jamais vous n'avez envoyé de Croix qui ait eté mieux ménagée. Elle regarde cette maladie interieure & ſecrete, comme vne mine d'or dont il faut creuſer la profondeur, & ouvrir les differentes veines, pour en retirer les threſors qu'elle Chryſ.

renferme. C'eſt pourquoy elle s'applique ſi ſouvent & ſi fortement à la conſideration de ſon mal, pour en tirer tous les motifs & tous les ſentimens d'humiliation qu'il peut produire. Bien loin d'imiter la vanité de celles de ſon ſexe & de ſa condition, qui ferment les yeux à tout ce qu'elles ont d'humiliant en elles-meſmes, & ne les ouvrent jamais que pour voir ce qu'elles ont d'éclatant au dehors. Noſtre illuſtre malade au contraire, n'a point d'yeux pour voir les ornemens de ſa dignité; mais elle ouvre, pour ainſi dire, mille yeux pour voir ſon humiliation, pour penetrer tous les ſecrets, pour en tirer toutes les conſequences. Encore pour la voir mieux & avec plus d'application, elle ſe faiſoit apporter aſſez ſouvent un miroir quand on penſoit cette vlcere. Ce n'eſt pas aſſez d'en ſouffrir la douleur, d'en ſentir la puanteur, elle en veut voir l'horreur de ſes propres yeux pour le connoiſtre plus parfaitement par ces differentes experiences. Ah! il faut que l'humiliation entre par toutes les portes de ſes ſens, & que ſon cœur reçoive par reflexion toutes les impreſſions qu'elle y peut faire, afin de pouvoir dire avec le Roy Prophete; *Humiliatus ſum vſque-quaque*, Ie ſuis humiliée, & je m'humilieray moy-meſme en toutes les manieres que je pourray. Helas! quel vſage de ce miroir, & combien different de ceux des Dames du Monde & de la Cour, qui ne ſe ſervent de leurs glaces; que pour y avoir pluſieurs fois leurs beauté, que pour en tirer mille reflexions de complaiſance, & les faire ainſi complices de leur vanité. Nôtre Reyne ne ſe ſert de ſon miroir que pour en faire le moyen de ſa vertu, que pour ſe rendre plus humble, & pour

Pſ. 118.

abbatre les élevations de ſon cœur, & de ſa dignité.

C'eſt encore trop peu d'accepter ou d'appliquer à ſon cœur, les humiliations qu'elle ſouffre effectiuement; elle anticipe celles qui doivent eſtre, regardant déja par avance dans la pourriture de ſon mal, celle où la mort la doit reduire. Comme elle répondit vn jour à ce ſçavant & vertueux Prelat qui l'aſſiſtoit dans ſa maladie; & qui l'avertiſſoit qu'elle devoit apprendre de la qualité de ſon mal, que les Roys doivent s'humilier devant Dieu. Ouy, dit-elle alors, mais j'ay cet avantage par deſſus tous les autres de ma condition, que leurs corps n'ont eſté pourris qu'apres leur mort, & que je vois le mien qui commence à pourrir tout en vie. Comme ſi elle eut voulu dire. Il eſt vray que la grande humiliation des Roys eſt, que leurs corps tous coronnez & tous couverts d'or & de pourpre qu'ils ſont doivent eſtre reduits en cendre, & devenir la paſture des vers. Mais cette humiliation de leur mort, ne fait pas de grandes impreſſions ſur leurs eſprits pendant le temps de leur vie; ou parce que cet objet eſt encore éloigné de leurs yeux, ou parce qu'à travers ces ſuperbes ornements dont leurs corps ſont environnez, ils ont de la peine de reconnoiſtre en eux ces principes de mort, ces ſemences de vers, & pourriture qu'ils portent. Au lieu que ſans attendre ma mort, je me vois pourrir & mourir eſtant encore viuante, je puis regarder mon corps comme vn demy cadavre, qui eſt déja mort d'vne partie de luy-meſme, & qui dans cette alliance qu'il porte en luy-meſme de la vie & de la mort, peut dire avec ce Prophete couvert d'ulceres, qu'il con-

tracte déja des alliances avec la pourriture & les vers. J'ay dit à la pourriture qu'elle estoit mon pere & ma mere; & aux vers qu'ils estoient comme mes freres & mes sœurs. *'Putredini dixi pater meus es, mater mea, & soror mea, vermibus.* Quelle invention de l'humilité, & combien opposée à l'insolente vanité de ces Princes, qui pour porter plus haut l'élevation de leur gloire, alloient chercher des alliances imaginaires dans le Ciel, se faisant appeller comme le Roy Saporés, les freres du Soleil & des Astres. Nostre Reyne, par un contraire mouvement, va chercher dans le tombeau des alliances & des adoptions humiliantes, & qui foulent aux pieds toutes ces glorieuses alliances qu'elle a comme fille, comme sœur, comme épouse, comme mere des Roys. Retirez-vous, dit-elle, pompes du monde, ornemens inutiles de ma dignité. Qu'on me laisse mourir dans le pauvre habit de S. François, qui exprime, & qui seconde les sentimens de mon cœur! Mais non, revenez pompes, revenez grandeurs de ma Couronne, pour estre les victimes de mon humilité, & comme les ornemens de ma patience. Iob. 17.

2. Il est vray, que cette vertu est rare dans les Grands, comme elle leur est difficile: à grand peine en connoissent-ils le nom, bien loin d'en exercer les actes: Elle est rare, parce que dans le bon-heur où ils vivent, ils n'ont pas souvent les occasions de souffrir. Elle est difficile, parce que, comme ils sont sensibles à la douleur, & accoustumez à une vie delicate, ils ne souffrent guere avec patience les maux qui leur peuvent arriver. La patience, dit-on, n'est pas la vertu des Roys, elle n'appartient qu'aux miserables. Elle loge or-

dinairement dans les Hoſpitaux. Elle paroiſt fort rarement ſur les Thrônes. Il eſt donc neceſſaire que Jeſus-Chriſt y mette la main?& qu'il y mette ſes deux mains, pour faire ſur eux comme deux impreſſions de ſa Croix. Que d'vne main il leur donne des occaſions de ſouffrir, & principalement des maladies, dont ils ne peuvent pas ſe diſpenſer; voila le coup de rigueur: que de l'autre main il leur applique les graces,& les exéples de ſa Croix, afin qu'ils endurent ces maux avec patience; voila le coup de grace. Ie ſcay bien,grande Reyne,que pour exercer cette rigoureuſe vertu,vous n'auiez pas attendu que Dieu y mit ainſi la main, vous y aviez employé les vôtres par les mortifications volontaires que vous aviez ſouvent priſes dans les retraittes de voſtre pieté. Mais il veut faire vn exemple des rigueurs & de la patience de ſa Croix, pour montrer qu'il regne ſouverainement ſur elle. C'eſt pourquoy non content des occaſions communes, il la frappe extraordinairement de cette maladie douloureuſe,dont nous pouvons dire ce que Ceſarius,frere de S.Gregoire de Nazianze a écrit éloquemment des vlceres de Iob. Il dit que Dieu avoit ouvert ſon corps en mille endroits, pour faire voir les ſceptres interieurs de ſon cœur avec l'éclat dont ils brillent; *Vt innoteſcant interiora Regis ſceptra ſuis fulgoribus.* Cét par cette ouverture que ſon mal a fait auprés de ſon cœur,que nous pouvons voir deux ſceptres de ce cœur Royal; deux genres de patience qu'elle exerce; vne patience conſtante à ſouffrir ces douleurs en elles meſmes; vne patience penitente à les ſouffrir relativement à ſes pechez,pour les expier par ces ſouffrances.

Cæſarius, ialog. d 3.

Ie vois bien qu'en parlant de cette vertu, nous avons ce desavantage que nous pouvons voir les combats, mais nous ne pouvons pas voir également ses victoires. Les combats de la patience sont visibles, ils paroissent dans les douleurs du corps; ses victoires sont secretes, parce qu'elles consistent dans les resolutions de l'esprit. Nous voyons assez les douleurs que nostre illustre malade souffre sur sa Croix, elles sont violentes, elles sont longues. Mais que n'est-il permis à nos yeux de voir ses victoires secretes, & cette disposition constante & heroïque de son cœur qui les endure avec patience. Empruntons pour la loüer, ce que Tertullien a dit pour exprimer celle de Iesus-Christ sur la Croix, quoy qu'avec vne inégalité infinie. Il prouve la Diuinité du Sauveur par le miracle de sa patience, en ce que pendant vne si longue passion, & parmy des douleurs si violentes, il ne donna pas vne seule marque de l'impatience de l'homme: *Nil de impatientia hominis imitatus est.* Il ne dit pas vn mot, il ne fit pas vne geste, il ne ietta pas vn soûpir, qui Témoignât le moindre mouvement de ceux que la douleur excite ordinairement dans les hommes qui souffrent. Ah! ses douleurs, ses playes, son sang marquent bien qu'il est homme: mais ce silence, cette patience heroïque avec laquelle il les endure, montre évidemment qu'il est Dieu. Détournons vn peu les yeux de la Croix du Sauveur, pour les jetter sur celle de nostre Reyne. Quel spectacle, & combien digne des yeux des Anges, de voir vne Reyne que son sexe, son aage, sa condition rendoient apparemment si sensible à la douleur, & si facile à se plaindre, endurer si long-

Tertul. lib. de patient.

temps des maux ſi violens,& des remedes encore plus faſcheux, ſans ſe plaindre, ſans permettre à la douleur de dire vne ſeule parole, ny de faire la moindre action,qui témoignat de l'impatience;mais qui ne marquât vne parfaite ſoûmiſſion aux ordres de Dieu, & à l'empire de ſa Croix; *Nil de impatientia hominis imitata eſt.* Rien qui ſe reſſente, ie ne diray pas ſeulement de l'impatience de l'homme,mais ny de la foibleſſe de ſon ſexe, ny de l'infirmité de ſon age, ny de la delicateſſe de ſa condition. On remarquoit ſeulement quelques larmes qui couloient de ſes yeux, & quelquefois meſme dans la violence de ſon mal elle les verſoit en ſi grande abondance, que ſes mouchoirs en reſtoient tous trempez.Mais ne croyez pas que ces marques de foibleſſe diminuent rien de la gloire de ſa vertu; ſi les larmes d'un coſté mõtrent l'excés de ſa douleur,elles font auſſi voir la grandeur de ſa patience.On peut dire qu'il faut que ſa douleur ſoit extréme,puis qu'elle contraint ſes yeux de pleurer: mais on doit adjoûter que ſa patience doit eſtre encore plus grande, puis qu'ayant de ſi preſſant ſuiets de pleurer, elle empeſche ſa bouche de ſe plaindre. Ah! mon Sauveur, c'eſt la force de voſtre Croix qui fait ainſi la ſienne:& il me ſemble qu'en monſtrant ce Roy crucifié,elle dit avec le Prophete, *Ab ipſo patientia mea.* C'eſt de là que vient ma patience,je ne la tire pas de la fermeté de mon eſprit, ny de la grandeur naturelle de mon courage, ny de la gloire de mon ſang, elle me vient de Jeſus-Chriſt: *Ab ipſo.* De luy, comme mon exemple; de luy, comme mon motif, de luy, comme mon ſecours, de luy, comme ma recompenſe: Ie

Pſ. 61.

tire de ſon ſang & de ſes playes la force d'endurer conſtamment mes douleurs, & de les endurer avec vne patience penitente, pour l'expiation de mes pechez.

C'eſt le ſecond ſceptre de ſon cœur, par lequel il regne ſur ſes douleurs, il triomphe de ſa maladie. Et pour en comprendre la gloire, il faut préſuppoſer que les maux que Dieu nous envoye ont deux rapports à nos pechez, ils en ſont quelquefois les chaſtimens, ils en peuvent eſtre les remedes. Vne maladie entre les mains de la Iuſtice de Dieu, eſt vne punition dont il ſe ſert pour chaſtier nos offences. Mais entre les mains de ſa miſericorde, elle peut devenir un moyen, qui nous ſervira pour les expier, ſi nous l'endurons avec patience. Il y a donc vn commerce mutuel entre la patience, & la penitence des Chreſtiens; elles peuvent ſervir reciproquement l'vne à l'autre. Comment cela? La patience ſert à la penitence, parce qu'il faut que nous acceptions volontairement, & que nous endurions patiemmẽt les maux qui nous arrivent, pour en faire des ſatisfactions pour nos pechez, qui en expient les reſtes. Mais auſſi la penitence à ſon tour contribuë beaucoup aux reſolutions de noſtre patience, parce que nous endurons plus facilement ces maux, quand nous faiſons cette reflexion que c'eſt Dieu qui nous les envoye pour chaſtier nos pechez, que nous les avons meritez, & que nous en pouvons faire les moyens de noſtre penitence. Admirable complication de ces deux vertus, dont noſtre Reyne ſe ſert pour triompher doublement des douleurs qu'elle endure. Elle les ſouffre avec vn eſprit de penitence, avec les ſentimens d'vn cœur contrit;

dans cette veuë qu'elle a que les moindres fautes qu'elle a commiſes, & qui ſont inévitables aux Grands, meritent incomparablement de plus grandes peines. Elle les ſouffre encore avec vn eſprit de patience, avec la force d'ũ cœur conſtant; afin d'en faire les remedes de ſes pechez, qui ſuppléent en quelque façon à l'achevement de ſes penitences. On luy dit que Dieu chaſtie les pechez du peuple en ſa perſonne. Helas! dit-elle, il punit les miens. On luy envoya un Reliquaire des oſſemens d'une Sainte qui eſtoit morte d'vn cancer. Si les Saincts, dit-elle, ont eſté affligée de ce mal, que doit attendre vne pechereſſe? Mon Dieu quelle ſaincte diſpoſition? Hé que pourroit dire autre choſe cette Saincte meſme, dont elle s'applique les Reliques non pas tant pour eſtre les remedes de ſon mal, que pour eſtre les motifs de ſa patience? Et ne pouvons-nous pas luy donner le meſme nom que Tertullien donne à Iob, quand il l'appelle le grand ouvrier des victoires de Dieu; *Operarius ille victoriæ Dei.* Ah! c'eſt dans la concavité de cét vlcere, comme dans vne boutique de grace qu'elle forme des Couronnes à Jeſus-Chriſt, & qu'elle luy donne des victoires ſur les humiliations qu'elle reçoit, ſur les douleurs qu'elle endure, & ſur la mort qu'elle va ſouffrir.

Tertul. de par.

3. Iamais Jeſus-Chriſt ne regne plus abſolument ſur les Roys du Monde, jamais il ne les aſſuietit plus imperieuſement ſous la puiſſance de ſa Croix, que par la neceſſité de mourir, qu'il leur annonce par cét Oracle du Prophete. *Vos autem ſicut homines moriemini:* Vous vivez comme des Dieux, ſçachez que vous mourrez un iour comme les autres hommes. Voila le coup de rigueur. Mais voicy

Pſ. 81.

voicy le contre-coup,ou le dernier coup de grace; en leur impoſant la neceſſité de mourir, il leur donne la grace de bien mourir, & par l'application des merites,des exemples, & des vertus de ſa Croix, il change cette funeſte menace en vne promeſſe favorable : Vous mourrez, leur dit-il, comme des hommes;mais ie feray que vous mouriez comme des Dieux;c'eſt à dire avec vn courage divin,qui vous fera triompher de la mort à peu prés comme j'en ay triomphé moy-meſme. La mort preſente deux objets qui ſont terribles pour tous les hommes, mais plus eſpouvantables aux Roys. Les craintes qui la precedent, & les peines qui l'accompagnent. Mais ces deux obiects qui peuuent eſtonner & abbatre les plus aſſeurez, ne ſe preſentent aux yeux de noſtre Reyne, que pour eſtre les ſuiets des deux dernieres victoires de ſon cœur.Elle mourra?ouy,mais avec un courage intrepide contre les craintes qui precedent la mort, mais avec vn courage divin & dominant ſur les peines qui l'accompagnent. N'apprehendons pas d'entrer dans ce combat, puis qu'elle ne l'apprehende pas elle-meſme. Regardons ſa mort avec la meſme fermeté d'eſprit qu'elle l'a regardée. Ie ne veux pas neantmoins dans ces occaſions, ny la conſtance des Philoſophes qui mépriſent la mort,elle tient de l'inſenſibilité,& de la ſuperbe: ny le courage des ſoldats qui s'expoſent à la mort,il tient de l'emportement & de la brutalité:ny la force des parricidès d'eux-mémes qui ſe donnent la mort, elle tient du deſeſpoir & de la rage. Ie demande vne conſtance, vn courage, vne force raiſonnable & chreſtienne, qui voye, qui ſente les craintes,& les allarmes de la mort,

mais qui les vainque par des motifs ſurnaturels, & avec les ſecours de la grace, comme la dépeint Saint Pierre Chryſologue, quand il exhorte le Chreſtien de former ainſi ſon courage, afin de pouvoir fouler aux pieds toute la crainte de la mort. *Vt totam mortis poſſit deſpicere, & calcare formidinem.* C'eſt avec ces yeux & ce coeur qu'ANNE regarda venir la mort pendant tout le temps de ſa maladie qu'elle voyoit bien eſtre mortelle, & principalement aux approches de ce moment; & l'on peut dire d'elle ce que l'Eciriture a dit d'vn grand Roy: *Spiritu magno vidit vltima.* Elle regarda ce dernier moment avec un courage grand & extraordinaire, & avec vne fermeté d'eſprit digne du ſang de tant de Roys & d'Empereurs, dont elle eſtoit deſcenduë; mais plus digne encore du ſang de Jeſus-Chriſt, dont elle eſtoit animée, ſans avoir jamais donné la moindre marque d'étonnement ſans avoir témoigné la moindre de ces foibleſſes qui ſont ſi ordinaires aux mourans. Cependant la mort ſe preſenta à ſes yeux avec toute la pompe de ſes douleurs, avec tout l'appareil de ſes craintes. Cependant elle ne vint pas ſoudainement & tout à coup, elle ſe fit voir de loin dans la longueur de ſa maladie, elle vint à elle lentemẽt elle s'approcha peu à peu, & ce loiſir qu'elle eut de la conſiderer pouvoit ſervir à la faire craindre. Mais que ne peut vn grãd cœur & un eſprit naturellement ferme, quand ces diſpoſitions de force & de generoſité, ſont élevées par la grace, & fortifiées par les vertus, & par les exemples de la Croix de Jeſus-Chriſt? C'eſt de là qu'elle tire cette vigueur qui la rend ſi intrepide. C'eſt le bouclier qu'elle applique à ſon cœur, comme diſoit

Chryſol. ſerm. 118.

vn Prophete. *Dabis eis ſcutum cordis, laborem tuũ.* Tren. 3.
Mon Dieu vous faites des ſouffrances de voſtre Croix, des boucliers pour armer les cœurs des Chreſtiens, & ſingulierement celuy de cette Reyne. Diſons mieux, qu'il ſe ſert de ſa Croix pour l'attaquer, qu'il s'en ſert pour le deffendre. Vn coeur bien attaqué par la croix; vn coeur encore mieux deffendu par cette croix meſme. Il eſt attaqué par la croix, a cauſe des douleurs & des craintes qu'il ſouffre: Au dehors par les douleurs de la maladie; au dedans par les craintes de la mort. Ou bien encore il eſt cõbatu au dehors par les craintes naturelles de la mort que nous avons tous en tant qu'hommes, & qui nous la font regarder comme le dernier des maux qui peuvent attaquer la nature. Il eſt combattu au dedans par les craintes en quelque façon ſurnaturelles, que nous ſentons comme Chreſtiens, & qui nous font regarder dans ce moment le compte que nous devons rendre à Dieu, & l'eternité qui le ſuit. Mais voicy le contre-coup de grace: Cette meſme Croix qui attaque ainſi ſon coeur, ſert à meſme temps à le deffendre. *Scutum cordis.* C'eſt vn bouclier qu'elle applique au dedans, & au dehors de ſon cœur. Au dedans par les Communions qu'elle reïtere ſi ſouvent pendant ſa maladie, & par le ſacré Viatique qu'elle reçoit à ſa mort avec vne pieté ſi exemplaire: Au dehors par le ſacrifice de la Meſſe qu'elle entend tous les jours, & par la veuë du Crucifix que'lle regarde ſi ſouvent, comme le ſerpent d'airain dont les regards tirent autant de remedes contre le venin de la mort. Ou bien diſons qu'elle couvre avec ce bouclier & le dehors, & le dedans de ſon cœur,

le dehors par l'eſperance de la reſurrection que le Sauveur crucifié a meritée pour nos corps ; & le dedans par la confiance que ſon ſang & ſes merites peuvent donner à nos ames, & qui faiſoit dire à cette vertueuſe mourante : *Non timebo mala, quoniam tu mecum es.* Ie craindrois ce dernier combat ſi ie devois y entrer toute ſeule ; mais, mon Dieu, je n'apprehende pas tous ces maux dont la mort me peut menacer, puiſque vous eſtes avec moy pour me deffendre. Pſ. 22.

Faut-il s'eſtonner apres cela ſi elle triomphe avant que de mourir de toutes les craintes de la mort, & ſi elle triomphe en mourant des peines qui l'accompagnent. Ces craintes procedent de deux ſources, de la difficulté qu'ont tous les hommes de quitter la vie, qui eſt le plus cher de tous les biens temporels, & avec lequel on perd tous les autres: & de l'incertitude du ſalut qui doit allarmer les Chreſtiens, & qui dépend de ce moment dont nous ignorons les ſuites. C'eſt encore dans cette importante occaſion qu'elle appelle à ſon ſecours la Croix du Sauveur, pour achever heureuſement la ſienne: Non contente de voir le Crucifix qu'on luy preſente, elle le prend en ſa main pour l'appliquer plus fortement à ſes yeux, à ſa bouche, à ſon cœur. Que ne dit-elle pas alors à ce Crucifix, & qu'elles réponſes ne reçoit-elle pas de ſes playes! Il ſe fait un commerce reciproque du cœur de Ieſus-Chriſt crucifié, avec le cœur de cette Reyne mourante : Elle fait paſſer ſon eſprit dans le cœur du fils de Dieu, par ſes ſoûpirs, par ſes oraiſons, par les actes de reſignation, & de charité qu'elle luy adreſſe. Mais auſſi le Sauveur fait paſſer ſon eſprit dans le cœur

mourant par les secours qu'il luy envoye, par les consolations qu'il luy communique, par la derniere faveur, qu'apparemment il luy fait, de mourir enfin dans sa grace: N'est-ce pas dominer glorieusement sur la mort, que d'en changer ainsi la nature & les peines: de faire sortir de ces combats la paix avec laquelle elle expire; de ces ombres de la mort l'immortalité qu'elle va posseder; & de ce moment l'eternité bien-heureuse où elle entre? Changeons donc le lict de sa Croix; faisons-en un Thrône & vn Autel, comme Jesus-Christ a fait de la sienne. Elle fait de son lict son Autel, où tenant le Crucifix en main comme le glaive de son sacrifice, elle immole courageusement sa vie avec tout ce qu'elle a de glorieux, avec tout ce qu'elle possede d'aimable. Elle fait de son lict vn Thrône, où tenant le Crucifix en main comme le Sceptre de sa Royauté, elle regne en mourant, parce qu'elle meurt en Reyne avec tout l'éclat d'un courage heroïque & Royal: Vn Thrône où elle fait regner Jesus-Christ sur elle, puis qu'elle meurt parfaitement assuiettie à sa Croix, comme la victime & la conqueste de ses souffrances: Vn Thrône où elle regne enfin sur la mort, puis qu'elle en fait le moyen de son immortalité & de sa gloire, & qu'elle peut dire mille fois dans ce moment, qu'elle acheve d'estre pour le temps, & qu'elle sera dans l'éternité, le Royaume de Jesus-Christ: *Feciſti nos Deo noſtro Regnum.*

C'est de l'estat de sa gloire, & pour ainsi dire de sa seconde Royauté, où nous devons croire raisonnablement qu'elle est déja arrivée, où elle conserve encore les mesmes affections qu'elle a *Conclusion.*

enës autrefois pour ſon peuple, qu'elle ſe preſente à nous,& qu'elle nous preſente le Thrône, l'Autel,& la Croix; afin qu'ayant eſté les theatres de ſa vertu,ils ſoient maintenant les inſtructions de la noſtre.

1. Elle nous montre le Thrône Royal où elle a regné,& où elle a laiſſé en mourant deux precieux reſtes d'elle-meſme,l'image de ſes bien-faits, & la famille Royale.Elle nous laiſſe ſes bien-faits dont elle a obligé l'Eſtat,pour eſtre les ſuiets de noſtre reconnoiſſance: Elle nous laiſſe ſes ſenfans pour eſtre les objets de noſtre obeïſſance & de nos reſpects: Et comme les predicateurs dans cette occaſion ſont auſſi bien les interpretes de ce qu'elle veut de nous, comme des ſentimens que nous avons pour elle;ſouffrez que ie vous diſe ce que Saint Ambroiſe a dit dans l'Oraiſon Funebre de Theodoſe: *Tantus imperator receſſit à nobis,ſed non totus receſſit;reliquit enim libros ſuos,in quibus eũ debemus agnoſcere.* Elle n'eſt pas retirée toute entiere de nous ; elle demeure dans ſes enfans,comme dans de glorieuſes parties d'elle-meſme; c'eſt en eux que nous la devons reconnoiſtre. *Solvamus filiis,quod debemus matri:* Rendons aux enfans ce que nous devons à la mere. Ie ſçay bien que ce grand Roy qu'elle nous a donné,nous eſt infiniment conſiderable par luy-meſme,& qu'il a mille titres dans ſa perſonne qui meritent l'obeïſſance, le reſpect;& quelque choſe davantage, l'amour & l'affection de ſes peuples; & par la majeſté de ſon viſage,& par l'élevation de ſon eſprit,& par les ſoins qu'il prend lui meſme du bonheur & de la gloire de cét Eſtat. Mais adjoûtons à toutes ces eminentes qualitez, que

Ambr. Or. Funeb. Theodoſ.

c'eſt ANNE D'AUSTRICHE qui nous l'a donné, qu'il porte l'image de ſon genie,& de ſes vertus,& que nous pouvons eſperer que continuant d'agir par ſon eſprit, il ſera toûiours comme elle, le Royaume de Jeſus-Chriſt regnant en luy, par luy,& ſur luy: *Feciſti nos Deo noſtro Regnum.*

2. Elle nous montre l'Autel où elle a offert ſes prieres, dont elle a ſouſtenu les intereſts ? & nous coniure par les exemples de ſon zele,& par les mouvemens de ſa pieté, de vouloir imiter ſa pieté dãs les devotions particulieres que nous devons rendre aux Autels, & de ſeconder ſon zele par l'ardeur que nous devons avoir pour ſoûtenir la verité, la ſaintеté, & la maieſté de l'Egliſe. Le Sauveur menaça un jour les Iuifs, qu'une Reine s'éleveroit au jugement pour condamner leur impieté. Diſons avec les Theologiens, que les Roys ſaints & vertueux,ſeront dans ce dernier jour les accuſateurs & les juges de leurs peuples, & qu'ils condamneront par leurs ſuffrages, ceux qu'ils n'auront pas pû perſuader par les exemples de leur vertu. Ah! n'attendons pas que noſtre vertueuſe Princeſſe ſorte alors de ſon tombeau pour s'élever contre nous, & pour condamner ainſi la tiedeur de nôtre foy, & le déreglement de nos mœurs qui offenſent la gloire de l'Egliſe;faiſons qu'elle regne ſur nous aprés ſa mort par l'authorité de ſes exemples,& allumons dans nos cœurs vne eſtincelle de ce feu qui a conſumé le ſien, & qui brule encore dans ſes cendres.

3. Elle nous montre enfin ſa croix, & apres nous avoir exhortez d'imiter les vertus qu'elle y a pratiquées,elle nous apprend deux ſortes de neceſſitez qui nous reſtent, dont elle nous a don-

né de grands exemples, la neceſſité de bien mourir que nous avons comme hommes, & la neceſſité de bien mourir que nous avons comme Chrétiens. Voyez un peu la qualité de ſa maladie; voyez l'eſtat où la mort l'a reduite, & ce qu'elle eſt maintenant dans ſon tombeau; & dites en vous-mémes; C'eſt donc ainſi que les Roys meurent, c'eſt là où vont aboutir toutes leurs grandeurs, c'eſt tout ce qui reſte de cette grande Reine, des vers, de la pourriture, des cendres, qui s'approchant toûjours de plus en plus du neant, perdront enfin ces noms mémes qui leur reſtent. Nous ſommes d'une méme nature & d'une bien differente condition, qu'eſt-ce que nous devons attendre: Ah! faut-il pour des grandeurs qui doivent finir, perdre des Couronnes qui ne finiront jamais? faut-il pour des corps qui doivent pourrir, damner des ames qui ſont immortelles? Ne vaut-il pas mieux aſſujettir ce qui eſt au dehors & au dedans de nous à l'Empire de Ieſus-Chriſt, pour en faire ſon Royaume? Elle nous enſeigne enfin à faire une bõne mort par l'exemple de la ſienne, nous proteſtant avec toute l'authorité qu'elle peut avoir, que la plus importante affaire que nous ayons, & qui ſeul nous eſt abſolument neceſſaire, c'eſt de bien mourir; puiſque c'eſt de ce moment que dépend le ſort de nôtre eternité; que c'eſt à quoy elle a rapporté tous ſes ſoins, & que nous devons y employer tous les noſtres, afin que du moins à ce dernier moment nous receviõs les applications & le dernier coup de grace de la croix de Ieſus-Chriſt; & que ſi dans le reſte de noſtre vie le peché a regné en nous, nous puiſſions eſtre en mourant le Royau-

me de Dieu. Demandons à cette ſainte Croix, que nous adorons en ce lieu, & que noſtre Reine a ſi ſaintement portée, qu'elle nous donne une heureuſe mort, & qu'elle acheve le bon-heur de la ſienne; afin que s'il luy reſte encore quelque choſe à expier, elle l'efface par les applications reïterées de ſon Sacrifice, & qu'elle haſte ainſi la poſſeſſion de la gloire qu'elle a meritée, où elle puiſſe dire eternellement : *Feciſti nos Deo noſtro Regnum.*

ORAISON FVNEBRE
DE TRES-HAVT,
TRES-PVISSANT, TRES-MAGNIFIQVE
PRINCE
FEV MONSEIGNEVR
HENRY D'ORLEANS,
DVC
DE LONGVEVILLE, &c.

ORAISON FVNEBRE
DE TRES-HAVT,
TRES-PVISSANT, TRES-MAGNIFIQVE
PRINCE
FEV MONSEIGNEVR
HENRY D'ORLEANS,
DVC
DE LONGVEVILLE, &c

Qui credit in me, etiam si mortuus fuerit, vivet. *Joan.* 11.

Celuy qui croid en moy, quoy qu'il vienne à mourir, ne laissera pas de vivre. En S. Jean, Chap. 11.

CE n'est pas, Messieurs, sans quelque espece d'apprehension, que j'entreprends cet Eloge Funebre à la gloire de feu Mõseigneur HENRY D'ORLEANS, DVC DE LONGVEVILLE, & vostre illustre Seigneur; puisque je rencontre d'abord dans cet honorable Auditoire, deux differentes passions qui s'interessent diversement dans

le ſujet que je traite: La douleur & l'amour ; le regret que vous avez conceu de ſa mort, & l'affection que vous conſervez pour ſa memoire. Ie vois l'un dans le feu de ces flambeaux, & l'autre dans l'image de ces larmes: I'apprehende d'un coſté de ne pouvoir pas contenter pleinement voſtre affection, ny le zele que vous avez pour ſa gloire; mais je crains d'ailleurs de renouveller ou d'augmenter voſtre douleur , ſi en voulant vous montrer les raiſons que nous avons de le loüer, je vous fais voir à meſme temps les ſujets que vous avez de le plaindre ; l'un me fait craindre d'en trop dire, & l'autre d'en dire trop peu. Ie trouve neantmoins dans le Thême que j'ay pris , & dans cet oracle de l'Evangile, qui peut eſtre appliqué à ce Prince , un temperamment aſſez juſte pour accorder ces deux paſſions auſſi bien dans vos cœurs , que dans mon diſcours: *Etiam ſi mortuus fuerit vivet*; quoy qu'il ſoit mort, il ne laiſſera pas de vivre. C'eſt par ce moyen que je puis ce me ſemble contenter l'affection que vous avez pour ſa gloire, & adoucir à meſme temps la douleur que vous reſſentez de ſa mort ; puiſque ſi je ſuis obligé de vous repreſenter ſa mort ; je puis d'un autre coſté vous produire celle de ſa vie, & de la gloire qu'il a meritée & acquiſe par ſes actions, & qui le fait triompher des loix de la mort & de l'obſcurité du ſepulcre. Mais avec cet avantage favorable à mon deſſein , que je parle aujourd'huy à la veuë de l'Autel , & comme au milieu de cet auguſte ſacrifice, qu'on va offrir pour le repos de ſon ame ; qui en nous repreſentant la mort du Sauveur , nous donne les gages de l'immortalité & de la gloire , dont ce Prince a fait pendant ſa vie

le principal objet de ſes eſperances & de ſes deſirs, & dont nous devons faire apres ſa mort le plus grand ſujet de ſes loüanges, montrant combien juſtement on peut dire de luy, qu'encore bien qu'il ſoit mort, il ne laiſſe pas de vivre, *Etiam ſi mortuus fuerit, vivet.*

Comme c'eſt le propre des vertus en general de meriter & de donner la vie & l'immortalité aux hommes, parce qu'elles ſont comme des participations de la vie & de l'eternité de Dieu: Ie trouve trois ſortes de vertus principalement, qui font ſouvent vivre les hommes nonobſtant la neceſſité de la mort, & qui les font ainſi triompher des loix inévitables du ſepulcre: Les vertus nobles & militaires, les vertus ſages & politiques, les vertus Chreſtiennes & ſurnaturelles. Les premieres les font vivre dans la memoire des Braves: Les ſecondes les font vivre dans la memoire des Sages; & les troiſiémes enfin, les font vivre dans la memoire des Saints, & plus excellemment encore dans l'eſtime, dans la poſſeſſion, & dans la vie de Dieu meſme. Si jamais ces trois genres de vertus ſe ſont heureuſement rencontrées dans un ſuiet pour eſtre les principes de ſa gloire & les ſources de ſon immortalité, ç'a eſté ſans doute en la perſõne de feu Monſeigneur le Dvc de Longveville, dont nous regrettons la mort, mais dont nous devons honorer la vie. Il a eu eminemment les vertus nobles & guerrieres, comme un grand Prince: Il a poſſedé admirablement les vertus ſages & politiques, comme un grand homme d'Eſtat: Il a enfin pratiqué excellemment les vertus Chreſtiennes & ſurnaturelles, comme un grand homme de bien, &

comme un predeſtiné pour la gloire. Mais quoi que tous ces trois genres de vertus ſe ſoient répâdus indifferemment dans tous les eſtats de ſa vie; il faut neantmoins avouër qu'ils en ont comme partagé les divers temps, & qu'ils les ont marquez avec des caracteres particuliers: Il a donné les premieres ardeurs de ſa jeuneſſe, aux vertus Guerrieres: Il a employé les lumieres d'un âge plus avancé, aux vertus Politiques: Mais il a principalement conſacré les dernieres années de ſa vie, & les momens importans de ſa mort, à l'exercice des vertus Chreſtiennes. N'apprehendons pas apres cela la veuë de ſa mort, puis que nous l'allons voir incontinent apres ſi avantageuſement reparée par ces trois excellentes vies, que ces trois ſortes de vertus luy ont acquiſes ſi juſte-

Diviſion du Diſcours. ment, *Etiam ſi mortuus fuerit vivet.* 1. Ses vertus Guerrieres le feront vivre eternellement dans la memoire des Braves: 2. Ses vertus Politiques, dans la memoire des Sages: 3. Ses vertus Chrétiennes & ſurnaturelles, dans la memoire des Saints, dans l'eſtime des Anges, dans la poſſeſſion & dans la vie de Dieu meſme. *Vivet.* Mais enfin apres luy avoir donné ces trois vies, je montreray comment il doit vivre dans vos cœurs: *Etiam ſi mortuus fuerit vivet.*

I. PART. C'eſt le privilege des vertus nobles & guerrieres, principalement quand elles ſe rencontrent dans les perſonnes d'eminente condition, de les faire vivre apres leur mort, non ſeulement dans la memoire des peuples, mais plus excellemment dans le ſouvenir des braves, qui ſçavent en eſtimer le prix, & leur donner la gloire qu'elles meritent: Soit parce que le courage & la valeur

triomphent de la crainte de la mort, & meritent par ce moyẽ comme une recompenſe proportionnée à leur élevation, l'immortalité & la gloire: Soit parce que les Roys & les peuples intereſſez dans l'exercice de ces vertus, propoſent à ceux qui en font profeſſion, ces glorieuſes recompenſes, pour les animer à mépriſer la mort par l'eſperance d'une meilleure vie. C'eſt pour cela qu'on dreſſe des arcs de triomphe à leur nom, qu'on grave meſme ſur leurs tombeaux; avec les marques de leur gloire, les images de l'immortalité; pour dire qu'ils vivrout meſme aprés leur mort, qu'ils ont ſi genereuſement mépriſée. Mais il faut avoüer que les Grands meritent ſingulierement cette ſeconde vie de gloire, quand ils joignent dãs leur cœur & dans leur conduite, deux ſortes de vertus, dont l'allience eſt auſſi difficile qu'elle eſt neceſſaire pour former de grands Princes & de grands Conquerans, ſçavoir les vertus douces & paiſibles, avec les vertus guerrieres & éclatantes que leur inſpire leur condition. Quand la force, le courage & la valeur, qui comme dit S. Ambroiſe, ont quelque choſe de farouche & d'impetueux: *Vim quamdam ferocientis virtutis habet.* Quãd dis-je, ces éclatantes qualitez ſont temperées, & comme adoucies par la bonté, par la juſtice, & par la liberalité: C'eſt ce beau temperamment qui fait le caractere des grãds Princes, & qui a fait la premiere gloire du noſtre; dont nous pouvons repreſenter la vertu ſous la meſme figure, à proportion dont le Ciel exprima celle de Moyſe, quand il fit paroiſtre une colomne de feu à deux faces; l'une de feu, & l'autre de nuée, pour la conduite de ſon peuple. Voyons 1. L'ardeur de ce feu dans

les vertus courageuſes qui ont animé ſon cœur, 2. L'impreſſion de cette nüée dans les vertus paiſibles & temperées, qui en adouciſſant ce feu, l'ont rendu plus éclatant & plus illuſtre.

1. Il ne nous ſera pas difficile de faire paroiſtre avec pompe ce premier éclat de ſes vertus, ſi nous voulons les rappeller à leur ſource, & ſi nous nous ſouvenõs qu'HENRY D'ORLEANS étoit deſcendu de cet illuſtre Comte de Dunois, ſi fameux dans les Hiſtoires; qui apres avoir délivré la Frãce d'entre les mains des Anglois, apres avoir ſecondé par ſa valeur les miracles de la Pucelle d'Orleans, le Ciel avoit envoyé pour le ſalut de cet Eſtat, apres avoir remis le Roy Charles VII. ſur le Thrône de ſes peres, apres avoir eſtably ſon authorité dans toutes les provinces par ſes victoires & par ſa conduite a rendu enfin ce dernier ſervice à la Couronne, que d'avoir laiſſé de dignes heritiers de ſa valeur & de ſa fidelité, auſſi bien que de ſon nom & de ſa gloire. Car encore bien que, comme diſoit un Ancien, le ſang de tous les hommes ſoit tout d'une meſme couleur, & qu'on voye quelquesfois de grands courages dans de baſſes conditions; il faut neanmoins advoüer que la nobleſſe du ſang, quand il eſt genereux & illuſtre, contribuë beaucoup à former dans les cœurs des deſcendans, des vertus nobles & courageuſes; Soit parce que les peres communiquent à leurs enfans les belles inclinations qu'ils ont, avec la vie qu'ils donnent; ſoit parce que les enfans faiſant apres reflexion ſur les glorieuſes actions de leurs peres, en font les motifs de leurs vertus, & s'excitent par cette conſideration, à ſouſtenir la gloire qu'ils leur ont laiſſée.

Il

Il n'en faut pas davantage pour appeller noſtre jeune Prince aux combats, dés auſſi-toſt qu'il commença à vivre dans le monde: Nous pouvons appeller ces premieres ardeurs, les mouvemens du ſang de Dunois, qui commence à boüillir dans ſes veines, & qui ſe haſte de donner des marques de ſa valeur. Mais laiſſant à part ces occaſions particulieres où ſon courage le porte d'abord, je le veux regarder principalement dans ces grands emplois où il fut apres appellé par les ordres de ſon Roy, comme General de ſes armées, pour voir avec quel éclat & quel ſuccés il fit paroiſtre ces vertus nobles & guerrieres, que ſa naiſſance & ſon education avoient formées dans ſon cœur. Mais où voulez-vous que nous ſuivions ſon courage? ſera-ce dans la Lorreine, où dãs la Franche-Comté qui en furẽt les premiers theatres? C'eſt là où il va attaquer le Duc Charles juſques dans ſes retranchemens, & ſur l'éminence d'un rocher inacceſſible à tout autre courage qu'à celui de ce Prince. Apres la fuite des ennemis, il prend d'aſſaut la ville de Poligny, qui eſt ſuivie de celle d'Arbois, & de pluſieurs autres Places conſiderables; Il défait enſuitte les troupes du Duc Savelly, qui ſe voulut oppoſer à ſes armes victorieuſes ſe trouvant lui-meſme en perſonne dans toutes ces importantes occaſions; & joignant les fonctions d'un ſoldat genereux avec la conduite d'un ſage Capitaine. Voulez-vous que nous traverſions les Alpes avec lui, pour faire voir à l'Italie que la France a des conquerans comparables à ceux qui ont autrefois paſſé ces montagnes? Apres avoir chaſſé le Cardinal de Savoye du Marquiſat de Saluſſe, où il eſtoit aſſez puiſſant; apres avoir pris la ville de Bene,

apres avoir forcé le Chaſteau, quoy qu'il ſembloit preſque imprenable; il accourt au ſecours de Thurin que l'armée des ennemis tenoit aſſiegé ; & obligea le Prince Thomas, & le Marquis de Legane, de conſentir à une ſuſpenſion d'armes extremement advantageuſe au party qu'il eſtoit venu ſouſtenir. Mais les neceſſitez des affaires de la France, appellent la valeur & la prudence de M. LE DUC DE LONGUEVILLE en des Païs plus éloignez, afin qu'il aille cüeillir des palmes, & des lauriers, parmy les glaces & les neiges de l'Allemagne : il y va pour prendre la conduite de l'armée du Duc de Veymar, & pour ſucceder aux emplois de ce grand Capitaine, qui ne pouvoit pas avoir un plus digne ſucceſſeur que celui-ci, ny dont la valeur répondit plus parfaitement à la ſienne : Il en donna des preuves aſſez éclatantes à la priſe des villes de Cuſenac, Binghen, & Atlein, & ſur tout au paſſage du Rhin, qu'il entreprit comme abſolument neceſſaire à la gloire des armes du Roy. On compte parmi les premiers exploits des Conquerans, comme des Ceſars, & des Alexandres, les paſſages des Rivieres, quand ils les ont traverſées en dépit des ennemis, parce qu'il leur a fallut vaincre à meſme-temps les hommes & les elemens. Il faloit traverſer une Riviere large, rapide & impetueuſe ; les ennemis avoient découvert tous les grands batteaux neceſſaires au paſſage de ſa Cavalerie ; ils avoient laiſſé quelques troupes ſur le bord pour en deffendre l'avenuë : Mais rien n'eſt impoſſible au ſang de Dunois, quand il combat pour la gloire de la France ; il ramaſſe ce qu'il trouve de batteaux avec une prudence & avec une diligence incroya-

ble : & ſuppléant par ſa valeur & par celle de ſon armée, au défaut des commoditez, faiſant meſme paſſer à la nage une partie des chevaux, apres avoir triomphé des ondes & des flots; il alla défaire quelques troupes de dragons qui l'attendoient ſur l'autre bord, pour s'oppoſer à ſon paſſage. La reputation de cét exploit qui paroiſſoit impoſſible, l'entrée inopinée de ſes troupes victorieuſes dans le Païs ennemy ; mais ſur tout la grandeur de ſon nom, jette la terreur par tout & attira à meſme temps la conqueſte de toute la Contrée de Rhingauve, & de pluſieurs villes conſiderables. Mais les troupes de la l'Angrave de Heſſen, & le Mareſchal Bannier, avec l'armée Suedoiſe s'eſtant venu joindre a lui, il ſe rendit ſi puiſſant & ſi redoutable, qu'il eut ſans doute déſlors decidé tout d'un coup le ſort de toute la guerre d'Allemagne, ſi les ennemis, apprehendans l'évenement d'une bataille generale, n'euſſent dérobbé pour cette fois cette gloire à la France, & cette victoire à noſtre Prince. Mais les ordres du Roy l'ayant rappellé une ſeconde fois dans l'Italie pour y commander ſon Armée, il y trouva de nouvelles matieres à ſon courage; Il prit Nice de la Paille, & puis la ville de Tortonne, & le Château, apres cinquante jours de ſiege, marquant ainſi tous les voyages qu'il fait de tous ces emplois qu'on lui donne par les témoignages de ſa valeur, & par les avantages de ſes victoires.

2. Vous jugerez ſans doute, Meſſieurs, que ces victoires ſont ſuffiſantes pour lui faire meriter la qualité d'un grand Prince, & pour le rendre digne du nom & du ſang D'ORLEANS, qui en a eſté comme le principe; Vous croirez en ſuit-

te que ſes vertus guerrieres ne peuvent jamais paroiſtre dans un jour plus éclatant, que dans celui où je vous les ay repreſentées toutes couvertes de pouſſiere & de ſang, couronnées de lauriers & de palmes. Il y a eu neanmoins dans ſon courage, & dans ſa valeur quelque choſe de plus grand, & de plus excellent, que ſa valeur & ſon courage meſme, qui a contribué admirablement à l'achevement de ſa gloire. C'eſt l'alliance qu'il a faite dans ſon cœur, & dans ſa conduite de ces vertus nobles & guerrieres, avec les vertus douces & paiſibles dont il a eſté doüé. Il faut avoüer que le courage eſt un feu bruſlant qui ravit les yeux, & l'admiration de tout le monde; mais comme il eſt impetueux & violent, il eſt a craindre qu'il ne paſſe quelquefois à des extremitez dangereuſes; & que ce meſme flambeau qui iette des lumieres de gloire, n'allume de funeſtes embraſemens, s'il n'eſt point avec d'autres vertus, qui en moderent l'impetuoſité, qui en corrigent la violence, & qui comme dit le Prophete, coupe & partage la flamme du feu. *Vox Domini intercidentis flammam ignis.* C'eſt voſtre voix, mon Dieu, c'eſt voſtre grace, ce ſont les vertus que vous inſpirez aux Grands qui coupent la flamme du feu, qui moderent le feu de leur courage; quand elles lui oſtent la qualité qu'il a de brûler, pour lui laiſſer ſeulement celle qu'il a de luire; quand elles retranchent de leur courage ce qu'il y a de trop violent, & de trop emporté pour conſerver, & pour perfectionner ce qu'il a de grand & de genereux. *Vox Domini intercidentis flammam ignis,* Ie trouve entr'autres trois ſortes de paſſions ou de vices, qui accompagnent preſque

infailliblement la valeur,& les autres qualitez militaires,ſi d'autres vertus plus douces ne viennent pour ainſi dire au ſecours pour en moderer l'excés,pour couper l'impetuoſité de ces flammes.Sçavoir la fierté,.l'injuſtice,& l'intereſt. 1. Comme les guerriers ſon accoutumez au meurtre & au carnage, il y a danger qu'ils ne deviennent fiers, & pour ainſi dire cruels ; & qu'ils gardent dans les mœurs,quelque impreſſion de cette humeur qu'ils ont priſe dans les batailles.2. Comme ils ont la force en main, il y a danger qu'ils ne deviennent iniuſtes, & qu'ils ne foulent aux pieds les loix qui ne ſont gueres reſpectées dans les armes. 3. Comme ils ſont accouſtumez à prendre les dépouïlles des ennemis, il y a danger qu'ils ne deviennent avares & intereſſez,& qu'ils ne paſſent facilement d'vn gain qui a eſté legitime, à ceux qui ne leur ſeront pas permis. C'eſt ce qui flétrit quelquefois les lauriers des Conquerans, qui diminuë la gloire de ce titre; quand aprés avoir vaincu leurs ennemis,ils ſe laiſſent honteuſement ſurmonter à leurs paſſions & à leurs vices. Mais nous ne devons rien apprehender de pareil dans le courage de noſtre Princeſſe : S'il eſt vaillant pour combattre les ennemis, il eſt encore plus genereux pour triompher de ſoy-meſme ; & pour vaincre les imperfections qui peuvent diminuër la gloire de la vaillance. Bien loin de contracter cet eſprit de fierté qui ſuit naturellement la profeſſion ; & le commandement des armes ; il n'eſt rien de plus doux ny de plus facile, je ne diray pas ſeulement pendant le temps de la paix,mais au milieu meſme des fonctions de la guerre. Bien loin de ſe reſſentir de

l'injuſtice des armes,il a toûjours gardé inviolablement les loix & les regles de la iuſtice,& dans ſes emplois publics, & dans ſa vie particuliere ; jamais il ne iugeoit d'vne affaire qu'il n'euſt ouy les deux parties, & qu'il n'en eut examiné les raiſons, meritant auſſi bien la qualité de juſte que celle de genereux. Bien loin enfin de tenir quelque choſe de l'humeur intereſſée des Guerriers,ne ſçavons-nous pas avec quelle éleuation de cœur, avec quelle generoſité & quelle liberalité il a manié les affaires qu'il avoit entre les mains, lors meſme,que les neceſſitez des guerres qu'il faiſoit le pouuoient legitimement diſpenſer de ſemblables magnificences ; en voicy deux témoignages éclatans.Comme il arrivoit quelquefois que nonobſtant la ſeverité, dont il vſoit pour faire garder la diſcipline militaire, la licence des ſoldats ne laiſſoit pas de faire des deſordres dans les lieux où ils paſſoient ;il faiſoit repaſſer incontinent par ces meſmes endroits quelqu'un de ſes Aumoſniers avec des ſommes neceſſaires, pour reparer à ſes dépens, les dommages que ſon Armée avoit faits, quoy qu'il n'en fut pas la cauſe.O Dieu ! qu'il eſtoit bien éloigné de retenir injuſtement le bien d'autruy, puiſqu'il donnoit ainſi ſon bien propre,pour faire des reſtitutions auſquelles il n'eſtoit pas obligé. Toute la France a appris avec admiration qu'il dépenſa plus de deux millions du ſien dans la guerre d'Allemagne, & qu'il engagea meſme ſa Souveraineté de Neuf-Chaſtel, pour avoir de quoy entretenir, & augmenter ſon armée: Où ſont doncques ces faux vaillans qui cherchent dans les guerres plûtoſt leurs intereſts que la veritable gloire ; qui s'enri-

chiſſent aux depens des Roys, qu'ils font ſemblant de ſervir aux dépens des peuples, & qu'ils font ſemblant de deffendre; & qui meſlent indifferemment les larmes de leurs citoyens avec le ſang des ennemis, pour cimenter leur fortune. Et nous concluons avec quelle juſtice ce Prince doit auiourd'huy triompher de la mort, dont il a ſi ſouvent & ſi glorieuſement mépriſé les craintes; & comment il merite de vivre dans la memoire des braves, par les vertus nobles & militaires qu'il a poſſedées ſi avãtageuſement, comme il merite de vivre dãs la memoire des ſages, par les vertus politiques qu'il a ſi admirablemeut exercées. *Etiam ſi mortuus fuerit, vivet.*

II. PART.

C'eſt par ce ſecond genre de vertus que les grands hommes vivent apres leur mort; c'eſt à la faveur de ces flambeaux, & comme par vn reſte de ces excellentes lumieres qu'ils triomphent des tenebres & de l'obſcurité des tombeaux. Car quoy que les vertus politiques ne ſemblent pas avoir cet éclat ſenſible & brillant, qui accompagne les qualitez militaires, & qu'elles mettent meſme vne partie de leur ſageſſe à cacher les reſſorts de leur conduite: Il faut neantmoins avoüer que leur merite & leur pouvoir s'eſtendent au de là de la mort de ceux qui les ont poſſedées, & qu'elles doivent & peuvent leur donner vne ſeconde vie de reputation & de gloire: Soit que nous les conſiderions en elles-meſmes, elles ſont les plus nobles productions de l'eſprit de l'homme, & comme des rayons emanez de la Sageſſe & de l'Intelligence de Dieu, où reſide principalement ſa vie: Soit que nous les regardions dans leurs effets, elles contribüent beaucoup au

bien des peuples, & à la felicité des eſtats, qui ne dépendent pas moins de la politique des Sages, que par la generoſité des Conquerans. Ainſi il appartient à la reconnoiſſance des peuples, & à la juſtice des Sages, de ne laiſſer pas éteindre ces lumieres avec la vie de ceux qui les ont poſſedées : mais de les faire vivre dans leur memoire & dans l'eſtime qu'ils conſervent de leurs principes. Mais il faut remarquer que ces vertus politiques enveloppent principalement deux qualitez comme neceſſaires à leur perfection, la lumiere & le feu ; La ſageſſe dans l'entendement, la fidelité dans la volonté. C'eſt ainſi qu'elles peuvent faire un homme d'eſtat achevé, luy donnant les deux parties nobles qui le compoſent; la ſageſſe lui forme la teſte, la fidelité le cœur. Mais où eſt-ce que ces deux qualitez ont paru plus heureuſement ny plus avantageuſement reünies, que dans l'eſprit & dans le cœur de feu M. LE DUC DE LONGUEVILLE, qui a paſſé en ſon temps pour un des plus grands hommes d'Eſtat, & des plus ſages politiques qui ayent jamais travaillé à la conduite de ce Royaume ? Il avoit reçeu de la nature un eſprit vif & penetrant, avec un jugement net & ſolide ; & puis cultivant les premieres ſemences de cette vertu par ſon eſtude & par ſes reflexions, il y adjouta une ſinguliere prudence qui paroiſſoit meſme dans la conduite de ſa maiſon. Mais il couronna les lumieres de la raiſon par la fidelité de ſon cœur qu'il conſerva toûjours inviolable pour le ſervice du Roy, & pour le bien de la France ! Il ſe trouva cependant en des temps aſſez difficiles, il rencontra des occaſions aſſez dangereuſes, & des tentations aſſez violentes, qui euſ-

ſent pû ébranler toute autre vertu que la ſienne : Mais il ſe ſouvient qu'il eſt ſorty d'un ſang qui a ſauvé la France, & qui a demeuré inviolablement attaché au ſervice de nos Roys ; Ah ! il ne fera rien qui puiſſe flétrir cette gloire. Faut-il s'étonner apres cela, ſi les deux plus Juſtes de nos Roys & les plus Sages de nos Miniſtres, reconnoiſſans en ſa perſone ces excellentes diſpoſitions, lui ont donné en divers temps des emplois ſi importans, au dedans & au dehors du Royaume ?

Le Soleil repand ſa lumiere ſur deux ſujets differens ; ſur le Ciel où il eſt attaché, & puis ſur le reſte du monde, qui eſt, pour ainſi dire à ſon égard, comme un pays eſtranger ſuivant que la providence de Dieu, qui l'allume & qui le conduit, remuë les mouvemens par le miniſtere de ſes Anges. Diſons pareillement que les vertus politiques de noſtre Duc, que nous pouvons appeller comme des Soleils raiſonnables, ont eu deux théatres differens de leurs emplois : La France, qui eſtoit comme ſon Ciel ; & les pays eſtrangers où il eſt allé donner des preuves de ſa prudence & de ſa fidelité ; ſuivant que les ordres de nos Roys, qui ont eſté comme les Anges moteurs de ſa conduite, ont guidé ſes mouvemens & appliqué ſes lumieres. 1. Comme il ne nous eſt pas permis d'entrer dans le ſecret des Conſeils de nos Roys, pour y entendre les oracles de la politique de ce Miniſtre, il faut la voir paroiſtre particulierement dans les Gouvernemens qu'il a eus, & qui ſont les plus importans ſujet de cette vertu. On peut comparer les Gouverneurs des Provinces dans l'Eſtat, aux Anges tutelaires des diver-

ſes parties du monde, dont la providence naturelle & politique de Dieu ſe ſert pour les conduire & pour les gouverner : Mais il faut remarquer que le principal employ de ſa ſageſſe & de la fidelité de ces bienheureuſes Intelligences, conſiſte à procurer que les peuples commis à leur conduite ſoient bien avec Dieu ; c'eſt pour cela qu'ils portent les commandemens & les graces de Dieu aux peuples, & reciproquement auſſi les neceſſitez & les prieres des peuples devant le Thrône de Dieu ; c'eſt à ces importantes & avantageuſes conditions, grand Prince, que le Roy Louys le Juſte, qui a montré ſingulierement ſa juſtice dans les emplois qu'il vous a donnez, vous met entre les mains d'eux des plus importantes Provinces de ſon Eſtat, pour y eſtre le dépoſitaire de ſon authorité, & comme l'Ange tutelaire de ſes peuples : En effet laiſſant à part le Gouvernement de Picardie, qu'il ne garda pas long-temps; voyez avec qu'elle prudence & quelle fidelité il a gouverné la Normandie pendant l'eſpace de plus de quarante deux ans, il s'eſt comporté veritablement comme un Ange mediateur entre le Roy & ſes peuples ; Il ſouſtient d'un coſté les intereſts du Roy, comme ſon Lieutenant, mais il défend auſſi les intereſts des peuples comme leur pere: il porte avec vigueur les ordres & les commandemens de l'un, mais il repreſente auſſi avec efficacité les miſeres & les larmes des autres, afin de conſerver, par ce commerce de la ſoûmiſſion & de l'obeïſſance des peuples, avec l'authorité & la bonté du Roy, la paix & le bonheur de cette Province. Ah ! les larmes que ce Pays affligé verſe de tous coſtez pour la mort de ce ſage Gouver-

neur, ſont les preuves evidentes de ſa conduite, & il marque viſiblement par le regret qu'il ſent de l'avoir perdu, le bonheur qu'il a eu de l'avoir poſſedé ſi long-temps,& avec de ſi grands avantages. 2. Mais ſuſpendons encore pour quelque temps nos larmes & nos ſoûpirs, & avant que ce flambeau s'éteigne à nos yeux,paſſons pour un moment dans les pays eſtrangers, pour voir avec quel éclat il paroiſt dans l'Allemagne. Vos penſées préviennent déja mon diſcours, & vous vous le repreſentez par avance dans voſtre eſprit, tel qu'il eſtoit dans Munſter; que nous pouvons juſtement appeller le plus beau, le plus grand, & le plus illuſtre theatre de ſes vertus politiques:Car ſoit que nous regardions la grandeur & l'importance de cette negociation, il eſtoit queſtion de donner la paix à l'Europe:Soit que nous conſiderions la qualité de nos ennemis,nous aviõs affaire avec les plus adroits & les plus déliez politiques du monde:Soit que nous jettions les yeux ſur les difficultez de ce Traité,il faloit démeſler les differens intereſts des Eſtats, des Royaumes, des Republiques engagées dans nos differens. Non ny la prudence de cette incomparable Royne,qui conduiſoit alors cet Eſtat ſous l'authorité de noſtre jeune Monarque,ny la ſageſſe de ce grand miniſtre qui l'aſſiſtoit de ſes conſeils, ne pûrent trouver un plus excellent politique pour executer ce grand deſſein, pour oppoſer à ces politiques ſi raffinez, que noſtre HENRI D'ORLEANS, que nous pouvons comparer dans cette occaſion, à cet Ange de l'Apocalypſe, qui portoit l'arc-en-ciel dans ſa teſte, & le Soleil dans ſes yeux & ſur ſon viſage. Ah!il porte dans ſa teſte l'arc-en-ciel,

qui eſt le ſymbole de la paix, puis qu'il porte ce grand ouvrage de la Paix dans ſa raiſon & dans ſa politique; mais il a le Soleil dans ſes yeux & ſur ſon viſage, c'eſt à dire les lumieres de ſa prudence & le feu de ſa fidelité, qui doivent former cet arc-en-ciel, à travers les nüées & les ombres qui s'y oppoſent. Et ſans doute que dés-lors il eut reçeu le fruit de ſes travaux, de ſes ſoins & de ſes peines, ſi l'affaire n'eut dépendu que de lui: Ah! dés-lors il eut tary les ſources de nos larmes, il eut arreſté ces torrens de ſang qui ont depuis inondé les Royaumes intereſſez dans cette Paix. Mais helas! Mais; ah! il ne faut point chercher d'autre mais ny d'autre raiſon de la continüation de nos malheurs, que la continuation de nos crimes; c'eſt ainſi que nous avons retardé les faveurs que le Ciel nous avoit preparées, que nous avons empeſché les bons deſſeins de nos Roys, & les negociations de leurs Miniſtres; meritans juſtement que la funeſte prediction de ce Prophete s'executât dans cette occaſion, & que l'ouvrage ou le fruit de l'olivier trompât nos eſperances: *Mentietur opus olivæ.* Il arrive quelquesfois qu'apres qu'un Iardinier a cultivé un Olivier avec ſoin, apres que cet arbre, arrouſé de ſes ſueurs auſſi bien que des pluyes & des roſées, a produit de belles fleurs, & qu'il a promis de bons fruits; comme il eſt ſur le point de les cüeillir, voicy un mauvais vent, quelque maligne influence des Aſtres qui rend inutile ſes travaux, & qui trompe ſes eſperances, c'eſt un arbre menteur: *Mentietur opus olivæ.* Tel fut à proportion le ſort de cet olivier de la Paix, qui avoit eſté ſi bien cul-

tivé par les ſoins & par les travaux de ce grand Plenipotentiaire: Mais ne croyons pas que pour avoir ainſi trompé ſes eſperances, il luy ait oſté pour cela la gloire de ſes travaux qu'il a ſi iuſtemẽt meritée: Car outre qu'il n'y a que les conſeils, les reſolutions & les moyens des affaires, qui ſoient en noſtre pouvoir, & que les evenemens ſont entre les mains de la fortune, ou pour mieux dire de la providence de Dieu; & qu'ainſi ce grand Politique ayant fait exactement tout ce qui dépendoit de ſon miniſtere, il merite autant de loüanges, comme ſi ſes ſoins auoient réuſſi. D'ailleurs encore nous pouvons adjoûter que la Paix qui a eſté faite depuis a eſté l'effet de celle qu'il auoit ainſi avancée, & qu'il a jetté à Munſter les ſemences des fruits que nous avons recüeillis à Bayonne & à S. Iean de Luz; Il avoit tracé le plan de ce ſecond Traité; il en avoit mis les diſpoſitions. Reconnoiſſons les premiers principes de cette Paix dans la bonté de noſtre glorieux Monarque, & dans l'amour qu'il a eu pour ſes ſujets; dans les ſoins de cette grande Reyne ſa mere, & dans les vœux qu'elle en a ſi ſouvent preſentez au Ciel; dans les conſeils & dans les travaux de ce ſage Miniſtre, qui a ſi bien executé les ordres de l'un, & ſecondé les deſirs de l'autre. Mais avoüons auſſi que le Dvc DE LONGVEVILLE a eu vne glorieuſe part dans cet ouvrage, & que nous pouvons prendre quelque branche de cet olivier pour le ioindre avec ſes cyprés, afin de couronner ſon ſepulcre; puis que vivant ainſi dans la memoire des Braves, comme vn grand Prince, par ſes vertus guerrieres, & dans la memoire des

Sages,comme grand homme d'Eſtat,par ſes vertus politiques,il vit encore plus excellemment dans la memoire des Saints & dans l'eſtime de Dieu, par les vertus Chreſtiennes & ſurnaturelles, comme vn grand homme de bien, comme vn predeſtiné à la gloire : *Etiam ſi mortuus fuerit, vivet.*

III. PART. Car ce n'eſt pas aſſez à vn Prince Chreſtien qui peut pretendre à l'immortalité de Dieu, de vivre dans la memoire & dans l'eſtime des hommes. Cette vie de gloire & de reputation ne triomphe que foiblement de la mort, ſi elle demeure toute ſeule;& ont peut appliquer à ceux qui la poſſedét, ce que diſoit ce Philoſophe de quelques Grands de ſon temps ; que par les belles actions qu'ils croyoient avoir faites dans le monde,ils n'avoient travaillé que pour faire ſeulement l'Epitaphe d'vn tombeau,afin qu'on pût mettre ſur leurs ſepulcres ces magnifiques inſcriptions : *Icy giſt vn Conquerant ; Là vn grand Homme d'Eſtat.* Voila tout le fruit de leur vie ,& toute la gloire de leur mort. *Ipſos laboraſſe in titulum ſepulcri.* La veritable vie des Chrêtiens eſt celle qu'ils eſperent dans le Ciel, qui les fait vivre non ſeulement dans la memoire des Saints,& dans l'eſtime de Dieu; mais dans la poſſeſſion de l'eternité de Dieu meſme. C'eſt par le moyen de cette vie immortelle & glorieuſe, qu'ils trihõphent pleinement de la mort,& qu'ils reparent avantageuſement cette vie mortelle & miſerable;& qu'on peut dire d'eux cet oracle, *Etiam ſi mortuus fuerit, vivet.* Mais comment eſt-ce que nous pouvons acquerir cette immortalité ou cette gloire, que par les vertus Chreſtiennes & ſurnaturelles,par la Religion,par la Pieté, par

la Charité, par la Penitence; que S. Bernard appelle les semences de l'eternité, *Semina æternitatis*; & les Theologiens, des dispositions à la gloire qu'elles meritent infailliblement. Mais il faut avoüer qu'elles ont vn éclat & vn merite particulier, quand elles se trouvent dans les Grands, dans les personnes des Princes où nous pouvons dire qu'elles sont doublement surnaturelles: Ces vertus sont surnaturelles en elles-mesmes; parce qu'elles surpassent la nature, & ne se forment que par le mouuement de la grace: Elles sont encore surnaturelles à l'égard de leur condition; afin qu'vn Prince soit courageux, liberal, grand politique, il ne faut pas qu'il s'éleve au dessus de sa condition, ou qu'il en combatte les inclinations; il faut seulement qu'il les suive; ces vertus sont comme naturelles à sa fortune: Mais la pieté, la penitence, l'humilité, sont entierement surnaturelles aux Princes, il faut pour les pratiquer qu'ils oublient ce qu'ils sont, qu'ils s'élevent au dessus de leur condition, qu'ils combattent, qu'ils la vainquent. C'est, grand Prince, à ces combats Chrestiens, que les graces victorieuses de Jesus-Chrjst appellent vostre courage; c'est a ces importantes negociations, que les lumieres de son Esprit appellent la prudence du vostre. En effet, quoy qu'il eut répandu les exemples de ces admirables vertus dans tous les estats de sa vie, il en a consacré particulierement les dernieres années à ces exercices Chrestiens; Soit que nous disions que les semences de pieté qu'il avoit toûjours cõservées dans son cœur, ont agy plus fortement dans ces temps, qu'il prevoyoit bien devoir estre les derniers de sa vie; soit encore que les exem-

ples & les prieres de cette illuſtre Princeſſe ſon épouſe ayent contribué à ces ſaintes reſolutions; ſoit principalement que la providence de Dieu, qui l'avoit predeſtiné pour le Ciel l'ait voulu preparer à la mort, par ces impreſſions extraordinaires de ſa grace; il a bien montré que c'eſtoit ſon ſentiment & ſon deſſein par cette priere exemplaire dont il a fait vne ſi particuliere profeſſion, & qu'il a principalement exercée ſur deux obiets, ſur leſquels Dieu luy avoit donné du pouvoir: 1. Sur ſa famille. 2. Sur ſoy-meſme.

1. Ie ne parle pas en general du ſoin qu'il a eu de ſa famille: car en ayant toûjours banny les blaſphemes, & les autres pechez ſcandaleux, il a taſché ſingulierement en ces derniers temps d'y introduire les exercices reglez de la pieté Chrêtienne: ce que S. Chryſoſtome demandoit à toutes les maiſons des Chreſtiens, quand il diſoit qu'elles devoient eſtre chacune en particuliers comme de petites Egliſes. Ie ne veux pas dire avec quelle pureté, & quelle fidelité il a manié les biens d'Egliſe, & les revenus des Benefices qu'il avoit dans ſa Maiſon, les employant entierement, ou pour le ſoulagement des pauvres, ou pour la reparation des Egliſes, & des autres lieux ſacrez. Ie laiſſe meſme à part, le ſoin extraordinaire qu'il a eu pour l'education de Meſſieurs ſes enfans, afin de les faire élever, & comme Chrétiens, & comme Princes, pour produire en ce lieu ce grand exemple de pieté que vous ſçavez auſſi bien que moy, & qui regarde la perſonne de Monſieur le Comte de Dunois ſon fils aiſné, le premier heritier du nom & de la gloire d'Orleans, la premiere de ſes eſperances. Toute la France

a veu

a veu avec admiration ce jeune Prince en la fleur de ſes ans, renoncer genereuſement au monde avant preſque que l'avoir connu, & à vn monde qui ſe preſentoit à ſes yeux ſi pompeux & ſi agreable, où la grandeur de ſa naiſſance, où la gloire de ſes alliances, où ſes excellentes qualitez luy offroient de ſi grands avantages, & luy donnoient de ſi glorieuſes eſperances, pour ſe conſacrer à Dieu dans la ſainte & ſçavante Compagnie de Jesus. Mais ſi tout le monde admire la pieté du Fils, je n'admire pas moins celle du Pere, qui conſent à ſa reſolution, qui le conduit pour ainſi dire, luy-même à l'Autel, qui coopere au deſſein de ſon ſacrifice. Comment appellerons-nous cette heroïque action? dirons-nous que c'eſt une victoire qu'il remporte ſur ſoy-même? Ouy, puis qu'il triomphe de la plus violente, & de la plus tendre des paſſions; qui eſt l'amour qu'un pere à pour ſon fils, & vn tel pere pour vn tel fils, ſi accomply & ſi aymable. Ou bien adjoûterons-nous que c'eſt vn martyre qu'il ſouffre? Ouy puis qu'en immolant cette chere partie de ſon ſang au martyre de la Religion, il s'y preſente en quelque façon luy-même, comme les Docteurs de l'Egliſe ont dit que les peres & les meres des martyrs, qui conſentoient à leur martyre, ou qui les offroient aux tourmens, eſtoient en quelque façon martyrs eux-mêmes, & qu'ils s'immoloient en la perſonne de leurs enfans, & dans ces ſenſibles parties d'eux-mêmes. Quand je regarde ce vertueux & ſage Prince, dans cette importante occaſion, il me ſemble que je vois le Patriarche Abraham qui conduit luy-même ſon fils à l'Autel, & qui va l'offrir en ſacrifice. Saint Zenon de Tren. 3.

Veronne dit tres-bien qu'il oublia la qualité de Pere, pour ſe ſouvenir ſeulement qu'il eſtoit ſerviteur de Dieu, & pour luy rendre en cette qualité cette difficile obeïſſance. Diſons pareillement que ce Prince Chreſtien, que ce pere vertueux s'oublie en quelque façon qu'il eſt pere, puis qu'il ſacrifie ainſi ſon fils; il s'oublie qu'il eſt Prince puis qu'il immole à même-temps une des plus grandes eſperances de ſon illuſtre Maiſon. Ah mon Dieu! qui lui inſpirez cette reſolution par voſtre grace, & qui en regardez avec plaiſir l'execution, comment eſt-ce qu'il pouvoit témoigner plus excellemment la ſoûmiſſion qu'il vouloit rendre à voſtre volonté, ou l'amour qu'il avoit pour voſtre gloire? Mais par quelle plus heroïque action ſe pouvoit-il mieux preparer à la mort, & conſacrer la derniere année de ſa vie?

2. Mais qu'il rendit encore plus avantageuſe à ſa predeſtination par la pratique des vertus Chrétiennes, qu'il exerça toûjours depuis ſur ſoy-meſme, avec une extraordinaire application; ſingulierement dans ſa maiſon, ou plûtoſt dans ſa ſolitude de la Huſe, où il ſe retira bien-toſt apres pour ſe preparer à la mort, avant qu'elle fut arrivée; ce qui fait que nous pouvons appliquer cette belle penſée de Saint Clement Alexandrin, quand il dit que Jeſus-Chriſt venant au monde, a tranſplanté la mort, *Tranſplantavit interitum*. C'eſt à dire, qu'une des principales inventions de ſa ſageſſe, & une des plus excellentes operations de ſa grace, c'eſt qu'il a enſeigné aux Chreſtiens l'uſage qu'ils devoient faire de leur mort, en la tranſplantant au temps de la vie, afin de ſe preparer à

ce moment, long-temps avant qu'il arrive: *Transplantavit interitum.* Il y a certaines plantes, qui dans leur terroir naturel, ne produisent que des venins & des poisons; mais étant transplantées dans vn terroir estranger, elles y portent de bons fruits; comme le pescher, dont les fruits sont venimeux dans la Perse, qui est son terroir naturel, produit des fruits salutaires en France. La pensée de la mort, est une plante feconde qui peut produire des fruits differens, suivant le terroir où elle se trouve: Si vous laissez dans son soc naturel, qui est le temps mesme de la mort, & que vous ne vous preparez à ce moment, que lors seulement qu'il est proche, cette plante ne produira que des poisons, que des troubles, des allarmes, des desespoirs, qui dans une preparation precipitée empécheront sans doute l'application necessaire à une si importante action. Mais que doit faire le Chrestien? il doit transplanter la mort dans un terroir estranger, c'est à dire au temps de la vie, & se preparer à ce dernier moment, long-temps avant qu'il arrive. Ah! la pensée de la mort ainsi transplantée dans le cœur d'un Chrestien, y produira des fruits admirables de contrition, de penitence, de resignation & autres bonnes œuvres semblables. Voila ce que Dieu opere par sa grace dans l'esprit & dans le cœur de nôtre Prince; il n'attend pas que l'extrémité de la vieillesse, ou qu'une maladie dangereuse l'avertisse qu'il faut mourir: Dans un âge encore assez fort, & dans une santé assez vigoureuse, il pense prudemment à sa mort; il se prepare à cette derniere heure; & pour le faire avec plus d'application, il se retire dans la solitude de la Huse, que nous pouvons

appeller comme le temple de ſes derniers ſacrifices, qu'il fit genereuſement ſur ſoy-même ; ayant appris de S. Auguſtin, que pour bien mourir une fois, il faloit mourir pluſieurs fois à ſoy-même. Nous avons quatre ſortes de vies en nous-mêmes, qui peuvent eſtre les matieres de nos ſacrifices, comme elles peuvent devenir par les déreglemens de nos paſſions, les principes de nos crimes : 1. La vie civile, qui conſiſte dans la converſation & dans le commerce du monde, 2. La vie des ſens, qui conſiſte dans la joüiſſance des plaiſirs qui les flattent. 3. La vie de l'eſprit qui conſiſte dans la liberté des penſées & des actes interieurs. 4. Et enfin la vie naturelle, qui conſiſte dans l'union de l'ame avec le corps. Vous allez voir comment ce Prince Chreſtien a ſacrifié courageuſement ces quatre ſortes de vies par quatre ſortes de morts morales & myſtiques, pour ſe preparer à la mort. 1. Il ſacrifie cette vie civile, qui le pouvoit faire vivre dans le grand monde, par cette volontaire retraite qu'il fait dans ſa ſolitude, pour avoir plus de liberté de vivre à Dieu, & de vacquer à ſoy-même ; Plus heureux mille fois dans le ſilence & dans l'obſcurité de ce deſert, que lorſqu'il a paru avec tant de pompe dans la Cour de nos Roys, ou lors qu'il a fait luy-méme des cours aſſez grandes & aſſez éclatantes. 2. Il y ſacrifie la vie des ſens, par les mortifications qu'il prend, par les auſteritez qu'il pratique. Ce n'eſt pas aſſez de garder exactement le Carême, comme il avoit toûjours fait ; il y ajoûte encore des jeûnes au pain & à l'eau : Ce n'eſt pas aſſez de ſe priver des plaiſirs des ſens, il y ajoûte encore des haires & des cilices. O Dieu ! quel ſpectacle

aux yeux des Anges & de Dieu, de voir vn Prince qui pratique les mortifications des plus austeres Religieux, dans vn corps si delicat & si foible, qui porte le cilice sous la pourpre, & qui expie ses pechez par de si rigoureuses penitences. Ah! dit S. Ambroise, parlant de la penitence de David; David a offensé Dieu, ce n'est pas grande merveille, c'est ce que les Roys ont accoustumé de faire; mais David a fait penitence, c'est ce que les Roys ne font pas. *Peccavit David, quod solent Reges; pœnitentiam egit David, hoc non solent Reges.* Mais si le nom méme de la penitence est inconnu dans les Cours des Roys, on trouvera le plus rigoureux appareil de cette vertu dans la solitude de nostre Prince. 3. Il y sacrifie la vie de l'esprit par la pratique de l'Oraison, & de la meditation qu'il fait reglement tous les jours pendant plusieurs heures, avec une devotion & application extraordinaire, qu'il accompagne de saints entretiens & de la lecture de bons livres. Ah! grand Prince que ces occupations sont belles, qu'elles sont dignes de vous, comme Chrestien & comme predestiné! Je vous estime bien plus glorieux vous voyant prosterné aux pieds d'un Crucifix, que lors que je vous ay veu paroistre à la teste des Armées; que vostre pourpre est bien plus éclatante quand elle est teinte du Sang de Jesus-Christ, que lors que vous l'avez arrousée du sang des ennemis! que j'ayme bien mieux vous voir dans les playes de vôtre Sauveur, que lors que vous faisiez vous-mémes des playes à ceux qui vouloient resister à vôtre bras, ou qui s'opposoient à vos victoires. 4. Ajoûtons enfin que dans cette occasion il a sacrifié en quelque

façon ſa vie naturelle ; puiſque ſa retraite en ce lieu, où l'air eſtoit extremement mauvais, & les rigueurs de ſa penitence, ont notablement avancé ſa mort : Tellement qu'on peut dire de luy qu'ayant ſouvent expoſé ſa vie dans les batailles pour le ſervice de ſon Roy, il l'a donné enfin au ſervice de Dieu, & aux intereſts de ſon ſalut: Pouvoit-il mourir plus glorieuſement que de mourir pour cette cauſe, & pour ainſi dire par les mains meſmes de la pieté ? Ah ! tandis que pour loüer la mort des autres Princes & des autres Conquerans, on marquera les occaſions & les cauſes ; qu'on dira que celuy-là eſt mort dans ce combat, celuy-cy ſur la bréche ; on dira qu'HENRY D'ORLEANS, apres s'eſtre mille fois trouvé dans ces occaſions de gloire, eſt mort enfin, non ſeulement dans les exercices de la penitence & de la pieté, mais encore par les exercices meſmes de la pieté & de la penitence. Il eſt vray qu'il n'a pas eu l'avantage qu'il avoit ſouhaitté de mourir dans ſa ſolitude; parce qu'il en ſortit quelques jours avant ſa mort pour deux raiſons conſidérables qui ſervent à la rendre plus glorieuſe; l'une fut parce qu'il vouloit paſſer les feſtes de Paſques dans la Ville Capitale de ſon Gouvernement, pour y rendre à l'Egliſe les devoirs d'un bon Chreſtien, & pour donner à tout le monde cet exemple public de ſa pieté. Il ſortit encore de ſa retraite pour aller travailler en ce méme lieu, à la converſion d'une perſonne de condition de la Religion pretenduë Reformée, qui eſtoit malade à l'extremité ; ce qu'il fit pendant quelque temps, non pas en Prince, mais en Apoſtre : juſques-là qu'il ſe déroboit la nuit pour ſe couler ſecretement dans la chambre

du malade afin de le conjurer de revenir à l'Egliſe Catholique. Mais helas ! ces travaux même contribuerent à ſa mort, puiſqu'il tomba incontinent apres dans ſa derniere maladie, qui fut la conſommation de ſon ſacrifice, & qui le fit mourir comme le martyr en quelque façon de la charité qu'il exerça envers le prochain, auſſi bien que de la penitence qu'il exerça ſur ſoy-méme.

Et c'eſt icy, Meſſieurs, où j'ay quelque ſujet de me plaindre du zele que vous avez pour cet illuſtre mort, & qui vous a fait hâſter la pompe funebre de ce jour ; de ce qu'en voulant prouver ſa gloire avec trop d'ardeur, vous l'avez en quelque façon diminuée ; ſoit parce qu'il m'eſt reſté fort peu de temps pour une action ſi importante ; ſoit parce que j'ay eu fort peu de memoires de ſes heroïques vertus ; ſoit enfin parce que n'ayant pas eu le loiſir d'apprendre aucunes nouvelles des circonſtances de ſa mort, je ſuis obligez de ſupprimer en ce diſcours le plus bel endroit de ſa vie, & le plus grand ſujet de ſes loüanges. Ah ! ce ſeul moment de ſa mort, que nous pouvons conjecturer de toutes ſes autres actions, avoir eſté tres-ſaint & tres-illuſtre ; pourroit faire vn Panegyrique entiere à ſa gloire : O Dieu ! que je tirerois de ce moment de ſources & de principes de ſa vie, de ſa gloire, & de ſon immortalité ; je repreſenterois ce Prince mourant avec la generoſité d'un Prince Chreſtien, avec une parfaite ſoûmiſſion aux volontez de Dieu, avec vn entier renoncement à toutes les grandeurs du monde : Ie produirois ce grand homme d'Eſtat mourant avec une prudence vrayement Chrétienne, apres s'eſtre preparé exactement à la mort, apres s'eſtre muny de

tous les Sacremens de l'Egliſe avec tous les ſentimens de pieté, qu'on pouvoit attendre d'un predeſtiné: je ferois parler ce pere mourant pour donner ſa benediction à Meſſieurs ſes enfans, pour les exhorter à une triple fidelité, à celle qu'ils doivent à Dieu; à celle qu'ils doivent à leur Roy, à celle enfin qu'ils ſe doivent à eux-mémes, à leur conſcience, & à leur ſalut; Apres cela je conclurois hardiment par les paroles de mon théme, *Etiam ſi mortuus fuerit vivet.* Il vivra eternellement dans la memoire des braves, par ſes vertus guerrieres, comme vn grand Prince: Il vivra dans la memoire des ſages par ſes vertus politiques, comme vn grand homme d'Eſtat; Mais il vivra plus excellemment dans la memoire des Saints, & dans la poſſeſſion de Dieu, par les vertus Chreſtiennes qu'il a pratiquées juſqu'à la mort, comme vn grand homme de bien, & qui eſt mort avec toutes les marques de predeſtination.

Mais il faut enfin, Meſſieurs, qu'il vive dans vos cœurs, & que pour ſuppléer ce qui manque à mon diſcours, vous luy donniez au dedans de vous une quatriéme vie qu'il demande, faiſans vivre trois choſes principalement, ſes bien-faits, ſes vertus & ſa mort; ſes bien-faits par voſtre reconnoiſſance; ſes vertus par vôtre imitation; & ſa mort méme en quelque façon, par le profit que vous en devez retirer pour la vôtre. 1. Vous ſçavez l'affection que ce Prince a toûjours euë pour cette Ville, les faveurs dont il vous a comblées en general, & en particulier: Ah! ne ſouffrez pas que ſes bien-faits meurent avec luy, faites les vivre dans vos cœurs par le moyen de vôtre reconnoiſſance, que s'il n'eſt plus preſent luy-méme

pour recevoir vos devoirs, rendez-les à ce qui reſte de luy, rendez-les à cette illuſtre Princeſſe ſa veuve, qui a eſté l'objet de ſon amour, & qui eſtant ſi conſiderable par ſa naiſſance, l'eſt encore davantage par ſes vertus, & par cette pieté exemplaire dont elle fait profeſſion ; rendez-les à Meſſieurs ſes enfans, dignes heritiers du nom & des vertus de leur pere : rendez enfin ces devoirs de voſtre reconnoiſſance à ſon ame, par le ſecours de vos prieres que vous offrirez à Dieu, pour le repos de ſon ame ; afin que s'il luy reſte encore quelque choſe à expier, vous haſtiez la joüiſſance de la gloire qu'il attend dedans le Ciel. 2. Vous avez eſté les témoins de ſes vertus, faites-les vivre en vous-mémes par l'imitation de ſes exemples ; ſouvenez-vous que les peuples ont une particuliere obligation d'imiter les vertus des Grands, & principalement de ceux que Dieu leur a donnés pour étre leurs Gouverneurs, leurs Seigneurs, & leurs Maiſtres ; & qu'il ſe ſervira de leur exemples pour faire leur jugement, condamnant la mauvaiſe vie des vns ; par la comparaiſon de la bonne vie des autres : Il produira à ce jour contre vous les exemples de vôtre Prince, pour confondre vôtre lâcheté : Venez-ça, dira-t'il lâche Chreſtien, vous n'avez pas pû faire penitence de vos crimes, le nom ſeul des auſterités & des mortifications a paru inſupportable à vôtre delicateſſe ; Voyez vn peu ce qu'a fait cet illuſtre Seigneur dans ſa derniere retraite ; que pouvez-vous répondre à ſes jeûnes & à ſes oraiſons, à ſes cilices & à ſes haires ? Mais à Dieu ne plaiſe que jamais ſes vertus, dont nous honorons la gloire, ſervent à nôtre condamnation ; j'arreſte l'af-

ſ ction qu'il conſerve encore pour vous dans le Ciel, qu'il ſouhaite ſeulement que vous les faſſiez vivre en vos cœ.rs, afin qu'elles vous faſſent vivre eternellement vous-mêmes. 3. Il vous preſente enfin ſa mort; afin que l'ayant honorée aujourd'hui par cette pompe funebre, vous la faſſiez vivre en vous-mémes, par le profit que vous en pouvez retirer pour la voſtre. La mort à comme deux viſages, l'vn regarde le temps qu'elle finit, l'autre l'.ternité qu'elle commence: Regardez la mort de ce Prince du coſté du temps, & voyez dans ſon tombeau où vont aboutir toutes les grandeurs du monde pour n'y attacher pas vos cœurs; regardez-la du côté de l'eternité, & voyez comment il s'eſt preparé à ce moment, afin que vous appreniez à vous y diſpoſer de même: Vivons mes freres comme des hommes qui doivent vn jour mourir, & mourons comme des Chrêtiens qui doivent toûjours vivre; preparons-nous à la mort, qui nous menace, & à l'immortalité qui nous attend, afin qu'on puiſſe dire de chacun de nous, *Etiam ſi mortuus fuerit vivet.* Dieu nous en faſſe la grace. Ainſi ſoit-il.

ORAISON FVNEBRE DV REVEREND PERE MARTIAL CAPVCIN.

Etiam si mortuus fuerit vivet. Ioan. 11.

Et erit sepulcrum ejus gloriosum. Isaiæ 11.

In omni ore quasi mel indulcabitur ejus memoria. Eccl. 49.

IE réünis ces trois Oracles dans mon discours ; & ce que le Saint Esprit a dit en general de la mort des Saints, je l'applique en particulier à celle du R. P. Martial Capucin, dont nous honorons la memoire dans la ceremonie de ce jour. Ne craignons pas l'ombre de cette mort, elle n'a rien de mort que le nom, elle couvre une veritable vie: *Etiam si mortuus fuerit vivet* ; cessant de vivre en luy-même, il a commencé de vivre à Dieu. Ne regardons pas avec frayeur son tombeau, il n'a rien de funeste que l'apparence ; mais il cache une gloire vivante en effet, *Et erit sepulcrum eius glo-*

rioſum ; ſon tombeau ſera glorieux. N'apprehendons pas l'ouverture de cette ſeparation, elle perd ce qu'elle a d'amer par la douceur de ſa memoire : *In omni ore indulcabitur quaſi mel* ; ſa memoire demeurera dans l'eſprit & dans la bouche des hommes, auſſi douce que le miel. C'eſt neanmoins avec quelque deſavantage que j'entreprends ce Diſcours, puiſque ce n'eſt pas ordinairement pour des Religieux qu'on fait de ſemblables ceremonies, & qu'on ne produit pas apres leur mort, ces pompes & ces ornemens qu'ils ont mépriſez pendant leur vie. D'ailleurs encore, dans ces occaſions nous ne pouvons pas garder les loix ny les coûtumes ordinaires des loüanges. Pour faire les Oraiſons Funebres des autres morts, on a accouſtumé de faire principalement paroître les qualitez qui les ont rendus conſiderables aux yeux du monde, la nobleſſe de leurs maiſons, la gloire de leurs alliances, la beauté de leur eſprit, la grandeur de leur courage, leurs combats & leurs triomphes : Mais pour parler d'un pauvre Religieux, il faut prendre des lumieres toutes contraires, il faut renverſer dans ſes loüanges cet ordre qu'il a renverſé dans ſes mœurs ; il a fait conſiſter ſa vertu à cacher tout cet éclat exterieur, il ne faut pas pour la loüer faire paroiſtre cela méme. Mais parmy ce deſavantage de mon diſcours, je trouve que mon ſujet eſt avantageux à mon miniſtere, & que c'eſt une occaſion favorable à vn Predicateur Chreſtien, de faire l'Oraiſon Funebre d'un Religieux. Pourquoy cela ? parce que dans les diſcours qu'on fait ordinairement pour honorer la memoire des Grands ou des Illuſtres du monde, on ne ſçait pas en quel eſtat ſont les ames de ceux

qu'on loüe ; quelquesfois le Predicateur a juſte ſujet de dire en luy-méme, peut-eſtre que je fais icy l'Oraiſon Funebre d'un damné ? je fais peut-eſtre dans une Egliſe le Panegyrique d'un homme qui eſt brûlé dans l'Enfer, & qui combat par ſes blaſphémes & par ſes deſeſpoirs, tout ce que je dis dans ſes loüanges. Mais dans le ſujet que je traite aujourd'huy, je ne dois pas former ces craintes ; la vie de ce bon & vertueux Capucin nous donne une aſſurance morale de ſon ſalut, & j'ay cette conſolation que je vais loüer vn homme qui le merite juſtement, & à qui les Anges donneront vn jour des acclamations, & Jeſus-Chriſt méme des couronnes. Et puis enfin, je ne ſuis pas aujourd'huy en peine de contenter l'ambition ou la vanité des vivans, qui s'intereſſent aſſez ſouvent dans les loüanges des morts, pour en tirer quelque reflexion de gloire : C'eſt vôtre pieté & vôtre generoſité, MADAME, qui fait toute ſeule cette ceremonie, & que je dois regarder preſque toute ſeule dans mon diſcours. Souffrez ſeulement que je vous diſe que dans cette Pompe Funebre, que vous avez dreſſée à la memoire du R.P. Martial, il y a quelque oppoſition entre vos vertus & les ſiennes : Voſtre pieté choque en quelque façon ſon humilité ; & voſtre generoſité, ſa modeſtie : Vous luy faites rendre des honneurs, & il en a fuy les moindres ombres ; & ſi dans l'état de ſon bonheur, où nous devons croire qu'il eſt maintenant, il eſtoit capable de ſouffrir quelque repugnance, ſans doute qu'il auroit quelque reſſentiment de la ceremonie que vous faites, & du diſcours que j'entreprends. Je veux neanmoins prendre vn temperamment qui puiſſe contenter

voſtre pieté, & qui ne choque pas ſa modeſtie: I'en diray fort peu en comparaiſon de ce qu'il merite, pour ne choquer pas l'une, & j'en diray neantmoins aſſez pour contenter l'autre: Et pour ſatisfaire à l'une & à l'autre tout enſemble, je montreray les victoires de la vertu & de la ſainteté ſur la mort, exprimées dans les oracles de mon thême, & qui paroiſſent excellemment dans celle de ce grand homme; faiſant voir que comme la mort triomphe de la vie des hommes, la vie & la vertu des Saints triomphe pareillement de la mort, & vainc, pour ainſi dire, ſes propres victoires.

Je trouve que la mort a comme trois actions differentes, & remporte trois victoires ſur la vie commune des hommes, par trois ſeparations qu'elle fait: Elle ſepare l'eſprit du corps; elle ſepare le corps du reſte du monde pour le cacher dans vn tombeau; elle ſepare l'homme tout entier du commerce des autres hommes. Montrons au contraire que la vie & la vertu des Saints triomphe de ces trois ſeparations par trois victoires oppoſées, comme il paroiſtra dans la vie & dans la mort de ce Religieux. 1. La mort a ſeparé ſon eſprit de ſon corps; mais ſa vertu l'a uni plus eſtroitement & plus inviolablement à Dieu; ceſſant de vivre à ſoy-même, il a commencé à vivre en Dieu d'une plus excellente vie: *Etiam ſi mortuus fuerit vivet.* 2. La mort a ſeparé ſon corps du reſte du monde pour le cacher dans vn tombeau; mais ſa vertu a rendu ſon tombeau glorieux, en répandant ſur ce corps mort les ſemences de la vie & les eſperances de la reſurrection: *Et erit ſepulcrum eius glorioſum.* 3. La mort enfin l'a ſeparé du commerce des autres hommes, & l'a comme ar-

Diviſiõ du Diſcours.

raché avec amertume d'entre les bras de ſes freres ; mais ſa vertu le fera vivre avec éclat & avec douceur dans leur memoire : *In omni ore indulcabitur quaſi mel eius memoria.*

Ne croyez pas que je veüille dire que la mort puiſſe agir ſur nos eſprits, ils ſont immortels par leur nature, & hors de l'atteinte de ſes traits ; mais tout ce qu'elle peut faire, & tout le triomphe qu'elle peut remporter ſur cette excellente partie de l'homme, c'eſt de la ſeparer du corps & de rompre cette liaiſon qui fait le bien & l'avantage de l'une & de l'autre de ces parties. Et c'eſt cette ſeparation qui laiſſe le corps ſur la terre, & qui envoye l'ame dans des païs inconnus, dont l'image a troublé la ſcience des Philoſophes, & allarmé la crainte des Chreſtiens dans cette incertitude fatale où c'eſt que vont les eſprits ſeparez, & quel eſt le ſejour de ces ames immortelles. Mais ſi la mort ordinaire des hommes nous inſpire ces frayeurs, diſons que la mort des Saints, & ſingulierement de ce bon Religieux, dont nous parlons, nous donne de plus favorables aſſeurances. La mort a triomphé de ſa vie dans l'ordre de la nature; mais la vertu de ſa vie a triomphé par avance de ſa mort dans l'ordre de la grace. Celle-là a ſeparé ſon ame de ſon corps, mais à travers cette ſeparation, ſa vertu a uny cette méme ame plus eſtroitement avec Dieu ; & au moment qu'il a ceſſé de vivre à cette ſenſible partie de lui-même, il a commencé de vivre d'une plus eminente façon dans le ſein de la gloire, ou au moins dans l'eſtat d'une grace conſommée, & qui ne peut plus ſouffrir de ſeparation. Nous pourrions tirer une conjecture generale de cet avantageux ſentiment de la Reli-

I. PART.

gion où Dieu l'avoit appellé, pour commencer à vivre en luy, avant qu'il eut preſque commencé à vivre au monde : Nous pourrions dire qu'en vertu de cet eſtat & par les liens de ces vœux, il a eſté attaché tellement à Dieu, que la mort n'en a pû rompre la liaiſon, ſuivant le ſentiment des Theologiens, qui tiennent que la vie Religieuſe, ſingulierement dans vn Ordre ſaint, tel qu'eſt celuy des Capucins, eſt une marque de predeſtination & une aſſeurance morale de ſalut : Adjoûtons neanmoins que le R.P. Martial a eu encore deux attachemens particuliers avec Dieu, & comme deux eſpeces de Religion adjoûtées à la premiere; attachement de Religion & de volonté, à ſçavoir une ferme & inviolable conſtance dans ſa premiere ferveur, & dans l'obſervation de ſes regles ; attachement de Religion & d'eſprit, c'eſt à dire une raiſon déterminée à ne ſe conduire que par les lumieres de Dieu, & par les maximes de l'Evangile.

Il y a certaines vertus dont la gloire & l'éclat conſiſte en de certaines ſaillies extraordinaires, & qui ſortent du train commun, que nous pouvons appeller de ſaintes impetuoſitez : Tel eſt quelquesfois le zele des Saints quand ils ſe portent à des actions heroïques, & qui s'élevent au deſſus des regles ordinaires : Tel le courage des Martyrs, quand ils s'élancent quelquefois juſques à rechercher volontairement les occaſions du martyre. Mais il y a vn autre genre de vertus qui n'a rien d'impetueux ny d'extraordinaire, & dont l'excellence & le propre caractere conſiſte plûtoſt dans une certaine teneur de vie, dans une égalité conſtante & reglée, & inviolablement attachée au ſervice de Dieu : Nous pouvons comparer

rer les premieres vertus aux miracles que Dieu fait quelquesfois extraordinairement au deſſus des loix & contre les regles de la nature ; & les ſecondes , à ce train ordinaire & reglé que ſa Providence garde conſtamment dans la conduite du monde. Saint Auguſtin faiſant comparaiſon de ces deux manieres d'agir de la puiſſance de Dieu,& de ces miracles extraordinaires avec cette conduite commune ; Vous admirez , dit-il , que Dieu aye multiplié une fois les pains dans vn deſert , parce que c'eſt vn miracle ; & vous n'admirez pas cette Providence ordinaire qui multiplie conſtamment tous les ans les ſemences dans la terre ; & qui par cette multiplication , pourvoit à la nourriture de tant de peuples : Cependant ce n'eſt pas vn moindre miracle , quoy qu'il arrive tous les jours;au contraire,parce qu'il arrive tous les jours conſtamment, c'eſt encore vn plus grand miracle. Reſpectons pareillement les ſemences de la vertu,qui ont paru en quelques Saints,admirons ces impetuoſitez & ces miracles de la grace ; mais avoüons auſſi qu'une vie conſtante & reglée , a ſa loüange en particulier en cela meſme , qu'elles ne ſe donnent jamais. Pourquoy cela ; cette fermeté marque vn eſprit fortement attaché à Dieu,& qui participe en quelque façon à l'immutabilité de ſa volonté & à l'eternité de ſon eſtre; & qui , comme dit S. Gregoire de Nazianze,peut parler en quelque façon comme Dieu , & dire, je ſuis toûjours le même:*Vt his quoque Dei verbis uti poſſunt, ego idem ſum & non mutor.* Certes, quand je ne ſçaurois autre choſe de la vertu du R. Pere Martial , ſinon qu'il a toûjours conſervé inviolablement la premiere ferveur de la Religion , avec

une fermeté toûjours égale; ce ſeroit vn aſſez grand miracle pour tirer de là l'attachement immüable de ſa volonté avec Dieu, qui a eſté le principe de cette conſtance. Il n'eſt pas mal-aiſé d'avoir de l'ardeur pour Dieu quand on entre dans la Religion, parmy les premieres chaleurs de la grace, & tandis que la nouveauté méme de cet eſtat peut favoriſer ces premieres violences : Mais communément auſſi on ſe relâche par apres, on ſent évanoüir cette premiere ferveur. Comme la vertu eſt élevée au deſſus des forces de la nature, & qu'elle eſt contraire à ſes inclinations, il eſt mal-aiſé de luiter toûjours d'une méme force contre cet aimable ennemy, & d'avoir des impetuoſitez toûjours égales. Encore vous remarquerez dans la vertu dont nous parlons, deux circonſtances conſiderables, dont l'une regarde la Religion où il a vécu, & l'autre ſa perſonne. Il a vécu aſſez long-temps dans l'Ordre des Capucins, qui eſt la Religion la plus auſtere de l'Egliſe, & où les penitences & les rigueurs ſemblent rendre en quelque façon les relâchemens & les adouciſſemens raiſonnables ; luy-méme a eſté preſque toûjours Superieur pendant qu'il a eſté dans cet Ordre, il pouvoit uſer des privileges de ſa charge ; & comme il diſpenſoit les autres des rigueurs de la Religion, il pouvoit ſe diſpenſer ſoy-méme ; & que cependant il aye toûjours conſervé vn eſprit également reſolu à ſe mortifier ſoy-méme, ſans que la difference des temps & des occaſions aye apporté le moindre changement du monde dans ſes plus rigoureuſes vertus ; qu'apres trente-cinq ans de Religion il aye montré la méme ferveur pour ſa Regle, comme au premier

jour de ſon Noviciat. Ha! Meſſieurs, ne devons-nous pas conclure de cette conſtance qu'il y avoit dans ſon ame vn fonds de pieté excellent, & que ſon eſprit qui a regné dans toute cette conduite, eſtoit inviolablement attaché à Dieu. Cette conſtance que nous remarquons dans le Soleil à ſe lever tous les jours pour nous porter ſa lumiere, & pour nous annoncer la gloire de Dieu, marque viſiblement que la main de Dieu le conduit, ou qu'il y a vn Ange caché dans cet Aſtre qui en regle les mouvemens avec tant de juſteſſe & d'égalité. Quand je vois la vie de ce Religieux ſi bien & ſi ſaintement reglée; quand j'apprends que ſa vertu, comme vn Soleil ſurnaturel, fait de tous les jours de ſa vie des jours ſaints, & qui annonce la gloire de Dieu avec une méme fidelité, ſans qu'elle aye jamais manqué dans ſa conduite, non plus que cet Aſtre dans ſon cours; ô Dieu! dis-je en moy-méme, il faut qu'il y aye vn Ange là dedans, vn eſprit agiſſant, immüable, attaché à Dieu? comme vn Ange qui ſoit le principe de ces mouvemens: Et je puis appliquer à une vie ainſi reglée, ce que le Prophete dit de la ſuite des jours, *Dies diei eructat verbum, & nox nocti indicat ſcientiam:* Un jour annonce la parole à vn autre jour, & une nuit enſeigne la nuit ſuivante. Que veut dire ce Prophete par ces jours Docteurs, & par ces jours diſciples? quelles ſont ces nuits ſçavantes qui enſeignent, & ces nuits ignorantes qui ſont enſeignées? Il veut dire que chaque jour annonce la gloire de Dieu, avec tant de fidelité & d'éclat, comme s'il avoit appris ſa leçon de celuy qui la precede: & ſi en prenant les mémes lumieres il avoit pris ſes inſtructions. *Dies diei eructat verbum.* Et que cha- Pſal. 18.

que nuit produit la pompe de ſes eſtoiles, comme ſi celle qui a paſſé devant elle lui avoit appris ce meſtier, & lui avoit laiſſé cette ſcience, *Et nox* Ibid. *nocti indicat ſcientiam.* Qu'eſt-ce que la vie de ce bon Religieux ? qu'une ſuite de jours dont l'un ſemble avoir enſeigné l'autre, puiſqu'ils ont tous conſtamment publié la gloire de Dieu, & qu'ils ont tous eſté marquez d'un meſme caractere de ferveur & de lumiere ; *Dies diei eructat verbum.* Qu'eſt-ce encore autre choſe, qu'une ſuite de nuits, dont l'une ſemble avoir donné la leçon à l'autre, puiſqu'elles ont eſté toutes également conſacrées à chanter les loüanges de Dieu, & à la pratique de la penitence ; ſans que jamais ſa pieté aye manqué à cet ordre. *Et nox nocti indicat ſcientiam* ? C'eſtoit vn effet de l'attachement de ſa volonté avec Dieu, & puis encore de cette eſtroite liaiſon que ſon eſprit avoit à ſa conduite.

C'eſt comme j'ay dit auparavant une ſeconde Religion dans la Religion meſme, une Religion de l'eſprit qui l'attache inviolablement à la conduite de Dieu, & à ne ſe gouverner dans ſes actions que par les lumieres de l'Evangile. Les hommes peuvent avoir trois ſortes d'attachemens d'eſprit avec Dieu ; comme Chreſtiens par la foy ; comme Religieux par l'obeïſſance qu'ils rendent à leurs ſuperieurs, comme repreſentans Dieu meſme ; mais enfin ceux qui s'adonnent à une particuliere perfection, ont une troiſiéme liaiſon avec ſon eſprit divin, par une determination conſtante & habituelle, qu'ils prennent de ne ſe conduire que par ſes lumieres ; C'eſt proprement à ceux-cy qu'on peut appliquer ce qu'a dit l'Apôtre de Jeſus-Chriſt venant au monde, *factus eſt ſa-*

pientia à Deo, il a esté fait nôtre sagesse ; comme si vn Chrestien ou vn Religieux renonçoit à son propre esprit, & aux lumieres de sa prudence ou naturelle ou acquise, pour le soûmettre entierement à la conduite de Jesus, & prendre l'esprit de Jesus-Christ à la place de son esprit particulier, & de ses propres lumieres : il est dans ces occasions, nostre second esprit ; nostre entendement, nostre sagesse, *Factus est nobis sapientia à Deo.* Admirable transport de l'esprit de Jesus dans celuy de l'homme ! mais que nous pouvons remarquer avec excellence dans la conduite de ce bon Religieux qui a fait toûjours une profession particuliere de ne se gouverner dans ses affaires que par les lumieres de Dieu, & par les maximes de l'Evangile. Cependant il avoit de grands obstacles à cette soûmission d'esprit qui l'a rendent considerable ; soit que nous le regardions comme personne particuliere, ou comme personne publique, & faisant la charge de Superieur : Il étoit doüé d'un esprit & d'un naturel fort beau & fort perçãt, qu'il avoit cultivé par l'étude des sciences où il avoit excellemment réüssi. Or vous sçavez que c'est la maladie des beaux esprits & des sçavans, de se fier aux lumieres de leur esprit, & de suivre leur conduite particuliere ; il leur fâche de s'en rapporter à des esprits estrangers ; & dans cette consideration ils ont de la peine à faire l'Evangile, à suivre les lumieres de Dieu, & les regles ordinaires de leur conduite. D'ailleurs il étoit ordinairemẽt Superieur dans son Ordre ; & en cette qualité il étoit obligé d'establir en soy-même des regles de gouvernement & des maximes de prudence : Mais las ! 1. Cor. 1.

qu'il eſt bien dangereux que les Superieurs des Religions ne jettent pour cela les yeux ſur la politique du monde, & qu'ils ne tranſportent les maximes du gouvernement des eſtats dans la conduite de leurs Monaſteres, & qu'ils ne faſſent pour ainſi dire des politiques Religieux : Mais l'eſprit du P. Martial étoit trop attaché à Dieu & avoit des lumieres trop pures pour eſtre ſuſceptible de ce mélange, & de cette prudence du monde, qui eſt ennemie de Dieu : En voicy ſeulement vn exemple. Une perſonne qui l'aimoit beaucoup, & qui s'intereſſoit dans ſon bien & dans ſa gloire, luy donna quelque advis ſur vne affaire qui luy étoit importante, & où il s'agiſſoit de ſes intereſts; Je vous avouë, luy dit ce Pere, que ces advis que vous me donnez ſont de la plus belle politique du monde, & fort avantageux à mon honneur ; mais quand je devrois eſtre le plus miſerable & le plus perſecuté de tous les hommes, aucune conſideration humaine ne me fera agir contre la lumiere que Dieu me donne, qu'il y va de ſa gloire de faire tout le contraire de ce que vous me conſeillez ; je ſçay que je puis faire des fautes, & que je me puis tromper ; mais je tâche de me conduire en la ſeule veuë de Dieu. Que c'eſt une juſte raiſon que nous pouvons cõparer la conduite de ſa vie à ce Chariot que vid Ezechiel, qui portoit en pompe la gloire de Dieu, avec ces quatre animaux qui le traînoient : Ce Char a l'eſprit de vie dans ſes rouës qui preſide à leurs mouvements, & ces animaux qui repreſentent les paſſions de l'homme portoient l'image du Firmament ſur leurs teſtes : Le cœur de ce bon Religieux ne ſe remuë que par l'eſprit de Dieu, qui anime ſes rouës & porte toû-

jours dans ſa teſte l'image du Firmament, qui luy ſert de flambeau & de guide; & c'eſt ſur ce Chariot de gloire, qu'apres avoir paſſé ſur les diverſes affaires de ſa vie, il va enfin comme en triomphe à la mort. Las! quel ſuccés doit-on attendre d'vn eſprit ainſi preparé; quelle fin d'une ſi ſainte vie & ſi attachée à Dieu par tant de liens & de chaînes, ſinon qu'il triomphe de la mort; & qu'au moment qu'elle ſeparera ſon ame de ſon corps, ſa vertu l'unira plus fortement avec Dieu, & d'une liaiſon indiſſoluble & immuable. C'eſt en cela proprement que conſiſte la victoire de la ſainteté ſur la mort, à joindre l'ame avec Dieu, & la faire vivre à la gloire; C'eſt ce que S. Paul appelle eſtre à Jesus, & ce qu'il ſouhaite comme le terme de la ſeparation de ſon ame avec ſon corps. *Deſiderium habent diſſolvi, & eſſe cum Chriſto.* C'eſt ce que S. Jean appelle mourir au Seigneur, *Beati mortui qui in Domino moriuntur*; qu'il ne ceſſoit de vivre au monde que pour commencer à vivre à Jesus, & de ſa vie glorieuſe. Et ce ſont les favorables conjectures que nous pouvons tirer de toute la vie de ce grand homme, pour ce triomphe de ſa mort: Voulez-vous ſçavoir qu'eſt-ce que bien mourir, dit S. Auguſtin, & qui ſont ceux qui reçoivent cette grace? ne conſultez point les Palais des mourans, ny les lits d'or & de ſoye où ils expirent; Interrogez l'Evangile, *Interrogate Evangelium.* Et moy je dis que pour ſçavoir que le P. Martial eſt bien mort, il faut conſulter deux livres, l'Evangile d'un coſté, & ſa vie de l'autre; & tirer de la correſpondance de ſa vie avec l'Evangile les aſſeurances de ſa bonne mort, & les conjectures de ſon triomphe: Que nous dit l'Evangile? qu'une

1. ad Philip. 23. Apocal. 14. 13.

bonne mort eſt vn effet de la grace & de la predeſtination de Dieu. Pour qui croirons-nous que Dieu aura eu cet amour particulier; ou a qui il aura fait cette derniere grace qu'à ce bon Religieux, qu'il a appellé à cét eſtat de ſalut ; & auquel il a ſi fidellement cooperé par ſes œuvres , & qui a merité par une ſainte vie ſi conſtante & ſi inviolable d'eſtre à Dieu en ce dernier moment ? Que nous dit l'Evangile ? que le Sauveur du monde attribuë une bonne mort à la prudence du Chrétien, & à la conduite generale de ſa vie ; Et n'a-ce pas eſté une excellente & infaillible diſpoſition pour cette fin , que d'avoir eſté attaché immuablement à Dieu & de volonté & d'eſprit , & d'avoir ſuivy les lumieres de Jesus, qui ne conduiſent enfin qu'à ce dernier terme ? Quoy donc ſi nous entrions dans la Cellule de cet Agoniſant pour le voir mourir avec des marques de la predeſtination, avec le Crucifix d'un coſté, & la Regle de ſaint François de l'autre ; pourrions-nous pas dire, que ce ſont les deux flambeaux qui ont conduit ſa vie & ſanctifié ſa mort , les deux ſceaux qu'il a appoſez à ſa derniere grace; & appliquer à ſa vertu, ce que Saint Paul a dit de Jesus, *Ab orpa eſt mors in victoria* : Que la mort a eſté comme aneantie dans la victoire de ſa vertu ; pourquoy ? à méme-temps que celle-là le fait mourir à luy-même , celle-cy le fait vivre à Dieu, à qui elle voüe ſon ame , que la mort ſepare de ſon corps : *Etiam ſi mortuus fuerit vivet,* & puis encore pour vn triomphe redouble ſa vertu , mene ſon corps en pompe dans le tombeau , au moment que la mort le ſ pare du monde : *Et erit ſepulchrum eius glorioſum.*

1. Cor. 15.

C'eſt la ſeconde operation de la mort ſur l'homme, & la plus ſenſible de ſes victoires, qu'elle remporte ſur le corps, & qui a comme trois degrez, & trois parties differentes : Premierement, elle oſte au corps humain toutes les fonctions de la vie ; & tous ces avantages & ces ornemens qu'il recevoit de la preſence & de l'activité de l'ame : Elle éclipſe la lumiere des yeux, elle oſte le mouvement aux mains, elle prive la langue de l'uſage de la parole, elle efface la beauté du viſage. En ſecond lieu, aprés que la mort a mis le corps en cét état, elle en fait un ſpectacle d'horreur, incapable du commerce & de la ſocieté des autres hommes, qui ne pouvant ſouffrir la veuë de cet objet qui leur étoit auparavant ſi agreable, le cachent dans un tombeau pour le bannir entierement du monde. Mais en troiſiéme lieu, c'eſt dans ce tombeau que la mort acheve ſa victoire, reduiſant en cendres ce corps, & ne laiſſant de ce bel ouvrage que des vers & des oſſemens, comme des pitoyables reſtes de ſa vie & de ſa gloire. Voilà ce qui rend les tombeaux ſi funeſtes, on les regarde comme les theatres de la mort, les monumens de la foibleſſe de l'homme & de la deſtruction de ſon corps. Quel moyen d'aneantir cette victoire ſenſible de la mort, & de rendre les ſepulchres glorieux & honorables ? Je trouve deux inventions, celle des hommes & celle de Dieu : l'invention des hommes, eſt celle que leur vanité leur ſuggere, & le deſir d'immortalité, dont ils ont comme des ſemences ; les inventions de Dieu pour la gloire des tombeaux, ſont celles que la vertu conſeille & fournit aux Saints. Que fait la vanité des hommes ? elle tâche de rendre

II. PART.

les tombeaux glorieux par la pompe des baſtimens, par la gloire des Epitaphes, par des marbres de Porphyres, des titres ſous leſquels ils pretendent d'étouffer les victoires de la mort, & glorifier des cendres : Mais, que fait la vertu des Saints ? elle prepare des ornements inviſibles qui reviennent aprés la mort, & rendent les ſepulchres glorieux, faiſant qu'on puiſſe oppoſer cét Epitaphe. *Et erit ſepulchrum eius glorioſum.* Cette gloire a appartenu principalement à Jesus à deux titres : Premierement, à cauſe de la gloire de ſa vie, & puis encore parce qu'il triompha de ſa mort, reſuſcitant trois jours aprés l'avoir endurée *erit ſepulchrum ejus glorioſum.* Ha ! ce ſepulchre ſera glorieux, puis qu'il recueille une ſi ſainte vie, & une ſi triomphante mort. Adorons le privilege de Jesus-Christ dans la gloire de ſon ſepulchre ; mais diſons, que comme il a communiqué à ſes Saints les miracles de ſa vie, il les a rendus participans des triomphes de ſa mort. Comment cela ? parce qu'ils portent comme ces deux titres dans le tombeau ; une ſainte vie, & puis elle imprime ſur ces corps des ſemences de reſurrection, & un germe d'immortalité & de vie, qui produiront un jour leur fruit, qui feront ſortir nos corps en triomphe de l'empire de la mort.

Je ſçay bien que toutes les vertus en general font ces glorieuſes impreſſions ſur les corps des Saints, & leur laiſſent ces precieuſes ſemences, ſoit qu'elles donnent la premiere grace, ſoit qu'elles l'augmentent par aprés. Pourquoy cela ! parce qu'en meritant la gloire des ames, & leur donnant par la grace des droits ſur l'immortalité, elles meritent conſequemment la gloire des

corps, qui ayant eſté les compagnons de leurs combats, le doivent étre de leurs triomphes. Il faut neanmoins avoüer que ce privilege appartient particulierement aux vertus, qui regardent le corps comme l'objet, & la matiere de leurs victoires : Ces vertus qui s'exercent au dépens du corps, qui comme dit Tertullien, font des intereſts des ſens la matiere de leurs ſacrifices, *De bonis carnis adolentur* ; ſans doute qu'elles donnent aux corps des Chrétiens des droits particuliers à la gloire qu'elles impriment ſur les membres des caracteres de vie, & laiſſent aprés la mort des ſemences propres de reſurrection. J'en trouve principalement de deux ſortes qui font ces glorieuſes impreſſions ſur les corps des Saints, la mortification des ſens, qui conſiſte dans les volontaires rigueurs que nous prenons pour la gloire de Dieu, & puis la pureté, ou la chaſteté Chrétienne, que S. Paul appelle la ſanctification des corps ; Ce ſont comme deux ſortes de morts volontaires qui triomphent de la mort corporelle des hommes, en répandant ſur nos corps des ſemences de vie, & des aſſeurances de la reſurrection. Le Sauveur du monde explique cette premiere verité par la ſimilitude du grain, qui doit étre comme enſevely dans la terre, & comme mort dans le tombeau naturel pour porter des fruits : Et S. Paul conſiderant cette vertu, non ſeulement en elle-méme, mais par le rapport qu'elle a avec la Croix de Jesus-Christ, dit que c'eſt porter la Croix de Jesus-Christ ſur nos corps, dont nous pouvons tirer les aſſeurances infaillibles de nôtre reſurrection, & de nôtre gloire, *Si ſuſtinebimus & conregnabimus.* Et pour ce qui regarde la pureté

2. ad. Thim. 2.

outre qu'elle a ſes rigueurs & ſes ſacrifices dans la privation des plaiſirs,& dans les violences que nous devons faire à nos inclinations, encore a-elle des droits particuliers ſur la gloire & ſur la reſurrection par l'excellence qui luy eſt propre; elle éleve & purifie les corps de terre & de limon, elle rend les hommes ſemblables aux Anges ; & comme diſent les Peres, elle porte par avance quelque image de la reſurrection. *Quod nos futuri*
Cypr. *ſumus, vos eſſe cupietis*, diſoit S. Cyprien aux Vierges ; Vous avez commencé d'étre par vôtre pureté ce que nous eſperons d'étre par nôtre reſurrection.

S'il eſt ainſi n'apprehendons pas d'entrer dans le tombeau de ce pauvre Religieux, pour voir le pitoyable état où la mort a reduit ſon corps ; qui a eſté d'autrefois animé d'une ſi belle vie ; nous avons en main dequoy changer ce premier viſage de ce tombeau, & le rendre avantageux à ſa gloire ; nous avons dans le corps méme dequoy nous conſoler de l'état preſent où il eſt par deux conſiderations de ce qu'il a eſté, & de ce qu'un jour il doit étre. Il faut rappeller d'un côté les vertus qu'il a pratiquées, & dont ce corps a eſté le ſujet & l'inſtrument : Il faut d'un autre côté étendre nôtre veuë & nos eſperances, ſur ce qu'il ſera un jour ſur cette future reſurrection que luy promettent ſes vertus paſsées : Ce ſont comme deux flambeaux que nous allumons autour de ſon ſepulchre, pour diſſiper les ombres de la mort, & pour le rendre éclatant & illuſtre. Et cependant dans cet intervalle de temps où il eſt maintenant, nous reüniſſons ces deux temps,dont l'un eſt paſsé,& l'autre n'eſt pas encore : Nous regardons ce

corps ſaint comme conſervant les reſtes de ſa ſainteté paſsée, & comme gardant en luy-méme les ſemences de ſa future reſurrection. Vn Philoſophe diſoit autrefois que l'homme eſt l'oriſon du temps & de l'eternité, qui joint enſemble tous les deux : mais diſons mieux, qu'un homme de bien mort, eſt l'oriſon du temps & de l'eternité; il repreſente le temps ſaintement paſsé, mais il a les eſperances d'une vie future qui ranimera ces cendres, & leur donnera une eternité de gloire & de bon-heur. Vous ſçavez qu'on met communément ſur les tombeaux des Roys des Statuës de leurs vertus; des images de leurs victoires, pour vaincre ainſi en quelque façon la mort qui les a abbatus à ſes pieds, & pour en étouffer l'horreur ſous la pompe de ces trophées : Je voudrois ſeulement repreſenter ſur le tombeau du Pere Martial ces deux vertus qu'l a pratiquées dans ſon corps, & qui en ont fait d'autrefois le ſujet & la matiere de leurs ſacrifices, la mortification de ſes ſens, & la pureté de l'innocence de ſa vie ; mais je voudrois les faire paroiſtre comme victorieuſes de la mort, & faiſant par avance ce qu'elles feront un jour, quand elles ranimeront ces cendres.

On dit communément que les enfans retiennent beaucoup des qualitez des Aſtres ſous leſquels ils ſont nez, & qu'ils portent ordinairement en eux-mémes les impreſſions des choſes que les meres ont penſées & imaginées au moment de leur conception : c'eſt un caractere qui demeure gravé dans leur humeur, & quelquefois ſur leurs corps méme qui regne dans leurs inclinations, & dans toute la conduite de leur vie. Les deux Aſtres ſous leſquels le Pere Martial eſt né dans la gra-

ce, & qui ont preſidé à ce premier moment & à tout le reſte de ſa vie, ont eſté Jesus-Christ d'un coſté & Saint François de l'autre ; il eſt fils de deux crucifiez ; il eſt ſorty des playes de Jesus-Christ, & des Stigmates de François ; Ainſi nous pouvons dire qu'il a retiré de ces deux principes ces impreſſions de Croix, cét eſprit de mortification, ces inclinations qu'il avoit à la penitence & à l'auſterité. Nous pouvons remarquer en luy trois ſortes d'auſteritez qui ont composé ſa vie, celles qu'il a endurées comme Religieux; celles qu'il a priſes comme Superieur, celles qu'il a pratiquées comme fils de deux crucifiez : Les premieres ont eſté attachées à ſon état, les autres à ſa charge, mais il a pris volontairement les dernieres pour imiter Jesus & les exemples de ſon pere. Quand nous ne ſçaurions autre choſe de la vie de ce Religieux, ſinon qu'il a vécu ſi long-temps dans ſon Ordre, ſans jamais s'étre relâché des rigueurs & des auſteritez de ſa regle, n'en voila pas aſſez pour dire qu'il a porté eternellement la mortification de Iesus ſur ſes membres, & qu'il a enduré un long martyre à ſa gloire : Il eſt vray que toutes les Religions en general peuvent porter la qualité de martyre, ſuivant la penſée de ſaint Bernard ; mais il faut avoüer que cette rigoureuſe gloire appartient ſingulierement aux Capucins ; il me ſemble qu'ils honorent par état le crucifiement ſenſible de Iesus-Christ, & qu'ils expriment dans cette partie du corps myſtique de l'Egliſe ces mortifications ſenſibles que Iesus-Christ a endurées dans ſon corps naturel, ſa Croix, ſes Cloux & ſes Eſpines. Choſe admirable cependant ! que ce ve-

ritable Capucin aye par un zele infatigable supporté toutes les rigueurs de cette Religion, pendant l'espace de trente-cinq ans qu'il a vécu sous la Regle, sans que jamais il se soit dispensé d'un jeûne, d'une discipline : disant avec Iesus, quand on luy vouloit persuader de décendre de la Croix, qu'il demeureroit attaché à l'Autel de son sacrifice. Non, disoit-il, à ces inclinations, mais à ses necessitez & à ses foiblesses, je ne sortiray pas pour un moment de ma Croix, je ne détacheray pas de ces rigueurs la moindre partie de moy-méme. Bien plus la charge de Superieur où il a vécu si long-temps, & qui apparamment le devoit dispenser d'une partie de ces rigueurs, servoit à les augmenter davantage : Il adjoûtoit les travaux des voyages, & les peines qu'il prenoit dans les affaires aux austeritez de la Religion, & rendoit par cette alliance les unes & les autres plus rigoureuses : Souvent pendant les visites qu'il faisoit de sa Province, apres avoir fait les quinze lieuës à pied pendant les chaleurs de l'Esté, & dans les rigueurs de l'Hyver, à travers les pluyes & les orages, il jeûnoit aussi exactement comme s'il ne fût pas sorty ce jour-là de sa chambre; quoy que la lassitude & le travail l'obligeât de prendre quelque repos, & de reparer ses forces par le sommeil, il ne manquoit pas pour cela de se lever à Matines, & de passer le reste de la nuit à écrire des lettres; changeant ainsi par son zele & par sa vertu les ordres de la nature, & faisant que la nuit destinée au repos & au soulagement des peines, servit à les augmenter; & c'étoit en cela seulement qu'il se servoit de l'authorité de Superieur pour prendre ces dispences rigoureuses de

l'ordre commun qu'il eut refusé à tous les autres. Quoy donc, ſi à ces rigueurs de ſa Religion & de ſa charge, nous adjoûtions encore ces mortifications volontaires qu'il prenoit en ſon particulier, & qu'il déroboit à la veuë des hommes: Ha! Cellules, Oratoires, Egliſes, Autels qui avez eſté les témoins de ſes larmes, de ſes diſciplines, de ſes veilles, que vous pourriez bien contribuer à ſa gloire & à nôtre diſcours, & nous faire connoître viſiblement comment il a porté la mortification de JESUS-CHRIST ſur ſes membres. Le Sauveur exprime cette vertu ſous deux termes conſiderables; il l'appelle une abnegation de ſoy-meſme, où l'ame ſemble renier ſon corps, & témoigner par le mauvais traitement qu'il luy fait de ne le pas connoiſtre pour ſien, *Abneget ſemetipſum.* En un autre endroit il appelle cela, ſe haïr ſoy-méme; *Qui odit animam ſuam in hoc mundo.* Ha! que ces deux oracles ſe trouvent veritables dans la perſonne de ce Capucin; il paroit bien que ſon eſprit renonce à ſon corps, qu'il le renie, qu'il ne le connoiſt pas pour ſien, puis qu'il ne prend aucun ſoin de ſes intereſts, qu'il n'a pour luy aucune complaiſance: Mais qu'il montre bien la haine qu'il a contre luy, puis qu'il le traite comme ſon ennemy, qu'il s'obſtine à le tourmenter par mille genres de ſupplices; toûjours oppoſé à ſes inclinations, toûjours appliqué à le combatre. Eſcoutez cecy, lâches Chrétiens, qui étes eternellement occupez à idolatrer vos corps, ſans jamais faire à vos ſens la moindre violence du monde; Ha! que ces cendres & que ce tombeau condamne vôtre lâcheté; mais que les exemples de ſa pureté ſont

des

des reproches aux libertez & aux impuretez de vos vies.

Car c'eſt encore vne deuxiéme impreſſion que la vertu a faite ſur le corps de ce Religieux,& qui reſte encore ſur ces cendres pour le faire triompher de la mort & de la corruption ; en le faiſant ſouffrir comme un martyr,elle l'a fait vivre comme un Ange. Ie ſçay bien que la chaſteté,eſt vne vertu ordinairement inconnue , & dont l'éclat n'eſt pas viſible aux yeux du monde, ou parce que l'humilité qui l'accompagne neceſſairement,la cache pour la conſerver,ou ſuivant la penſée de Tertullien, parce que ceux qui la poſſedent la doivent garder avec quelque eſpece de pudeur & de honte. *Ipſum bonum ſuum erubeſcendum eſt.* Nous avons neantmoins d'aſſez grandes aſſeurances de la vertu de ce grand homme , pour dire qu'il en a conſerué la puretée inviolable pendant le cours de ſa vie , & qu'il l'a portée tout entiere dans le tombeau. Miracle aſſez rare ! dans la corruption du ſiecle où nous vivons & dans les dangers communs qui l'attaquent , mais qui paroiſtroit encore avec vne gloire extraordinaire dans ſa perſonne,ſi nous pouvions produire en ce lieu les grandes victoires que les Saints ont remportées d'autrefois.C'eſtoit bien vn effet de la grace de Dieu; qui a conſervé les trois enfans au milieu d'vne fournaiſe ardente , ſuſpendant en leur faveur l'activité & la violence des flammes; mais qui par vn miracle plus grand conſerve les cœurs,& les corps des hommes au milieu des feux de cette dangereuſe paſſion , ſans permettre à leur ardeur d'en flétrir la pureté par la moindre

de ſes atteintes. Mais auſſi ce bon Religieux qui avoit conſacré ſon cœur, & ſon corps à Dieu par les vœux de ſa Religion, contribüoit beaucoup de ſon coſté à conſerver ce threſor ſi precieux & ſi fragile; ſoit par la precaution de ſa prudence, ſoit par la modeſtie de ſes ſens, ſoit encore par les volontaires rigueurs qu'il prenoit, & qui ſervoit comme d'une cloſture d'Eſpines pour environner, & pour deffendre la blancheur & la beauté de ſes lys; C'eſt avec vn corps ainſi conſacré qu'il va ſe preſenter à la mort: Que fera-elle ſur ſes membres? elle pourra bien luy oſter la vie & le mouvement, mais non pas les impreſſions & comme les caracteres de ſa pureté & de ſes penitences, elle mettra ce corps dans un tombeau; elle le reduira enfin en cendres; mais elle ne pourra pas arracher à ces precieux reſtes de luy-meſme les ſemences de vie & d'immortalité que ſa vertu y a laiſſées; & comme par la vigueur de ces principes cachez, il ſortira vn jour glorieux de ce tombeau, il triomphe de ſon obſcurité par avance, & le rend avantageux à la gloire, *Et erit ſepulchrum eius glorioſum.* Comment cela! par l'eſperance qu'il a de l'immortalité, & puis encore par l'avantage qu'il reçoit dans ſa mort de vivre dans la memoire des hommes.

III. PART. C'eſt icy la troiſiéme victoire de la vertu & de la ſainteté ſur la mort, comme c'eſt la troiſiéme operation de la mort ſur la vie des hommes de les ſeparer, comme dit ſaint Auguſtin, de la ſocieté & du commerce des autres hommes. Ils ne paroiſſent plus ſur la terre, ils ſont cachez dans les tombeaux, que Iob appelle des ſolitudes, parce qu'vn homme y demeure tout ſeul. Et comme nous paſ-

ſons aiſément de l'abſence à l'oubly, il arrive ordinairement que la mort dérobant ainſi vn homme à nos yeux, l'oſte conſequemment à nôtre memoire. *Periit memoria eorum cum ſonitu.* Les der- Pſal. 8. nieres plaintes qu'on a fait retentir ſur leurs tom- 9. beaux, le dernier ſon des cloches qui ont honoré leurs funerailles, a enlevé preſque à méme temps le ſouvenir & la penſée de leurs perſonnes. Il me ſemble qu'on peut dire que c'eſt comme une extention de la mort, ou plûtoſt une mort redoublée & réiterée, puiſque dans le ſentiment de tous les ſages, & méme dans les maximes des Chreſtiens, nous pouvons pretendre une ſeconde vie apres celle-cy, une civile ou morale, vie d'eſtime & de reputation, qui nous fait ſurvivre à nous-méme ; & lors que nous ne ſommes plus, nous fait ſubſiſter avec honneur dans la memoire des autres hommes. Mais quel moyen de pouvoir conſerver & comme arreſter cette ſeconde vie nonobſtant les ſeparations de la mort ? comment joindre des choſes ſi éloignées, d'un homme qui n'eſt plus avec le ſouvenir & le reſpect de ceux qui reſtent ? Les vns ont cherché cette immortalité dans les mouuemens de leurs écrits ; les autres dans la pompe de leurs baſtimens ; quelques-vns dans les trophées de leurs victoires : Mais c'eſt à la ſeule vertu, que le Sage attribuë ce triomphe de la mort & cet ouvrage de l'immortalité : Soit que nous diſions que la providence de Dieu procure cette gloire temporelle aux gens de bien pour recompenſer meſme en ce monde les bonnes actions de leur vie ; & pour leur donner une image ſenſible ſur la terre de l'immortalité qu'il leur prepare dans le Ciel : Soit

parce que c'eſt vn effet comme naturel de la vertu de demeurer dans l'eſprit & dans la memoire de ceux qui l'ont veuë, & ſur leſquels elle a fait des impreſſions vives & venerables. Comme lors que le Soleil à ceſſé de luire, il laiſſe apres ſoy des reſtes éclatans de lumiere qui l'arreſtét en quelque façon,& le font voir aprés qu'il a ceſſé de paroiſtre.

C'eſt avec des juſtes reſſentimens de douleur, que nous avons veu diſparoiſtre preſque en vn moment ce grand homme; mais ſa vertu doit ſoulager vne grande partie de cette perte, puis qu'il n'eſt pas mort tout entier,il reſte encore dans nos eſprits & dans nos cœurs par vne excellente partie de luy-meſme; pour eſtre ſeparé de nos yeux,il ne le ſera pas de nos penſées, & la douceur de ſa memoire triomphera des rigueurs & de l'amertume de la mort : *In omni ore indulcabitur eius memoria.* Et les raiſons de cette aſſeurance, ou les fondemens de cette immortalité, ſe doivent prendre des vertus éclatantes & plubliques qu'il a pratiquées pendant ſa vie, & qui eſtendent leur éclat apres ſa mort pour la vaincre. Les Aſtres agiſſent ſur deux ſujets differens, comme ſur deux theatres de leur lumiere: Premierement, ſur le Ciel où ils ſont attachez, qui eſt comme leur pays & le lieu naturel de leur lumiere: Et puis apres avoir éclairé ce lieu, ils eſtendent leurs rayons & leurs influences ſur la terre, qui à leur égard,eſt comme vn pays eſtranger,où ils ne vont iamais eux-meſmes, & où ils ne ſont que par leurs actions comme les cauſes dans leurs effets. Diſons que les vertus publiques & éclatantes du Pere Martial, & qu'il a

pratiquées comme personne publique, ont esté comme des Astres de la grace, qui agy sur deux suiets differens : Premierement, sur sa Religion, où il a esté attaché comme à son Ciel, & qu'il a premierement éclairée comme son lieu naturel ; & puis elles se sont répanduës au dehors sur le monde, où il n'est allé que par ses emplois & par ses exemples, sans y passer effectivement luy-mesme. Et c'est en ces deux estats & par les vertus qu'il y a pratiquées, qu'il a eu tant d'éclat different pendant sa vie, & à l'égard de sa Religion & aux yeux mesme du monde, dont les precieux restes & les images qu'il en a laissées, le feront eternellement vivre avec gloire & avec douceur dans la memoire de ses Religieux, & dans l'estime des estrangers.

Et pour refléchir les premiers rayons de sa vertu sur son Ciel, n'est-cepas vn témoignage public & visible de l'estime que son Ordre a fait de luy, que de l'avoir élevé aux premieres Charges ; & non pas vne fois seulement, mais aussi-tost & aussi souvent que les loix de l'âge ou les Regles de sa Religion luy ont permis de gouverner. Vous contez vos années par vos Consulats, disoit vn Orateur à vn ancien Romain, & vos iours par les Charges que vous avez euës dans la Republique. Nous pouvons dire que la vie de ce Religieux s'est passée presque toute dans les Charges de Gardien & de provincial : Ce qui doit paroistre d'autant plus considerable dans cette Religion, qui fait une profession particuliere d'humilité & de mépris de soy-mesme, que ce n'est pas là ou la brigue, ni la faveur président aux elections, ou qui donnent ces avanta-

ges ; c'eſt la vertu ſeulement qui les donne & qui les reçoit; ceux qui choiſiſſent dans ces occaſions, n'agiſſent que par des principes ſurnaturels ; & ceux qui ſont choiſis n'ont pour meriter ce choix, que le ſuffrage de leurs vertus. Mais ce n'eſt pas aſſez à la gloire du Pere Martial, d'avoir merité ces dignitez avant que de les avoir receuës, il a trouvé un nouveau genre de merite ; ç'a eſté de s'en rendre encore plus digne apres les avoir receuës, en s'acquittant dignement de ces fonctions. Il arrive ſouvent dans les dignitez humaines, que ceux qui les avoient meritées avant que les poſſeder, s'en ſont rendus indignes par apres quand ils les ont poſſedées : ils n'ont pas remply les eſperances que leur premiere vertu avoit donnée ; & pour ainſi dire, ils n'ont pas ſouſtenu leur gloire. Mais ce grand Superieur de ſa Religion a ſuivy des routes toutes contraires, il a merité d'eſtre Superieur avant que l'eſtre ; mais il l'a merité davantage quand il l'a eſté par les excellentes vertus qu'il y a exercées, par les fruits qui ont réüſſi de ſes emplois & de ſon miniſtere, & qui ſeuls le peuvent faire vivre apres ſa mort dans la memoire des Religieux de ſon Ordre qu'il a ſi ſaintement gouvernez. Mais encore quelle memoire a-t'il laiſſée de ſoy-meſme ? Ie la pourrois repreſenter ſous des qualitez differentes, priſes des divers viſages de ſon gouvernement : je pourrois la regarder comme glorieuſe à ſon nom, à cauſe de l'honneur qu'il a acquis ; ou comme ſainte en elle-meſme, à cauſe des vertus qu'il y a pratiquées ; ou comme utile à ſa Religion, à cauſe du profit qu'il a recüeilly de ſa conduite : Je la conſidere ſous cette

qualité que le Sage donne à la memoire des Saints, comme douce & comme agreable, *Indulcabitur quasi mel eius memoria.* Et la raiſon ſe doit prendre de la douceur de ſon gouvernement qu'il a fait paſſer en mourant dans ſon nom & dans ſa memoire ; comme les Abeilles font paſſer la douceur des fleurs ſur leſquelles elles travaillent, dans le miel qu'elles font & qu'elles compoſent, *quaſi mel.* Je ne diſpute pas icy quelle eſpece de gouvernement eſt la meilleure, ou le gouvernement doux, ou la conduite rigoureuſe & ſevere ; s'il vaut mieux gouverner par crainte ou par amour : c'eſt une queſtion qui peut avoir lieu dans la politique des Roys ou des Magiſtrats ſeveres ; mais qu'on ne doit pas meſme propoſer dans les Religions, dont la politique doit eſtre contraire à celle du monde, & ne doit avoir d'autres maximes que celle de la charité & de la douceur de l'Evangile. Premierement, du coſté de Jeſus-Chriſt, c'eſt le Chef & le premier Superieur des Religions, dont les Abbez, les provinciaux & les Superieurs ne ſont que les Lieutenans & les Vicaires : Mais comme ils repreſentent ſon authorité, ils doivent auſſi repreſenter ſa douceur ; & il me ſemble que lors que ceux-là entrent dans les Charges, on leur adreſſe l'oracle de l'Apoſtre, qui les conjure par la debonnaireté de Jeſus-Chriſt, de vouloir ſuivre ſa conduite. Et puis encore du coſté des Religieux, comme ils ſe ſont ſoûmis volontairement à cet empire eſtranger & aux loix de l'obeïſſance, qui choque ſans doute les inclinations naturelles de la liberté, il faut les gouverner doucement comme des enfans, & non

pas comme des eſclaves, pour leur laiſſer dans cette douceur, quelque image de la liberté qu'ils ont donnée. Mais las ! qu'il eſt difficile de garder ce temperamment que demande la qualité de Superieur, & d'un Superieur de charité ? de joindre enſemble l'authorité & la douceur, l'amour & l'empire. Et la difficulté ſe prend de deux ſources oppoſées, qui contribüent à rendre un Superieur rigoureux, il y a en cela du vice, il y a de la vertu, l'un & l'autre ſe meſle enſemble pour compoſer cette humeur imperieuſe & rigoureuſe, qui n'eſt que trop commune meſme dans les Religions. Qu'eſt-ce qu'il y a de vice, c'eſt que l'eſtat de Superieur par luy-meſme, l'uſage de l'authorité réveille en nous les ſemences de la vanité & de l'ambition, qui ſont ſi naturelles à l'homme; nous nous accouſtumons en commandant aux autres à une certaine fierté imperieuſe qui tient quelque choſe du tyran : ce qui eſt d'autant plus dangereux que la vertu dans ces occaſions ſemble ſe meſler avec le vice; ces rigueurs procedent ordinairement d'un principe de zele qui eſt bon dans ſa cauſe, mais qui peut eſtre mauvais en ſes effets; plus un Superieur eſt vertueux, plus il ſouhaite que ſes ſujets ſoient parfaits ; dans l'idée qu'il ſe forme de leurs obligations, & des ſiennes, les moindres fautes paroiſſent des monſtres à ſon eſprit qu'il doit combattre ; & comme la nature ſe meſle ordinairement avec la vertu, pour peu que cet homme ſoit billieux, il allume ſa colere & paſſe quelquefois à des rigueurs bien contraires à la vertu meſme ; & ſous un pretexte apparent de zele & de pieté, il contente ſa mauvaiſe humeur. Mais las ! que ce Religieux, dont

nous parlons, eſtoit bien éloigné de cette conduite paſſionnée & imprudente, que ſon zele eſtoit bien épuré de ce mélange dangereux, & que nous pouvons bien lui appliquer ces paroles du Prophete, *Vox Domini intercidentis flammam ignis*, il coupe la flamme du feu en quatre façons. Premierement, il coupe le feu de l'ambition & de la colere qui devoient apparemment ſe produire dans l'uſage de ſon authorité ; ſa prudence & ſa charité coupe & retranche ces flammes, elles ne paroiſſent pas dans ſon gouvernement, elles n'ont point de part en ſa conduite, *Vox Domini intercidentis flammam ignis*. En ſecond lieu, cela ſe peut entendre du feu de ſon zele, il le coupe, il le partage, il refléchit, il tourne contre ſoy-meſme ce qu'il a de rigoureux & de ſevere ; mais il ne laiſſe paſſer ſur ces ſujets, ſinon ce qu'il y a de doux & de profitable ; pour luy les rigueurs, pour les autres les douceurs & les cõplaiſances, *intercidentis flammam ignis*. Ou bien en troiſiéme lieu, il coupe la flamme du feu, parce que des deux parties de ſon zele, des deux qualitez qu'il a de fort & de rigoureux d'un coſté, & de l'autre de fâcheux & de rude : il retranche ce qu'il y a de rude, & conſerve ce qu'il y a de rigoureux, autant qu'il faut de force & de vigeur pour gouverner, mais il oſte le reſte qui pourroit fâcher ceux qu'il gouverne, *intercidentis flammam ignis*. Adjoûtons une quatriéme façon de couper le feu dans ſa conduite : quand la neceſſité de ſon gouvernement l'obligeoit de traiter quelqu'un de ſes freres avec plus de rigueur & de ſeverité qu'il n'eut voulu ; par une douceur de reflexion il adouciſſoit le reſſentiment de ſon cœur, il coupoit ainſi une gran-

de partie de la flamme qu'il avoit allumée, *inter-cidentis flammam ignis,* juſques à demander pardon à ceux qu'il croyoit avoir fâchez en les corrigeant, en s'excuſant d'une faute qu'il n'avoit pas faite: il ſe comportoit dans cette occaſion comme un Medecin, qui ayant eſté obligé par les loix de ſon art, & par la neceſſité du malade de le bleſſer pour le guerir, d'appliquer le feu à ſon mal, revient une ſeconde fois pour appliquer du baûme aux playes qu'il a faites. Ha! ce baume qu'il a ainſi appliqué pendant ſa vie, paſſe juſques ſur la mort, & paſſe dans ſon nom & dans ſa memoire pour la rendre douce & aymable à tous ceux qui ont experimenté la douceur de ſon gouvernement, ou qui en ont veu les exemples. *In omni ore indulcabitur quaſi mel eius memoria.* Sa mort a eſté amere & facheuſe à tous les Religieux de ſon Ordre, elle a jetté l'amertume dans leurs cœurs qui s'eſt répandë dans les plaintes de leurs bouches, *in omni ore*: mais ſa vertu change cette amertume en douceur; le ſouvenir de l'avoir poſſedé ſoulage ce reſſentiment qu'ils ont eu de le perdre; & ce que je dis aujourd'huy dans cette Egliſe, ſes freres le diſent dans leurs cœurs, & par leurs paroles, & font vn double écho de cette partie de mon diſcours.

Mais pourquoy renfermer dans les bornes de la Religion, ou ſa memoire, ou ſa vertu; puis qu'il a repandu les actions de l'une, & qu'il répand encore les douceurs de l'autre ſur les ames, & dans les eſprits des ſeculiers: C'eſt le dernier ſujet de ſa ſainteté éclatante, qui comme un Aſtre de grace, apres avoir éclairé le Ciel de ſa Religion apporte ſes rayons ſur cette terre qui luy

eſtoit eſtrangere, afin de verifier apres ſa mort cet oracle. *In omni ore indulcabitur quaſi mel eius memoria. In omni ore :* Ces paroles ſouffrent deux belles explications : nous les pouvons entendre d'une façon active & paſſive, Premierement, nous pouvons dire que de ſon coſté il a eu tous les grands emplois, dont vn Religieux eſtoit capable pour le ſalut du prochain, qu'il a parlé par toutes les bouches, c'eſt à dire, qu'il a parlé par toutes les differences des voix, qui pouvoient ſervir à témoigner ſon zele; il a parlé comme Predicateur dans les Chaires pour la converſion des pecheurs; il a parlé comme Directeur dans les Tribunaux de la conſcience, pour l'inſtruction & pour la conduite des ames ; il a parlé dans la converſation comme Saint, pour l'édification de tout le monde, & par la ſainteté de ſes diſcours, & par les exemples de ſa vie, *in omni ore :* & nous pouvons luy appliquer ce que dit Saint Ieroſme des Predicateurs Chreſtiens, qu'ils doivent eſtre tous voix & tous langues, pour annoncer l'Evangile. *Totus vocalis incedat.* Mais parmy ces differentes voix, il avoit vne douceur predominente qui triomphoit des cœurs, & qui faiſoit par tout des fruits admirables. Mais ſi de ſon coſté il a parlé par ces differentes bouches, adioûtons auſſi que toutes les bouches parlent reciproquement de luy ; *in omni ore :* les pecheurs qu'il a convertis, les ames qu'il a inſtruites, les predeſtinez au ſalut deſquels il a cooperé pendant ſa vie, preſchent ſes loüanges apres ſa mort : c'eſt à quoy s'accordent les Seculiers avec les Religieux; les Grands & les Petits, les Roys meſme & les Reynes, qui ont honoré ſes travaux ſe joignent

avec le peuple, pour dire qu'il vivra eternellement dans la memoire des hommes, *in omni ore:* & ſans aller plus loin aujourd'huy n'eſt-ce pas un grand avantage à la memoire du Pere Martial, de voir ce qui ſe paſſe dans cette ceremonie funebre ? Quel honneur pour luy de vivre dans l'eſprit & dans le cœur des perſonnes qui compoſent cette illuſtre Maiſon, ſi conſiderables pour leur naiſſance & pour le merite de leur vertu ; Mais quel avantage pour ſon bon-heur de recevoir le ſecours de leurs vœux & de leurs prieres, ſoit qu'il ſoit encore en eſtat d'avoir beſoin de cette aſſiſtance, elle ſert à ſon ſoulagement ; ſoit qu'il vive déja bien-heureux dans le Ciel, comme nous pouvons legitimement préſumer de tout ce que je viens de dire, ces prieres que vous offrez pour luy, ſerviront purement à ſa gloire; & comme les Saints dans le Ciel voyent ce qui ſe paſſe ſur la terre, à quoy ils ont quelque intereſt, ſans doute que ſon ame reçoit aujourd'huy dans cette occaſion, & dans d'autres ſemblables quelque accroiſſement du bon-heur accidentel qu'il poſſede.

FIN.

APPROBATIONS.

NOus ſous-ſignez Docteurs Regens en Theologie de la Faculté de Paris, certifions avoir leu quantité *de Sermons, compoſez & préchez par defunt* M. BIROAT, *pour les Veſtures, Profeſſions Religieuſes*, comme auſſi diverſes *Oraiſons Funebres*, dans leſquels l'eſprit, & la pieté de l'Autheur paroiſt; mais rien de contraire à la Foy, ny aux bonnes mœurs. En foy de quoy nous avons ſigné. A Paris ce douziéme jour de Iuin 1671.

A. DEBREDA, Curé de S. André des Arts.

P. MARLIN, Curé de ſaint Euſtache.

J. LABBE'.

Permiſſion du Procureur general de l'Ordre de Cluny.

DOm Alexis David, Preſtre, Religieux Profez, Docteur de Paris, Predicateur du Roy, & Procureur general de tout l'Ordre de Cluny. Comme il eſt de noſtre charge de veiller à la conſervation des Privileges de nôtre-dit Ordre, auſſi eſt-il de noſtre devoir d'en procurer le bien & l'honneur par toutes ſortes de moyens, & principalement par ceux qui peuvent eſtre utiles au prochain. Pour ce eſt-il qu'Edmé Couterot Libraire-Imprimeur de cette Ville de Paris, nous ayant repreſenté qu'il deſiroit imprimer *les Sermons des Veſtures, Profeſſions religieuſes, & Oraiſons funebres prêchez par M. IACQVES BIROAT, Docteur en Theologie, Prieur de Beuſſan, & Religieux profez de noſtredit Ordre,* & en obtenir toutes les permiſſions neceſſaires; Pourquoy il ſe ſeroit adreſſé au R. P. Dom Pierre du Laurens, grand Prieur de l'Abbaye & de tout l'Ordre, & à Nous. Aprés avoir leu & pris communication deſdits Ouvrages, & avoir remarqué qu'il n'y a rien qui ne porte le vray caractere du genie de ſon Autheur, & qui ne ſoit tout digne de paroiſtre dans le public, Nous requerons pour l'honneur de nôtredit Ordre que tous Ouvrages ſuſdits ſoiét imprimez par ledit Couterot, auquel nous promettons nôtre jonction & nôtre protection, en cas qu'il ſoit troublé dans la jouïſ-

sance de son Privilege. En foy dequoy nous avons signé ce present Acte, & scellé du Sceau de nostre Office. Fait à Paris au College de l'Ordre, ce trentiéme jour de Juin, mil six cens soixante sept.

Dom ALEXIS DAVID,
Procureur General.

Permiſſion du Vicaire General de l'Ordre de Cluny.

DOm Pierre du Laurens, Preſtre Religieux profez, Prieur du Prieuré-College de Cluny de Paris, Abbé de Noſtre-Dame, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, & de la Maiſon de Sorbonne, Conſeiller & Aumônier du Roy, Grand Prieur de l'Abbaye & de tout l'Ordre de Cluny, & Vicaire General né au ſpirituel & temporel deſdites Abbayes & Ordre du Reverendiſſime Abbé & de la Voûte, le Siege Abbatial vacquant : Nous permettons pour noſtredit Ordre, que Edmé Couterot Marchand Libraire, imprime *les Sermons des Veſtures, Profeſſions Religieuſes, diſcours & Oraiſons funebres de Dom IACQVES BIROAT, Preſtre, Religieux, Prieur de Beuſſan, & Chambrier du Prieuré Conventuel de Coincy de noſtredit ordre, préchez par luy dans les principales Egliſes & paroiſſes de la ville de Paris, & ailleurs,* avec l'approbation publique, ne trouvant rien en iceux de contraire à la Foy & aux bonnes mœurs, mais qu'ils ſont remplis de doctrine & de pieté: de ſorte que nous les eſtimons tres-utiles à l'inſtruction & edification des Chreſtiens, & de nos Religieux. Fait à Paris en noſtredit College de Cluny, le 28. Ianvier 1669. En foy dequoy nous avons ſignés les preſentes, & fait contre-ſigner par noſtre Secretaire, & fait appoſer le Sceau de noſtredit Office.

DV LAVRENS, Grand Prieur
& Vicaire General ſuſdit.

Par commandement de mondit
Reverend Rev. Grand Prieur,
FOURNIER.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

7_2_2_